This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

MÉMOIRES

POLITIQUES

ET MILITAIRES.

MÉMOIRES
POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour servir à l'histoire de LOUIS XIV *&* *de* LOUIS XV,

OUVRAGE de MR. L'ABBÉ MILLOT, *des Académies de Lyon & de Nanci.*

COMPOSÉ sur les pièces originales recueillies par ADRIEN-MAURICE, duc de NOAILLES, maréchal de France & ministre d'Etat.

NOUVELLE EDITION,

TOME TROISIEME.

A PARIS,

Et se vend à GENEVE, *chez* TÉRON *l'aîné, directeur du Magasin littéraire, au bas de la Cité.*

M. DCC. LXXVIII.

MÉMOIRES

POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour servir à l'histoire de Louis XIV *& de* Louis XV.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

LIVRE QUATRIEME.

1703.

Idée générale des brouilleries de la cour d'Espagne.

LEs grandes intrigues de cour sont enveloppées de tant de nuages, que la vérité s'y dérobe quelquefois aux yeux les plus pénétrans. Quand elles peuvent être éclaircies après la mort des acteurs, elles appartiennent à l'histoire, & en forment une partie vraiment utile, puisqu'elles apprennent à connoître les personnages célèbres, à pénétrer les causes des ré-

1703. volutions, à se faire des règles de conduite pour éviter les écueils qui environnent cette carrière. Nous devons rapporter une espèce de procès inconcevable, où les contradictoires sont affirmés de part & d'autre avec la même assurance; où Louis XIV doit être juge entre le roi son petit-fils & son ambassadeur; où la princesse des Ursins est accusée & accusatrice. Les pièces que nous avons entre les mains, sont des monumens authentiques: nous en présenterons l'extrait sans aucune partialité; nous ne nous permettrons que les remarques nées du sujet même; & le public sera peut-être partagé dans le jugement, car ni les mystères de cour, ni les replis du cœur humain, ne sont guère susceptibles de cette évidence, qui seule enlève tous les suffrages.

MM. d'Estrées arrivent prévenus contre la princesse des Ursins.

A peine arrivés avec Philippe, le cardinal & l'abbé d'Estrées prennent des soupçons, se croient offensés indignement, & vont faire un éclat terrible. Le P. Daubenton les avoit avertis quelques jours auparavant qu'il y avoit beaucoup de cabales, pour enfermer le roi & ne le laisser voir à

personne. Ils trouvent à Guadalaxara, où la reine s'étoit rendue, la princesse des Ursins fort réservée sur les questions qu'ils veulent lui faire. Ils la jugent ensuite passionnée pour l'étiquette, parce qu'elle avoit dit au cardinal qu'il ne pouvoit entrer sans permission dans une chambre, où le roi étoit avec la reine & avec les dames du palais; permission qu'elle alla demander, après avoir essuyé de sa part quelques paroles très-vives. *Une autre fois*, lui dit-il, *j'apporterai mon extrait-baptistaire pour me faire connoître ici.* Ils se récrient également sur ce qu'elle empêche l'abbé d'Estrées d'entrer librement chez la reine. Ils s'étonnent que le roi, non seulement ait déclaré qu'on peut s'habiller comme l'on voudra, à l'espagnole ou à la françoise, mais qu'il veuille prendre lui-même la *golille*, que la reine l'y oblige, & que la princesse des Ursins l'ait fait prendre à ses pages. (Cette golille est une espèce de collet qu'on appeloit *fraise* en France.) Ils se persuadent qu'on veut éloigner les François, & revenir en tout à l'ancien systême. Ce n'est encore que le moindre sujet de leurs plaintes.

1703.
Le cardinal d'Estrées au roi.
L'abbé d'Estrées au roi.
23 janvier.
Ils se plaignent d'abord de plusieurs choses.

1703. Porto-carréro ne veut plus entrer au *despacho*. *Ibid.*

On arrive à Madrid le 17 janvier. Le cardinal Portocarréro, après avoir salué le roi, le supplie de le dispenser du *despacho*, alléguant ses incommodités qui ne lui permettent plus d'en soutenir la sujétion. Rien n'est capable de lui faire changer d'avis. Il offre au cardinal d'Estrées d'aller chez lui quand les affaires le demanderoient; il proteste de son zèle pour le service du monarque; mais il assure que sa résolution est prise de ne plus rentrer dans ce conseil; qu'il est trop mécontent de ceux avec lesquels il s'y trouveroit; qu'il est un vrai *cavallero*, & qu'il n'en démordra point.

Le roi veut le tenir seul, & en dit les raisons à l'ambassadeur.

Après quelques délibérations inutiles sur la manière de se tirer d'embarras, Philippe V prend le parti de tenir son *despacho* tout seul. Il dit à l'ambassadeur que des raisons essentielles l'y engagent; que s'il le tenoit avec lui, ce seroit exposer la France & l'ambassadeur à trop de haine, dans un tems de fermentation & de mouvemens secrets; il ajoute qu'il a en lui une confiance entière, que rien ne se fera sans le consulter, & qu'il en a donné l'ordre au secrétaire.

Le cardinal repréſente vivement au roi combien il eſt ſurpris, étant l'homme de confiance de ſon grand-père, de n'avoir pas été conſulté ſur une pareille réſolution, & ſur les raiſons qui l'ont inſpirée. *Mais je ne m'en prends pas à V. M. ni à la reine*, dit-il: *les cabales étoient trop bien conduites pour que votre majeſté pût voir le poiſon qui y étoit caché; vous avez été prévenu: l'on vous a produit des gens moins occupés de vos intérets & du bien public que de leur ambition. Vous avez entretenu le duc de Médina-Céli & pluſieurs autres.* Ce début violent eſt ſuivi de diſcours contre l'étiquette, & contre les manèges dont on doit craindre les pernicieux effets.

1703. Ce miniſtre ſe plaint avec vivacité.

Ibid.

Le préſident de Caſtille étoit en droit de ne faire aucune viſite. L'ambaſſadeur devoit néceſſairement traiter d'affaires avec lui, & ne vouloit pas le viſiter le premier. Il demande au roi un ordre pour le préſident de venir le trouver. Philippe l'accorde. Nouveau ſujet de conteſtations: car les prérogatives de la place étoient ſacrées pour un Eſpagnol.

Il ne ménage point le préſident de Caſtille.

Enfin, des premières lettres du cardinal & de ſon neveu, il réſulte

Il accuſe la princeſſe des Urſins dans ſes lettres.

1703. que la princesse des Ursins est liguée avec certains grands d'Espagne pour faire échouer toutes les mesures de la France; qu'on va tomber sous l'empire des femmes, comme du tems de Charles II; que le marquis de Rivas, secrétaire du *despacho*, l'a dit lui-même; que le roi & la reine s'abandonnent à une troupe de factieux; que les François sont exclus de tout; qu'on ne vaque à aucune affaire, & que ces désordres sont le fruit d'une trame formée de longue main,

Ibid.

Grande imprudence de l'abbé d'Estrées.

Lettre du 23 janv.

Philippe n'est à Madrid que depuis cinq jours, & l'abbé d'Estrées marque au marquis de Torci: » On n'oublie » rien pour nous faire regarder com» me des ennemis qu'il faut songer » de perdre: ce sont les sentimens » qu'on inspire à tout le monde... » Si le roi juge à propos de retirer » madame des Ursins, que la con» sidération de la reine ne le retienne » pas. Huit jours après son départ, » nous serons mieux avec elle que » madame des Ursins, & on la fera » revenir pour les intérêts du roi, » dont elle est présentement fort éloi» gnée. Si le roi juge à propos de la » [illegible] auprès de la reine, qu'il fasse

» la grace à M. le cardinal d'Estrées
» & à moi de nous retirer; & comp- 1703.
» tez de ce jour-là l'Espagne perdue
» pour la France «.

Trois jours auparavant, Louville écrivoit avec sa vivacité ordinaire, qu'on ne pouvoit concevoir comment la princesse des Ursins avoit osé faire exclure du *despacho* le cardinal d'Estrées; mais que la tranchée étoit ouverte de loin; qu'il s'en étoit bien apperçu dès qu'il apprit par le roi même que la reine, & par conséquent la princesse, s'étoient plaintes en France de ce qu'il faisoit les lettres de ce prince; qu'il s'étoit convaincu alors qu'on méditoit de grandes affaires. Il assure que l'on agit de concert avec la cour de Turin. Il ajoute que le roi tenant le *despacho* avec Rivas, la reine avoit dit à ses dames: *enfin voilà le roi qui gouverne par lui-même, il en est très-capable & n'a plus besoin de secours*; qu'elle l'avoit prié de se vétir à l'espagnole, en lui disant *qu'elle ne l'aimoit qu'en cet habit-là*; que le duc de Médina-Céli est un des chefs du complot; qu'il a dit en plein conseil des Indes, au sujet d'un seigneur injustement maltraité: *voici*

Délations de Louville.

M. de Louville à M. de Torci. 20 janvier.

1703. *un de ces gens qui s'adressent aux François & à la France, quand ils veulent avoir justice; coupons-lui bras & jambes pour lui faire voir qu'il ne faut pas prendre ce chemin.* A en croire Louville, tous les François vont être chassés; le roi sera livré au duc de Savoie & à quelques grands d'Espagne, n'aura ni troupes ni gardes, & s'en souciera peu: il restera enfermé dans une honteuse mollesse entre les murailles de son palais; & les belles qualités de la reine, quoique réelles, ne sont tant vantées des Espagnols, que parce qu'elle paroît les vouloir gouverner à leur goût, & qu'elle a le bonheur de n'être pas née françoise.

Il tâche d'aigrir la cour de France.

On ne sauroit plus douter que l'imagination de Louville n'altérât & ne grossît les objets. Son humeur étoit aigrie par toutes les plaintes portées contre lui. Il devient d'autant plus suspect de partialité, qu'il avoit gagné la confiance de l'ambassadeur, & surtout celle de son neveu, dont il fait de grands éloges. Il se voyoit, sans paroître y prendre part, intéressé personnellement à leur affaire. Sans doute il les avoit prévenus & animés contre la princesse des Ursins & contre

Il n'est guère croyable, étant trop passionné.

les Espagnols. La précipitation de leurs démarches ne peut guère se concevoir autremeut

1703.

La princesse adresse directement à Louis XIV une longue relation, toute différente des autres. En voici la substance :

Relation de la princesse des Ursins.

Surprise de l'opiniâtreté du cardinal Portocarréro, elle l'attribua aux dégoûts qu'il avoit essuyés dans la junte, au chagrin d'avoir pour collégue un cardinal dont il connoissoit la supériorité d'esprit, à ses mécontentemens par rapport au président de Castille & au marquis de Rivas, avec lesquels il ne vouloit plus se trouver dans le conseil du cabinet. Elle sentit d'abord que, si le cardinal d'Estrées y assistoit seul, comme il y étoit résolu, les mal intentionnés auroient un beau prétexte d'invectives contre la France, qu'ils accusoient de vouloir faire de l'Espagne une viceroyauté. Elle en dit son sentiment à l'ambassadeur, & ne le persuada point. Cependant les jours se passoient sans qu'aucune affaire s'expédiât ; les grands formoient des assemblées dangereuses ; le corregidor Ronquillo avertit qu'il y avoit tout à craindre,

La princesse des Uursins au roi.

21 janv.

Raisons qu'avoit le roi de tenir seul le *despacho*.

1703. si le *despacho* ne se tenoit pas, & par le roi seul. Elle détermina le roi à le tenir de cette manière, en attendant les avis de Louis XIV; bien entendu que l'ambassadeur seroit consulté sur toutes les affaires importantes.

Il avoit commencé d'une manière très-louable. *Ibid.*

Avant de travailler seul avec Rivas, Philippe lui dit, que son peu d'expérience & sa jeunesse ne lui permettoient pas d'espérer de ne point commettre de fautes; qu'il le croyoit un honnête homme, sans quoi il se garderoit bien de l'employer; qu'il l'avertissoit néanmoins que, s'il le trompoit sur la moindre chose, sa tête en répondroit. Le secrétaire demeura immobile d'étonnement, & publia ensuite que le jeune monarque étoit capable de fermeté. Rien ne pouvoit tant contribuer à sa gloire, selon la princesse des Ursins, qu'une telle résolution, qui lui donnoit le tems d'attendre les conseils de France, sans que les mécontens pussent profiter de l'embarras où l'avoit mis Portocarréro.

La princesse demande son rappel.

Venant ensuite aux reproches qu'elle essuie personnellement, la princesse commence par prier Louis XIV de la rappeler, puisqu'elle seroit désormais un obstacle au crédit que doi-

vent avoir ſes miniſtres. Elle ſe juſtifie d'ailleurs, en obſervant que ſes lettres au marquis de Torci prouvent aſſez qu'elle ne flatte point les Eſpagnols. » J'avoue cependant, dit- » elle, que j'en ſuis aimée. Mais le » cardinal d'Eſtrées, croit-il, que » cela ſoit mauvais, & a-t-il inten- » tion de s'en faire haïr? La manière » dont il a reçu tous les grands qui » ont été le voir, & le procédé qu'il » a avec le préſident de Caſtille, fera » plus de tort qu'il ne s'imagine à ſes » grandes qualités, & peut-être au » ſercice de V. M. «. Effectivement ils étoient outrés de ſa hauteur.

1703.

Ibid.

Elle ſe dit aimée des Eſpagnols.

Quant à l'étiquette, il paroît certain par ſon récit, que meſſieurs d'Eſtrées avoient tort, de prétendre avoir en tous tems les entrées libres chez la reine quand le roi s'y trouveroit. L'abbé y avoit voulu entrer à Alcala, ſans aucune raiſon particulière, à la face de tous les grands qui attendoient dans l'anti-chambre. Elle pria l'ambaſſadeur d'obſerver que ſon neveu étoit jeune, & que les grands ſeroient offenſés de lui voir plus de priviléges qu'ils n'en avoient. Il répondit que ſon neveu étoit l'homme

Elle avoit raiſon ſur l'article de l'étiquette.

1703. du roi de France, & que le roi d'Eſpagne lui avoit accordé toutes ſortes de diſtinctions. Ce jour-là même, l'abbé entra encore trois ou quatre fois. » N'eſt-il pas mieux, ſire, » que les miniſtres de V. M. viennent ſans bruit par mon appartement chez la reine, lorſqu'ils la » voudront voir, puiſque cela leur » ſera toujours permis, que de vouloir, par une vanité inſultante, s'expoſer à mécontenter le monde, & » ſurtout les grands qui y ſont les plus » intéreſſés? « Le comte de Marſin en uſoit ainſi. La princeſſe aſſure qu'elle l'avoit propoſé, & qu'on avoit très-mal reçu ſes propoſitions.

Reproche calomnieux contre elle.

Le reproche de s'entendre avec les ennemis des deux couronnes, lui paroît ne pas mériter de réponſe. Cette injure étant fondée ſur une audience qu'on ſuppoſe qu'elle a fait donner au duc de Médina-Céli; il lui ſuffit de dire que le cardinal d'Eſtrées a ſu depuis qu'il n'y eut jamais rien de moins véritable.

Manière dont Philippe V expoſe cette affaire.

Philippe, de ſon côté, écrit coup ſur coup pluſieurs lettres ſur l'article du *deſpacho*, conformes au récit de la princeſſe des Urſins. Il dit dans

l'une, que l'ambassadeur ne voulant point du président de Castille, & le cardinal Portocarréro persistant dans son refus, il ne restoit que deux partis, ou de tenir le *despacho* seul avec l'ambassadeur : & l'on n'auroit pas manqué de crier qu'il devenoit premier ministre d'Espagne; ou de nommer quelqu'un des grands pour y assister avec lui : & il étoit trop dangereux de faire un mauvais choix, & d'exciter entre eux une jalousie terrible. Dans une autre lettre, il dit que le cardinal d'Estrées a refusé de voir les affaires qui devoient se traiter le lendemain, sous prétexte que la démarche du roi avoit rompu toutes ses mesures, & rendoit tous les projets impraticables. Il représente à Louis XIV que l'obstination de ce ministre paroît venir d'entêtement : car enfin, puisqu'on doit lui envoyer dès la veille toutes les consultes, puisqu'on ne doit rien faire sans le consulter, puisqu'il peut venir tous les jours travailler en particulier avec lui, pourquoi tout seroit-il perdu, s'il n'entre pas seul dans le *despacho*? Dans une lettre encore plus forte, où les griefs sur l'étiquette sont réfutés, Philippe

1703.

* Philippe V à Louis XIV. 21, 22 & 26 janvier.

Il s'élève contre l'obstination de l'ambassadeur.

Il se plaint de ses excès.

1703. se plaint que le cardinal lui ait parlé en présence de la reine avec peu de modération, & même en le menaçant; qu'il se déchaîne contre la princesse des Ursins, sans garder aucune mesure; ensorte que la brouillerie est éclatante. Il supplie le roi d'examiner les moyens de faire cesser un si grand mal.

Il défend la princesse des Ursins.

Lettre du 26 janvier.

Enfin il écrit séparément, au sujet de la princesse, pour qu'on ne lui accorde pas la permission de s'en-aller, supposé qu'elle la demande; il la comble d'éloges, gémit des chagrins qu'on lui donne, dit qu'il ne sait ce que la reine feroit sans elle. Et la reine écrit en même tems: » Le cardinal » d'Estrées a montré dans cette oc» casion plus de vivacité qu'il ne lui » convenoit d'en avoir. Il semble, » par ce qu'il fait à mon égard, qu'il » se méfie de moi. Ma consolation » est que j'ai l'espérance que ce n'est » pas par votre ordre qu'il agit de » cette manière avec moi. Je ne lais» serai pas que d'être fort aise d'en » être assurée par V. M. même. » Quoique je ne veuille me mêler » d'aucune affaire, je n'ai pas laissé » de dire au roi ce qu'il me paroiss-

Lettre de la reine.

» soit de celle-ci ; car c'est un cas
» tout particulier ». 1703.

Depuis quelque tems la princesse des Ursins, s'il faut en croire ce qu'elle marque à Torci, étoit informée que sa *droiture* & son *désintéressement* faisoient peur à messieurs d'Estrées & à Louville, & qu'ils songeoient à la faire sortir d'Espagne. » Vous verrez, ajoute-t-elle, dans » la longue lettre que je prends la » liberté d'écrire au roi, un récit » très-sincère des causes de notre » brouillerie. Je m'offre de prouver » tout ce que j'avance ; & je vous » supplie très-humblement d'envoyer » une copie de cette lettre à ces messieurs, & à moi une de la leur, » avec obligation de justifier de part » & d'autre les faits dont nous ne » convenons pas ».

Confiance de la princesse des Ursins.

Lettre du 27 janv.

Quelle que fût l'ambition de la princesse, quelques manèges qu'elle pût employer à la cour ; est-il probable qu'elle eût projeté de combattre les volontés de Louis XIV, & ses ministres, & le parti de la France ? n'auroit-elle pas vu que c'étoit le moyen infaillible de se perdre ? On lui imputa des vues chimériques ; on l'ir-

Elle est offensée, & ne ménage plus ses accusateurs.

rita : elle se roidit ; elle mit à son
1703. tour de l'humeur & de la hauteur dans ses procédés. Se plaignant dans une

Lettre à M. de Torci. 1er. févr

autre lettre de la persécution qu'elle essuye, sollicitant son congé avec ardeur, assurant qu'elle doit tout craindre de la vengeance de ses ennemis, elle ne ménage plus ses termes. A l'entendre, l'abbé d'Estrées est un *étourdi, rempli de lui-même, & le plus superbe personnage qui soit au monde;* le cardinal *n'est plus ce qu'il étoit: son esprit a fort baissé, sa vivacité est dégénérée en fureur, & souvent ses discours sont fort éloignés du bon sens; occupé de son cardinalat, s'il pouvoit écraser tous les autres, il le feroit.* La passion se montre des deux côtés à découvert : il faur se défier de ce qu'elle inspire.

Embarras de Louis XIV.

Lorsque Louis XIV n'attendoit que des nouvelles agréables, soit de l'arrivée de son petit-fils en Espagne, soit de l'expédition des affaires qu'il avoit à cœur, la nouvelle de ces funestes démêlés vint augmenter ses embarras. Il ne pouvoit approfondir de loin la vérité, & il étoit obligé de prendre vîte son parti. Peut être crut-il trop légérement son ambassa-

deur; mais du moins les expédiens qu'il propofa paroiffoient les plus fages dans les circonftances. 1703.

La dépêche au cardinal d'Eftrées porte que Philippe s'eft laiffé furprendre; qu'il n'a point affez réfléchi à l'importance dont il eft, pour lui-même, que toutes les délibérations fur fes affaires foient formées de concert avec le miniftre de France; qu'il auroit dû lui communiquer les raifons qui le décidoient à tenir feul le *defpacho*. Il eft effentiel maintenant d'engager le cardinal Protocarréro à y rentrer, ne fût-ce que pour fix mois; & le roi lui écrit dans cette vue une lettre preffante. Le préfident de Caftille y eft auffi néceffaire. » On prétend, ajoute Louis, qu'il a été » mortifié de l'ordre que vous lui » avez fait donner d'aller chez vous; » fa charge l'empêchant de faire aucune vifite, fous quelque prétexte » que ce puiffe être. Je fais que vous » êtes fort au deffus des petites attentions du cérémonial, & que jamais vous n'exigerez rien fur ce fujet, lorfque vous croirez qu'il pourra » nuire au bien de mon fervice : ainfi » ce que je vous marque eft feule-

Il defire que Portocarréro rentre au confeil.

Le roi au cardinal d'Eftrées. 4 février.

Avis à l'ambaffadeur fur le préfident de Caftille.

1703. » ment poür vous informer des avis » qui me ſont revenus «. (On voit bien que l'intention du monarque eſt de donner un avis honnête.) Si Portocarréro refuſe, il faut abſolument mettre quelqu'un à ſa place; car après ce qui s'eſt paſſé, il ne conviendroit point, par rapport aux Eſpagnols, que l'ambaſſadeur aſſiſtât ſeul au *deſpacho*, quand même le roi y conſentiroit: le comte de Mancéra eſt celui des conſeillers d'état qu'on juge le plus propre à être aſſocié au préſident de Caſtille.

Article ſur la princeſſes des Urſins. Quant à la princeſſe des Urſins, on eſpère qu'avertie, elle ſe conduira mieux; on ſouhaite que les choſes puiſſent ſe rétablir, parce qu'une *camaréra mayor* eſpagnole pourroit être fort dangereuſe auprès de la reine; mais, comme il y a lieu de doûter que les ſuites deviennent meilleures, on demande à être informé ſi la ducheſſe de Médina-Sidonia conviendroit pour cette place. Louis aſſure qu'il fera connoître en toutes occaſions ſa confiance entière pour le cardinal, & lui envoie une copie de la lettre qu'il écrit au roi d'Eſpagne.

Torci annonce la même confiance dans ses dépêches au cardinal & à l'abbé d'Estrées. Il insinue au dernier qu'on aura infiniment plus de peine avec une Espagnole qu'avec la princesse des Ursins. Au sujet de la *golille*, sur laquelle on avoit fait trop de bruit, il observe que, selon le rapport du courrier de Philippe, ce prince ne devoit la prendre qu'un jour de cérémonie, où il avoit coutume de s'habiller à l'espagnole; que s'il ne s'agissoit que de la porter quelquefois, le mal ne seroit pas grand; & même qu'on devoit le faire pour plaire à la nation.

1703. Observation de Torci sur la *golille*.

Ce point seul démontre combien la passion envenimoit toutes choses. A en croire Louville, c'étoit une preuve de cabale de vouloir prendre l'habit espagnol précisément le jour de l'arrivée du roi à Madrid, & on ne le faisoit qu'en dérision de ceux qui revenoient de l'armée avec lui. N'étoit-ce pas plutôt une condescendance très-sage ponr les Espagnols, après toutes les plaintes contre les François? Torci marqua lui-même à la princesse des Ursins: » la golille ou » l'habit à la françoise sont fort indif-

Les François avoient grand tort sur ce point.

Lettre du 14 février.

1703. » férens pour le bien de la monarchie ; & le mieux est que, dans ces » sortes de fonctions (les fonctions » publiques), le roi d'Espagne prenne l'habit du pays où il règne «. D'ailleurs ce que l'on avoit écrit là dessus étoit pure exagération, puisque l'abbé d'Estrées marquoit le 8 février : *le roi commence à prendre la golille.*

Voici la lettre de Louis XIV à Philippe. Elle devoit accabler de chagrin le roi & la reine d'Espagne ; mais aussi leur fournir de grands sujets de plaintes contre les auteurs de ce chagrin.

Lettre de Louis XIV à Philippe V.

Louis blâme Philippe de trop de confiance en lui-même.

Lettre du 4 février.

„ Il y a deux ans que vous régnez, „ & vous n'avez pas encore parlé en „ maître, par trop de défiance de „ vous-même ; vous n'avez pu vous „ défaire de cette timidité, pendant „ que vous méprisiez les périls des „ conjurations & des actions les plus „ vives de la guerre. A peine cependant vous arrivez à Madrid, qu'on „ réussit à vous persuader que vous „ êtes capable de *gouverner seul* une „ monarchie, dont vous n'avez senti

„ jusqu'à présent que le poids excessif. 1703.
„ sif. Vous oubliez l'embarras de vos
„ affaires, & vous vous applaudissez
„ de tenir seul vos conseils. J'étois
„ bien éloigné de croire qu'on vous
„ *tendit un pareil piége*, & qu'il fût
„ possible de vous y faire tomber.

„ Considérez si c'est bien répondre à toute l'amitié que j'ai pour vous, que d'employer votre autorité, la première fois que vous en usez, à *exclure* de vos conseils le cardinal d'Estrées, celui que j'ai choisi pour lui donner toute ma confiance auprès de vous, pour vous soulager du poids de vos affaires; que son zèle pour moi fait marcher à votre suite, lorsqu'il n'a plus rien à souhaiter, qu'à jouir en repos de la réputation & des dignités que ses services lui ont acquis.

Il suppose qu'il a excu l'ambassadeur du *despacno*.

„ Mais mon intention n'est pas de faire des reproches. Je connois le fond de votre cœur, & plus je suis assuré de vos sentimens, plus je suis vivement touché des fausses démarches où vous souffrez qu'on vous engage. Il n'est pas nécessaire de vous rappeler tout ce que j'ai fait pour vous; de vous dire que j'ai

Il le prend par les sentimens de reconnoissance.

1703. „ préféré de vous mettre ſur le trône, „ à mes propres avantages. Il y en „ avoit de conſidérables pour moi à „ me rendre maître des états qui de- „ voient compoſer mon partage: * „ ils auroient fait une foible réſiſ- „ tance: vous les avez vus, vous en „ pouvez juger: vons ſavez ſi j'ai „ prétendu tirer quelque utilité parti- „ culière des ſecours que je vous ai „ donnés. J'épuiſe cependant mon „ royaume. Toute l'Europe ſe ligue „ contre moi pour vous accabler; & „ l'Eſpagne, inſenſible aux malheurs „ dont elle eſt menacée, ne contri- „ bue en rien à ſa conſervation. Les „ peines, les dépenſes, tout retombe „ ſur moi, ſans que j'aye d'autres „ vues que de vous ſoutenir contre „ les efforts de vos ennemis.

Il inſiſte ſur la néceſſité de concerter avec le cardinal.

„ Il eſt néceſſaire au moins que vos „ réſolutions ſoient priſes de concert „ avec moi, & c'eſt vous demander „ peu, que de ſouhaiter que quel- „ qu'un de ma part aſſiſte à vos con-

* Le premier traité de partage aſſuroit à la France le royaume de Naples & de Sicile, avec pluſieurs places importantes; le ſecond y ajoutoit la Lorraine.

„ ſeils: vous avez eu vous-même aſ-
„ ſez bon eſprit pour le deſirer. Je 1703.
„ choiſis le cardinal d'Eſtrées comme
„ l'homme le plus conſommé dans les
„ affaires, le plus éclairé que je puiſſe
„ mettre auprès de vous, dont l'ex-
„ périence & les lumières vous ſe-
„ ront les plus utiles: il me ſacrifie
„ ſon repos, ſa ſanté, peut-être ſa
„ vie, ſans aucun deſſein que celui
„ de marquer ſa reconnoiſſance & ſon
„ zèle. Et quand vous avez le plus
„ de beſoin de ſes talens; quand il
„ eſt le plus néceſſaire de prendre de
„ promptes réſolutions pour votre ſu-
„ reté & celle de votre royaume;
„ vous faites voir en vous une mal-
„ heureuſe facilité à croire que tout
„ d'un coup vous pouvez gouverner
„ ſeul une monarchie, que le plus
„ habile de vos prédéceſſeurs auroit
„ eu peine à conduire dans l'état où
„ elle eſt préſentement. Je nomme
„ en vous facilité ce que regarderois
„ comme *préſomption* dans un autre.
„ Je ſais que vous êtes très éloigné
„ de ce défaut; mais les effets du
„ premier ne ſont guère moins dan-
„ gereux, & c'eſt ce qui m'alarme
„ pour vous.

1703. A quoi s'exposeroit Philippe en persistant.

„ Je vous aime trop tendrement, „ pour me résoudre à vous abandonner. Vous me réduirez cependant „ à cette fâcheuse extrêmité, si je „ cesse d'être informé de ce qui se „ passe dans vos conseils. Je ne puis „ y avoir part si vous retranchez au „ cardinal d'Estrées les entrées que „ vous lui aviez données jusqu'à pré„ sent, non-seulement à lui, mais au „ duc d'Harcourt & à Marsin; & „ je serai obligé de le rappeler, une „ ambassade ordinaire ne convenant „ point à un homme de son carac„ tère & de sa dignité. Mais, en le „ retirant, je compterai uniquement „ ce que le bien de mon royaume „ semble exiger de moi. Il n'est pas „ juste que mes sujets soient absolu„ ment ruinés pour soutenir l'Espagne „ malgré elle; & je le tenterois en „ vain, lorsque, de sa part, je ne vois „ que contradictions, insensibilité; „ & de la vôtre, plus de confiance „ en moi & en ceux que je vous en„ voie; qu'enfin les résolutions ne „ seront plus concertées.

Exhortations pressantes, mêlées de reproches.

„ Choisissez donc ce que vous ai„ mez le mieux, ou la continuité de „ mes assistances, ou de vous laisser aller

„ aller *aux conſeils intéreſſés de ceux* 1703.
„ *qui veulent vous perdre.* Si c'eſt le
„ premier, ordonnez au cardinal
„ Portocarréro de rentrer dans le
„ *deſpacho*, quand ce ne ſeroit que
„ pour ſix mois; continuez d'y don-
„ ner entrée au cardinal d'Eſtrées &
„ au préſident de Caſtille; ne vous
„ renfermez point dans la *mo'leſſe*
„ *honteuſe de votre palais*: montrez
„ vous à vos ſujets, écoutez leurs
„ demandes, faites leur faire juſtice,
„ donnez ordre à la ſûreté de votre
„ royaume, acquittez-vous enfin des
„ devoirs où dieu vous appelle en
„ vous plaçant ſur le trône. Si vous
„ prenez le ſecond parti, je ſerai vi-
„ vement touché de votre perte que
„ je regarderai comme prochaine;
„ mais au moins avertiſſez moi: c'eſt
„ une foible reconnoiſſance de mes
„ ſecours: elle ſera cependant conſi-
„ dérable par la facilité qu'elle me
„ donnera de procurer la paix à mes
„ peuples.

„ P. S. Je vous avois écrit quand
„ le chevalier d'Eſpennes eſt arrivé.
„ Votre lettre du 22 m'explique les
„ raiſons que vous avez eues de tenir
„ ſeul votre *deſpacho*. J'aurois ſou-

Louis prend un ton plus doux.

1703. „ haité que vous les eussiez communiquées au cardinal d'Estrées. Il „ n'a d'autre intérêt que de vous „ donner de bons conseils. Si vous „ avez autant d'amitié pour moi, que „ j'en ai pour vous, suivez l'avis que „ je vous donne, de suivre désormais „ les siens préférablement à tout autre. Je me rapporte à lui de ce „ qu'il vous dira de mes sentimens „ sur la manière dont vous devez former le *despacho*. Croyez que ma „ tendresse pour vous ne changera „ point, & que je serai sensiblement „ affligé quand vous prendrez de „ mauvais partis".

Sa lettre à Porto-carréro pour l'engager à reprendre ses fonctions.

La lettre du roi au cardinal Porto-carréro, écrite de sa propre main, étoit conçue de manière à forcer toute répugnance :

„ Mon cousin, après les marques „ que vous m'avez données de vos „ sentimens pour moi, & de votre „ zèle pour le service de mon petit-fils, je demande encore, comme „ une dernière preuve de l'un & de „ l'autre, de continuer à lui donner „ vos conseils dans son *despacho*. Si „ votre santé ou d'autres considérations ne vous permettent pas que

„ ce ſoit pour toujours, fixez un
„ tems; quand ce ne ſeroit que pour 1703.
„ ſix mois. Je ſerois ſenſible à ce que
„ vous feriez à ma conſidération.
„ Comme je me rapporte à ce que le
„ cardinal d'Eſtrées vous dira de ma
„ part ſur ce ſujet, il ne me reſte
„ qu'à vous aſſurer de l'eſtime par-
„ ticulière & de l'affection que j'ai
„ pour vous, & je m'aſſure que vous
„ y répondrez en faiſant ce que je
„ ſouhaite de vous en cette occa-
„ ſion “.

Motifs que Torci emploie.

Portocarréro avoit envoyé un mémoire contenant les motifs de ſa retraite, dont le principal ſans doute étoit les déſagrémens qu'il avoit eſſuyés dans la junte. Torci, dans une lettre preſſante & flatteuſe, lui repréſente que la peine qu'il témoigne de ce que ſes conſeils n'ont pas toujours été ſuivis, n'eſt pas une raiſon ſuffiſante à un miniſtre ſi zélé, de refuſer la continuation de ſes ſervices; que ſa retraite fera croire à tout le monde, qu'inſtruit du véritable état des affaires, il ne veut pas voir, ſous ſon miniſtère, périr la monarchie; & que ſi les raiſons de ſon mémoire de-

Lettre du 4 février.

venoient publiques, rien ne confirmeroit davantage cette idée.

1703.

Philippe témoigne son chagrin à Louis XIV.

Le roi d'Espagne fut blessé au vif des reproches qu'on lui avoit attirés, & qu'il ne méritoit point. On voit dans sa réponse à Louis XIV une profonde douleur, jointe à une candeur persuasive :

Philippe V à Louis XIV. 18 & 21 février.

„ J'avoue que j'ai été au désespoir, „ & que je ne me sens point capable „ de pardonner au cardinal d'Estrées „ ce qu'il faut croire qu'il a supposé „ à V. M., pour la prévenir de telle „ manière que vous ayez plus de „ croyance en lui qu'en moi. Je sais „ que je n'ai pas autant d'habileté „ que lui; mais j'ose dire à V. M. „ que je suis véritable & de bonne „ foi, & que ce que je lui ai écrit „ est très-sincère. Le cardinal m'a „ fait un outrage de propos délibéré, „ premièrement en faisant entendre à

Ses plaintes contre l'ambassadeur.

„ V. M. que je l'ai *exclu de mes* „ *conseils*, & en second lieu, en lui „ persuadant que c'est par *présom-* „ *ption* que j'ai pris le parti de gou- „ verner seul mes affaires, & que je „ suis tombé *dans ce piége par les con-* „ *seils intéressés de gens qui veulent me*

„ *perdre*. S'il a dit vrai, je mérite
„ toute l'indignation de V. M. Mais 1703.
„ je n'ai jamais exclu de mes con-
„ ſeils le cardinal d'Eſtrées, ni on ne
„ m'a jamais tendu aucun piége pour
„ me faire entreprendre de gouver-
„ ner ſeul.

Ses raiſons fondées ſur faits.

Philippe aſſure que la retraite imprévue de Portocarréro a fait naître tout l'embarras; qu'il n'y avoit plus moyen de ſuſpendre le *deſpacho*; que d'Eſtrées ne vouloit pas entendre parler du préſident, & vouloit y entrer ſeul; que la princeſſe des Urſins, loin de conſeiller de l'*exclure* des conſeils, fut d'avis de ne rien faire ſans le conſulter, & qu'il vint tous les ſoirs donner ſes inſtructions ſur les principales affaires; que l'ambaſſadeur devoit ſavoir gré à la princeſſe du parti qu'on avoit pris, puiſqu'il y auroit eu une ſédition s'il fût entré ſeul dans le *deſpacho*, & que cette faute lui auroit été perſonnelle: que cependant il a été bien aiſe d'avoir ce prétexte pour l'attaquer *par des hiſtoires faites à plaiſir*; que tant d'emportement ne venoit que d'un cérémonial d'entrée chez la reine, prin-

cipalement pour l'abbé d'Eſtrées.

1703.

Trait de fauſſeté.

Il ajoute que l'abbé étant venu dire que le cardinal Portocarréro paroiſſoit conſentir à reprendre ſes fonctions dans le conſeil, pourvu que le préſident en fût exclus, il y a donné les mains, de peur d'apporter le moindre obſtacle aux vues de l'ambaſſadeur; mais que Portocarréro lui a proteſté enſuite qu'il n'avoit jamais parlé d'exclure le préſident, quoiqu'il eût témoigné être mécontent de lui ſur certaines choſes. Enfin, Philippe ſe montre encore plus affligé de la déſolation de la reine, que de ſa propre douleur.

18 & 21 février.

La reine bleſſée au vif.

Cette princeſſe très-digne d'éloges, dont la conduite avoit eu tant d'applaudiſſemens, décharge auſſi ſon cœur par une lettre extrêmement vive, qu'il me paroît eſſentiel de copier preſque tout-entière. Le lecteur équitable en rabattra ce que le reſſentiment put y exagérer contre l'ambaſſadeur & ſon neveu; les hommes en place apprendront combien ils doivent meſurer leurs démarches & leurs paroles, ſur-tout quand elles peuvent compromettre des ſouverains.

Lettre de la reine d'Espagne à Louis XIV. 1703.

Elle crie à l'imposture.

„ A quoi V. M. m'a-t-elle exposée, en obligeant le roi son petit-fils de me montrer la lettre qu'elle lui a écrite le premier de ce mois? Quoi! il est possible qu'elle ait pu se laisser prévenir contre ce prince, au point de le croire un présomptueux, capable d'entreprendre de gouverner seul ses affaires, d'exclure de ses conseils votre ministre, d'oublier ce qu'il doit à la tendresse que vous avez pour lui; & tout cela par l'effet des conseils intéressés de ceux qui veulent le perdre, en le renfermant dans la mollesse honteuse de son palais? Comment le cardinal d'Estrées a-t-il osé écrire de telles impostures? Pardonnez moi si je me sers de ce terme; mais je n'en connois point d'autre dans la douleur où je suis, & c'est le seul nom qu'on peut donner à ce qu'il faut qu'il ait écrit à V. M., pour attirer au roi une telle lettre; puisqu'il n'y a pas une seule circonstance qui ne soit contre la vé-

1703. Elle réfute vivement les imputations.

„ rité. Où a-t-il pris que le roi vo-
„ tre petit-fils ait eu la présomption
„ de se croire capable de gouverner
„ seul ses affaires ? Est-ce lui qui a
„ donné lieu à la retraite du cardinal
„ du despacho ? Pouvoit-il la pré-
„ voir ? a-t-il pu l'empêcher ? Que
„ n'a-t-il pas fait pour l'obliger d'y
„ rentrer ? Le cardinal d'Estrées l'a
„ su & l'a vu " (Suivent les détails
de l'affaire, tels que dans la lettre de
Philippe). „ Cette conduite du roi
„ votre petit-fils, peut-elle s'appeler
„ présomptueuse ? Et a-t-elle pu don-
„ ner lieu au cardinal d'Estrées de
„ mander que le roi d'Espagne l'a-
„ voit exclu de ses conseils ?

Elle accuse le cardinal d'Estrées.

„ En vérité ce prince est bien mal-
„ heureux de se trouver livré à la
„ conduite d'un si méchant homme ;
„ car, non content de cette fausseté,
„ il empoisonne les choses jusqu'au
„ point d'attaquer le cœur & la pro-
„ bité du roi ; & il insinue avec
„ noirceur que S. M. a oublié la ten-
„ dresse que vous avez pour lui.
„ Quels outrages à ce jeune prince !
„ Il en est de même des *conseils in-*
„ *téressés de ceux qui veulent perdre le*
„ *roi en le renfermant dans la mollesse*

„ *honteuse de son palais.* Quel peut-il „ avoir entendu par-là ? Si c'est moi „ qu'il attaque, jugez s'il vous plaît „ de sa hardiesse. Dire que je veux „ perdre le roi, dire que je le tiens „ dans une mollesse honteuse ! cela „ se peut-il souffrir ? Moi qui char- „ mée de posséder le plus aimable „ prince de la terre, fais consister „ tout mon bonheur dans sa gloire ! „ Moi qui ai caché mes larmes pour „ ne le pas retenir, quand il a passé „ en Italie ! Moi enfin qui le sachant „ exposé aux conjurations & aux pé- „ rils de la guerre, ai étouffé tous „ mes soupirs pour ne lui pas décou- „ vrir la désolation dans laquelle il „ me mettoit, pour ne pas ébranler „ son courage !

1703.

Elle fait sa propre apologie.

„ Le cardinal n'est pas plus en „ droit d'attaquer la princesse des Ur- „ sins. Je lui dois la justice d'avouer „ que je me suis toujours fort bien „ trouvée de ses conseils, & que „ son bon esprit & sa conduite l'ont „ fait estimer de tout le monde en ce „ pays-ci. Je dois dire de plus que „ son zèle est infini pour V. M. & „ qu'elle n'a jamais desiré autre chose, „ si ce n'est que le roi & moi fus-

Éloge de la princesse des Ursins.

1703. „ ſions autant touchés que nous le „ devons être de la tendreſſe dont „ vous nous honorez“.

Conduite du roi opposée aux reproches qu'on lui fait.

Elle parle enſuite de la conduite de ſon mari, qui s'eſt montré aux grands, eſt allé à la chaſſe, a tenu régulièrement le *deſpacho*, a travaillé preſque tous les jours avec l'ambaſſadeur. „ Où a-t-il donc pris, dans „ ce peu de jours, que le roi vit „ dans la *molleſſe honteuſe de ſon palais?* Hélas! à peine ai-je eu le „ plaiſir de revoir mon aimable roi, „ que le voilà troublé par la douleur „ que lui & moi nous reſſentons de „ tous les terribles reproches que „ vous faites au roi votre petit-fils.

Fautes inexcuſables de l'ambaſſadeur.

„ Nous avons d'ailleurs la mortification de ſavoir que ce cardinal, non-„ content de venir à nous d'un air „ triomphant, ſe vante partout de „ nous avoir attiré des mortifications „ du roi notre grand-père. Je vous „ avoue que c'eſt un monſtre pour „ moi. Il n'excite que de la diſcorde, „ & s'attire la haine de tout le monde „ par ſes manières; il a plus révolté „ de cœurs depuis qu'il eſt ici, que „ vos bontés n'en avoient gagné de-„ puis que vous avez pris cette cou-

„ ronne ſous votre protection.... Vous
„ m'ôtez la princeſſe des Urſins. 1703.
„ Quelque grand que ſoit ce coup
„ pour moi, je le recevrois ſans me
„ plaindre s'il venoit de votre main;
„ mais quand je penſe que c'eſt l'ef-
„ fet de l'artifice du cardinal & de
„ l'abbé d'Eſtrées, je vous avoue
„ que je ſuis au déſeſpoir .... Je
„ vous demande de me délivrer de
„ la vue de ces deux hommes, que
„ je regarderai toute ma vie comme
„ mes plus cruels ennemis".

Que l'oncle & le neveu ayent eu intention de calomnier, il eſt difficile de le croire. Mais qu'ils n'ayent pas avancé légérement, quel que fût leur motif, des imputations haſardées & odieuſes; on le croira plus difficilement encore. Toujours s'étonnera-t-on de leur imprudence, d'avoir fait ſi vîte & ſans néceſſité un pareil éclat, & de n'avoir pas prévu que, ſi le caractère de Philippe leur donnoit de l'avantage, celui de la jeune reine en donnoit encore plus contre eux.

Il étoit au moins coupable de grande imprudence.

Louis XIV réſolu de ſoutenir ſon ambaſſadeur, ne pouvant même guère s'en diſpenſer, avoit conſenti à la retraite de la princeſſe des Urſins,

Louis consent à la retraite de la princeſſe des Urſins.

1703. Louis XIV à la princesse des Ursins. 9 février.

& lui avoit écrit poliment en ces termes :

„ Ma cousine, je vous ai choisie
„ pour vous mettre auprès de la reine
„ d'Espagne, persuadé que rien ne
„ lui convenoit mieux, à elle & aux
„ intérêts de mon petit-fils, que la
„ parfaite intelligence que vous entre-
„ tiendriez avec mon ambassadeur à
„ Madrid. Je n'estimois pas moins
„ cet esprit d'union dont je croyois
„ être assuré, que les autres qualités
„ que je trouvois en vous. Mais votre
„ lettre du 21 & 26 janvier détruit l'o-
„ pinion que j'avois de cette bonne
„ correspondance. Si elle ne peut se
„ rétablir entre le cardinal d'Estrées
„ & vous, je ne prétends point
„ vous contraindre à essuyer tous les
„ chagrins que vous prévoyez d'une
„ division très-nuisible aux affaires gé-
„ nérales ; & plutôt que de vous
„ exposer, comme vous le craignez,
„ à de nouveaux embarras, je vous
„ accorde dès-à-présent la permission
„ de venir ici me rendre compte de
„ toutes choses avant que d'aller à
„ Rome, lorsque vous desirerez de
„ vous y retirer pour votre repos.
„ Sur ce, &c. “.

Qu'on écoute maintenant Louville : la princesse des Ursins est ennemie des François, & de tout ce qui a rapport à la France. Sa haine est publique & personne n'en est surpris ; elle a été élevée au milieu de la Fronde par un père rebelle, qui lui a sans doute inspiré ses sentimens : elle a épousé un mari qui se réfugia en Espagne après un duel : à Rome, elle ménageoit les Espagnols quand nous étions en guerre avec eux, & se ménageoit des honneurs à Vienne : elle a pris sous sa protection toute la cabale de l'amirante : jamais conspirateur n'a rien fait contre la France de pareil à ce qu'elle fait : si on lui ordonnoit de se retirer, probablement elle n'obéiroit pas ; & comment l'y forcer si la reine, *hautaine* comme elle l'est, & gouvernant le roi absolument, s'avise de la soutenir ?

1703. Invectives de Louville contre elle. M. de Louville à M. de Torci. 26 janvier & 2 fevr.

C'est ainsi que les têtes ardentes travestissent les objets, enfantent des monstres, & attestent l'existence de leurs chimères. Louville ne voyoit les choses que sous une face ; il vouloit que la France donnât en tout la loi à l'Espagne. Le ton décisif & tranchant qu'il prenoit toujours auroit dû,

On auroit dû se défier de ce François.

dès le commencement, faire craindre
1703. qu'il ne suivît un mauvais système & ne passât les justes bornes. Une preuve singulière de sa confiance, c'est l'empire qu'il se flatte encore de pouvoir prendre sur l'esprit du roi, *gouverné absolument par la reine.* „ Si l'on veut » me soutenir en France, dit-il, & » me redonner le roi au moins quel» ques heures de la journée, comme » je l'avois sans témoins, (si ce n'est » M. le cardinal, ou M. l'abbé d'Es» trées, que je n'exclus pas certai» nement comme fait madame des » Ursins) je vous réponds encore que » tout sera réparé, & qu'il n'arrivera » rien de semblable à l'avenir, & je » vous en reponds sur ma tête «. Cependant, exposé à la haine & aux accusations de toutes parts, ayant perdu les fonctions de sa place, ses entrées & la confiance de Philippe, il supplie Torci de lui procurer un congé qui ne le déshonore point. Il avance que le duc d'Harcourt par ses menées en France, & par ses émissaires & ses lettres en Espagne, contribue beaucoup à tous les mouvemens dont il se plaint.

Sa confiance présomptueuse.

On avoit déjà inculpé plus d'une fois le duc d'Harcourt, parce qu'il n'approuvoit pas les résolutions qui s'étoient prises depuis son ambassade. Le comte d'Estrées, meilleur marin que politique, le taxoit même de n'avoir pas connu l'Espagne, ou d'en avoir *dérobé la connoissance aux ministres pour la gouverner à sa fantaisie.* Mais tout nous persuade que ce duc, en se prêtant davantage au génie des Espagnols, entendoit mieux le véritable intérêt des deux couronnes. Combien sa maladie seule n'avoit-elle pas nui aux affaires?

1703.

Le duc d'Harcourt inculpé mal-à-propos.

Lettre du 25 avril.

Dans une cour accoutumée depuis long-tems aux cabales, dans un moment de fermentation & de discorde éclatante, les esprits devoient nécessairement s'agiter, les intrigues se multiplier, & les relations devenir suspectes de part & d'autre. Aux yeux de l'abbé d'Estrées, il paroît que la princesse des Ursins veut se rendre maîtresse absolue de l'esprit du roi & de la reine, & se faire chef du parti de quelques grands contre les ministres du roi: ces grands sont les ducs de Médina-Céli, de l'Infantado, d'Ossuna & de Véraguas, les marquis

Cabales de la princesse des Ursins & de quelques grands, selon l'abbé d'Estrées.

L'abbé d'Estrées à M. de Torci. 3 février.

de Léganez & del-Carpio, & don
1703. Pédro de Leyva : le plan de la princesse est de mettre Médina-Céli, Véraguas, ou quelque autre de la cabale dans le *despacho*, & de partager avec eux le gouvernement, dans l'espérance que leur intérêt les obligeroit de la soutenir : c'est pour cela qu'on a tant travaillé à brouiller le cardinal Portocarréro & le président de Castille : (Ils avoient presque toujours été brouillés, avant même que la princesse arrivât :) Médina-Céli a osé dire *qu'il étoit honteux que les Espagnols fussent gouvernés par les François, & qu'on allât consulter les oracles à Versailles* : (Tant d'autres l'avoient dit, même dans le conseil !) L'abbé insiste sur la maxime déjà rebattue : *Tous les ménagemens qu'on peut avoir pour les Espagnols ne serviront qu'à les rendre plus fiers & plus insolens ; & au lieu de la reconnoissance qu'on en devroit attendre, on ne recevra que des marques de leur haine.* C'est par cette fausse maxime qu'on avoit si fort gâté les affaires.

Ne point ménager les Espagnols ; très-fausse maxime.

Mauvais systême d'ôter à la reine la confiance du roi.

Ce que la princesse des Ursins écrivoit auparavant sur le duc de Médina-Céli, prouve assez qu'elle ne lui

étoit guère favorable. » Ils feront en » sorte qu'il se perdra, dit-elle en » parlant de MM. d'Estrées, au lieu » que j'espérois de le ramener en lui » faisant entendre ses véritables inté- » rêts «. Elle observe aussi qu'ils ont grand tort de vouloir ôter à la reine la confiance du roi; que cette princesse le remarque & en est blessée; qu'il sera toujours plus sûr de l'avoir dans les intérêts de la France, que de laisser gagner la confiance du monarque à des ministres qui ne sont en Espagne que pour un tems.

1703. La princesse des Ursins à M. de Torci. 8 février.

Elle voudroit qu'attentifs à instruire ce jeune prince, ils lui communiquassent la suite d'une affaire & lui apprissent à décider par lui-même, au lieu d'attendre à l'informer des choses lorsqu'il n'est plus question que de prononcer un *oui* ou un *non*, qu'on lui prescrit. » De cette manière, laborieux comme il l'est, & ayant » autant d'esprit qu'il en a, il seroit » bientôt aussi habile que ses minis- » tres, & il se rendroit respectable » à ses sujets, qui ne l'estimeront ja- » mais qu'autant qu'il sera capable » de les gouverner par ses propres » lumières «.

Il faudroit plutôt instruire ce prince.

Lettre du 19 février.

1703. Si ce portrait de Philippe est un peu flatté, celui que l'abbé d'Estrées en fait dans une lettre de même date est évidemment l'ouvrage de la passion. Il le représente *avec douleur*, foible, paresseux, timide, facile à se laisser surprendre, se souciant peu de la gloire, sans amitié, sans reconnoissance & sans sentiment. Tout cela tend à persuader que les François, que MM. d'Estrées en particulier doivent gouverner l'Espagne, au nom de Louis XIV, & qu'autrement les maux deviendront incurables. En général, on voit que chacun cherche moins à exposer fidellement les faits, qu'à les tourner au gré de sa prévention ou en faveur de sa cause. Mais le roi d'Espagne avoit au moins une sincérité reconnue : on devoit le croire plus que personne.

On le peint incapable, parce qu'on voudroit que les François gouvernassent.

La princesse des Ursins, fière, haute & adroite, profitoit de cet avantage. Philippe assura Louis XIV que le bruit de son départ excitoit des murmures dangereux parmi le peuple & la noblesse. Elle se plaint elle-même très-vivement au marquis de Torci de ce qu'il ne lui écrivoit que des *duretés insupportables*. ,, L'injus-

La princesse des Ursins profite de ses avantages.

Lettre du 2 mars.

Lettre du 8 mars.

„ tice que vous continuez à me faire, „ dit-elle, n'eſt d'aucune conſéquence „ par rapport à moi. Mais comptez „ qu'elle alarme tout le monde dans „ ce pays-ci. Si vous voulez aſſujettir „ les Eſpagnols par la force, vous „ ne devez pas vous en mettre en „ peine. Si vous ſouhaitez d'unir „ les deux nations par la douceur, „ cet exemple rompt toutes vos me- „ ſures. MM. d'Eſtrées & de Lou- „ ville, que je regarde plutôt com- „ me des gens que Dieu veut perdre, „ que comme des hommes raiſonna- „ bles, vous perſuaderont peut-être „ cette vérité avant qu'il ſoit peu, „ s'ils ne ſuivent, quand j'aurai quitté „ Madrid, les maximes dont il me „ font des crimes aujourd'hui. Ils ne „ réuſſiroient en aucun pays du monde „ avec la conduite qu'ils tiennent; „ mais les Eſpagnols ſont encore „ moins propres que les autres à ſouf- „ frir de tels maîtres".

1703.

Ses repréſentations.

Elle combat le principe qui ſervoit de règle en cette occaſion, que le roi doit ſoutenir ſon ambaſſadeur : car il faudroit donc ſe rendre complice de toutes les fautes qu'un ambaſſadeur peut faire, ou par ignorance, ou

1703. par infidélité. Elle annonce que la reine se consume de chagrin, qu'elle est dans son deuxième accès de fièvre, qu'elle ne cesse de faire des *réflexions plus sérieuses qu'il n'appartient à son âge, sur ce qui peut lui arriver quand on croira, préférablement à elle & au roi, des gens qui veulent être les maîtres, & qui ont intérêt de la rendre suspecte.*

La cour de France souhaite de la faire demeurer en Espagne.

On ne pouvoit plus douter en France que le roi & la reine d'Espagne ne fussent véritablement irrités, & l'on voyoit sans doute qu'ils avoient quelque raison de l'être, quoiqu'on se gardât bien de le dire. On sentoit aussi que la princesse des Ursins, en se retirant, laisseroit un grand vuide, ou plutôt que sa retraite occasionneroit mille cabales dangereuses. On desiroit fort qu'elle restât; mais on étoit persuadé, non sans vraisemblance, qu'elle avoit animé les souverains, que leurs lettres étoient en partie son ouvrage, qu'un tel éclat n'auroit pas eu lieu si elle avoit entrepris de les calmer. On regardoit ce démêlé comme une querelle particulière, qui nuisoit infiniment aux affaires générales. D'ailleurs on jugeoit important

On tâche de l'adoucir.

de soutenir les ministres du roi, & il auroit paru honteux de les rappeler en pareilles circonstances. Torci écrivoit donc à la princesse sans déguisement sur les torts qu'on lui attribuoit, sans lui donner d'espérance de satisfaction, & néanmoins d'une manière propre à l'adoucir, à exciter son zèle, & à lui faire accepter un accommodement, même pour son intérêt personnel.

1703.

Une lettre de Louis XIV à Philippe découvrira les vues de la cour de France :

Louis traite ces brouilleries de querelles particulières.

„ J'ai reçu vos deux lettres du 18 „ & du 22 Février. Je n'ai point été „ fâché de voir combien vous avez „ été sensible à celles que vous avez „ reçues de moi. Je vous ai écrit en „ père qui vous aime tendrement, „ qui aime votre gloire & vos inté„ rêts. Travaillez à l'un & à l'autre, „ & je serai content. Mais je vous „ avoue que je ne le puis être, lors„ que des bagatelles & des querelles „ particulières traversent les affaires „ essentielles. Oubliez les sujets que „ vous croyez avoir de vous plaindre „ du cardinal d'Estrées : vous n'en „ avez point, je vous en assure. Sui-

Il veut que l'ambassadeur & la princesse vivent bien ensemble.

1703. „ vez ses conseils. Je ne l'aurois „ pas envoyé auprès de vous, si je „ n'avois su certainement que votre „ gloire & votre service seroient son „ unique vue. Au milieu de l'affliction que vous me témoignez & „ qui doit présentement cesser, je „ vois que V. M. & la reine souhaitent que la princesse des Ursins „ demeure auprès d'elle. Je ne m'y „ oppose pas. Mais obligez-la pour „ votre bien de vivre dans une grande „ intelligence avec mon ambassadeur.

Inconvénient à changer sans cesse de ministres.

„ Il seroit peu convenable & pour „ ainsi dire, ridicule aux yeux de „ toute l'Europe, de changer à tous „ momens de ministres que j'emploie en Espagne. Songez jusqu'où „ doit aller la confiance dont je suis „ obligé de leur faire part. Quand ce „ ne seroit pas le cardinal d'Estrées, „ il seroit nécessaire pour mon service „ & pour le vôtre d'avoir le même „ égard pour tout autre que j'emploierois. Parlez, je vous prie, à „ la reine dans le sens que je vous „ écris. Elle est plus capable que personne de se rendre à la raison. „ Croyez tous deux que ma tendresse pour vous est très-grande,

„ & que je suis plus touché que vous
„ ne le pouvez être du chagrin que 1703.
„ je suis obligé de vous témoigner.
„ Mais je ne vous aimerois pas com-
„ me je dois vous aimer, si je le
„ déguisois ".

A cette lettre en étoit jointe une pour la reine, pleine de marques de tendresse & de confiance, mais en termes généraux. Louis après lui avoir recommandé de faire cesser au plus tôt le différent: *il ne convient pas*, dit-il, *que vous preniez parti en des querelles particulières*. La reine, en témoignant sa reconnoissance & sa soumission, ne manque pas de revenir aux *calomnies* dont elle se plaignoit, & de dire avec fermeté qu'elle défend, non une *querelle particulière*, mais *la querelle du roi & la sienne*. Philippe répondit sur le même ton. Et leur sensibilité ne devoit pas déplaire à l'ame de Louis XIV.

Philippe & la reine fermes dans leur sensibilité.

Lettre du 9 avril.

Cependant on reprenoit l'ancien systême, tant reproché par Louville aux ministres espagnols, de traiter Philippe comme un enfant. Les deux cardinaux, sans le consulter, destinèrent au duc d'Albe l'ambassade de France, & vinrent lui dire qu'il fal-

Le roi se plaint avec raison de n'être pas consulté;

loit déclarer cette nomination. Le
1704. duc étoit jeune, sans expérience,
Philippe V à Louis XIV. d'ailleurs estimable. Philippe donna
son consentement, & écrivit à son
8 mars. grand père: » Le cardinal d'Estrées
» ne dira plus que je ne suis pas aveu-
» glément ses conseils. Il seroit mieux,
» ce me semble, qu'il m'informât des
» choses, & qu'il me demandât mon
» avis, tel qu'il pût être, avant que
» de prendre ses résolutions. Mais je
» lui passerai tout ce qu'il voudra,
» pourvu que ma complaisance puisse
» m'assurer de la continuation de vos
» bontés «.

& la reine, de ce qu'on veut lui nuire. La reine se plaignit de son côté
d'avoir appris par le public, qui l'a-
voit su avant le roi même, qu'on
vouloit que ce prince fît un voyage
en Andalousie: (l'abbé d'Estrées ve-
noit de le proposer au roi comme une
chose indispensable) » Il est bien fa-
» cile de voir, dit-elle, que ces gens
» ne travaillent qu'à nous éloigner
» l'un de l'autre, & à me faire per-
» dre ce qui fait ma consolation «.
On devoit s'attendre que Philippe au-
roit des sentimens de roi, quand il se-
roit inspiré par la reine, & que cette
princesse offensée sauroit prendre tous

ses

ſes avantages, ſur ceux qui lui avoient cauſé tant de chagrin. 1703.

Auſſi Louis XIV marquoit-il au cardinal d'Eſtrées, qu'il falloit tâcher de les appaiſer l'un & l'autre, ſans quoi ils ſe laiſſeroient engager à faire des demandes *très-embarraſſantes & très-contraires au bien de ſon ſervice*; que ſi l'on retiroit la princeſſe des Urſins, on perdroit tout le fruit qu'il y avoit lieu d'attendre de ſon poſte, occupé par une Françoiſe; que toute autre qu'on choiſiroit ne le rempliroit pas mieux; que la reine, irritée du peu d'égards qu'on auroit pour elle, ſeroit capable de faire prendre au roi de mauvaiſes réſolutions. Enfin il inſiſtoit fortement ſur la néceſſité d'une réconciliation. » Je ne puis aſſez vous » répéter que je crois qu'il eſt eſſen- » tiel que ce différent finiſſe au plus » tôt, en ſorte que la princeſſe des » Urſins demeure en Eſpagne. S'il » faut que vous preniez ſur vous- » même, pour ſurmonter la peine » qu'un pareil raccommodement pour- » roit vous faire, comptez que je » vous en ſaurai gré comme d'un ſer- » vice très-important «.

Intentions modérées de Louis. Le roi au cardinal d'Eſtrées. 9 mars.

1703. MM. d'Estrées obstinés contre la princesse des Ursins.

Ce n'étoit point le sentiment de l'oncle & du neveu. L'abbé assuroit encore que la princesse avoit fait son plan avant leur arrivée pour *gouverner seule*, & qu'il étoit dangereux de laisser auprès du roi & de la reine d'Espagne *une femme fausse, instruite dans tous les mauvais manéges de la cour de Rome, qui les accoutume à dissimuler & à finasser, & qui fera à la fin régner une cabale directement opposée aux intérêts du roi.* Mais peut-on concevoir ce *plan de gouverner seule*, tandis que le gouvernement espagnol devoit nécessairement être dirigé par le cabinet de Versailles? La princesse étoit plus capable que personne de le sentir. Les récriminations de sa part ne sont pas moins fortes que les accusations contre elle. En annonçant à Louis XIV son prompt départ: » Il » me seroit aisé, sire, dit-elle, de » prouver que le cardinal d'Estrées a » toujours desiré de venir ici être » premier ministre, & que son ambi- » tion, bien plus que son zèle, lui » a fait entreprendre ce pénible voya- » ge. Mais ni lui ni personne ne » pourront jamais prouver que je ne » me suis pas entiérement dévouée au

L'abbé d'Estrées à Torci. 12 mars.

Mais ses récriminations sont très fortes.

» service de V. M. jusqu'à m'oublier
» moi-même *. On soupçonnera peut-être que l'ambition prenoit dans tous deux le masque du zèle. 1703.

Combien cette querelle étoit honteuse & préjudiciable.

Il étoit vraiment honteux, comme Torci le marquoit à la princesse des Ursins, que deux personnes honorées de la confiance du roi, se brouillassent dans le tems que le concert & l'union étoient le plus nécessaires entre elles. Que devoient en penser les Espagnols, dont on avoit tant de fois blâmé les divisions? Quel avantage même pour les ennemis, qui en concluoient déjà & publioient que la France & l'Espagne alloient se brouiller? La princesse rejetoit ces torts sur ses ennemis. Elle faisoit valoir le témoignage du roi & de la reine; elle nioit d'avoir fait leurs lettres, en avouant qu'ils lui en donnoient communication, & qu'elle en retouchoit le style; elle assuroit même qu'elle en avoit fait retrancher des articles où le ressentiment éclatoit davantage; elle demandoit un ordre pour rester, ou une espèce de satisfaction; enfin elle montroit pour le moins autant de fierté & de confiance que ses accusateurs.

La princesse des Ursins à M. de Torci. 10 avril.

1703. De part & d'autre, on se plaignoit que le secret des lettres fût révélé. Rien n'étoit plus propre à entretenir l'aigreur; mais que de moyens n'emploie-t-on pas en pareille circonstance pour pénétrer ce qu'on a intérêt de savoir? Ce qui paroît sur-tout inconcevable, c'est l'assurance avec laquelle on nioit réciproquement les faits. Le cardinal traite de *contes ridicules* plusieurs particularités, qu'il croyoit sans doute écrites par la princesse, & qui se trouvoient dans les lettres du roi & de la reine. Il disoit à Torci: *Avouez, monsieur, qu'on seroit bien plus en sureté avec sa bourse au milieu d'un bois, que pour sa réputation dans un pays si fertile en calomnies & en faussetes.*

Tout servoit à l'envenimer.

Lettre du 5 avril.

Si la cour de France espéroit de rapprocher les esprits, après tant d'éclats d'animosité, elle se trompoit. Il y eut un raccommodement presque aussi dangereux que la discorde. L'ambassadeur alla chez la princesse: on ne parla d'abord que de choses indifférentes: on entra en matière dans une visite plus sérieuse, on fit les démonstrations qu'on ne pouvoit s'empêcher de faire; & les cœurs restèrent les mêmes. Il est probable que si, au

Fausse réconciliation.

lieu de condamner la princeſſe ſur le rapport de meſſieurs d'Eſtrées, Louis XIV eût témoigné qu'il deſiroit leur réunion comme une preuve de zèle, l'affaire eût été moins épineuſe. Orri l'avoit propoſé au miniſtre, & le lui rappelle dans une lettre ſur la réconciliation.

1703.

M. Orri à M. de Torci. 1er avril.

En rendant compte au roi d'Eſpagne des intentions de Louis, par rapport à la princeſſe des Urſins, le cardinal d'Eſtrées prit un ton qui ne devoit guère calmer le reſſentiment, & qui pouvoit même le redoubler. Il lui demanda comment la princeſſe, connoiſſant que la reine & lui ne ſouhaitoient point qu'elle ſe retirât, avoit pu en demander la permiſſion ſans les prévenir? Elle ſavoit bien, répondit Philippe, qu'elle ne s'en iroit pas, parce que nous nous y oppoſerions. L'ambaſſadeur répliqua en ſouriant: *Je vous remercie de tout mon cœur, ſire; voilà la ſeule confidence que vous m'ayez faite depuis que j'ai mis le pied dans Madrid; mais je vous garderai le ſecret, & je vous promets que la Camaréra mayor n'en ſaura rien.*

Aigreur que montre encore le cardinal.

Le cardinal d'Eſtrées au roi. 20 mars.

1703. Plaisanterie insultante.

Il plaisanta de même sur un *Mémorial des peuples*, qui avoit couru pour la retenir. Elle y étoit comparée aux femmes illustres de la bible, à Judith en particulier. » Cette dernière comparaison me feroit peur, » dit-il, si elle étoit juste : je craindrois pour ma tête ; mais je vais » me mettre en sureté par la visite » que je dois rendre à la princesse «. De telles plaisanteries annonçoient-elles une disposition sincère à la paix ?

La princesse demande satisfaction.

La princesse des Ursins à M. de Torci. 10 avril.

La princesse ne plaisante point : elle parle toujours avec un air de franchise & de dignité, écrit au ministre qu'elle a fait à MM. d'Estrées les reproches qu'ils méritoient ; qu'elle est disposée à maintenir avec eux une parfaite union *pour le service du roi, sur tout s'ils s'appliquent à faire aimer & estimer le roi & la reine d'Espagne* ; mais qu'elle ne sera jamais contente qu'on ne lui ait donné satisfaction.

Torci lui en ôte l'espérance.

Torci lui mande que n'ayant point eu d'ordre, mais seulement permission de partir, elle ne doit pas en attendre un de rester ; que la demande de ce nouvel ordre reçoit des interprétations désagréables ; que S. M. regarde comme une chose nécessaire à

ſon ſervice qu'elle demeure à Madrid ; que c'eſt une aſſez grande preuve d'eſtime & de confiance ; qu'une ſatisfaction qui tourneroit au préjudice des miniſtres ne peut lui être accordée. Il voudroit qu'elle eût mieux répondu à leurs premières avances, & s'efforce de l'engager à finir au plus tôt ce différent. 1703.

Louis XIV y ſupplée par une lettre honorable.

On approuva la conduite du cardinal ; mais Louis XIV écrivit de ſa main à la princeſſe :

Le roi à la princeſſe des Urſins. 29 avril

» Ma couſine, ſi je doutois de votre zèle & de votre fidélité, je n'aurois pas conſeillé au roi & à la reine d'Eſpagne, de vous retenir à Madrid. Comme j'en ſuis aſſuré, j'ai lieu de croire que votre ſéjour y ſera utile pour le bien de mon ſervice & celui du roi mon petit-fils. Vous ne pouvez mieux confirmer l'opinion que j'ai, que par votre union avec le cardinal d'Eſtrées, honoré de ma confiance, chargé de mes ordres en Eſpagne. Vous devez être perſuadée que je ſerois bien aiſe de faire connoître la ſatisfaction que j'aurai de votre conduite, par de nouvelles marques de mon eſtime & de mon affection «.

1703. Pendant cette malheureuse querelle, qui devoit avoir infailliblement d'autres suites, on termina enfin les deux affaires dont Louis XIV pressoit le plus l'exécution, celle des galions du Mexique & celle du procès de l'amirante.

Les Espagnols veulent qu'on ne retienne aucun effet des galions.

Les Espagnols étoient si opposés au projet conçu en France, de retenir les effets de la flotte comme une ressource absolument nécessaire, que l'on désespéroit avant même le retour du roi à Madrid, de l'exécuter dans toute son étendue. La bonne foi des marchands les empêchoit de découvrir ce qui appartenoit aux ennemis des deux couronnes ; des conseillers d'état soutenoient d'ailleurs que la confiscation seroit illégitime, pour des effets négociés avant la guerre. On crioit enfin que les négocians étoient ruinés & le commerce perdu, si l'on ne délivroit pas à chacun ce qui devoit lui revenir ; & la fermentation augmentoit à proportion de l'incertitude & des lenteurs.

On consulte les théologiens.

Comme les théologiens pouvoient beaucoup sur les esprits, le cardinal d'Estrées s'avisa de réduire l'affaire en cas de conscience. On leur demanda

1°. S'il falloit rendre aux Anglois & aux Hollandois l'argent qui étoit censé leur appartenir pour les marchandises envoyées aux Indes? 2°. Aux dépens de qui on devoit construire de nouveaux vaisseaux pour conserver ou rétablir le commerce des Indes? 3°. Si, dans une conjoncture où il s'agissoit de sauver le royaume, menacé par les ennemis, hérétiques pour la plupart, le roi d'Espagne, ses finances étant épuisées, pouvoit en conscience se servir de tout l'or & l'argent de la flotte, appartenant aux Espagnols, à charge de le rendre aussitôt qu'il le pourroit? — 1703.

Tous les théologiens, moines (car on n'en cite pas d'autres) furent d'avis, 1°. Que, selon l'écriture & Saint Thomas, les prises & conquêtes sur des ennemis qui déclarent une guerre injuste, tels que les Anglois & les Hollandois, étoient légitimes. 2°. Qu'il ne pouvoit y avoir de difficulté à construire de nouveaux vaisseaux aux dépens des ennemis qui avoient brûlés les anciens. 3°. Que le roi n'ayant pas d'autre ressource, s'obligeant de rendre les fonds & les intérêts, en sorte qu'il n'y eût de dommage que celui

Leur décision favorable aux vues de Louis.

Le cardinal d'Estrées au roi. 8 février.

1707. du retardement, pouvoit se servir de ces effets; *à condition* (ajoutèrent les augustins) *de donner de quoi subsister aux négocians qui en auront besoin, suivant leur état.* Près de cinquante théologiens de différens ordres avoient signé la décision.

Elle paroissoit nécessaire. Une décision des commerçans auroit mieux valu, dans une affaire si intéressante pour le commerce. Mais ils ne pouvoient en donner de favorable: Louis XIV vouloit de l'argent: il vouloit qu'on prît celui-là puisqu'on n'en trouvoit pas d'autre; & comme les mécontens cherchoient à rejeter sur la France toute la haine qu'une pareille opération devoit exciter, le suffrage des casuistes paroissoit d'autant plus important, qu'on affectoit de la représenter comme injuste. Louis approuva cet expédient, capable de désabuser les peuples de leurs *fausses impressions;* car il s'agit moins de *véritable scrupule de conscience,* dit-il, *que de l'intérêt particulier de ceux qui s'opposent au bien de la monarchie.*

Le roi au cardinal d'Estrées. 28 février.

Décret rendu en conséquence. Le cardinal Portocarréro entra dans les vues du roi de France avec beaucoup de zèle. On faisoit monter l'argent de la flotte à douze millions de

piastres. Il fut d'avis d'en confisquer quatre millions, assurant que les ennemis y étoient intéressés pour des sommes encore plus considérables, & d'en retenir encore deux, par forme d'emprunt sur le commerce. Le conseil d'état, le conseil de Castille, & celui des Indes avoient opiné seulement à la confiscation de trois millions. On dressa le décret conformément à l'avis du cardinal; le roi le signa lorsqu'il tenoit seul le *despacho*, & il fut décidé qu'on enverroit incessamment deux millions de piastres à Louis XIV. Le cardinal d'Estrées ayant jugé à propos que Philippe envoyât ce décret à Ségovie, avant de le faire passer par le conseil des Indes, le duc de Médina-Céli en fut si choqué, qu'il donna sur le champ la démission de sa présidence. Nouvel embarras pour la cour.

1703. Le cardinal d'Estrées au roi. 27 février.

Démission de Médina-Céli.

Philippe V à Louis XIV. 22 février.

Quand un état se trouve réduit à de tels expédiens, les dépenses superflues du souverain paroissent justifier les plaintes des peuples. Le roi l'avoit senti, & sur une représentation du président de Castille, il avoit résolu de supprimer sa meute, sa musique françoise, & une troupe de comé-

Philippe retranche des dépenses superflues.

diens qu'on lui avoit fait amener d'I-
1704. talie. „ Tout cela eſt fort inutile ici,
Id. 2 févr. „ écrivoit-il à ſon grand père, parce „ que ce pays n'eſt point du tout „ propre pour la chaſſe des chiens „ courans, & que je n'aime guère „ la muſique, ni la comédie italien- „ ne. Mais quand elles me diverti- „ roient plus qu'elles ne le font, il „ me ſemble que mes peuples étant „ chargés comme ils le ſont, & fai- „ ſant tout pour moi, il eſt juſte que „ je faſſe de mon côté quelque choſe „ pour eux, & que je me prive, pour „ l'amour d'eux, de quelques petits „ plaiſirs dans de ſi grandes néceſ- „ ſités".

Louis approuve cette conduite.

Lettre du 18 février.

La réponſe de Louis XIV, fut telle que l'exigeoient les circonſtances: „ Lorſque vous vous priverez de ces „ plaiſirs pour diminuer votre dépen- „ ſe, & pour l'employer à des uſages „ utiles, ce n'eſt point des conſeils, „ mais une approbation entière que „ vous devez attendre de ma part. „ Ce retranchement fait voir une „ bonne volonté pour le ſoulagement „ de vos peuples, quoique ce ſoit „ un foible ſecours pour les beſoins „ preſſans de l'état". Le préſident

de Caſtille propoſoit auſſi la ſuppreſ-
ſion des mouſquetaires, qui coûtoient 1703.
beaucoup plus qu'ils n'étoient utiles.
Mais en cela, on crut que le préſi-
dent ne ſuivoit que le préjugé na-
tional.

Ce préjugé, ſelon les François in- *Procès de l'amirante, traîné en longueur.*
flua ſur-tout dans le procès de l'amiran-
te. On le faiſoit traîner en longueur,
& les grands n'oublioient rien pour em-
pêcher une condamnation rigoureuſe.
Quoique le conſeil eût, dès le mois
de décembre, cité l'amirante pour ré-
pondre ſur le crime de conſpiration;
quoique la cour de France ne ceſſât de
preſſer le jugement & de recomman-
der la ſévérité, on ne prononça la
ſentence qu'à la fin de février, & il
s'en fallut bien qu'elle fût telle qu'on
l'attendoit. L'amirante, abſous du *Jugement qu'on trouve trop peu ſévère.*
crime de lèſe-majeſté, fut condamné
ſeulement pour déſobéiſſance, à un
exil perpétuel, avec privation de tous
honneurs & dignités, mais ſans con-
fiſcation de ſes biens. S'il faut en croire
le cardinal d'Eſtrées, les indices vio- *Lettre du 28 février.*
lens que fourniſſoient les dépoſitions,
joints à la contumace, ſuffiſoient au
moins pour obliger les juges d'atten-
dre des preuves plus convaincantes.

Mais les auroit-on pu trouver, & 1703. combien de tems auroit-il fallu les attendre ?

Plaintes à ce sujet. On se plaignoit vivement de la lenteur des juges : on se plaignit de même de leur jugement. Philippe envoya le procès à Louis XIV, & lui marqua sa surprise de ce qu'on laissoit au coupable l'usage de ses biens, ajoutant qu'on assuroit qu'il avoit été jugé selon toute la rigueur des loix de Castille. Louis répondit que les motifs d'un jugement si doux étoient assez visibles, qu'il falloit cependant souffrir que la sentence subsistât, & qu'il ne convenoit point de recommencer actuellement le procès. Lettre du 28 mars.

L'amirante se prétend innocent. L'amirante étoit un homme vain, léger, plus capable d'enfanter des chimères que de suivre un grand projet. On avoit dit qu'il se prétendoit héritier des Incas, & qu'il vouloit faire passer l'empire du Pérou à son neveu D. Pascal Henriquez, comte de la Corzana. Ce neveu, compagnon de sa fuite, l'avoit quitté, & avoit déposé contre lui. L'oncle protestoit toujours de sa fidélité au roi. Il ne s'étoit réfugié en Portugal, disoit-il, que parce que l'ambassade de

France auroit été pour lui une prison. On a lieu cependant de croire qu'il entretenoit déjà des correspondances avec les ennemis : son procès les rendit bientôt plus étroites ; & quelque tems après, on en eut de si fortes preuves, qu'il fut condamné à mort, & ses biens confisqués.

1703.

Il est condamné à mort par un nouveau jugement.

Un libelle séditieux sur l'enlèvement des effets de la flotte, parut au cardinal d'Estrées l'ouvrage d'un jésuite qui avoit suivi l'amirante. Il en jugeoit par le *caractère monacal* qu'il trouvoit dans la composition & dans les citations : caractère commun à presque tous les écrits espagnols, sur-tout quand ils tendoient à exciter des mouvemens populaires. On taxoit de tyrannie, dans ce libelle, l'acte d'autorité concernant l'argent de la flotte ; on y parloit ouvertement des droits de l'archiduc ; tout y respiroit la haine & la révolte.

Libelle séditieux.

Le cardinal d'Estrées au roi. 28 mars. 5 avril.

Mais les besoins de l'état causoient bien plus d'inquiétude. Les fonds manquoient pour les dépenses les plus nécessaires de la cour. L'ambassadeur l'annonçoit tristement, quoiqu'il eût mandé depuis peu que tout étoit disposé de manière, qu'on auroit, à la fin de mai, vingt mille hommes de

Besoins de l'état plus inquiétans.

pied & sept mille chevaux, en état
1703. d'agir.

Difficulté d'avoir des soldats.

M. de Blécourt à M. de Torci. 5 avril.

On vouloit lever, dans les provinces des milices, sur le pied d'un homme par cent. La plupart des communautés firent des représentations, parce que la levée étoit extrêmement difficile : quand elle ne l'auroit pas été, le nombre n'auroit guère monté qu'à trois mille hommes, selon Blécourt; car dix ans auparavant, on avoit demandé deux hommes par cent, & l'on n'en avoit eu que dix mille : or l'Espagne s'étoit fort dépeuplée depuis.

Projets d'Orri pour le rétablissement des finances.

L'abbé d'Estrées au même. 12 mars & 14 avril.

Le grand obstacle à tout, venoit du désordre des finances. Tant qu'on n'y remédieroit pas, que pouvoit-on faire ou espérer de solide ? Orri avoit conçu de vastes projets; la cour de France l'avoit envoyé pour les mettre en exécution, si on les jugeoit praticables. Vif & hardi, il proposoit de couper d'abord la racine du mal, de réformer tous les conseils, d'établir son systême par l'autorité absolue du roi; & prevoyant les oppositions des Espagnols, il refusoit d'entrer en conférence avec eux. L'abbé d'Estrées lui étoit peu favorable, reconnoissoit

en lui *quelques talens*, & se plaignoit de son indocilité & de sa roideur. 1703.

Il y avoit certainement trop de risque à tenter une grande réforme, chez un peuple si fier, si jaloux, si prévenu contre les François, sans paroître autorisé par l'approbation de quelques Espagnols respectables. Ce motif engagea le cardinal d'Estrées à proposer l'établissement d'une junte pour les finances, où l'on examineroit les projets d'Orri, supposé qu'on crut possible d'entreprendre quelque chose; ou du moins on chercheroit les moyens de fournir aux dépenses nécessaires. La cour de France approuva son idée, mais en lui suggérant la manière dont il falloit s'y prendre. Elle souhaita que, sans communiquer les vues d'Orri, on fît entendre à toute la nation que le roi d'Espagne avoit un besoin pressant du secours de ses sujets, & qu'ils ne devoient pas s'étonner des voies extraordinaires qu'on étoit réduit à employer. Elle vouloit que les propositions se fissent par les Espagnols eux-mêmes, de peur que la haine ne retombât sur les François. » En dé-» couvrant le mal, dit le roi dans sa

L'ambassadeur propose une junte.

Le roi au cardinal d'Estrées. 2 avril.

Comment il falloit éviter les reproches des Espagnols.

Le roi au cardinal d'Estrées. 29 avril.

» dépêche, peut-être on pourra pro-
1703. » poser les remèdes : si l'on n'en trouve point, les vues du sieur Orri » seront mieux reçues; & l'exécution » en sera beaucoup plus facile, après » avoir reconnu l'inutilité du travail » des gens de la nation «.

Démarche imprudente qu'on fait faire au roi.

Mais à peine le projet étoit conçu, qu'il fit naître une difficulté à laquelle on ne s'attendoit point. Les deux cardinaux le communiquent à Philippe, lui désignent les sujets dont il faut composer la junte : savoir, le président de Castille & deux autres conseillers d'état. Ce prince les nomme, après avoir demandé s'il n'y avoit point d'inconvénient, & leur fait écrire par le secrétaire du *despacho*.

Embarras qui en résulte.

Bientôt il reçoit une grande représentation du président & d'un de ses collègues, contre cette nomination qu'ils désaprouvent. Les deux cardinaux disent, pour leur excuse, qu'ils ne l'ont proposée que comme un projet. Le secrétaire soutient qu'on lui a donné l'ordre d'en faire l'expédition; le roi l'atteste lui-même, & cette dispute se termine à révoquer l'ordre. Le président tomba malade de chagrin, persuadé que le cardinal d'Es-

trées n'avoit eu en vue que de lui nuire ; & il demanda inſtamment la permiſſion de ſe retirer dans ſon diocèſe. 1703.

Philippe dégoûté des miniſtres actuels.

Philippe V à Louis XIV. 18 avril.

C'eſt ce que Philippe écrit à Louis XIV, en lui témoignant ſon inquiétude & les peines qu'il éprouve dans les affaires. Il ajoute que le cardinal & l'abbé d'Eſtrées ne s'accordent point en pluſieurs occaſions, ſur-tout par rapport aux troupes : le premier aſſûrant que l'on a pourvu à tout, le ſecond qu'il ne faut compter ſur rien. En un mot, il fait entendre clairement dans ſes lettres, que les miniſtres qu'on lui a donnés s'acquittent mal de leur emploi, qu'il voudroit décider lui-même comme Louis l'avoit tant recommandé, mais qu'il craint de lui déplaire en le faiſant.

L'ambaſſadeur n'écrivoit pas tout exactement.

Le cardinal d'Eſtrées au roi. 28 avril.

Une réticence affectée de l'ambaſſadeur, prouve que les plaintes de Philippe n'étoient pas ſans fondement. Il ne dit mot de cet ordre donné & révoqué, ni de l'oppoſition du préſident de Caſtille. Il dit ſeulement qu'Orri a eu des ſcrupules ſur le plan de la junte ; qu'en conſéquence *il a fait réſoudre*, *non ſans quelque contradiction*, qu'on laiſſeroit à Orri le choix des ſujets qu'il

1703. croiroit les plus capables d'examiner l'état des finances, *que pour lui donner plus de moyens d'agir, il ne parlera plus de la proposition de l'autre junte qui avoit paru bonne.* Les besoins sont si pressans, ajoute le cardinal, que si l'on n'y remédie, je ne sais comment le roi d'Espagne pourra vivre dans trois mois d'ici.

Il en vouloit à Orri.

Que devenoit donc l'argent que Philippe devoit garder sur les effets de la flotte? c'étoit un mystère inconcevable; mais il est certain que Portocarréro ne payoit point. Malheureusement encore, Orri déplaisoit à MM. d'Estrées, soit parce qu'il avoit des liaisons avec la princesse des Ursins, soit parce qu'ils le trouvoient entêté de ses systêmes & peu souple à leurs avis. Ils l'attaquoient dans leurs lettres; ils lui reprochoient des vues d'intérêt & d'ambition; sur quoi Torci fait une réflexion remarquable: » Je » ne suis point surpris de ce que vous » me mandez d'Orri. Il fait son métier; mais plût à Dieu qu'il devînt » plus riche que le plus habile partisan, si en s'enrichissant il trouvoit » moyen de faire le profit du roi d'Es- » pagne & de rétablir les affaires!

Qu'un financier s'enrichisse, pourvu qu'il fasse son devoir.

M. de Torci à l'abbé d'Estrées. 24 avril.

» Lorſque deux perſonnes de même 1703.
» inclination, & également habiles
» ſur l'intérêt, ſe trouvent dans la
» même carrière, il eſt impoſſible
» qu'ils s'accordent, en découvrant
» toujours les artifices l'un de l'autre «.

Ainſi les cabales, les haines, les intérêts particuliers, l'eſprit de parti & de diſcorde, ſembloient éloigner toute eſpérance de rétablir la monarchie eſpagnole. L'abbé d'Eſtrées qui devoit bientôt y jouer un plus grand rôle, alloit à ſon but avec autant d'artifice que ſon oncle avoit de hauteur. Il ſe félicite *d'avancer fort dans les bonnes graces* de la princeſſe des Urſins; il eſpère y faire de ſi *grands progrès, que cela lui tiendra lieu de tout le mérite qu'il faut avoir pour réuſſir en Eſpagne.* Quinze jours après, il craint qu'on ne l'accuſe d'en avoir trop fait pour ſe mettre bien avec elle, lorſqu'on ſaura qu'Orri de lui-même l'a déſigné à M. de Chamillart, comme pouvant être utile dans le *deſpacho;* cette marque d'eſtime & de bonne volonté, de la part d'Orri, lui a fait *une peine infinie;* il s'eſt hâté d'en rendre compte à ſon oncle, afin que ni lui ni d'autres ne puſſent le ſoupçon-

Fineſſe de l'abbé d'Eſtrees pour ſatisfaire ſon ambition.

L'abbé d'Eſtrées à M. de Torci. 14 avril.

Id. 28 avr.

ner de quelque mauvais procédé; il
1703. eſt bien loin de former des prétentions;
il préfère ſon devoir à toutes les fortunes du monde; & il prie Torci de vouloir bien rendre compte de ſes
Id. 2 mai. ſentimens, en cas qu'une pareille choſe ſoit propoſée dans le conſeil. Il triomphe enſuite d'avoir parfaitement raccommodé Louville avec la princeſſe; il aſſure de faire en ſorte avec lui, que la meilleure correſpondance poſſible ſoit maintenue entre elle & l'ambaſſadeur, & que le roi ne ſoit plus importuné d'aucune plainte de ce côté-là.

Il ambitionnoit l'ambaſſade de ſon oncle.

S'il avoit réellement cette intention, il ne pouvoit guère ſe flatter de réuſſir; mais tout donne lieu de penſer qu'il prévoyoit bien la retraite de l'ambaſſadeur, qu'il ambitionnoit ſa place, & qu'il prenoit les moyens de ſe l'aſſurer, comme l'atteſtent même les mémoires de Saint-Philippe. Le cardinal d'Eſtrées, loin de regagner la confiance, excitoit toujours de nouvelles plaintes.

La princeſſe des Urſins à M. de Torci. 3 mai. La princeſſe des Urſins ſe plaint encore.

La princeſſe écrivoit ſans détour que les avances dont on le louoit, étoient *de nouvelles fauſſetés avec leſquelles il avoit voulu faire ſa cour*: elle s'en rapporteroit, diſoit-elle, au témoignage

de l'abbé & de Louville, si l'un pouvoit avec honneur déposer contre son oncle, & si l'autre osoit prendre parti contre un homme qui pouvoit le perdre. Elle ne craignoit pas de prédire qu'on reconnoîtroit, par des événemens à quoi elle n'auroit aucune part, qu'elle avoit peint l'ambassadeur tel qu'il étoit. L'esprit de ce ministre étoit baissé; elle l'avoit écrit, elle l'assuroit encore, & rien ne l'avoit tant irrité contre elle: car il étoit informé de tout ce qu'on écrivoit, & la princesse en marquoit toujours son étonnement. 1703.

Depuis que la reine & la princesse animoient Philippe, qui vraisemblablement fût tombé sans elles dans l'inertie, il ne falloit plus s'attendre que les ministres du *despacho* décideroient tout à leur gré, sans que personne relevât leurs fausses démarches. Nous avons vu ce prince représenter à Louis XIV les embarras où ils le mettoient, la nécessité de prendre d'autres mesures, le desir de faire usage de sa propre autorité. Voici la réponse de Louis:

Philippe voulant décider lui-même.

Louis l'y exhorte.

» Expliquez-moi librement vos pen-
» sées & vos embarras; je vous don-
» nerai mes avis avec la même sincé-

Louis XIV à Philippe V. 3 mai.

» rité : je ne fais pourquoi vous m'en
1703. » demandez de nouveaux fur la crainte que vous avez de décider. Il me » semble que je vous ai plusieurs fois » conseillé de la surmonter. Je ferai » fort aise de savoir que vous parliez » en maître, & de ne plus entendre » dire qu'il faut qu'on vous détermine sur les moindres bagatelles. Il » vaut presque mieux pour vous de » faire des fautes légères en vous conduisant par vos propres mouvemens, » que de les éviter en suivant trop exactement ce qu'on vous inspire. Vous » voyez que je suis bien éloigné de » vous reprocher d'avoir trop bonne » opinion de vous même. Je vous » assure que je ferai content quand » vous voudrez véritablement gouverner «.

Il est clair que l'embarras de Philippe venoit sur-tout de la crainte que ses décisions ne fussent point approuvées en France, où toutes les affaires importantes se décidoient, où d'ailleurs le cardinal d'Estrées étoit soutenu, & où le ministère de Portocarréro étoit jugé si nécessaire. Mais il écrivit d'un ton plus ferme, avant d'y être comme autorisé par cette réponse :

» Je

» Je n'ai garde de me prévenir con- 1703.
» tre le cardinal Portocarréro ; je con-
» nois son zèle, son affection ; cepen- Motifs de cette résolution.
» dant je ne puis me dispenser de vous
» dire que les affaires souffrent : je l'ap- Philippe V à Louis XIV. 12 mai.
» prends par plusieurs lettres qui se
» sont lues au *despacho* ; & je vois de
» si grandes misères parmi les trou-
» pes, faute de pain & faute de paye-
» ment, qu'il semble que l'argent que
» j'ai eu de la flotte ait été inutile,
» presque les troupes désertent de tous
» côtés, sans que je puisse savoir ce
» qui cause de si grands désordres.
» Cela me force de prendre tout de
» bon la résolution de m'en faire ren-
» dre compte par moi-même ; & puis-
» que vous voulez bien que j'agisse
» un peu avec autorité, je vais cher-
» cher les moyens d'y parvenir «. Il se propose d'écrire quelquefois au roi un petit détail de sa conduite, & le prie de lui en mander son sentiment.

Les avantages que l'électeur de Bavière avoit remportés sur les impériaux, la prise de Ratisbonne par ce prince ; sa jonction prochaine avec le maréchal de Villars ; les dangers qui menaçoient l'empereur, & qui l'em- Louis XIV demande la cession des Pays-bas.

pêchoient de tourner ses efforts contre
1703. l'Italie, réveillerent l'espérance au milieu de tant de sujets d'alarmes. Mais il falloit faire le sacrifice des Pays-bas. Louis XIV, par un nouveau traité, en avoit promis la cession à l'électeur, s'en réservant à lui-même quelques places. * Il avoit chargé depuis quelque tems le cardinal d'Estrées d'y préparer les esprits. Enfin il lui ordonna d'en faire la proposition au roi.

Raisons qu'il apporte.

Le roi au cardinal d'Estrées. 13 mai.

Il apporte pour motifs, que ces provinces ne servent qu'à la ruine de l'Espagne, sans qu'elle en retire aucun avantage; que la communication qu'elles procuroient aux monarques autrichiens avec l'empire; devient inutile & même préjudiciable; que plus les états de la monarchie seront éloignés des ennemis, plus il sera facile d'y maintenir la tranquillité; qu'il seroit à craindre, si l'Espagne conservoit les Pays-bas, que ce ne fût dans la suite un sujet de division avec la

* On voit dans les instructions du duc de Gramont pour l'ambassade d'Espagne, qu'il se réservoit les provinces & villes de Luxembourg & de Namur, avec Mons & Charleroi.

France ; qu'en regardant même la cession comme un démembrement fâcheux ; le dommage n'est point à comparer avec les avantages qu'on retire de l'alliance de l'électeur ; qu'il faut agir, ou se résoudre à perdre des états beaucoup plus considérables ; qu'il en couteroit infiniment plus si Louis demandoit le dédommagement de toutes ses dépenses, faites & à faire ; que cela lui tiendra lieu de tout dédommagement, quoiqu'il ne soit pas même assuré de pouvoir conserver les places qu'il se réserve. Il recommande le secret, & dit qu'il suffira pour le présent que Philippe confirme la promesse faite en son nom, par une lettre de sa main à l'électeur.

1703.

Cela devoit tenir lieu de dédommagement.

Cette négociation, où le cardinal d'Estrées crut devoir mettre beaucoup d'art & d'éloquence, réussit avant qu'il s'en mêlât. Son neveu en confia le secret à la princesse des Ursins, pour qu'elle disposât l'esprit du roi ; elle se hâta de lui en parler ; ce prince écrivit sur le champ, le 14 juin, à Louis XIV, pour lui témoigner son empressement à faire ce qu'il desiroit. Le cardinal ne s'en doutoit point ; il exécuta sa commission le 17 ; & il crut

L'affaire conclue sans le cardinal d'Estrées.

1703. avoir tout l'honneur de cette grande affaire. Un exprès chargé de la lettre de Philippe étoit déjà en chemin. Le roi remit à l'ambassadeur celle qu'on demandoit pour l'électeur de Bavière : en voici les termes :

Lettre de Philippe à l'électeur de Bavière.

» Mon frère, je ne puis assez vous » dire à quel point je suis sensible à » tout ce que vous faites de grand & » d'important pour mes intérêts, & » vous connoîtrez dans cette occasion » & en toute autre quelle est mon ami- » tié & ma reconnoissance. J'ai vu les » nouveaux articles dont le roi mon » grand père est convenu avec vous ; » je les ai considérés, examinés & ap- » prouvés. Je vous en assure par cette » lettre, & de ma part j'en promets » l'exécution. Sur ce, &c.

» Votre bon frère & neveu «.

Jalousie des Espagnols sur l'Amérique.

Le cardinal d'Estrées au roi. 23 mai.

Il étoit bien important de garder le secret sur cette affaire non-seulement pour entretenir le zèle des Flamands, mais pour ne pas s'exposer aux clameurs des Espagnols. La jalousie de ceux-ci étoit si forte, que le cardinal d'Estrées ayant fait donner un ordre qui les obligeoit, en Amérique, d'assister les François quand ils feroient quelque entreprise contre les ennemis, de même que

les François ſecouroient par tout les Eſpagnols ; le conſeil d'état remontra au roi dans une conſulte, qu'on ne devoit pas ſouffrir que d'autres peuples acquiſſent des places en ce pays, dont les papes avoient fait par leurs bulles une ſi *ample donation* à l'Eſpagne. Le cardinal leur demanda s'ils croyoient que les bulles puſſent empêcher les François de conquérir & de garder la Jamaïque, perdue par l'Eſpagne & qu'elle avoit cédée aux Anglois ? Cette queſtion étoit une très-bonne réponſe. 1703.

Le nom du pape, bien ou mal employé, conſervoit encore un influence dangereuſe pour la couronne. C'eſt ce qui engageoit à des ménagemens extrêmes ; c'eſt ce qui tenoit en ſuſpens l'affaire du grand-inquiſiteur Le pape ne ſe rendoit point ſur cet article. On propoſoit des expédiens peu convenable ; & Louis XIV écrivoit ſagement là-deſſus au cardinal d'Eſtrées : » Je ne » puis conſeiller au roi mon petit-» fils de ſouffrir qu'un officier, dont » l'autorité eſt auſſi grande en Eſ-» pagne, dépende uniquement d'une » puiſſance étrangère. Vous ſavez

Difficultés par rapport au pape.

Sentiment de Louis XIV ſur la cour de Rome.

» que la cour de Rome ne cher-
1703. » che que les prétextes & les occa-
» sions d'entreprendre ; que ce qu'el-
» le obtient par la nécessité des
» tems, & dans les conjonctures, où
» l'on croit avoir besoin de la mé-
» nager, est ensuite regardé com-
» me un droit; & qu'enfin lors-
» qu'un roi veut soutenir ceux de
» sa couronne, les contestations de-
» viennent souvent plus vives, &
» qu'elles ont des suites beaucoup
» plus fâcheuse, que celles qu'on
» veut prévenir dans le tems qu'on
» se relâche de ses prérogatives. Je
27 mai. » ne doute point de votre atten-
» tion sur de pareilles matières, dont
» vous connoissez parfaitement tou-
» te l'importance «. La superstition ayant formé ces entraves, combien d'années ne falloit-il pas pour les rompre !

Particularités fort inquiétantes en Espagne.

Des affaires plus inquiétantes fixèrent l'attention des deux cours. On arrêta deux espions, que l'amirante avoit chargés de lui rendre compte de l'état de Cadix, & d'autres commissions de cette nature ; on surprit à la poste un paquet de trois feuilles en chiffre pour lui, paquet dont

l'enveloppe étoit adressée à un dominicain de Lisbonne; le cardinal d'Estrées reçut avis, par le président Rouillé, ambassadeur de France en Portugal d'une conspiration contre le roi, la reine, & tous les François qui se trouvoient en Espagne; Portocarréro, & son confident Uraca, furent soupçonnés à la cour de desseins pernicieux; enfin un curé & le corrégidor de Madrid inspirèrent de vives alarmes par leurs rapports; & dans les assemblées on parloit déjà, selon eux, de *vêpres siciliennes*.

1703.

Le roi d'Espagne, le cardinal d'Estrées, la princesse des Ursins.

23 mai.

Philippe vouloit dépêcher sur le champ quelqu'un pour instruire Louis XIV, & lui demander conseil. Le cardinal ambassadeur fut d'avis que rien ne pressoit, qu'il falloit approfondir les choses, que le danger n'étoit pas tels qu'on pouvoit s'imaginer; que peut-être on faisoit courir ces bruits à dessein; qu'il convenoit de prendre des précautions, mais sans montrer de la crainte, qu'il alloit renvoyer un courier qui porteroit les lettres nécessaire. Le roi & la reine, paroissant fort inquiets pour leur propre sureté, insistèrent & dirent, qu'il falloit envoyer un homme d'esprit,

On veut envoyer quelqu'un en France, contre l'avis de l'ambassadeur.

que de simples lettres ne pouvoient
1703. assez expliquer les choses. Il parut se rendre à leurs raisons.

Il décrie Orri, chargé de la commission.

On vouloit envoyer Louville & Orri. Le cardinal s'en douta bientôt & comme le dernier étoit devenu fort suspect, parce qu'il le voyoit accrédité à la cour, il craignit apparemment ses rapports, & se déchaîna contre lui dans ses lettres au ministre. A l'en croire, Orri intrigue pour s'attirer une mission; il s'érige insensiblement en ministre, de finance; il veut aller jouer à Versailles le même rôle qu'à Madrid. *Enfin le grand Orri est parti, & en arrivant à Paris, on pourra dire le grand Orri est arrivé*: c'est le début d'une lettre, où il se récrie contre ce voyage dont on lui a fait mistère, contre *la dame qui obsède* le roi d'Espagne, contre l'insolence & la témérité du financier, & son *peu de respect pour le caractère & la dignité de l'ambassadeur*.

Le cardinal d'Estrées à M. de Torci. 26 mai.

Id. 3 juin.

Trop de passion dans sa conduite.

Rien ne devoit faire plus de tort au cardinal d'Estrées qu'une partie de ses lettres; car il s'y montroit passionné, violent, satirique, orgueilleux: il sembloit justifier les reproches qu'on lui faisoit. Nul homme

ne convenoit moins alors à une place qui exigeoit tant de sagesse & de modération. 1703.

C'étoit véritablement contre lui & le cardinal Portocarréro, que Philippe vouloit faire porter ses plaintes. La lettre dont il chargea Orri pour Louis XIV, les accuse tous deux de mauvais desseins. Il en envoyoit la preuve dans des lettres interceptées. Il témoigne son embarras de se trouver entre l'un & l'autre, obligé de dissimuler ce qu'il savoit, ne pouvant d'ailleurs tirer d'eux aucune instruction sur la guerre & les finances, objets essentiels du *despacho*. Il dit que leurs principes, quoique différens, les font agir également contre ses véritables intérêts; que tout va de mal en pis; que les conjonctures semblent exiger des changemens considérables. Il désire que le roi examine les choses dont Orri doit rendre compte: il demande un plan de conduite; » après quoi, dit-» il, je me porterai à tout avec une » vivacité qui répondra au désirs que » vous avez que j'agisse en maître; » & je le ferai avec assurance quand » je saurai que je suivrai les chemins

Philippe accuse les deux cardinaux.

Philippe V à Louis XIV. 2 juin.

Il demande un plan de conduite à Louis XIV.

1703. „ que vous voudrez-bien m'ouvrir. En „ vérité Orri est un merveilleux hom- „ me pour votre service & pour le „ mien ".

Mission de Louville en France. Une lettre du jour suivant annonce le départ de Louville, pour informer le roi *de bien des choses qui sont de sa connoissance.* Il avoit demandé sa retraite, par le conseil du marquis de Torci. Philippe dit qu'il n'a pas jugé à propos de la lui accorder dans les circonstances présentes qu'il remets à son retour les bienfait que ses longs services ont mérités; il prie Louis XIV de le lui renvoyer au plus tôt, quand même il approuveroit qu'il se retirât. Cette mission de Louville est d'autant plus remarquable, qu'il avoit eu grande part dans les brouilleries. Si la princesse des Ursins comptoit sur lui, après une réconciliation apparente, elle se trompoit fort malgré son habileté. On verra qu'elle fut réellement la dupe des artifices de Louville & de l'abbé d'Estrées, parce qu'elle desiroit trop le rappel du cardinal, pour ne pas saisir les moyens de l'obtenir, sans prévoir

La princesse des Ursins est sa dupe.

assez quelles en pouroient être les suites. 1703.

Elle écrivit à Torci au sujet des deux envoyés: „ Ces messieurs se- „ ront, je crois, d'accord entre eux „ sur ce qu'ils ont à dire, quoique „ des vues différentes aient fait pren- „ dre le parti de les envoyer ensem- „ ble. L'état ou nous sommes est „ trop mauvais, & la cause en est „ trop visible, pour qu'ils ne pen- „ sent pas de même. Depuis que M. „ de Louville a reconnu le tort „ qu'il avoit à mon égard, je „ ne puis que me louer de lui; „ & j'ai lieu d'espérer que sa „ conduite me satisfera toujours da- „ vantage, puisqu'il m'a avoué de „ bonne foi qu'il ne voyoit point „ d'autre ressource pour lui en ce „ pays-ci, que de suivre mes con- „ seils, qu'il trouve les meilleurs. „ M. l'abbé d'Estrées connoît aussi „ le bon chemin; mais il doit trop „ à M. son oncle pour ne s'en pas „ écarter quelquefois malgré qu'il „ en ait; & cette raison m'oblige à „ dire qu'il feroit beaucoup mieux „ s'il étoit seul. S. M. C. a besoin „ de M. Orri. Ainsi, monsieur, ren-

Ce qu'elle écrit sur les deux envoyés.

Lettre du 5 juin.

Et sur l'abbé d'Estrées.

1703. „ voyez-le nous au plus tôt. Mais au „ nom de Dieu, ajoutez foi à ce qu'il „ vous dira & prenez quelque résolu- „ tion; car le mal presse à un point „ que le moindre retardement peut „ causer des désordres infinis “.

Traité du Portugal dont on ne se doute point.

Il est parlé dans cette lettre, *de justes craintes qu'il n'arrive quelque grande révolution, si les Portugais nous déclarent la guerre.* Le président Rouillé, & le cardinal d'Estrées flattoient encore que le Portugal demeureroit neutre; & les dépêches de France prouvent que le cabinet de Versailles s'en croyoit sûr, quoique des bruits contraires fussent répandus depuis long-tems. Il existoit cependant, dès le 16 mai, un traité d'alliance du Portugal avec les ennemis. L'ignorance de ce fait n'étoit pas de bon augure pour les affaires.

Philippe se loue beaucoup d'Orri.

Lettre du 13 juin.

En attendant la décision de Louis XIV, le desir d'avoir Orri, l'envie de le perdre, font écrire des chose absolument opposées. „ L'un travail- „ le à ruiner mes affaires, dit Philip- „ pe en écrivant au roi de France, „ & l'autre fait de son mieux pour „ les rétablir. Ce qu'il y a de plus, „ c'est que je trouve en Orri un

» homme à mon gré, & de qui je
» tire sans éclat les instructions dont 1703.
» j'ai besoin; ensorte que par le comp-
» te qu'il fait me rendre de ce que je
» lui demande, je me mets en état d'a-
» gir & de décider par moi-même;
» ce que je n'avois encore pu faire au-
» paravant. Je vous prie de le déter-
» miner sur cela à surmonter la déli-
» catesse qu'il a toujours eue de tra-
» vailler directement avec moi, & de
» lui commander de me communiquer
» toutes ses vues; car j'y entre, & j'ai
» un véritable goût pour tout ce que
» j'en vois.

L'ambassadeur l'injurie.

Le cardinal d'Estrées à M. de Torci, 8 juin.

Mais le cardinal de son côté marque au ministre de France: » Faut-il qu'un » homme comme moi ne se soit dé- » voué à venir ici, à y faire le plus » d'honneur que j'ai pu à un titre qui » ne convenoit guère à mon âge & à » ma nation, pour être *strapassé* par » cet insolent, le plus indigne homme » du monde, & par ses associés «? Il ne montre guère moins d'aigreur contre d'Aubigni, l'homme de confiance de la princesse des Ursins, qu'elle employoit à toutes sortes d'affaires, & qui par conséquent étoit en butte à la haine & la satire. *N'étoit-il pas vrai*,

Lettre du 22 juin.

1703. dit le cardinal, *qu'en me faiſant venir ici, vous m'y envoyiez pour combattre avec les grands, mais non pas pour être aux mains avec deux affranchis?* Avec tant de fiel & ſi peu de flegme, on ne peut que faire des fautes.

Réſolutions de Louis contraires aux vues de l'ambaſſadeur.

La cour de France, ſur les plaintes de l'ambaſſadeur, avoit réſolu d'empêcher le retour d'Orri en Eſpagne. Mais elle changea de ſentiment, dès que Louville & lui ſe furent acquittés de leur meſſage; & le roi écrivit ſes intentions au cardinal avec tous les ménagemens qu'on pouvoit avoir pour ſa perſonne.

Il juge qu'Orri eſt néceſſaire pour trouver des fonds.

Le roi au cardinal d'Eſtrées. 23 & 24 juin.

Après avoir parlé de l'état actuel des affaires: „ Quand même, dit-il „ en ſubſtance, l'Eſpagne ſe garanti- „ roit cette année du deſſein de ſes „ ennemis, les mouvemens du de- „ dans ſeroient à craindre à la fin de „ la campagne: Philippe ne pouvant „ payer ſes troupes, elles ſe diſſipe- „ ront bientôt, la déſertion remplira „ le royaume de pillards & de ſédi- „ tieux, l'autorité du roi tombera en- „ tièrement, chacun ſe croira en droit „ de travailler à ſes propres intérêts „ & de faire acheter ſa fidélité. Il eſt „ eſſentiel de trouver inceſſamment

„ quelque moyen d'assurer des fonds
„ pour les dépenses nécessaires, & de 1703.
„ les faire administrer avec économie.
„ La junte proposée pour cela n'a rien
„ produit. Les idées d'Orri peuvent
„ être sujettes à des inconvéniens ;
„ mais il vaut mieux risquer de se
„ tromper, que de persister plus long-
„ tems à ne rien faire, & l'expérien-
„ ce pourra rectifier ses vues. Il faut
„ mettre ses expédiens en usage, puis-
„ que l'on n'en connoît pas d'autres ".
Le roi annonce le retour prochain d'Orri, & compte sur le zèle de l'ambassadeur pour l'exécution de ses projets, qui doivent se borner présentement aux finances.

Erreur sur le Portugal.

Il paroît encore persuadé que le roi de Portugal ne se déclarera point contre l'Espagne, les affaires de l'empereur allant si mal. „ Le seul fruit qu'il
„ pourroit attendre d'une pareille guer-
„ re, seroit de voir en Portugal des
„ troupes de puissances hérétiques, en
„ assez grand nombre pour causer
„ beaucoup de préjudice à la réligion
„ & à l'état, mais trop foibles pour
„ faire des conquêtes sur l'Espagne ".
On se trompoit, on se trompera encore souvent ; & ces erreurs ne contribue-

ront pas peu au désastres de l'une & de l'autre monarchie.

1703.

On promet le rappel du cardinal d'Estrées.

Cependant le rappel de l'ambassadeur étoit résolu. La manière dont le roi l'annonce à son petit fils, prouve qu'on avoit beaucoup d'égards pour un sujet distingué, mais qu'on ne pensoit peut-être pas assez à la nécessité urgente de remédier au mal.

Louis XIV à Philippe V. 24 juin.

„ J'ai su par Orri les raisons que vous „ aviez eues de me demander par Louville le rappel du cardinal d'Estrées. „ Je vous l'accorderai; je crois que „ lui-même le desire, quoiqu'il ne m'ait „ fait encore aucune instance pour l'obtenir. Gardez seulement le secret de „ la résolution que je prends. Il y a „ des mesures à observer en retirant un „ homme, recommandable d'ailleurs „ par son mérite & ses services. Il „ ne demeurera que peu de mois „ encore auprès de vous; mais il faut „ qu'il paroisse qu'il souhaite de revenir, & je suis persuadé qu'il ne „ sera pas difficile de le disposer. Si „ j'en usois autrement, on diroit que „ je me suis laissé surprendre aux „ mauvais offices qu'on lui auroit „ rendu; on vous le reprocheroit „ aussi: cette précipitation produiroit

Ménagemens à son égard.

„ un très mauvais effet pour l'ave-
„ nir. Vous ferez bien aise que l'on 1703.
„ croye en Espagne que vous avez
„ confiance en mes ambassadeurs. Ja-
„ mais on ne le croira, si on voit que
„ je les rappelle malgré eux. Vous
„ entendrez dire au contraire que
„ les intrigues de cour ne sont pas
„ moins puissantes sous votre règne,
„ qu'elles l'ont été sous celui du
„ roi précédent. Enfin je retirerai
„ le cardinal d'Estrées ; mais je ne
„ puis le faire que de quelques mois.
„ Puisque vous êtes content que l'ab-
„ bé d'Estrées, demeure, je lui don-
„ nerai letre d'ambassadeur après le
„ départ de son oncle ".

Comme le danger augmentoit en Espagne, on y avoit besoin plus que jamais d'un homme capable d'inspirer la confiance, & de se conduire avec autant de circonspection que de courage. La princesse des Ursins avoit raison de dire : „ cet emploi est fort
„ audessus, par les détails, des am-
„ bassades ordinaires ; & tel réussiroit
„ peut être dans de grandes négo-
„ ciations, qui échouera ici s'il ne
„ prend conseil que de sa tête ".

Cette ambassade exigeoit des talens particuliers.

1703. Tandis que le cardinal d'Estrées s'occupoit beaucoup de ses ressentimens particuliers, on apprit enfin le traité du roi de Portugal avec les ennemi; on sut que l'archiduc devoit passer dans le royaume avec les troupes angloises & hollandoises; on se crut exposé à une invasion prochaine; tout ce que l'on put imaginer de mieux, fut de prier Louis XIV d'envoyer des troupes pour la défense de l'Espagne. La plupart des conseillers d'état opinérent à faire cette démarche. „ Je ne sais pas si vous „ m'accorderez le secours que je vous „ demande, dit Philippe à Louis „ XIV; cependant il est bon que „ nos ennemis, qui croient avoir un „ grand parti en Espagne, voient „ que la plupart des grands sont d'avis d'appeler les François à leur „ défense ".

Dangers de l'Espagne. On sent le besoin qu'on a des François.

Philippe V à Louis XIV. 1er juillet.

Il avoit déjà mandé que le président de Castille, Médina-Céli, Aguilar & San-Estevan jugeoient nécessaire de prier qu'on envoyât un général habile & propre aux affaires. „ Comme ils ne connoissent que le „ duc d'Harcourt, ils le demandent „ préférablement à tous autre: je le

On demande au roi un général qui soit ambassadeur.

Id. 22 juin.

„ souhaiterois moi-même, si je croi-
„ yois que sa santé & ses emplois lui 1703.
„ permissent de retourner en Espa-
„ gne ; & après lui le maréchal de Tes-
„ sé, que j'ai connu en Italie, me
„ paroît un de ceux qui convien-
„ droient davantage. Ils proposent
„ tous que celui que vous enverrez
„ vienne avec le caractère d'ambas-
„ sadeur, pour lever tout ombrage ;
„ ou si cela n'est pas possible, le car-
„ dinal d'Estrées étant ici, qu'il pa-
„ roisse venir concerter avec moi les
„ affaires dont il sera chargé, com-
„ me ayant à passer en Portugal en
„ qualité d'ambassadeur extraordinai-
„ re ".

Louis XIV répondit : „ lorsque „ vous me demandez un général, je ne sais si vous envisagez bien toutes les contradictions qu'il auroit à essuyer en Espagne : elles le rendroient inutile, & vous verriez naître de nouvelles plaintes contre les François. Après ce que vous m'avez fait savoir de vos intentions pour l'abbé d'Estrées, il ne conviendroit point de donner à un autre le caractère d'ambassadeur. Des changemens si fréquens per-

Il y trouve trop d'inconvéniens.

Louis XIV à Philippe V. 21 juillet.

„ dent les affaires “. Le roi ajoute,
1703. qu'il eſt impoſſible d'envoyer des trou-
pes avant l'année prochaine ; qu'au reſ-
te le ſecours le plus utile ſera la conti-
nuation de la guerre dans l'empire, &
la confiance de Philippe au zèle & à
la fidélité des Eſpagnols. „ Mais fai-
„ tes-la paroître, dit-il encore ; j'ap-
„ prends avec douleur que vous ne
„ leur en donnez aucune marque “.

Confiance due aux Eſpagnols.

On conjecturoit à la cour de France que les ennemis n'attaqueroient point l'Eſpagne cette année : l'événement juſtifia la conjecture ; mais ſi l'on ſe flattoit de mettre fin aux intrigues de Madrid, & d'arrêter leur influence pernicieuſe, c'étoit la plus grande erreur où l'on fût tombé juſqu'alors.

LIVRE CINQUIEME.

LA modération du ministère de France, & les égards qu'il avoit pour le cardinal d'Estrées, ayant fait prendre le parti de préparer adroitement son rappel, Torci commença par lui en inspirer le desir. „ Je comprends aisément, lui marqua-t-il, „ l'état violent où V. E. se trouve en „ Espagne, & j'ose dire que personne ne souhaiteroit plus que moi „ d'y pouvoir remédier. Mais en vérité toutes les choses ont tourné „ d'une étrange manière. J'aimerois „ cent fois mieux que V. E. fût avec „ ses amis, que dans un pays où il „ est aussi difficile d'en avoir; & s'il „ étoit possible alors qu'elle voulût „ entendre parler des affaires d'Espagne, je crois qu'elle ne seroit pas „ fâchée de les avoir abandonnées, „ en apprenant des détails qu'il est „ impossible d'écrire ". Dans les cas extrêmes, ces détours de politique font ordinairement beaucoup de mal & peu de bien. On laissoit le champ

1703.
On prépare l'ambassadeur à son rappel.
M. de Torci au cardinal d'Estrées.
2 juillet.

Il étoit dangereux d'attendre.

1703. libre aux passions, qui pouvoient éclater avec d'autant plus de force, que les bornes du tems leur donneroient plus d'activité.

Les invectives continuent.

Le cardinal d'Estrées au roi.

Déjà l'ambassadeur témoigne à Louis XIV même son chagrin du retour d'Orri, dont *l'arrogance*, les *voleries*, *l'ambition de se rendre maître du cabinet*, avoient excité, selon lui, *l'aversion, pour ne pas dire l'abomination de tous.* Il représente aussi la princesse des Ursins comme perdant l'amitié des Espagnols. Des promotions soupçonnées d'intérêt, & *l'enfermement continuel du roi qu'on lui attribue*, sont les raisons qu'il allègue de ce changement. Il l'accuse de liaisons intimes avec Médina-Céli & Aguilar, & n'oublie pas son affectation de faire briller son crédit auprès de la reine.

Lettre de l'abbé d'Estrées contre la princesse des Ursins.

L'abbé d'Estrées à M. de Torci. 18 juillet.

L'abbé d'Estrées, dans une lettre au ministre, montre avec plus de reserve une antipathie également décidée pour la princesse. Il la peint si jalouse, qu'il ne pourra conserver son amitié s'il voit la reine, *par laquelle elle prétend de gouverner toujours entiérement le roi*; il cite le P. Daubenton, comme l'ayant dit en confidence. Enfin quelque envie qu'il ait de

servir & de bien faire, il s'estimeroit heureux de sortir honorablement d'Espagne avec le cardinal d'Estrées, qu'il voit dans la disposition de solliciter sa retraite pour *la fin de la campagne, croyant que c'est de son honneur de l'achever.* 1703.

En même-tems Louville, à peine de retour à Madrid, affectent de courtiser la princesse des Ursins, la déchire par ses lettres plus que dans le fort de la brouillerie. Il écrit de concert avec l'abbé, que le prétendu raccommodement n'aboutit qu'à se servir d'eux contre le cardinal, afin de les perdre ensuite les uns par les autres; mais qu'ils n'en seront pas les dupes; qu'il n'y a *souplesse, bassesse, duplicité, ni dissimulation* qu'ils n'emploient pour se mettre à couvert; que néanmoins il leur arrive tant de choses désagréables, qu'à la longue ils ne pourroient tenir.

Sa conduite & celle de Louville, pleines de duplicité.

M. de Louville au même. 18 juillet.

Il rapporte que le cardinal, n'ayant reçu que sur les onze heures du soir la nouvelle d'une victoire, remportée en Flandre par le maréchal de Boufflers & le marquis de Bedmar, avoit remis au lendemain à porter les lettres, de peur de faire réveiller le roi & la

Trait mortifiant pour l'ambassadeur.

1703. reine; que la reine à cette occasion l'avoit traité *comme on traite les vieux chiens*; que sans doute Dieu lui a voulu faire *expier par-là les hauteurs qu'on l'accuse d'avoir eues pendant sa vie.*

Accusations contre la princesse des Ursins & Orri. Il affirme que la princesse des Ursins commence à être *en horreur aux Espagnols*, qu'elle *prend à toutes mains*; *qu'on va publiquement chez d'Aubigni pour acheter les graces comme au marché*; que les Espagnols ne comprennent pas, disent-ils, *comme le roi abandonne le gouvernement d'Espagne à une femme & à un valet, qui veulent que la France & l'Espagne dépendent également d'eux.* Il parle d'une friponnerie d'Orri, laquelle fait un *bruit effroyable*; & il témoigne en être fâché, *car c'est le plus honnête homme de tous ceux à qui nous avons affaire.* Il prétend avoir des preuves certaines d'une correspondance avec la cour de Savoie. Enfin il dit au ministre, » c'est en vain » que vous prétendez-vous délivrer des » affaires d'Espagne par le systême pré- » sent; ce systême augmentera le mal, » & ne servira peut-être qu'à le rendre » incurable «.

Le

Le marquis de Torci étoit ſans doute trop ſage, pour ne pas démêler la paſſion dans les rapports de Louville. Quel malheur de n'avoir pas de correſpondant plus impartial & plus sûr ! mais on ne pouvoit apprendre que par lui certaines particularités, & on l'avoit comme autoriſé à tout dire. Auſſi ne ménage-t-il pas même le cardinal d'Eſtrées, aſſurant que ce miniſtre ne ſecondera point les projets d'Orri ; que les affaires de finances ne lui conviennent nullement, quoiqu'il ſoit fort éloigné de s'en rapporter à d'autres ; que les traverſes & les affronts l'aigriſſent juſqu'à le mettre en *fureur*.

1703.

Louville ne ménage point le cardinal d'Eſtrées.

Id. 26 juill.

Mais c'eſt toujours la princeſſe des Urſins que Louville attaque avec des traits empoiſonnés. Il prétend tenir du roi même, qu'elle ne pouvoit ſouffrir les François ; qu'elle l'importunoit & le *faiſoit enrager* par ſes invectives contre eux ; qu'il n'y avoit point de jour qu'elle ne le priât de les renvoyer ; qu'elle déſaprouvoit tout ce qui venoit de France, & que peu-à-peu elle inſpireroit à la reine ces ſentimens, &c. A la vérité il dit que Philippe ſe plaignoit, dans cet entretien, de fortes

Nouvelle batterie contre la princeſſe.

vapeurs. Et encore, de quels François vouloit-il parler ? de ceux qui réellement mettoient le désordre en Espagne.

1703.

Haines de cour irréconciliables & fardées.

Ces nouvelles batteries contre la princesse, après une feinte réconciliation, donnent l'idée la plus juste des haines & des intrigues de cour : il en devoit naître de nouveaux éclats, non pour le bien des affaires, mais pour le triomphe des animosités personnelles. L'état menaçoit ruine, & chacun sembloit ne penser qu'à soutenir sa propre fortune, ou à renverser son ennemi. Il semble qu'on l'auroit dû prévoir à Versailles.

Combien le cardinal d'Estrées se faisoit haïr.

Lettre du 28 juillet.

Puisque Louville qualifioit lui-même de *fureur* les emportemens du cardinal d'Estrées, la reine & la princesse des Ursins n'exagéroient point en se servant du même terme. La première écrivoit franchement à Louis XIV, qu'elle & son mari le haïssoient tellement, que s'il falloit, pour conserver la couronne, avoir toujours le cardinal, elle ne savoit ce qu'ils choisiroient de préférence.

La princesse des Ursins.

La seconde, en se plaignant de ses manœuvres pour la décrier, prouvoit au ministre la fausseté de ses imputations ; demandoit quelle idée on devoit

avoir du zèle d'un ambaſſadeur, qui s'efforçoit de perſuader aux Eſpagnols qu'elle vendoit tous les emplois du royaume? » Les partiſans de l'empereur » peuvent-ils lui rendre un plus grand » ſervice? « Elle annonce qu'il ne ſera pas aiſé de retirer le cardinal, & qu'on doit craindre de ſa part des éclats terribles, lorſqu'on lui parlera plus clairement de ſon retour.

1703.

L'abbé ſe propoſe de brouiller Orri & la princeſſe.

Orri, en arrivant, tâcha de concilier la princeſſe avec l'abbé d'Eſtrées & Louville. L'abbé fut content de la manière dont elle parla, dans une explication qu'il y eut entre eux. Mais eſpérant ſans doute de la brouiller avec ce financier, (car ſon deſſein perce malgré lui) il fait entendre dans une lettre, qu'ils ne ſeront pas longtemps d'accord; que leur union eſt le fruit des querelles avec l'ambaſſadeur; que leurs principes & leurs ſentimens ſont d'ailleurs trop oppoſés pour qu'elle dure. » Madame des Urſins veut gouverner » par les Eſpagnols : Orri veut gouverner » par la France; madame des Urſins veut ſatisfaire ſa vanité, & conduire » les affaires avec des ménagemens » qui gâtent tout; & Orri deſire » un gouvernement réglé. Or, comme

L'abbé d'Eſtrées à M. de Torci. 30 juillet.

» Louville & moi penſons à peu-près
1703. » de même, vous comprenez qu'il ne
» ſera pas impoſſible de le réunir en-
» tièrement à nous, dès qu'il trouvera
» de l'oppoſition de l'autre côté. Ce qui
» me le perſuade encore, c'eſt que,
» quoiqu'il ne mépriſe pas les profits,
» je le vois touché d'un motif de gloire
» dans le rétabliſſement des affaires
» d'Eſpagne; & je ne ſais même s'il
» ne ſe flatte pas que les ſervices qu'il
» rendra en Eſpagne, le pourront con-
» duire à une plus grande élévation en
» France".

Il veut agir de concert avec Louville.

Pour Louville, il faut bien ſe garder de conſentir à ſa retraite: la connoiſſance qu'il a du pays, & la *vivacité de ſon imagination*, peuvent être d'un grand ſecours, ſelon l'abbé d'Eſtrées; il achèvera de s'inſtruire parfaitement de ce qui regarde l'Eſpagne; & pourra devenir néceſſaire pour les affaires, comme il l'eſt déjà auprès du roi, auprès de qui un autre n'acquerroit pas en dix ans la confiance dont il jouit. Ainſi l'intérêt de l'abbé & celui de Louville deviennent communs. C'eſt un nouveau malheur. Nés tous deux pour l'intrigue, hommes de parti, entêtés & préſomptueux, ennemis mortels de la princeſſe

des Urſins, ils exciteront encore des orages plutôt que de rétablir l'ordre dans les affaires. 1703.

On ſe refroidit en France à l'égard du roi d'Eſpagne.

La cour de France, fatiguée par des contradictions & des difficultés ſans nombre, ſe refroidiſſoit beaucoup à l'égard du roi d'Eſpagne, dont on lui exagéroit la foibleſſe. Torci ne le diſſimuloit point à Louville. „ Que ſe„ ra-ce encore, diſoit ce miniſtre en „ parlant de Philippe V, s'il change „ ſon *deſpacho*, pour y faire entrer les „ gens dont on commence à parler? „ Ce que la France y gagnera, ſera „ d'être débarraſſée de l'Eſpagne dont „ le poids devient tous les jours plus à „ charge: & je vous dirai que je crains „ que l'on ne commence à s'en aper„ cevoir un peu trop. Si le roi Catho„ lique eſt bien conſeillé, il prendra „ garde de donner des prétextes de „ changer la conduite qu'on a tenue „ juſqu'à préſent à ſon égard ".

M. de Torci, 4 août.

Ce prince rend compte des affaires à Louis.

Cependant Philippe écrivoit de longues lettres pour rendre compte de tout; il paroiſſoit entrer dans tous les détails du gouvernement; il faiſoit voir que Léganez, dont meſſieurs d'Eſtrées avoient conçu une idée trop favorable, (l'abbé en convenoit déjà lui-même)

Philippe V à Louis XIV. 31 juillet.

l'avoit indignement trompé sur l'état des
1703. troupes, & avoit fourni les plus mauvaises armes du monde, (comme capitaine-général de l'artillerie); que les provinces les plus exposées se trouvoient par-là sans défense; que Rivas le trompoit aussi dans le *despacho*. Enfin il représentoit fortement les maux à son grand-père; il proposoit les remèdes imaginés par Orri; mais il suspendoit l'exécution pour éviter les saillies du cardinal d'Estrées: & il juroit *foi de roi* que cet ambassadeur ne passeroit pas de jour à Madrid, sans faire un tort considérable aux deux couronnes.

Le cardinal d'Estrées demande enfin son rappel;

Quoique l'ambassadeur sentît bien l'impossibilité d'y rester longtemps, il vouloit, par un point d'honneur, prolonger son séjour jusqu'à la fin de la campagne. Dans une dépêche au roi, après avoir rappelé en détail ses longs services, & relevé *l'odieuse ingratitude* de la princesse des Ursins, qu'il avoit comblée d'obligations à Rome; après avoir invectivé contre elle & contre Orri, & dépeint, à sa manière, les traverses, les contradictions qu'il a essuyées avec une *grande patience & quelque supériorité*; il demande la permission de quitter une cour où il reçoit des traite-

mens indignes ; mais il dit qu'il se fait un devoir d'y demeurer au moins deux mois, pour n'avoir pas l'air de s'enfuir d'un lieu où la rupture du Portugal doit faire craindre bien des choses. Il prévoit qu'une pareille retraite sera mal interprétée contre lui, à moins que le roi ne veuille démentir ses ennemis par quelque marque éclatante d'estime & de bienveillance ; & comme il n'a aucune vue personnelle à former, il demande que les graces tombent sur son neveu, dont il loue le zèle égal au sien.

1703.

Mais il ne veut pas s'en aller aussi tôt qu'il le faudroit.

Louis XIV lui écrivoit cependant le même jour, de manière à lui faire entendre qu'il ne pouvoit se retirer trop tôt : „ Je vois qu'on a entièrement changé l'esprit du roi „ d'Espagne à votre égard. Non-seulement il me demande instamment, „ aussi bien que la reine, de vous „ rappeler, mais je vois qu'il vous „ cache ses résolutions, en même-„ tems qu'il m'en instruit par ses lettres. Le tort que cette dissention fait „ aux affaires, m'est encore moins „ sensible que la manière dont vous „ êtes traité. Ainsi, je crois devoir à „ l'attachement personnel que vous

Le roi lui insinue que son départ est nécessaire.

Lettre du roi, 10 août.

„ m'avez toujours témoigné, & à l'a-
1703. „ mitié que j'ai pour vous, de vous „ accorder la permiſſion de revenir au- „ près de moi, ſans attendre que vous „ la demandiez. Je ſerai très-aiſe de „ vous voir délivré de toutes les pei- „ nes que votre zèle vous a fait souf- „ frir, & de vous témoigner moi- „ même la ſatisfaction que j'ai des im- „ portans ſervices que vous m'avez „ rendus en Italie & en Eſpagne ".

Trop de foibleſſe dans le miniſtère de France.

Une ſource perpétuelle d'embarras pour la cour de France, & de mal pour les affaires des deux royaumes, c'étoit de flotter entre deux partis inconciliables, & de vouloir les ménager tous les deux. Dans le tems où le miniſtère & le monarque avoient plus de vigueur, on auroit ſans doute tranché les difficultés par des réſolutions plus fermes. Mais les intrigues de la cour de Verſailles, où chacun avoit ſes partiſans, où la vieilleſſe de Louis XIV entraînoit néceſſairement les longueurs & l'incertitude : ces intrigues fomentoient probablement celles de Madrid, parce qu'elles empêchoient de les étouffer.

Fauſſe idée de Torci.

Torci lui-même conſeille à l'abbé d'Eſtrées une ſorte d'artifice à l'égard

de la princesse des Ursins ; d'employer Orri à lui persuader ce qu'il jugera convenable, & de prendre garde qu'elle ne s'en aperçoive. „ Il faut „ lui laisser, dit-il, le plaisir de croi- „ re qu'elle aura imaginé ce qu'on lui „ inspirera de meilleur : c'est le mo- „ yen de l'engager à le faire, & d'y „ obliger par elle le roi d'Espagne. „ Orri sera certainement plus propre „ que personne à ce manège ". Quelle apparence que l'ambition de l'abbé se prêtât ainsi à flatter l'orgueil de la princesse ! Ne devoit-on pas le connoître ?

1704.

Lettre du 13 août.

Le ministre propose une autre idée politique sur les changemens à faire en Espagne. Il croit qu'on doit aller au but sans laisser pénétrer ses vues au public, de manière que des projets médités de loin semblent naître des conjonctures présentes. Ceux que l'on mécontentera par les réformes, conserveront du moins l'espérance de voir les anciens abus recommencer, lorsque la situation des affaires sera plus tranquille. „ Il paroît très-im- „ portant, ajoute-t-il, de placer dans „ les principaux emplois du gouver- „ nement, des gens attachés par leur

Ses vues sur la manière de faire les réformes en Espagne.

Ibid.

& sur les personnes qu'il faut employer.

1703. „ propre intérêt à sa conservation, & „ à se maintenir eux-mêmes par la „ protection de la France : c'est ce qu'on „ ne trouvera jamais dans les grands, „ qui croient que tout changement leur „ est indifférent". Quand l'amour du bien public est si rare, il faut bien prendre les hommes par l'intérêt.

Camp formé par Orri, & dont le peuple est charmé.

Qu'Orri fut intéressé ou non, il pouvoit rendre des services essentiels, pourvu qu'il modérât son ardeur. Un camp qu'il avoit projeté, & que la cour de France avoit approuvé contre l'avis de l'ambassadeur, existoit déjà près de Madrid, en attendant qu'on le transférât ailleurs. Le peuple y accouroit en foule avec des signes de joie; quand Philippe y paroissoit, tout retentissoit de ces acclamations : *vive le roi, vive la reine, & meure le traitre d'Amirante; allons avec le roi le chercher & tuer les Portugais.*

Philippe V à Louis XIV. 14 août.

Ressources qu'il compte avoir.

On manquoit encore d'armes & d'argent. Mais Orri avoit pris ses mesures pour tirer des armes de France; & il faisoit espérer environ douze millions, soit de la réunion de plusieurs droits en une seule ferme, soit du recouvrement de fonds considérables, qui se dissipoient pour des usa-

ges autrefois réels, alors ſuppoſés.

1703.

Philippe rapporte ces détails dans une longue lettre à Louis XIV. Il y ajoute ſur le compte du cardinal ambaſſadeur : „ Je me ſuis armé de „ patience pour attendre le tems que „ vous jugeriez à propos de m'en „ délivrer ; mais quand j'apprends „ qu'il dit au marquis del Freſno, „ que lui & les perſonnes de ſon „ rang ſe ſentiroient bientôt des pro- „ jets qu'on veut ſuivre ; qu'il concer- „ te avec la comteſſe de Palma, la „ marquiſe del-Carpio & quelques „ autres de leur faction, de ſe faire „ écrire par le comte de Palma les „ choſes les plus vives pour les publier ; „ quand j'entends murmurer contre „ tous mes démarches, juſqu'à con- „ damner l'ordre que je donne d'aſ- „ ſembler ſous Madrid les ſix régi- „ mens de cavalerie & de dragons, „ dont j'ai formé un camp ; & que „ je ſais que c'eſt lui qui le fait blâ- „ mer ; en un mot, quand je me „ vois réduit à lui cacher les moin- „ dres de mes idées, pour ne les lui „ pas donner à tourner malicieuſe- „ ment en ridicule, avant même „ qu'il ſoit queſtion de les exécuter ;

Philippe ſe plaint des excès du cardinal ambaſſadeur.

1703. „ & que j'expérimente tous les jours „ que cela ne roule que ſur le deſ- „ ſein de rendre la princeſſe des Ur- „ ſins odieuſe, en inſinuant que c'eſt „ par ſes conſeils que je fais tout ce „ qu'il veut donner à croire que je „ fais de mal, je vous aſſure que j'ai „ lieu d'être touché; & d'autant plus „ que je connois que ſa vivacité „ augmente tous les jours, & que, „ ſans conſidérer ſi ce qu'il dit & „ ce qu'il fait eſt contraire à votre „ ſervice & au mien, il ſuit aveuglé- „ ment tout ce que ſa mauvaiſe hu- „ meur & ſon eſprit vindicatif lui ſug- „ gèrent... Il n'eſt aſſurément pas „ capable de me ſervir en rien: vous „ en jugerez quand vous l'entendrez; „ & il peut me nuire en tout par „ les factions qu'il tâche de former. „ Le tems eſt précieux: faites, je „ vous prie, qu'il ne me le faſſe pas „ perdre “.

Rapport de Louville plus ſuſpect que jamais.

Plus le moment de la révolution approche (c'en étoit une dans cette cour ſi agitée,) plus on voit augmenter de part & d'autre l'aigreur & l'impatience. On voit ſur-tout l'imagination de Louville s'exalter dans ſes lettres au marquis de Torci. Le

renvoi d'une partie de la maison françoise, cuisiniers & autres gens pareils, dont on pouvoit fort bien se passer, lui échauffoit certainement la bile, & l'attachoit davantage à son idée principale, qu'il y avoit dans le palais une sorte de conspiration contre la France. Il faut donc se défier de ses rapports & de ses assertions; car il s'étoit trompé souvent, il avoit induit en erreur le ministère : mais continuons d'en extraire la substance, ne fut-ce que pour démontrer que la plus grande faute en politique (on en commit trop souvent de telles, est de confier les affaires à des esprits impétueux, intrigans, brouillons, capables de tout quand une fois la passion les domine & les emporte.

1703.

Il avoit beaucoup loué jusqu'alors le P. Daubenton, qui, suivant son rapport, avoit fait des actions *pas trop bonnes* pour le mettre dans la confiance intime de Philippe. Maintenant il en parle comme d'un fripon lié avec les Espagnols pour le perdre, lui & tous les François : c'est *l'ame damnée* de la princesse des Ursins, en faveur de laquelle il agissoit auprès du P. de la Chaise contre le cardi-

Il se déchaîne contre le père Daubenton.

M. de Louville à M. de Torci. 15 août.

nal d'Eſtrées; tandis que pour amu-
1703. ſer cet ambaſſadeur, il lui *diſoit le diable*, *& de la princeſſe*, *& du roi*, *& de la reine*, *& d'Orri & de tout le monde*: Orri a tout découvert; le *pauvre cardinal* eſt le ſeul qui veuille encore être ſa dupe, ſans trop ſavoir pourquoi. Louville confeſſe qu'il a été dupe lui-même, & qu'il a trompé le duc de Beauvilliers en faveur de Daubenton. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le dernier étoit un habile jéſuite, qu'on le faiſoit entrer dans les affaires, qu'il y prenoit goût, paſſant une grande partie de la journée au palais. Quel crédit un confeſſeur ne pouvoit-il pas acquérir à la cour d'Eſpagne, puiſque c'étoit un perſonnage ſi conſidérable à celle de France?

Il injurie la reine & la princeſſe des Urſins.

Ibid.

Louville vient enſuite au ſyſtême du gouvernement. Il craint qu'on n'ait pris le mauvais parti de l'abandonner à la princeſſe des Urſins, ſous le nom de la reine. Ce qu'il dit de l'une & de l'autre, & même du roi, décèle tant de paſſion, eſt ſi injurieux, qu'à peine peut-on excuſer Torci d'avoir mis dans ſa confidence un homme de ce caractère. Voici ſes termes: » Com-

» me vous devez connoître la princesse
» par tout ce qui vous en est revenu, il 1703.
» est inutile de vous faire sentir com-
» bien elle est dangereuse pour la
» France. Mais comptez que la reine
» ne l'est pas moins ; que vous la pou-
» vez déja considérer comme la plus
» dangereuse princesse qu'il y ait au
» monde, la plus ennemie de la
» France & des françois, & la plus
» attachée à sa maison. Jugez ce que
» ces sentimens peuvent produire dans
» une petite personne de quatorze ans,
» d'une présomption & d'une am-
» bition démesurées, fausse, avare,
» mal-faisante, dissimulée à l'excès,
» conduite par madame des Ursins,
» gouvernée par M. de Savoie, exci-
» tée par les Espagnols à faire des cho-
» ses qui sont également & de leur
» goût & du sien ; qui peut tout sur
» l'esprit d'un mari foible, timide, ir-
» résolu, qui n'a jamais de volonté, Il parle du roi avec mépris.
» peu de sentiment, qui doit être dé-
» cidé à chaque moment sur chaque
» action individuelle, non faute d'es-
» prit & de connoissance, mais parce
» que le ressort qui détermine les hom-
» mes n'est pas en lui, & parce que
» Dieu lui a donné un esprit subalter-

„ ne, & ſi je l'oſe dire ſubjugué, qui
1703. „ le fera toujours dépendre de quel-
„ qu'un ".

Ses conſeils au miniſtre de France.

Après cette tirade, ſoutenue avec tout l'excès d'une confiance téméraire, il réfute l'opinion qu'on paroît adopter en France, que la reine ayant un eſprit ſupérieur, doit gouverner le roi. Ce ſeroit, à ſon avis, vouloir perdre & le roi & la monarchie. Il faut, à l'en croire, ôter la princeſſe des Urſins : la reine, enfant de quatorze ans, *jettera peut-être quelques larmes, qu'on aura ſoin de lui eſſuyer ſans bruit.* Il faut envoyer des troupes à Philippe; car pourroit-on l'abandonner ? *n'eſt-il pas doux, ſoumis, traitable, bon, facile; n'aime-t-il pas ſa maiſon, la France & les françois ?* & l'obſeſſion où il eſt ne rend-elle pas ſes fautes excuſables ? Il faut qu'une perſonne autoriſée lui faſſe comprendre de qui il doit ſe défier, à qui il doit ſe fier, & lui porte une lettre de Louis XIV où ſoient expliqués ſes véritables ſentimens; & il deviendra bientôt tel qu'on voudra. Il faut qu'un homme sûr *aſſiſte à ſes lettres*, & que ſes réponſes ſe faſſent hors de la préſence de la reine & de ceux qui la

gouvernment. Louville assure que ce ne sont point les lettres de Philippe que reçoit Louis XIV, mais bien celles de la princesse des Ursins & d'Orri, *transcrites mot à mot*; au lieu qu'il l'obligeoit à penser, & refusoit même de lui dire certains tours de phrases, lorsqu'il l'aidoit dans sa correspondance épistolaire. 1703.

Louville agissoit par ambition.

Si l'on veut l'en croire, loin de souhaiter de reprendre cette fonction, il ne pense qu'à une prompte retraite. Mais on croira plutôt qu'il se désignoit en quelque sorte lui-même, comme le personnage de confiance qu'il falloit au jeune roi. J'ai remarqué dans ses lettres d'Italie, que le comte de Marsin le soupçonnoit d'aspirer à l'ambassade. En le voyant se mêler de tout, donner des avis sur tout, décider également sur les affaires & sur les personnes, il étoit fort naturel de penser que des vues ambitieuses le faisoient agir. Les passions se trahissent souvent elles-mêmes.

La cour de France faisoit des fautes dangereuses.

Dans ces malheureuses brouilleries, la conduite du ministère de France, trop gênée par les considérations personnelles, laissoit toujours un levain de fermentation. On exhorte Louville

à mander ce qui se passe ; & Louville ne présente les objets que sous une face propre à inspirer des partis violens. On sent que la princesse des Ursins est nécessaire ; & l'on donne la principale confiance à ceux qu'on connoît pour ses détracteurs & ses ennemis. On rappelle le cardinal d'Estrées, qui réellement avoit causé & entretenu le désordre ; & on lui accorde par écrit des preuves d'une satisfaction complette.

1703.

Elle loue le cardinal d'Estrées.

Lettre du 21 août.

Le ministre lui marque même qu'il ne sera pas aussi facile de remettre l'ordre en Espagne, qu'il l'a été *de laisser usurper toute l'autorité du roi par des gens à qui elle ne devoit pas être confiée ; que l'on ne peut presque espérer de remède, lorsque ce prince, aussi insensible qu'il l'est, se trouvera entièrement abandonné à ceux qui l'obsédent, après le départ de son éminence.* L'animosité & l'indiscrétion du cardinal étant si connues, comment lui fournissoit-on de quoi décrier encore des personnes dont on croyoit avoir besoin ?

Pouvoit-on croire Louville ?

En lisant dans une lettre de Louville : *Je me conduisi de manière que, pourvu que vous ne me déceliez pas, il ne paroîtra rien de tout ce que je vous*

mande ; & je fais ici un noviciat de fausseté dans lequel j'avance fort ; j'admire comment un ministre des plus estimables pouvoit se reposer sur sa franchise. Son ton tranchant & prophétique n'est pas d'ailleurs celui d'un homme qui approfondit les affaires. Il veut que la France envoie au plus tôt quinze mille hommes pour entrer en Portugal. Si on n'envoie pas ce secours dès-à-présent, il annonce qu'avant noël, le roi sera perdu & détrôné ; & que l'archiduc étant une fois à Madrid, avec les forces du Portugal, à la tête des conseils, il n'y aura plus aucune espérance de retour. C'eût été bien fait d'envoyer promptement des troupes, si on l'avoit pu ; mais nous verrons qu'il ne falloit pas désespérer du zèle & de la constance des Espagnols.

1703.

Lettre du 2 septemb.

L'abbé d'Estrées, imbu des sentimens de Louville, ne pouvoit qu'augmenter les préventions de la cour de France. Il peint les grands comme ennemis des deux rois, mais se repaissant de fumée, hommes qu'il suffit de traiter d'une manière très-honnête. Le peuple, selon lui, est tellement persuadé qu'ils s'opposent au rétablisse-

L'abbé d'Estrées voit aussi mal les choses.

L'abbé d'Estrées à M. de Torci. 29 août.

ment des affaires, que rien n'égale sa
1703. haine pour eux; & pourvu que les choses aillent bien, les Espagnols se soucieront peu par qui ils sont gouvernés. (C'est-à-dire, sans doute, verront sans peine que les François soient les maîtres du gouvernement.) L'abbé convient qu'il n'y a pas de sujets plus fidèles, ni qui aient plus de vénération pour leur roi; & il dit néanmoins dans la même phrase que cette nation si grave, qui a toujours passé pour si constante, change très aisément, qu'on la gagne avec facilité; & qu'on la perd de même. Une pareille méprise sur le caractère des Espagnols doit faire craindre que le nouvel ambassadeur ne se trompe sur tout le reste.

Défection du duc de Savoye, non prévue.

D'un autre côté, les périls augmentoient, sans qu'on les prévît. Le duc de Savoye avoit traité depuis le mois de janvier avec les ennemis; & ses ambassadeurs assuroient toujours les deux rois de sa fidélité à tous ses engagemens. Louis XIV ne pouvoit croire qu'il les violât. Il a trop d'intérêt d'y persister pour en juger autrement, disoit-il. Cependant le bruit de sa défection prochaine étoit public, & la rupture alloit éclater. Les fatales divi-

Louis XIV à Philippe V. 6 septemb.

fions qui agitoient l'Espagne &, par contre-coup, les conseils de France, préparoient toutes sortes de malheurs. Rien ne contribua peut-être davantage à faire perdre deux alliés absolument nécessaires. Le duc de Savoye & le roi de Portugal, voyant un trône si mal affermi, ébranlé par tant de désordres, crurent que le tems étoit venu de profiter de ses ruines. Torci marque à la princesse des Ursins: »La désunion des „ François a fait plus de tort aux affai- „ res en Espagne, que toutes les ca- „ bales des mal-intentionnés, qui ne „ songent qu'à l'entretenir.“ Il avoit raison.

1703.

Les divisions des François, source de malheurs.

Lettre du 14 sept.

Les lettres du cardinal d'Estrées avant son départ, même ses dépêches au roi, sont pleines de fiel, d'accusations, de traits satiriques contre ceux qu'il haïssoit, & principalement contre Orri. Elles prouvent seulement que ce fier ambassadeur étoit implacable, qu'il avoit allumé un feu terrible par son animosité, & que son séjour en Espagne devenoit pernicieux, comme Philippe l'assuroit.

Le cardinal d'Estrées ne se calme point.

Aussi le monarque étoit-il au désespoir de le voir toujours assister à son conseil du cabinet. Louis XIV n'avoit

Louis XIV presse son départ.

pas cru qu'il retardât ſon départ. Il lui écrivit enfin de manière à le décider : „ Comme vous êtes hors d'état de remédier préſentement aux déſordres, „ vos conſeils n'étant plus écoutés, il „ eſt de votre prudence d'ôter le prétexte de dire que votre préſence empêche qu'on ne faſſe toutes les diſpoſitions qui conviendroient au bien des „ affaires. Si vous êtes dont retenu par „ quelque raiſon particulière, je vous „ permets de dire que je vous ai donné „ un ordre poſitif de partir ſans délai ; „ & je vous le donne en effet, afin „ que vous le puiſſiez dire avec vérité. "

1703. Le roi au cardinal d'Eſtrées. 16 ſept.

Mais une réſolution imprévue de Louis, devoit cauſer beaucoup d'embarras à Philippe. Il lui marquoit : „ Vous ſerez ſatisfait ſur le départ du „ cardinal d'Eſtrées ; & s'il reçoit encore ma lettre à Madrid, je ſuis perſuadé qu'il en partira inceſſamment „ après l'avoir lue. Je ſouhaite que ſa „ retraite mette vos affaires en meilleur état : il en eſt tems. L'abbé d'Eſtrées n'oubliera rien pour vous plaire. Je lui écris de ne point entrer „ dans le *deſpacho*. Il convient qu'il „ ne ſoit préſentement rempli que de

L'abbé d'Eſtrées, nouvel ambaſſadeur. Le roi ne veut pas qu'il entre au *deſpacho*.

Louis XIV à Philippe V. 16 ſept.

„ vos ſujets. Ils en auront plus d'at-
„ tention aux intérêts de V. M. ils 1703.
„ n'imputeront pas aux ſujets françois
„ la cauſe de tous les maux de la monar-
„ chie. Je me rapporte ſur les affaires
„ à ce que l'abbé d'Eſtrées vous en
„ dira, &c. „

Motifs de cet ordre imprévu.

Après avoir recommandé à celui-ci la bonne intelligence ſi néceſſaire entre les François, le roi dit dans ſa dépêche : „ Il faut ſonger à combattre
„ également les ennemis intérieurs de
„ l'Eſpagne & les étrangers. Les pre-
„ miers ont fait juſqu'à préſent ce qu'ils
„ ont pu pour rejetter la haine géné-
„ rale ſur les François. Il ne faut pas
„ douter qu'ils ne ſongent à vous per-
„ dre, & non-ſeulement vous, mais
„ tous ceux que j'enverrois en Eſpa-
„ gne ; & que la jalouſie de voir en-
„ trer mes ambaſſadeurs dans les plus
„ ſecrets conſeils du roi catholique,
„ ne ſoit la principale raiſon de l'ani-
„ moſité que les principaux de la na-
„ tion auront contre eux. J'ai cru qu'il
„ étoit autant de mon ſervice que de
„ votre intérêt de ne vous y pas ex-
„ poſer. „ Le roi ajoute que ſi le cardinal Portocarréro ſe retire, comme il y a beaucoup d'apparence, il faudra

1703. faire entrer au *despacho* le président de Castille, & le marquis de Mançéra. C'étoit une chose arrangée depuis long-tems de concert avec Philippe.

Retraite brusque de Portocarréro.

Philippe V à Louis XIV. Le cardinal d'Estrées. 21 sept.

Avant que ces lettres pussent arriver, Portocarréro prit brusquement son parti, s'excusa sur son âge & ses infirmités, donna la démission de son régiment, (car on l'avoit nommé colonel, selon le projet que nous avons vu) remit les fonds qui restoient entre ses mains, & malgré les instances du roi & de la reine, persista dans le dessein de se retirer. Le cardinal d'Estrées assure qu'il a fait tous ses efforts pour le dissuader de cette résolution: il l'attribue à divers sujets de mécontentement; mais Philippe l'attribue aux manèges de l'ambassadeur lui-même, qui sachant que son neveu n'entreroit point au *despacho*, (Torci l'avoit annoncé d'avance) vouloit le jeter dans l'embarras, & le voir abandonné à lui même, afin d'avoir plus d'occasions de blâmer sa conduite.

Soupçons de Philippe V contre le P. Daubenton,

Une affaire bien plus étrange mit le comble aux chagrins de Philippe. Le P. Daubenton lui devient suspect de la plus odieuse perfidie. Il se laisse persuader, il écrit à Louis XIV que ce

ce jésuite abusant de sa confiance, animé par l'ambition de le gouverner absolument, a été le principal mobile des cabales de ceux qui veulent lui faire tenir seul le *despacho*; que pour arriver à son but, il a eu la hardiesse de vouloir lui imposer dans la confession des choses *très-extraordinaires*, dont le but étoit de le brouiller avec la reine) que l'abbé d'Estrées & Louville lui ont découvert qu'il a *joué tout le monde*; qu'il s'est laissé gagner par le cardinal d'Estrées, pour inspirer à la plupart des grands de la haine contre la princesse des Ursins & Orri. Le monarque voudroit ramener le confesseur de son égarement; mais il pense néanmoins que le plus court seroit de lui en envoyer un autre.

1703.

Des lettres de la reine, de la princesse, de l'abbé & de Louville confirment cette découverte. La reine prie Louis XIV de faire qu'on ne sache pas pourquoi Daubenton sera rappelé. Les jésuites, dit-elle, *ont une forte cabale en ce pays-ci; il y en a plusieurs d'inclinations très allemandes, qui sont amis intimes du très-révérend père, & logent dans la même maison que lui.*

La reine les confirme.

Lett. e du 27 sept.

1703. La princesse soupçonne que le secret de ses lettres a été révélé au cardinal par le jésuite; car elle lui avoit montré tout ce qu'elle écrivoit pour sa justification, étant bien aise d'avoir le confesseur du roi *pour témoin*, & *même pour directeur*, *dans une affaire qui intéressoit son honneur & sa conscience.*

La princesse encore plus.

A M. de Torci 25 septembre.

Au même 25.

L'abbé est effrayé, assure-t-il, de la conduite du confesseur, de ses manèges infinis avec les Espagnols, de sa fourberie, de sa méchanceté, de ses suppositions pour diviser tout le monde, pour chasser ceux qui avoient le plus de crédit auprès du roi d'Espagne, & rester seul maître & premier ministre. Louville, fort content d'avoir réussi dans son projet, puisqu'on ne sauroit douter qu'il ne fût le principal auteur de la disgrace du jésuite: *Ç'auroit été bientôt un second cardinal Nittard*, dit-il, & *je suis persuadé qu'il visoit à être grand-inquisiteur comme lui.*

Au même 20 septembre.

Louis promet de changer le confesseur.

Louis XIV à Philippe V. 10 octobre.

Sur l'exposé du roi d'Espagne, Louis décida que, dès qu'il croyoit Daubenton capable d'abuser de sa confiance, il falloit le renvoyer sans éclat; il promit de choisir un autre confesseur, propre à cet emploi,

& qui ne voulût point se mêler d'affaires. 1703.

Mais Philippe se radoucit bientôt pour Daubenton. Ce qu'il en écrit à son grand-père, fait connoître les horreurs des cabales dont la cour étoit agitée. Voyant le jésuite continuer ses manœuvres, il n'avoit pu s'empêcher de lui témoigner enfin son mécontentement. Quelle avoit été sa surprise, de l'entendre attribuer aux conseils du cardinal d'Estrées tout ce qu'il avoit fait, pour mettre la division entre lui & la reine, pour ôter à cette princesse toute connoissance des affaires, sous prétexte que c'étoit rendre un service essentiel au roi de France ! Daubenton assura encore que, depuis qu'il se mêloit d'intriguer avec les uns & avec les autres, tout lui avoit été suggéré, soit par le cardinal, soit par l'abbé d'Estrées & par Louville. Enfin il avoit demandé pardon, il avoit ébranlé Philippe, & l'avoit réduit à ne savoir plus que penser ni que croire.

Eclaircissement de Philippe avec Daubenton.

Lettres de Philippe V, 15 & 19 octobre.

Noirceurs dans les intrigues.

Dès que Daubenton fut averti de la sorte, il envoya un courrier au P. de la Chaise, chargé d'une lettre qu'il adressoit à Louis XIV. Il accusa sans

Louville rappelé.

1703. doute fortement Louville; & il ne manquoit pas de matière, puiſque tous deux dans les commencemens intriguoient de concert. Louville fut la victime des jéſuites & de ſa propre imprudence. On lui envoya ſur le champ un ordre de quitter l'Eſpagne.

Son animoſité contre le confeſſeur.

A M. de Torci 5 novemb.

„ J'ai des preuves plus qu'il n'en „ faut, (dit-il avec ſon ton ordinai- „ re, au ſujet du confeſſeur,) pour „ le convaincre que c'eſt le plus mé- » chant homme que j'aie connu; mais » je ne ſaurois le regarder comme » mon plus cruel ennemi, quand je » fais réflexion ſur l'avantage qu'il me » procure de ſortir au plus tôt de cette » cour.... Une des plus grandes mar- » ques de ſon peu de jugement, eſt de » me faire retourner en France. Un » homme ſans crainte & ſans eſpéran- » ce, fidèle, qui n'a plus rien à ména- » ger & qui n'a que la vérité pour » guide, eſt bien dangereux «.

Son caractère l'avoit rendu fort dangereux.

Cet homme auſſi préſomptueux que vif, ne doutant de rien, jugeant de tout, preſque toujours extrême dans ſes jugemens; capable de bien ſervir, où il n'auroit fallu que de l'eſprit, du courage & de l'ardeur; plus capable de brouiller, où il y avoit du trouble &

des cabales; entraîné par une imagination fougeuſe, & ſe diſſimulant à lui-même ſes écarts, avoit certainement été un vrai flambeau de diſcorde. 1703.

Daubenton l'étoit auſſi.

Pour le confeſſeur intrigant, il prouva bien qu'un homme de parti, maître de la conſcience d'un roi ſcrupuleux, eſt infiniment à craindre dans les états. Nous le verrons à ſon tour rappelé d'Eſpagne, mais pour y retourner bientôt & pour y dominer.

L'abbé d'Eſtrées paroît content de ne pas entrer au *deſpacho.*

Lettre du 22 ſeptembre.

Il combat pourtant cette réſolution de la cour.

L'affaire du *deſpacho* étoit de nature à exciter encore plus de mouvemens. L'abbé d'Eſtrées écrivant à Torci, ſe félicite de la réſolution qu'on a priſe en France de n'y pas faire entrer l'ambaſſadeur. Il n'a pas, dit-il, la vanité *de vouloir ſe donner des airs de miniſtre en Eſpagne*; il doit regarder ſon emploi *comme un paſſage, & un moyen pour mériter les graces* où il aſpire. Mais il repréſente en même-tems tout ce qu'il imagine de plus propre à inſpirer d'autres réſolutions. Rien n'eſt mieux vu, à l'entendre, ſi l'on veut abandonner les Eſpagnols: en ce cas il faut rappeler Orri, dont les ſoins, l'application & le travail deviennent inutiles, & ne ſauroient produire que de la haine, dès que l'ambaſſadeur

de France n'eſt plus à portée de le ſou-
1703. tenir dans le *deſpacho* : par là on expoſe le roi & la reine aux plus grands malheurs : d'ailleurs il ſera très difficile, pour ne pas dire impoſſible, que Louis XIV conſerve quelque autorité en Eſpagne, après avoir ſacrifié un avantage ſi précieux.

Il fait l'éloge d'Orri.

Il fait enſuite l'éloge de la droiture & de la bonne foi d'Orri (attaqué par ſon oncle comme un fripon) ; & il ajoute : » Pendant que madame des » Urſins ſera gouvernée par lui, car il » faut néceſſairement qu'elle le ſoit par » quelqu'un, les choſes en iront mieux » & vous verrez plus de ſuite & plus » d'ordre dans le gouvernement. Mais » pour fixer & arrêter la légéreté des » femmes, je crois que vous devriez » prendre l'ordre du roi pour écrire » aux parties intéreſſées, qu'à la première nouvelle d'une diviſion, *ſans » examiner davantage qui aura tort ou » qui aura raiſon, il rappelera tout le » monde & fera maiſon neuve* «.

Conſeil dangereux & violent.

Imputation odieuſe.

Il propoſe encore comme un moyen excellent, que le roi ordonne qu'aucun François n'entretienne commerce ſur les affaires avec les Eſpagnols, & qu'il défende à tous les miniſtres, ex-

cepté celui des affaires étrangères, de répondre aux lettres qu'ils recevront de cette espece. Enfin il accuse deux hommes de la cour des plus respectables, le duc d'Harcourt & le marquis de Pontchartrain, de s'attirer la connoissance des affaires d'Espagne, & de *s'ériger chacun un bureau, où l'on reçoit toutes sortes de mauvaises marchandises pour attirer des chalands.* 1703.

L'abbé ne convenoit point à l'ambassade.

Dans cette lettre on reconnoît aisément l'esprit de Louville. Elle prouveroit seule que l'abbé, quoique plus souple que le cardinal, parce qu'il avoit sa fortune à faire, n'étoit point propre à une ambassade qui demandoit tant de sagesse & d'expérience. Plus intrigant qu'habile & judicieux, il sera bientôt un nouvel exemple du mal infini, qu'occasionnèrent les mauvais choix de la cour.

Le cardinal prend congé avec hauteur.

Le cardinal d'Estrées à M. de Torci. 28 sept.

Pour le cardinal d'Estrées, il soutint jusqu'au bout son caractère. Après avoir pris congé de Philippe, vers la fin de septembre, il lui demanda la permission de passer immédiatement dans la chambre de la reine, pour s'acquitter du même devoir. Le roi lui faisant observer que ce n'étoit pas l'usage, il répondit que son ambassade

n'étoit pas de nature à l'assujettir aux
1703. formalités. Son motif se devine aisément, & il ne le déguise point à Torci : *Je n'ai pas cru nécessaire d'avoir recours à la Camaréra pour cette fonction, ni qu'il importât que je me donnasse la peine de l'avoir.* Dans son discours à la reine, il glissa *à propos & en riant* cette ironie : *qu'il auroit bien de la peine à quitter la cour d'Espagne, parmi les agrémens & les distinctions qu'il y recevoit, s'il ne la quittoit pour retourner à celle de son maître & de son bienfaiteur.* Cet homme hautain sembloit ne respecter que Louis XIV.

Mot piquant qu'il dit à la reine.

Il est insulté par le peuple.

Ses partisans publioient qu'il avoit gagné le cœur & la confiance du peuple de Madrid, & que son départ feroit de fâcheuses impressions. Il l'avoit lui-même donné à entendre dans une de ses dépêches » Je ne sais pas, » dit la princesse des Ursins, comment » cette menterie peut s'accorder aux » pierres qu'on a jetées dans ses propres » fenêtres, aux insultes qu'on a faites » à ses domestiques dans sa propre » maison, & au carnage que la canaille » fit ces jours passés des gens de son » écurie «. Il étoit encore à Madrid le 10 octobre ; il en partit sans avoir

La princesse des Ursins à M. de Torci. 29 septembre.

voulu prendre congé de la reine en cérémonie.

1703.

Sentimens du nouvel ambassadeur.

La défiance mutuelle de la princesse des Ursins & du nouvel ambassadeur, sans paroître encore avec éclat, perce dans les lettres qu'ils écrivent à Torci. „ Je ne crois pas, dit l'un,

L'abbé d'Estrées à M. de Torci. 3. & 11 oct.

„ que ce soit par amitié qu'elle ait souhaité que je demeurasse ambassadeur; je ne suis redevable de cet état „ qu'à vous, à ma *souplesse* & au bonheur que j'ai eu de profiter des conjonctures. Madame des Ursins hait „ si fort M. le cardinale d'Estrées, qu'il „ est difficile qu'il ne retombe pas quel- „ que chose de cette haine contre moi ". Il n'oublie rien pour persuader qu'elle & Orri veulent gouverner seuls, qu'il est dans la disposition de les laisser faire, se voyant forcé de vivre plutôt en courtisan qu'en ambassadeur.

Junte proposée par madame des Ursins.

Sa lettre du 22 septembre, dont nous avons donné le précis, & par laquelle il conseilloit des partis violens, avoit été ouverte en présence du roi d'Espagne. Ainsi on ne pouvoit pas être dupe de ses démonstrations extérieures. Du reste, la princesse des Ursins fournit elle-même la preuve de la part qu'elle prenoit aux affaires. Elle dé-

1703. La princesse des Ursins à M. de Torci. 7 octobre.

veloppe dans une lettre à Torci le plan d'une junte, où Philippe devoit renvoyer en particulier l'examen des projets d'Orri. Médina-Céli, Aguilar, Montalto, le président de Castille, le duc de Véraguas & le comte de San-Estevan étoient les sujets proposés; & parmi eux il en falloit choisir quatre.

Elle blâme la distinction de *bien* ou de *mal-intentionnés*.

Elle donne son avis sur le choix; elle prétend qu'*on perdra tout, si l'on continue à faire la distinction odieuse des gens bien intentionnés d'avec ceux qui ne le sont pas.* Elle observe qu'on a dû croire en France, d'après tout ce qui s'écrivoit, que la moitié de l'Espagne au moins crieroit si le cardinal Porto-carréro se retiroit des affaires; que cependant, excepté Léganez & le marquis de Palma, tout le monde s'en réjouit: ce qui prouve bien que *l'erreur ou la malice avoit établi cette opinion.*

Importance de connoître les rapports contradictoires.

Il est fort important de connoître les rélations contradictoires qui partoient de la cour d'Espagne: on voit par-là les motifs qui déterminoient celle de France; & l'on peut juger ensuite, par les effets, de la sagesse ou de l'imprudence des résolutions. C'est ce

qui me décide à rapporter tous ces détails. 1703.

Le projet de junte ne s'exécuta point, non plus que celui de laisser aux seuls Espagnols les soins du *despacho*. Louis XIV écrivit à Philippe : „ Puisque „ vous desirez que l'abbé d'Estrées en- „ tre dans votre *despacho*, je lui or- „ donne de vous obéir. Il est bien im- „ portant que vous donniez au plus tôt „ une forme à ce conseil, en y ap- „ pelant, comme vous avez résolu, „ le président de Castille & le mar- „ quis de Mancéra “. Le roi déclare en même tems la conduite qu'il veut tenir en cas de nouvelles brouilleries. „ Prenez-garde, je vous prie, à main- „ tenir désormais, s'il est possible, „ l'union entre les François que vous „ avez auprès de vous. Leurs divisions „ ont porté jusqu'à présent un si grand „ préjudice au bien de vos affaires, „ que nous ne devons plus les souffrir ; „ & je vous assure que s'il paroît en- „ core quelque mésintelligence entre „ eux, je prendrai des *résolutions ex-* „ *trêmes* à leur égard. Je suis persua- „ dé que vous suivrez mes sentimens “. Paroles d'autant plus remarquables qu'elles eurent de grands effets : c'étoit

Louis XIV change d'avis sur le *despacho*.

Lettre du 10 octobre.

Il annonce des *résolutions extrêmes*, si les François se divisent encore.

le parti que le nouvel ambassadeur
1703. avoit conseillé, sans prévoir à quoi il s'exposoit lui-même en le conseillant.

Événemens du dehors.

Les événemens du dehors firent quelque diversion aux discordes intestines. Le maréchal de Villars, uni à l'electeur de Bavière, remporta une grande victoire sur les impériaux à Hochstet, champ de bataille qui devint si funeste l'année suivante. Quelques jours après cette victoire, le 29 septembre, Vendôme désarma dans son camp les troupes du duc de Savoye, & marcha vers sa frontière pour exiger de lui des suretés de ses engagemens. On voulut prévenir l'effet de ses négociations avec les ennemis; on ne fit que le décider à se déclarer contre les deux couronnes.

Les Piémontois désarmés par Vendôme.

La guerre va commencer en Portugal.

Déjà l'empereur avoit proclamé l'archiduc Charles, roi d'Espagne, & l'avoit envoyé en Hollande où il devoit s'embarquer. Louis XIV ne croyoit pas qu'une démarche si hardie pût être si prompte. Il se détermina dès-lors à faire commencer les hostilités contre le Portugal. La haine des Espagnols pour les Portugais; la bonne volonté qu'ils venoient de témoigner en repous-

ſant les Anglois, qui avoient tenté quelques deſcéntes ſur les côtes ; les préparatifs quoique inſuffiſans qu'on avoit fait depuis l'arrivée d'Orri, lui perſuadoient qu'on pouvoit ſe montrer avec avantage. 1703.

Quand Philippe doit ſe mettre à la tête de l'armée.

Louis XIV à Philippe V. 23 octobr.

En marquant ſes intentions à Philippe, il l'avertit de ne pas encore ſe mettre à la tête de ſes troupes. « Différez juſqu'à ce que le prince de Sterclaes ait rétabli la diſcipline, & qu'il ſoit bien aſſuré de leur fidélité. Il ne faut pas vous commettre mal-à-propos à d'autres périls que ceux qui ſont ordinaires à la guerre ». Le prince de Sterclaes étoit un général flamand qu'on avoit fait venir depuis peu, faute d'Eſpagnols aſſez dignes du commandement.

Raiſons d'attaquer le Portugal.

Prévenir le roi de Portugal, paroiſſoit l'unique moyen d'empêcher les ſuites d'une irruption des ennemis : par-là on fixoit la guerre dans un lieu certain, & l'on n'avoit plus à craindre les entrepriſes qu'ils pouvoient faire de differens côtés : les Portugais ſe trouveroient probablement peu en état de ſe défendre ; leurs alliés ſeroient fort déconcertés de ſe voir obligés de les ſecourir, au lieu de marcher en

1703. Espagne pour y faire des conquêtes faciles : il n'y avoit point d'apparence que l'archiduc pût arriver avant le mois de décembre ; il pouvoit même trouver des embarras imprévus pour son voyage : ainsi le moment étoit favorable aux armes espagnoles. C'est le raisonnement de Louis XIV dans une de ses dépêches à l'abbé d'Estrées ; raisonnement très-juste, pourvu que Philippe, qui ne manquoit pas d'ardeur à cet égard, eût réellement les forces & les moyens nécessaires.

Louis XIV à l'abbé d'Estrées. 23 octob.

Mais on manque de forces en Espagne.

Mais l'ambassadeur insistoit sur la nécessité d'avoir des troupes françoises : il disoit que sans un puissant secours on ne pourroit pas se défendre ; que l'archiduc, une fois maître de Madrid & des conseils, le seroit de toute la monarchie, *parce que les Espagnols, qui ont une si grande vénération pour leur roi, n'en connoissent que le nom, & reçoivent tous les ordres des conseils, qui feroient alors par nécessité tout ce qu'on exigeroit d'eux*; que les peuples suivroient la loi du plus fort; que tout le monde en étoit persuadé. Effectivement comme les troupes manquoient de paye, les désertions se multiplioient à l'infini. Philippe assure de son côté

L'abbé d'Estrées au roi. 27 & 29 octobre.

que la plupart des soldats sont tous nuds, que ses places sont presque dans le même état qu'auparavant, que son projet d'attaquer le Portugal est démontré impossible, & il répète que c'est le cardinal d'Estrées qui l'a précipité dans cet abîme. Comment réparer le tems perdu ? 1703.

Le *despacho* étant formé, & le nouvel ambassadeur y entrant, on se mit à expédier les affaires. Il y en avoit une fort intéressante pour la maison d'Orléans, qu'on termina sans difficulté. Le testament de Charles II n'appeloit point cette branche à la succession. Le duc d'Orléans réclamoit ses droits, & desiroit qu'on les reconnût par un acte en interprétation du testament. Cet acte rappella tout les descendans de Marie-Thérèse & d'Anne d'Autriche, chacun dans leur rang sans nommer personne. Les conseils de Castille, d'Aragon & d'Italie le revêtirent de toutes les formalités. Comme Louis XIV l'avoit sollicité lui même, les Espagnols en conclurent avec joie, qu'il étoit bien éloigné de prétendre jamais réunir l'Espagne à la couronne de France.

Droits de la maison d'Orléans reconnus.

L'abbé d'Estrées au roi. 31 octobre & 7 novembre.

Cette affaire finie, on se hâta de pourvoir à la sureté du roi. La princesse

Etablissement des gardes-de-corps.

des Urfins, l'ambaſſadeur & Orri s'aſ-
1703. ſembloient tous les jours, délibéroient
Ibid. ſur ce qu'il falloit changer ou régler, & tout ſe faiſoit en conſéquence de leurs délibérations. Il fut réſolu de former ſur le champ quatre compagnies de gardes-du corps, comme celles de France, chacune de deux cents hommes; les deux premières compoſées du régiment des gardes-à-cheval, dont les officiers avoient été mal choiſis; la troiſième, des mouſquetaires, qui devoient être caſſés, pour qu'ils ne prétendiſſent plus marcher les premiers, & rétablis enſuite avec une augmentation de cent gentilshommes flamands; & la quatrième levée en Italie. Le connétable de Caſtille, le comte de Lémos viceroi de Sardaigne, le prince de Sterclaes & le duc de Popoli, furent les quatre capitaines déſignés. (Le premier remercia, & le duc d'Aytone eut une des compagnies.) On faiſoit venir un régiment de gardes Wallones; on réſolut d'en former un de gardes eſpagnoles, pour ôter tout ſujet de jalouſie.

Autres gardes.

Comme le préſident de Caſtille ſembloit ne pouvoir remplir les fonctions de ſa charge, on deſtina la préſidence

Montellano furur préſident de Caſtille.

au comte de Montellano, qui n'étoit ni grand d'Espagne, ni de la plus haute naissance, par conséquent moins difficile qu'un autre à révoquer, s'il se comportoit mal. 1703.

Opérations d'Orri.

Orri avoit déja fait quelques réglemens utiles pour habiller & entretenir les régimens ; il avoit retranché l'abus des survivances : il avoit fait donner un collègue à Rivas, & séparer le département de la guerre. L'essentiel étoit de trouver des fonds. Il demandoit qu'on lui cédât, pour l'entretien des troupes, les droits sur le tabac, le retranchement des pensions, & divers impôts, jusqu'à la concurrence de douze millions de notre monnoie. Le conseil d'état fut assemblé, afin de cimenter plus solidement ce que l'on vouloit établir. Philippe y parla fort bien, & ordonna l'examen des mémoires où le financier développoit ses projets.

L'ambassadeur fait signer une dépêche à la princesse des Ursins.

La dépêche de l'abbé d'Estrées au roi, en date du 7 novembre, qui contient tout ces détails, fut signée par la princesse des Ursins & par Orri ; nouveauté sans exemple, que l'ambassadeur imagina sans doute comme un moyen,

1703. ou de se mettre à couvert, ou de tendre un piége à la princesse.

Elle se doute que c'est un piége.

Celle-ci fut bientôt avertie qu'on la blâmoit d'avoir signé. Elle s'en étoit long-tems défendue, quoique l'abbé lui dit que c'étoit une chose nécessaire, pour détruire tout ce que les donneurs d'avis pourroient mander contre les promotions. Elle se plaint à Torci, que depuis le départ du cardinal, on la fasse entrer malgré elle dans presque toutes les affaires; elle demande un ordre précis de ne se mêler que de la maison de la reine; elle soupçonne l'ambassadeur d'avoir eu l'intention de la faire passer, auprès des ministres, pour une femme qui veut partager son emploi. Ainsi se développoient les semences d'une nouvelle brouillerie. Louville n'étoit pas encore parti, quand cette dépêche s'écrivoit en Espagne: il eut part sans doute au projet de l'abbé d'Estrées, si ce fût réellement un piége tendu, comme tout engage à le croire.

La princesse des Ursins à M. de Torci. 30 novembre.

Brouillerie sourde qui va éclater.

Il est certain que, sous de fausses apparences d'union, la défiance & l'aigreur devenoient plus vives de jour en jour. La princesse ne doutoit point que le cardinal n'eût juré sa perte, &

que l'abbé n'y travaillât ſourdement; elle en témoignoit déjà ſon chagrin & parloit de retourner à Rome. L'ambaſſadeur l'accuſoit en même-tems de ſe vanter d'avoir décacheté & lu ſes lettres : il s'étonnoit qu'elle osât en tirer une matière d'accuſations ; il conjuroit Torci, en cas qu'il fut queſtion de ſon rappel, d'empêcher qu'on ne le déshonnorât, ce qui arriveroit infailliblement ſi le roi ne lui donnoit pas *quelque marque publique & ſolide* de ſatisfaction.

1703.

Lettre du 14 novembre.

Philippe lui-même va expliquer, dans une lettre à Louis XIV, ce myſtère inconcevable, dont l'éclairciſſement peut ſeul répandre du jour ſur les nouvelles intrigues qu'on formoit alors. Les manéges de cour ſe dévoilent tôt ou tard, & ce qu'ils offrent de plus odieux eſt une leçon pour la poſtérité.

Philippe V découvre le myſtere à Louis XIV.

Lettre de Philippe V à Louis XIV.

„ Votre majeſté, déplorant par ſa „ lettre du 14 novembre, les triſtes „ effets qu'elle voit de la diviſion qu'il „ y a eu ici entre les François, m'ob- „ ſerve la néceſſité dont il eſt pour mon „ ſervice, que ceux que j'ai auprès de

Il ne peut ſe diſpenſer de confier ces ſecrets.

Lettre du 3 décemb.

1703. ,, moi ſoient unis ; & vous me dites
,, que je vous aurois fait plaiſir de vous
,, apprendre ce que je vous ai mandé
,, avoir vu par moi-même, que je ne
,, dois vous en rien cacher, & qu'il
,, eſt trop important que vous ſoyez
,, exactément informé de tout. Je ſuis
,, fâché de vous avoir donné lieu de
,, me preſſer ſur cela, car je voulois
,, éviter de vous en rien faire ſavoir.

Manèges pour perdre Daubenton, &c.

,, Je vous dirai donc que le cardinal
,, d'Eſtrées ayant mis en œuvre ſon
,, neveu & Louville, pour brouiller le
,, P. Daubenton avec la princeſſe des
,, Urſins, & enſuite ſe ſervir de lui
,, pour me prévenir contre elle & me
,, brouiller avec la reine, il eut le cha-
,, grin de voir que cela avoit produit
,, un effet tout contraire : car l'abbé
,, d'Eſtrées & Louville m'avertirent de
,, cette menée, & après m'avoir déve-
,, loppé tout le myſtère du changement
,, de la conduite de mon confeſſeur, ils
,, me firent voir la néceſſité de m'en
,, défaire; m'aſſurant que par-là tou-
,, tes les tracaſſeries du cardinal pren-
,, droient fin, & qu'ils ſe trouveroient
,, en état de vivre dans une parfaite
,, union avec la princeſſe des Urſins.
,, Vous avez vu par mes lettres avec

„ quelle bonne foi j'ai donné dans tout
„ cela. 1703.

„ La résolution que j'avois prise sur
„ le P. Daubenton, fit connoître au
„ cardinal qu'il s'étoit trompé ; il con-
„ nut que son neveu y avoit part. Pour
„ s'en venger, & ne pas le laisser en
„ état de vivre ici plus tranquillement
„ que lui, il ne voulut pas lui donner le
„ tems d'affermir la bonne intelligence
„ qui paroissoit entre lui & la princesse
„ des Ursins ; & il fit tant que la prin-
„ cesse fut avertie que l'abbé écrivoit
„ journellement contre elle. Elle nous
„ en informa la reine & moi ; & com-
„ me cela se passa le jour même que
„ la reine & moi vous avions écrit pour
„ faire entrer l'abbé d'Estrées dans le
„ *despacho*, je voulus sur le champ être
„ éclairci de la vérité. Je changeai l'or-
„ dre pour le départ du courier ; &
„ m'étant fait apporter toutes les let-
„ tres, j'ouvris celle que l'abbé d'Es-
„ trées écrivoit au marqui de Torci,
„ & j'y trouvai qu'il y représentoit la
„ conduite de la princesse des Ursins
„ pleine de perfidie & de trahisons ; &
„ que bien loin qu'il fût dans les senti-
„ mens de reconnoissance qu'il me té-
„ moignoit tous les jours pour elle,

Comment les faussetés s'étoient découvertes.

„ connoiſſant que c'étoit à ſa ſollicita-
1703. „ tion que je l'avois demandé pour „ ambaſſadeur ; & qu'actuellement „ c'étoit ſur ſes repréſentations que je „ vous priois de le faire rentrer dans „ le *deſpacho* ; il avoit toujours une „ haine implacable contre elle, & tous „ les mépris imaginables.

Grief contre le nouvel ambaſſadeur.

„ Mais ce qui m'offenſa davantage „ fut l'artifice avec lequel il demandoit „ au marquis de Torci, que vous nous „ écriviſſiez à la reine & à moi des me- „ naces contre ceux qui ne vivroient „ pas ici en bonne intelligence avec „ lui : car par-là il ſe rendoit en quel- „ que façon le maître de vous en man- „ der ce qu'il voudroit, & de vous „ faire prendre des *réſolutions extrêmes* „ contre eux, ſur toutes les ſuppoſitions „ qu'il voudroit vous faire... Je vous „ parle ainſi par l'averſion naturelle „ que j'ai pour le menſonge & pour les „ menteurs.

Demande modérée du roi.

„ Je ne vous demanderai pas de le „ rappeler, parce qu'outre que j'ai une „ vraie confuſion de m'être trompé, „ c'eſt que dans les conjonctures pré- „ ſentes le moindre changement auroit „ ſes conſéquences ; mais je vous prie „ de lui faire ſavoir qu'il ait à ſe gou-

„ verner de manière, que je n'aie point
„ ſujet de me plaindre de ſes artifices. 1703.
„ Je vous l'ai demandé pour ambaſſa-
„ deur : qu'il le ſoit ; je vous ai prié
„ qu'il entre dans mon *deſpacho* : qu'il
„ y reſte ; mais que ce ſoit ſans d'au-
„ tres vues que celles de votre ſervice
„ & du mien ; & qu'il renonce aux
„ intelligences & aux vues avec leſquel-
„ les ſon oncle eſt parti pour deshono-
„ rer la princeſſe des Urſins, qui nous
„ eſt ſi néceſſaire à la reine & à moi,
„ & pour perdre Orri qui travaille ſi
„ utilement & avec une ſi heureuſe
„ approbation, &c. «

Démarche imprudente de la princeſſe des Urſins.

Philippe faiſoit paſſer cette lettre par la voie du P. de la Chaiſe, afin qu'elle n'eût *aucune ſuite*, & que le nouvel ambaſſadeur ne reçût pas, comme ſon oncle, des avis de Verſailles qui puſſent l'envenimer. Mais la princeſſe des Urſins avoit envoyé au duc de Noirmoutier, ſon frere, une copie de la lettre de l'abbé, avec des apoſtilles de ſa main, pour qu'il en fît part au miniſtre de Louis XIV. Elle vouloit lui prouver qu'elle connoiſſoit bien les diſpoſitions de ſes ennemis, & que ſa conduite à leur égard méritoit plutôt des louanges que des reproches. Cette

démarche ne pouvoit que déplaire.
1703. Torci ne lui dissimula point sa surprise de ce qu'une lettre de l'ambassadeur avoit passé en d'autres mains que les siennes avant de lui être rendue ; renouvellant d'ailleurs ses assurances qu'il étoit bien éloigné de prendre parti contre elle.

Torci en est offensé.

Lettre du 19 novem.

On lui témoigne cependant la plus grande confiance.

Tout donne lieu de croire qu'on pensoit aux moyens de la rappeller. Cependant on lui témoigna plus de confiance que jamais. » J'ai demandé à » S. M., lui dit le ministre, si je vous » répondrois de continuer à vous mêler » des affaires, ou si je vous conseille» rois, comme vous le demandez, de » vous borner au simple détail de la » maison de la reine. La réponse que » j'ai eue, a été qu'étant aussi éclairée » & aussi bien intentionnée que vous » l'êtes, ce que vous feriez seroit tou» jours le mieux. Ainsi, madame, c'est » à vous-même que le roi s'en rap» porte, & vous croyez bien que je » n'ajouterai rien à son jugement «

Lettre du 18 décembre.

Inconséquences du ministère.

Les embarras du gouvernement entraînoient ces inconséquences. On avoit mis la princesse des Ursins dans le cas de se rendre nécessaire ; on l'autorisoit à le devenir toujours davantage ; & l'on

l'on crut ensuite pouvoir rétablir l'ordre par son rappel : ce qui étoit encore plus inconséquent. 1703.

Louis se détermine à envoyer des troupes en Espagne.

La défaite d'un corps de cavalerie que le général Visconti menoit au secours du duc de Savoie, la prise de Brisac par le duc de Bourgogne, la bataille de Spire gagnée par le maréchal de Tallard, & suivie de la prise de Landau, changèrent les dispositions de Louis XIV à l'égard de l'Espagne, où jusqu'alors il n'avoit pas voulu envoyer de troupes. Philippe lui demandoit instamment au moins six mille hommes d'infanterie, & les Espagnols en général desiroient ardemment un secours dont ils sentoient la nécessité ; d'ailleurs on disoit publiquement en Hollande que, si l'entreprise sur l'Espagne ne réussissoit pas, il faudroit bientôt finir la guerre. Ainsi la principale attention se tournant de ce côté-là, Louis résolut d'y envoyer un corps de troupes, & choisit pour le commander le duc de Berwick, fils naturel du roi Jacques. Il jugea que ce général seroit plus agréable aux Espagnols qu'un François. Il envoya d'avance Puiségur, officier distingué, pour donner des avis & des projets sur ce qui regardoit le

Il nomme Berwick pour les commander.

Le roi à l'abbé d'Estrées. 2 décemb.

service militaire. Voilà donc une nou-
1703. velle carrière ouverte aux François en Espagne. On pouvoit espérer qu'ils y réussiroient mieux dans la guerre que dans la politique.

Il recommande à Philippe de se mettre à la tête des Espagnols. *Id.* 8 décemb.

En conséquence, Louis non-seulement approuvoit que Philippe allât voir ses troupes, & se mît à leur tête ; mais lui recommandoit de le faire peu de tems après l'arrivée de Puiségur, donnant pour raison qu'il seroit plus le maître hors de Madrid, & que tout s'expédieroit plus vîte, parce qu'il ne seroit pas obligé de recourir aux différens conseils, ni d'avoir pour eux les mêmes égards.

Formalités qui empêchent de donner audience à l'ambassadeur de Venise.

Quelles épines les formalités espagnoles ne pouvoient-elles pas mettre effectivement dans les affaires ? Nous en trouvons ici un exemple remarquable. La république de Venise avoit envoyé un ambassadeur pour reconnoître Philippe V ; mais depuis long-tems qu'il se trouvoit à Madrid, il ne pouvoit avoir audience du monarque. Les conseillers d'état prétendoient qu'il devoit auparavant leur rendre visite, & cette prétention l'emportoit sur toutes les raisons d'état.

Sentimens

Louis XIV ne jugea point à propos

de se mêler d'une pareille dispute. Il écrivit seulement à l'abbé d'Estrées que le roi d'Espagne en devoit prévenir les suites ; que les Vénitiens se plaignoient ; que peut-être ils saisiroient l'occasion de réparer en quelque sorte, à l'égard de l'empereur, leur refus de reconnoître l'archiduc ; & qu'il seroit fâcheux qu'une prétention frivole, qu'on disoit même contraire à l'usage, leur fît rappeler leur ministre. Mais les petites choses font souvent sacrifier les grandes. Ayant appris que les Vénitiens vouloient abolir les franchises des ambassadeurs, Louis manda aussitôt qu'il falloit suspendre les négociations sur l'affaire d'Espagne.

1703. de Louis XIV sur cet objet. *Id.* 2 décemb.

Puiségur venoit d'arriver à Madrid ; & déja l'abbé d'Estrées qui le logeoit, & qui assuroit que leur façon de penser étoit la même, écrit avec plus de vivacité contre le gouvernement espagnol. Selon ses lettres, il est absolument nécessaire que le roi de France se rende maître de ce gouvernement ; qu'il dispose de presque toutes les graces : *du tems du fameux Triumvirat, il n'y a pas eu plus de proscriptions & moins de liberté que dans celui ci.* (L'unique preuve qu'il apporte, c'est qu'on ouvre

1704. Relations suspectes de l'abbé d'Estrées.

Lettre à de Torci, du 19 janv. 20 janv.

1703. Sur-tout contre Orri. 1er. février. 16 févr.

les lettres, & que l'on a défendu l'entrée du palais à un monsieur Martin, chapelain d'honneur, correspondant du cardinal d'Estrées.) On doit si peu compter sur Orri, que lorsqu'il dit n'avoir point de fonds, on est tenté de croire qu'il n'en manque pas; & au contraire quand il dit en avoir, on est porté à croire qu'il en manque : tout ce qu'il a fait ne vaut rien : c'est le plus grand imposteur du monde : lui & sa cabale font écrire & faire au roi tout ce qu'ils veulent, & abusent également de la confiance de la reine.

Eloges qu'Orri reçoit d'ailleurs.

Telles étoient les relations de l'ambassadeur, tandis que Philippe regardoit comme un *enchantement*, qu'Orri lui trouvât de quoi entretenir une armée nombreuse; qu'il eût payé plus de deux millions de dettes, sans toucher à ce qui restoit de la flotte, & sans que l'argent manquât pour les dépenses courantes; enfin, qu'il eût mis en peu de mois dans les finances & dans les troupes un ordre qui paroissoit impossible. Quels que fussent les succès de ce financier, la prévention les exagéroit sans doute d'une part, comme de l'autre, elle les faisoit disparoître. L'abbé d'Estrées ne se souvenoit donc plus qu'il

Philippe V à Louis XIV. 20 janvier.

Contradiction singulière.

avoit loué peu auparavant Orri, comme plein de *droiture & de bonne foi ?* Quand on juge d'après les passions, on se contredit d'un jour à l'autre, & l'on ne s'en doute point. 1704.

Il étoit impossible qu'une brouillerie avec l'ambassadeur n'entraînât de nouveaux troubles, que les cabales du palais ne fissent beaucoup de tort aux affaires. Puiségur avoit écrit, comme l'abbé d'Estrées, qu'il falloit nécessairement que Louis XIV gouvernât l'Espagne par ses conseils. Il citoit l'exemple des Pays-bas, où rien ne se faisoit que par ses ordres. Mais quelle différence à tous égards ! & pouvoit-on espérer après tant d'expériences contraires, de vaincre les difficultés sans nombre qui renaissoient les unes des autres ?

On suppose toujours que la France doit gouverner l'Espagne.

Torci fait connoître par ses réponses, qu'on entroit dans ce sentiment. On se plaignoit que les affaires d'Espagne devinssent un mystère pour la cour de France : on se défioit de la princesse des Ursins ; on cherchoit les moyens de présider au gouvernement, & on ne savoit encore comment le faire, *à moins que la campagne n'en fournît des occasions. Le roi sait que les Espagnols le desirent très-ardemment,* dit le ministre ;

Cette fausse idée prévaloit.

Torci à M. de Puiségur. 10 février.

1704. *& en vérité il faut admirer la patience qu'ils ont ; mais il peut être dangereux de la pousser à l'extrêmité.*

Résolutions violentes contre la princesse des Ursins.

L'espèce d'inquisition que la cour d'Espagne exerçoit en ouvrant les lettres ; la confiance ôtée à l'ambassadeur dont Philippe demandoit enfin le rappel ; les plaintes & les avis qu'on recevoit par différentes voies ; les rapports du cardinal d'Estrées qui pouvoit beaucoup à Versailles, firent prendre une résolution vigoureuse, dès que le moment parut favorable pour l'exécuter. Philippe étoit parti au commencement de mars, quelques jours avant l'arrivée de l'archiduc à Lisbonne ; la reine restoit à Madrid, n'ayant pu obtenir, malgré ses instances, d'aller dans une ville près de l'armée ; un corps considérable de troupes françoises, commandé par le duc de Berwick, marchoit avec les troupes espagnoles. Alors on envoya des ordres pour faire sortir d'Espagne la princesse des Ursins ; & ces ordres même feront juger que rien ne paroissoit plus difficile.

Pourquoi Louis XIV a choisi ces circonstances pour l'exécution.

Voici le plan d'opérations que Louis XIV prescrit à son ambassadeur. Il dit d'abord : „ Les plaintes contre la princesse des Ursins sont montées à un

„ tel point, qu'il eſt enfin néceſſaire de 1704.
„ prendre un dernier parti. Je vois le
„ mal que produit ſon ſéjour en Eſpa- Le roi à l'abbé d'Eſtrées.
„ gne, & le tems eſt venu de l'en reti-
„ rer. J'aurois moins différé, ſi j'avois 19 mars.
„ ſeulement conſulté le bien des affai-
„ res; mais il falloit attendre que le roi
„ d'Eſpagne fût parti de Madrid: j'avois
„ lieu de prévoir qu'il ſeroit trop ſen-
„ ſible aux larmes de la reine, qu'elles
„ pourroient l'empêcher de déférer aſ-
„ ſez promptement à mes conſeils: il
„ étoit par conſéquent à propos de dif-
„ férer juſqu'à ce qu'il fût éloigné d'el-
„ le, & que la raiſon ſeule pût agir ſur
„ ſon eſprit ".

L'ambaſſadeur a ordre de concerter avec Berwick & Puiſégur les moyens de perſuader Philippe, & ceux d'aſſurer une prompte exécution. Ils pourront admettre à cette conférence Rivas, comme propre à donner des vues & à fournir des expédiens. Si le roi conſent, ce qui ne paroît nullement douteux, il convient de charger le cardinal Portocarréro, ou le marquis le Mancéra, ou quelque autre, de prendre à Madrid les meſures néceſſaires, ſecrettement & avant que la reine ſoit avertie. Il ſera chargé pour elle d'une lettre de Phi-

Précautions ſingulières qu'il preſcrit.

Ibid.

1704. lippe, sur la nécessité de déférer sans le moindre retardement aux conseils du roi de France, s'ils veulent mériter de plus en plus son amitié. En cas qu'on ne puisse empêcher la princesse de voir la reine, il faut faire en sorte que les entretiens soient courts, & qu'elle parte le lendemain : elle pourra demeurer huit jours à Alcara pour les préparatifs de son voyage.

Ses dispositions, en cas que le roi d'Espagne refuse.

Si le roi résiste, „ laissez-lui voir, „ continue Louis XIV, combien la „ guerre que je soutiens pour ses inté- „ rêts est pesante : ne lui dites pas que je „ l'abandonnerai, il ne le croiroit pas; „ mais faites qu'il s'aperçoive que, „ quelle que soit ma tendresse pour lui, „ je pourrois, s'il n'y répondoit pas, „ faire la paix aux dépens de l'Espagne; „ & me lasser enfin de soutenir une „ monarchie, où je ne verrois que dé- „ sordres & que contradictions dans les „ choses les plus raisonnables, que je „ pourrois demander pour ses propres „ intérêts. Il faudra que le duc de Ber- „ wick s'explique dans le même sens „ après vous, & sans que vous y soyez. „ Enfin, après un pareil éclat, il faut „ réussir : mon honneur, l'intérêt du „ roi mon petit fils, & celui de la mo- „ narchie y sont engagés “.

Ces ordres étoient pour l'ambaſſadeur un vrai triomphe ; mais la fin de la dépêche tempéra ſa joie : „ l'ordre que „ je vous donne eſt abſolument néceſ- „ ſaire pour mon ſervice, mais les ſuites „ en ſeront déſagréables pour vous. On „ n'a pas ceſſé de vous rendre de mau- „ vais offices auprès du roi mon petit- „ fils ; ils ont fait une telle impreſſion, „ qu'il m'a déja mandé de vous rappe- „ ler pluſieurs fois. Vous lui deviendrez „ encore plus odieux, parce qu'il vous „ croira la cauſe principale de l'ordre „ que je donne à la princeſſe des Ur- „ ſins : il n'aura plus aucune confiance „ en vous, & j'avoue qu'étant ſatisfait „ comme je le ſuis de vos ſervices, je ſe- „ rois embarraſſé du parti que j'aurois à „ prendre, ſi vous ne m'en aviez fait „ l'ouverture vous même, par le déſin- „téreſſement entier que vous m'avez „ témoigné. Vous pouvez compter „ qu'il ne nuira point à votre fortune, „ & qu'envoyant bien tôt un autre am- „ baſſadeur en Eſpagne, comme j'ai „ réſolu de le faire, je me ſouviendrai „ des ſervices que vous m'avez rendus, „ & de ce qu'ils méritent. “

1704.

Il rappelle auſſi l'abbé d'Eſtrées.

Mais il lui témoigne de la ſatisfaction.

L'ambaſſadeur n'avoit pas lieu de s'attendre à des aſſurances ſi gracieuſes:

Remercimens de cet ambaſſadeur.

1704. il en remercia Torci, reconnoissant qu'il lui en avoit *l'obligation tout-entière*; & il assura le roi qu'il ne desiroit rien tant que de mériter l'approbation d'un prince *dont la terre adoroit les jugemens*.

Demande du roi à Philippe V. Il n'étoit pas possible au roi d'Espagne de refuser ce que son aïeul exigeoit dans les termes les plus précis : on en jugera par la lettre même de Louis XIV.

Louis XIV à Philippe V. 29 mars. „ Je vous ai donné plusieurs marques de mon amitié; mais je crois „ qu'il n'y en a point de plus forte, „ que de surmonter enfin la peine que „ j'ai eue à vous demander de renvoyer incessamment la princesse des „ Ursins. Ne balancez pas à prendre „ cette résolution: il y va de tout pour „ vous. Contribuez au moins à calmer „ l'intérieur de votre royaume, tandis „ que j'emploie toutes mes forces & „ mes soins à soutenir pour vos intérêts „ une guerre aussi pénible. On vous cache ce que j'apprends d'une infinité „ d'endroits non-suspects. J'instruis „ l'abbé d'Estrées de ce que vous devez faire. Je me rapporte à ce qu'il „ vous dira & je suis persuadé que vous „ me croirez, dans une conjoncture „ où votre perte seroit le fruit de la ré

Paroles qui devoient l'effrayer.

„ ſiſtance que vous apporteriez à mes
„ conſeils. Communiquez, je vous prie, 1704.
„ ma lettre à la reine : je vous adreſſe
„ celle que je lui écris. Il faut que V.
„ M. nomme inceſſamment une *cama-*
„ *rera-mayor*. L'abbé d'Eſtrées vous
„ en propoſera quatre pour en choiſir
„ une dans ce nombre. Je ſonge à vous
„ envoyer un autre ambaſſadeur : je ſou-
„ haite qu'il ſoit de votre goût : je vous
„ aſſure que je n'oublie rien pour vo-
„ tre intérêt & votre ſatisfaction ".

Exhortation à la reine.

Dans ſa lettre à la reine, Louis déclare qu'il n'exigeroit pas le renvoi de la princeſſe, s'il n'étoit abſolument néceſſaire ; qu'elle pourra venir en France, ou retourner en Italie. » Je » m'aſſure, dit-il, que V. M. accou- » tumée à ſe laiſſer conduire par la » droite raiſon, ne la ſuivra pas moins » en cette occaſion que dans toutes les » autres de ſa vie, & qu'elle me don- » nera un nouveau ſujet de l'eſtimer » encore davantage & de l'aimer plus » tendrement «

Châteauneuf chargé de l'exécution des ordres.

Philippe, quoique pénétré de douleur, ne fit aucune réſiſtance. On chargea d'exécuter les ordres à Madrid, non un Eſpagnol, mais le marquis de Châteauneuf qui revenoit de négocier

en Portugal : il restoit autorisé auprès
1704. de la reine, tandis que l'ambassadeur suivoit le monarque. L'esprit d'intrigue & de défiance régnoit si fort, que l'abbé d'Estrées soupçonnoit déja ce ministre de se mêler dans les cabales d'Espagne, d'ambitionner l'ambassade, d'avoir une liaison intime avec la princesse des Ursins & d'Aubigni, pour arriver à son but. Enfin regardant Châteauneuf comme son rival, il se félicite de la dure commission qu'on lui a donnée. C'est ainsi que dans le cours de ces affaires, les vues personnelles influoient sur les jugemens & sur la conduite.

Soupçons de l'ambassadeur.

L'abbé d'Estrées à M. de Torci. 10 avril.

Accablée du traitement rigoureux qu'elle essuyoit, la princesse des Ursins craignit que, si elle passoit en France, on ne l'arrêtât sur la frontière : Châteauneuf eut peine à la rassurer. L'abbé en conclut que sa conscience lui reprochoit de *terribles choses*. Un homme impartial en auroit conclu simplement, que la rigueur imprévue de Louis XIV pouvoit inspirer de terribles alarmes. La princesse écrivit à la reine, avant son départ, qu'il étoit du bien du service de choisir une *camaréra-mayor*, parmi celles que proposoit le roi de

Départ & craintes de la princesse des Ursins.

Id. 28 avril.

France, & la ſupplia de le faire, pour 1704.
la garantir du ſoupçon d'y mettre obſtacle. On ſoupçonnoit réellement qu'elle vouloit ſe ménager des eſpérances de retour à Madrid, & Louis preſſoit la nomination afin de les lui ôter.

La maréchale de Noailles l'ayant plusieurs fois blâmée dans ſes lettres de ſes mêler des affaires, & de donner lieu aux reproches de ſes ennemis, la princeſſe lui écrivit avec une ſorte de défiance. Se plaint à la maréchale de Noailles.

„ Enfin, madame, le menſonge l'a „ emporté ſur la vérité; & quoique je „ puiſſe dire que jamais perſonne ne „ ſervira le roi avec plus de zèle & de „ probité que je l'ai fait, je me vois „ traitée comme une criminelle qui „ auroit trahi l'état, pendant que mes „ accuſateurs triomphent. Je ne ſuis „ pas étonnée qu'on ait ſurpris la bonté „ du roi & ſa juſtice. Quand les miniſ„ tres ſont de la partie, il eſt aiſé à des „ hommes auſſi artificieux que le car„ dinal d'Eſtrées & ſon neveu, de faire „ réuſſir une cabale contre une femme, „ qui n'a d'autre ſoutien que quelque „ peu d'eſprit & une grande droiture „ de cœur. Mais j'admire que des gens Lettre du 23 mai.

1704. „ que je croyois mes meilleurs amis, „ que j'ai toujours honorés, & qui se„ roient très-fâchés de passer pour injus„ tes, aient pu travailler à me perdre. „ Si vous êtes de ce nombre, madame, „ j'ai encore plus sujet de me plaindre „ de vous que de tout autre : car vous „ n'aviez point d'amie plus sûre que „ moi : j'étois toujours occupée des „ obligations que je vous ai : je n'ai „ rien fait qui n'ait dû vous engager „ à m'aimer encore davantage ; & „ vous aviez intérêt à ne pas laisser „ opprimer injustement votre parente, „ par des gens qui ne sont que vos „ alliés, & dont la méchanceté devroit „ vous faire horreur. Est-il possible que „ tant de raisons que vous aviez, d'être „ en garde contre les faussetés qu'ils „ ont dites ou fait écrire contre moi, „ ne vous aient pas intéressée à prendre „ mon parti ? Je ne vous dirai rien sur „ madame de Maintenon : je sais qu'é„ loignée d'entrer dans de pareilles „ affaires, elle n'aura agi ni pour ni „ contre. Mais je suis sûre que Dieu, à „ qui je demande tous les jours de me „ punir, ou mes ennemis, suivant ce „ qu'un chacun mérite, se servira d'elle „ malgré elle-même, pour faire connoî-

Elle la soupçonne d'avoir eu part à sa disgrace.

„ tre mon innocence & l'imposture de
„ ceux qui m'ont calomniée ". 1704.

Elle se rétracte sur ce point.

La princesse reconnut ensuite la solidité des sentimens de la maréchale, remit en elle sa confiance, & tâcha d'effacer les impressions qu'avoient pu faire ses injustes plaintes. On me permettra de citer encore un morceau de lettre, où son adresse & son esprit se font remarquer :

Elle lui écrit de la maniere la plus adroite.

Lettre du 4 novembre.

„ Je me disois continuellement à
„ moi-même : seroit-il possible que la
„ femme du monde que j'estime le
„ plus, qui a le cœur & l'esprit les
„ meilleurs, à qui j'ai des obligations
„ si essentielles, & pour laquelle il n'y
„ a rien que je ne voulusse faire, soit
„ capable de me sacrifier à des hommes,
„ dont la manière d'agir & les senti-
„ mens sont si opposés aux siens ? Non,
„ cela n'est pas croyable : cependant
„ elle fait tout de son mieux pour me
„ le faire croire. Quel parti dois-je
„ prendre ? est-ce celui de la haïr, ou
„ celui de continuer à l'aimer ? Dans
„ la confusion des pensées qui me ve-
„ noient, opposées l'une à l'autre, j'é-
„ tois ou toujours en colère contre vous,
„ de ne pouvoir vous regarder comme
„ une ennemie, ou fâchée contre moi

„ même de vous croire capable de
1704. „ l'être devenue ; & cela me mettoit
„ dans une si cruelle agitation, que
„ je ne devrois pas du moins vous par-
„ donner le mal que vous avez fait à
„ ma santé. Cependant, madame,
„ votre ascendant est trop grand sur
„ moi pour ne pas vouloir tout ce
„ qui vous plaît ; & puisque vous m'or-
„ donnez de croire que vous m'ho-
„ norez d'une sincère tendresse, je m'y
„ soumets sans répliquer davantage :
„ c'est un penchant si doux, qu'on y
„ tombe sans peine ".

Douleur & courage de la reine. Arracher la princesse des Ursins à la reine d'Espagne, c'étoit lui percer le cœur. Elle reçut néanmoins ce coup avec beaucoup de courage, avec tous les sentimens que Louis XIV pouvoit desirer : elle avoit montré la même sagesse en apprenant la défection de son père. Mais la plaie doit saigner longtems, & il en résultera des effets considérables.

Campagne de Philippe V en Portugal. Quant à Philippe, les opérations militaires l'occupoient trop, pour qu'il se livrât aussi vivement à ce chagrin. Il prit Salvatierra le 8 mai. Ségura, Castelbranco, Portalégro, Casteldavid, & quelques autres places des Por-

tugais firent peu de résistance. Leurs alliés n'avoient envoyé que huit mille hommes. L'armée de France & d'Espagne avoit tant de supériorité, que si la campagne eût commencé plus tôt, elle eût peut-être été décisive. Elle ne fit que répandre l'alarme en Portugal. Les chaleurs forçoient à prendre des quartiers de rafraîchissement. Philippe alla pour lors rejoindre la reine, du consentement de Louis XIV.

1704.

Ses lettres à Louis XIV.

Depuis son départ de Madrid, il avoit rendu compte de tout à ce monarque, par de longues lettres qu'il assuroit être uniquement son ouvrage. Sa sincérité ne laisse aucun doute là-dessus. Je dois le remarquer comme une preuve de son intelligence, & même d'une partie des faits qu'il avoit mandés auparavant : car les lettres précédentes, excepté peut-être une partie de ce qu'il écrivit dans les premiers éclats de brouillerie, me paroissent du même style.

Le duc de Gramont nommé à l'ambassade d'Espagne.

Ce prince avoit desiré avec raison pour ambassadeur, un homme d'épée plutôt qu'un homme d'église. Le duc de Gramont fut nommé à l'ambassade, dès que l'affaire de la princesse des Ursins fut terminée. Il avoit ordre

de faire toute la diligence possible. Ses
1704. instructions portent sur les mêmes principes que celles de ses prédécesseurs. Nous en indiquerons seulement quelques traits particuliers, qui peuvent éclaircir les faits & découvrir les sentimens de la cour.

Précis de ses instructions. Sur la reine. Instruction du 27 avril.

En louant la reine d'Espagne, le ministre observe dans cet écrit, qu'après avoir témoigné du dégoût pour les affaires, elle a paru souhaiter qu'il ne s'en fît aucune sans sa participation; qu'on a même trop affecté de lui attribuer toutes les graces qui s'accordoient; qu'elle en a souvent reçu les premiers remercimens, & qu'on regardoit comme une pure formalité les remercimens adressés au roi; que la princesse des Ursins avoit pris sur elle un tel ascendant, que tous ses ennemis, aux yeux de la reine, étoient infidèles au roi & à la patrie, & que ses amis étoient au contraire les seuls sujets affectionnés. Le mécontentement général des Espagnols est représenté comme l'effet des cabales de la princesse.

Canalez & Orri. *Ibid.*

Canalez, qu'on a substitué à Rivas pour le département de la guerre, n'a aucun talent pour cet emploi, selon l'instruction; & toute l'Espagne voit

clairement qu'Orri ne le lui a procuré, qu'afin d'en exercer les fonctions sous le nom d'un Espagnol. Orri s'est attiré la haine en faisant le personnage de premier ministre : on a été indigné qu'il méprisât les formes ordinaires du gouvernement, & l'ancien usage de consulter les tribunaux : on a cru qu'il travailloit pour ses intérêts particuliers, qu'il gagnoit immensément sur ses traités ; que les fonds qu'il destinoit au paiement des troupes seroient détournés, s'il en avoit l'administration : l'événement vérifie ce que l'on avoit prévu, & l'usage de ces fonds est un mystère. (Cependant le roi d'Espagne avoit écrit le 28 mai, que les succès de la campagne justifioient bien Orri, puisqu'ils lui étoient dus en partie ; & le marquis de Saint-Philippe assure qu'il avoit rétabli l'ordre dans les finances.)

1704.

„ Il est certain, ajoute le ministre, „ que les formalités de consulter les „ tribunaux causoient beaucoup de retardement & beaucoup d'embarras „ aux affaires ; que celles dont il est nécessaire que le secret soit gardé, „ étoient bientôt divulguées lorsqu'elles „ passoient par cette voie " On établit donc, qu'il faudroit seulement consul-

Sur les tribunaux.

Ibid.

ver les apparences de l'ancien gouver-
1704. nement lorſque les affaires le permettent; qu'il eſt aiſé de ſatisfaire les Eſpagnols ſur leurs plaintes à cet égard, & qu'il eſt important d'y ſonger. Mais ce que la cour de France jugeoit facile, ne l'étoit point en Eſpagne : ſi on n'envoyoit aux conſeils que de petites affaires, comment pouvoient-ils être contens?

Affaire du grand inquiſiteur à terminer. *Ibid.*

Une des choſes que deſire ſur-tout le roi, c'eſt de voir terminer le différend au ſujet de l'inquiſiteur général; parce qu'une foule de perſonnes languiſſent dans les priſons de l'inquiſition, ſans pouvoir obtenir d'être jugées, même le confeſſeur de Charles II. Il recommande néanmoins d'éviter les querelles avec la cour de Rome. „On ne peut „ jamais eſpérer aucun avantage de „ diſputer avec elle : il n'y a qu'à perdre ; & dans ces matières, la principale vue du roi d'Eſpagne doit être „ de prolonger les affaires ; enſorte que „ ſans rien perdre de ſes droits, il ſe réſerve à les faire valoir en des tems „ plus tranquilles". (Louis XIV n'étoit plus ce qu'il avoit été lorſqu'il bravoit Innocent XI ; les conjonctures étoient auſſi bien différentes. Croiroit-

Eviter les querelles avec Rome. *Ibid.*

on que l'archevêque de Séville, devant rentrer au *despacho*, demanda au pape la permission de s'absenter de son diocèse, & que le pape la lui refusa d'abord ?) 1704.

Il est question ensuite du confesseur, des plaintes portées contre lui, & de la confiance que Philippe lui a rendue. » Si ce prince changeoit à son égard, » si le P. Daubenton venoit à mourir, » enfin s'il cessoit d'être confesseur du » roi d'Espagne, de quelque manière » que ce puisse être, l'intention du » roi est que cette place soit toujours » occupée par un jésuite françois, s'il » est possible, sinon par un Espagnol » aussi de la compagnie de Jésus ». La raison pourquoi l'on juge nécessaire d'instruire le duc de Gramont sur cet article, c'est que les dominicains n'ont pas perdu l'espérance de se rétablir dans la place de confesseur du roi, & qu'ils feroient plusieurs intrigues pour réussir dans leur dessein. Les jésuites ne s'endormoient pas sur l'intérêt de leur société.

Sur Daubenton.

Ibid.

Louis XIV veut un jésuite à sa place.

Le duc de Gramont avoit l'esprit vif, délié & ferme, mais trop françois, si j'ose le dire, par cette promptitude de jugement qui devance l'exa-

Gramont juge trop légérement.

men & qui expose à tant d'erreurs.

1704. Au moment qu'il arriva sur les frontières : *Je vois à merveille*, écrivit-il, *qu'il faut pour le salut de l'Espagne que le roi la gouverne despotiquement, mais il ne faut pas que l'Espagne s'en apperçoive ; & cela se peut très-aisément concilier.* En y réfléchissant mieux, il auroit pu voir que c'étoit une chose impossible : il auroit craint sur-tout de s'égarer comme ses prédécesseurs, en suivant de fausses idées ou des prétentions dangereuses.

Le duc de Gramont à M. de Torci. 20 mai.

Son entrevue avec la princesse des Ursins.

Il rencontre la princesse des Ursins à Vittoria, où elle faisoit encore les préparatifs de son voyage. Ayant ordre de la traiter honnêtement sans entrer dans aucune explication, il élude toutes ses demandes, & feint de ne rien savoir de ses affaires. Vous êtes propre à cette ambassade, lui dit alors la princesse, puisque vous avez la principale qualité d'un ambassadeur, le secret.

Id. 28 mai.

Il trouve la reine dans des dispositions bien différentes de celles qu'annonçoit l'abbé d'Estrées.

Arrivé à Madrid, il complimente la reine dans une audience publique, & il est fort étonné des réponses pleines d'esprit & de sagesse qu'elle lui fait sur le champ. Il l'est encore plus ensuite dans une conversation particulière, au sujet de la princesse des Ursins.

L'abbé d'Estrées avoit écrit dès le commencement de la brouillerie, que la favorite seroit bientôt oubliée si on la renvoyoit; depuis son renvoi, il avoit écrit qu'on y paroissoit peu sensible. Un discours véhément de la reine à l'ambassadeur détruit tout-à-coup cette chimère: 1704.

Conversation très-vive, au sujet de la princesse.

» Dites-moi donc quels sont les griefs » du roi contre madame des Ursins. » Qu'a fait cette pauvre femme pour » avoir été traitée aussi indignement ? » Car enfin il n'y a pas d'exemple qu'u- » ne personne de sa qualité, que nous » honorions le roi & moi de notre ami- » tié, puisse avoir reçu un traitement » semblable sans en savoir la raison «. Le duc qui avoit insisté la veille en public sur les griefs contre la princesse, sur le mécontentement général des Espagnols, sur la mésintelligence avec les ambassadeurs, sur la nécessité d'un rappel que le roi avoit différé tant qu'il avoit pu, répondit que la reine n'avoit pas oublié sans doute tout ce qu'il avoit eu l'honneur de lui dire à ce sujet de la part du roi. » Mais, répliqua-t-elle, » toutes les accusations que l'on a fai- » tes contre elle au roi mon grand-père » sont fausses; & n'est-il pas triste que

1704. » lui, qui eſt le plus ſage & le plus pru-
» dent de tous les hommes, ajoute plus
» de foi aux diſcours haineux de gens
» pleins de cangrène, qu'à ceux de ſon
» petit-fils, qu'il ſait bien qui lui reſ-
» ſemble pour être la vérité même, &
» qui a connu la rectitude de la con-
» duite de madame des Urſins? Eſt-il
» poſſible que le roi ait ſi peu d'égards
» pour nous, pour ajouter une foi en-
» tière aux diſcours des autres, & ſi
» peu aux nôtres? Non, duc de Gra-
» mont, je ne vous ments pas, je ne
» puis me conſoler «. A ces mots, elle fond en larmes; elle ajoute néanmoins qu'elle ne laiſſera pas de conſerver toute ſa vie les ſentimens de tendreſſe qu'elle doit au roi de France.

La reine conſtante dans ſes ſentimens.

Gramont admira l'eſprit de la jeune reine, & jugea qu'on auroit peine à déraciner de ſon cœur cette confiance pour la princeſſe. Quant à la nouvelle *camaréra-mayor*, la ducheſſe de Béjar, il annonce qu'elle ne *déchiffreroit point l'apocalypſe*, ni ne formeroit d'intrigues capables d'inquiéter Louis XIV.

Le duc de Gramont au roi. 13 juin.

Fin de la campagne de Philippe.

Il ſe hâta de joindre Philippe à l'armée: il le trouva campé avec les troupes, montant à cheval malgré les chaleurs exceſſives, dont il étoit fort incommodé

commodé ſans oſer le dire. Ce prince lui parut ce qu'il étoit, trop timide, 1704. mais judicieux, raiſonnable, pénétré de reſpect & de reconnoiſſance pour ſon aïeul. Après lui avoir donné les conſeils qu'exigeoient les circonſtances, il fit expédier au *deſpacho* quelques affaires, entre autres un ordre aux grands d'Eſpagne de viſiter en France les princes du ſang & de les traiter d'alteſſe; il ſe chargea de repréſenter au duc de Berwick la néceſſité de ſuſpendre les opérations de la campagne; & Philippe impatient de revoir la reine, partit au commencement de juillet. Nous allons rentrer dans un labyrinthe d'intrigues.

LIVRE SIXIEME.

1704. ON s'étoit faussement imaginé que le rappel de la princesse des Ursins & de tous les François de son parti, tels que le chevalier d'Espennes, d'Aubigni & Vazet, un des valets-de-chambre de Philippe V, extirperoit les cabales de la cour d'Espagne; qu'on feroit oublier au roi & à la reine le chagrin que leur causeroit d'abord cet acte d'autorité; & qu'alors l'ambassadeur gouverneroit aisément selon les vues du cabinet de Versailles. On ne tarda point à se détromper par les nouveaux embarras qui survinrent dans les affaires.

Erreur de la cour de France.

Il étoit impossible que l'affaire de madame des Ursins n'eût des suites.

La noble sensibilité de la reine, la vivacité de son esprit, son influence inévitable, son ascendant sur le roi, le besoin qu'elle avoit de sa confidente, ou plutôt de son amie; l'intérêt de celle-ci à se justifier avec éclat; les liaisons qu'elle ne pouvoit manquer d'entretenir avec la cour d'Espagne; tout auroit dû faire prévoir que la princesse des Ursins seroit encore une occasion d'inquiétudes. En vain Louis XIV avoit résolu de

la tenir éloignée de sa propre cour; en vain il avoit défendu qu'on s'intéressât pour lui obtenir la permission de se justifier. Une femme de ce caractère, ayant joué un si grand rôle, possédant l'estime & l'amitié des souverains dont on venoit de la séparer malgré eux, conservoit de puissantes ressources dans sa disgrace. Le cardinal & l'abbé d'Estrées qu'on récompensa de leur ambassade, l'un par la riche abbaye de Saint-Germain, & l'autre par le cordon bleu, ne devoient pas jouir long-tems du triomphe qu'ils avoient remporté sur elle. 1704.

Louis XIV se montre inflexible à son égard.

Le roi à M. de Châteauneuf. 10 juillet.

Cependant Louis paroissoit inflexible à son égard. » Faites bien comprendre » à la reine, marquoit-il à Châteauneuf, que lorsque j'ai pris la résolution de rappeler la princesse des Ursins, & ensuite de la faire repasser » à Rome, (l'ordre lui en étoit donné) » je ne l'ai fait qu'après de longues délibérations, & pressé par des raisons » si fortes qu'il m'a été impossible de » changer de sentiment. Faites-lui connoître que les intrigues, ni les cabales » des ennemis de la princesse ne m'ont » point déterminé par de fausses suppositions contre elle. Enfin expliquez-

1704. » lui que *je décide de toutes choses par* » *moi-même, & que personne n'oseroit* » *me supposer des faits contraires à la* » *vérité, l'apprenant toujours de plu-* » *sieurs endroits differens, avant de* » *prendre un dernier parti sur de telles* » *matières* «.

Il comptoit trop sur sa fermeté & ses lumières.

Le monarque avoit été si souvent trompé, même dans les beaux jours de son règne, (quel prince n'est pas exposé à l'être?) qu'il auroit pu se reposer un peu moins sur les rapports d'autrui & sur ses propres lumières. Nous verrons que ses volontés même pouvoient varier au gré des événemens.

Il desire un changement dans le *despacho*.

Il paroissoit essentiel pour les vues de la cour de France, que le *despacho* fût tel qu'on l'avoit réglé au commencement. Depuis que les fonctions de secretaire étoient partagées, les affaires les plus importantes alors, celles de la guerre, étoient devenues secrètes entre le roi, le marquis de Canalez & Orri. On vouloit que le marquis de Rivas redevînt secretaire unique. La chose étoit fort difficile, parce qu'il avoit déplu à Philippe & à la reine. Avant de toucher à un point si délicat, l'ambassadeur rencontra d'autres difficultés, qui lui firent sentir les épines de sa commission.

Le marquis de Mancéra, vieillard de quatre-vingt-neuf ans, qu'on avoit mis dans le *despacho* avec l'archevêque de Séville, présente au roi un long mémoire, pour lui persuader d'abolir cette nouvelle forme de gouvernement, & de gouverner lui seul, en prenant, selon l'ancien usage, les consultes des différens conseils: il insinue que c'est le moyen d'assurer le bonheur de son règne & celui de ses peuples: il ajoute que son grand âge & ses infirmités ne lui permettent plus d'assister au *despacho*. Philippe communique ce mémoire au duc de Gramont. Celui-ci le réfute fortement, & soupçonne déjà quelque cabale.

1704. Démarche imprévue d'un des ministres. Le duc de Gramont au roi. 19 juillet.

Sa défiance augmentoit chaque jour. Il croyoit que les Espagnols vouloient ôter la connoissance des affaires au roi de France: il les voyoit conjurés contre les gardes-du-corps, contre le régiment des gardes Wallones, dont plusieurs soldats avoient même été assassinés. Plus il examinoit l'intérieur du palais, plus il étoit embarrassé sur la manière de réussir. Etonné des variations fréquentes qu'il apercevoit, » j'en reviens » toujours, disoit-il, au dicton de feu » mon père: *Quand le bon dieu fit les*

Soupçons & incertitudes de Gramont.

Id. à M^r^ de Torci. 29 juillet, &c.

1704. » *cerveaux, il ne s'obligea point à la* » *garantie* «. Incertain dans ses avis, il souhaitoit un jour que Louis XIV écrivît des *grosses dents*; peu de jours après, il souhaitoit qu'on fît *patte de velours*. Le résultat de ses observations étoit qu'il falloit gagner la confiance de la reine, parce que le roi n'osoit rien dire ni rien faire que de conforme à ses volontés. C'étoit l'intention de la cour de France.

On presse la reine de se mêler des affaires.

Aussi l'ambassadeur exhorta-t-il la reine à entrer dans les affaires. Elle répondit qu'elle en étoit incapable; qu'elle ne concevoit pas comment on vouloit y admettre une femme de quinze ans. Pure ironie de sa part, selon le duc de Gramont, puisque tous les soirs elle pratiquoit le contraire, sachant bien qu'il ne pouvoit l'ignorer. Enfin, pressée par ses instances, elle dit qu'elle consentoit à donner cette marque de soumission au roi, & lui écrivit sur le champ une lettre, qu'on n'auroit pas manqué d'attribuer à la princesse des Ursins, si elle eût été à la cour.

Lettre de la reine d'Espagne à Louis XIV. 1704.

„ Je me donne l'honneur d'écrire à „ V. M. pour lui rendre compte de „ ce que le duc de Gramont m'a dit de „ sa part, qui est qu'elle veut absolu- „ ment que je me mêle dans les affaires „ du roi son petit-fils. Vous savez mieux „ que personne la répugnance que „ j'ai à le faire, non-seulement parce „ que naturellement cela n'est pas de „ mon goût, mais encore parce que je „ me connois, & je sais que je ne suis „ nullement capable de donner, sur „ quelque chose que ce soit, mon sen- „ timent. Malgré toutes les bonnes rai- „ sons que j'ai, le duc de Gramont m'a „ tant pressée, & m'a tant dit que vous „ le voulez & seriez fâché si je ne le „ faisois pas, que je me vois obligée à „ obéir à vos ordres, quoique avec uue „ peine infinie. Mais ce que je vous „ demande, c'est que je ne me mêle des „ affaires qu'en particulier avec le roi, „ & que cela ne paroisse pas au de- „ hors, pour que le roi n'en ait pas „ moins de gloire. Je crains très-fort „ que vous ne vous repentiez de ce que

Elle témoigne de la répugnance.

Lettre du 25 juillet.

Elle consent néanmoins avec réserve.

1704. „ vous faites présentement : car quoique assurément je ne veuille faire „ que ce qui est meilleur pour le service du roi, quand on a mon âge „ & mon peu d'expérience, je vous „ avoue qu'on peut craindre de faire „ bien des choses mal-à-propos. Mais „ au moins si cela arrive, vous ne „ pourrez vous en prendre qu'à vous-même, puisque c'est vous qui l'aurez voulu, & que je ne fais en cela que marquer à V. M. qu'on ne „ sauroit ni avoir plus de déférence „ pour elle, ni l'aimer plus tendrement que je le fais ".

Réponse de Louis XIV à la reine d'Espagne.

Louis XIV la loue & l'excite.

Lettre du 5 août.

„ Je trouve avec plaisir dans votre „ lettre un nouveau sujet de vous „ louer. Rien ne le mérite davantage „ que la crainte que vous avez d'entrer dans la connoissance des affaires, & que votre attention à faire „ tout à la gloire du roi d'Espagne. „ Plus j'approuve vos sentimens, & „ plus je vous crois capable de lui „ donner des conseils excellens. Vos „ ménagemens pour le public sont di-

„ gnes de vous & au dessus de votre
„ âge. Je suis bien aise de voir que V. 1704.
„ M. pense d'elle-même à ce qu'il y a de
„ plus convenable. Je conseille au roi
„ mon petit-fils de rendre au marquis
„ de Rivas les fonctions de sa charge.
„ Il m'a paru, par sa lettre, qu'il y
„ avoit quelque répugnance, mais
„ je crois nécessaire pour son service
„ de la surmonter. C'est de vous prin-
„ cipalement que je veux me servir
„ pour l'y déterminer. L'état des af-
„ faires ne permet pas de délibérer
„ long-tems. Comptez aussi sur la ten-
„ dresse & la parfaite amitié que j'ai
„ pour vous ".

Il demande le rétablissement de Rivas.

Cet avis, au sujet de Rivas, étoit de la plus grande importance. Dans le même entretien où Gramont engagea la reine à entrer dans les affaires, il employa toute son éloquence pour obtenir que le seul homme dont on connoissoit la capacité, fût chargé comme auparavant de toutes les expéditions. Mais Rivas avoit déplu à Philippe & à la reine. Philippe vouloit céder; la reine demeura inébranlable: elle consentoit bien qu'on renvoyât Canalez, elle s'opposoit au rétablissement de l'autre; & ni les raisons de

La reine s'y oppose.

l'ambassadeur, ni les remontrances
1704. du roi son mari ne produisirent aucun effet.

Embarras de l'ambassadeur.

Le duc de Gramont au roi. 29 juillet.

Gramont se trouvoit dans le plus grand embarras. On l'avertissoit que la reine avoit des conférences avec un nombre de seigneurs; qu'elle consultoit sur-tout Véraguas, Aguilar, Castel-Rodrigo; qu'ils conseilloient sans cesse de ne pas souffrir que la France gouvernât l'Espagne; qu'on détruisoit ainsi le soir tout ce qu'il pouvoit faire de bien pendant le jour. Il cherchoit les moyens de gagner la confiance de la reine à l'exclusion de tout autre. Persuadé qu'il étoit impossible de réussir entièrement, il prioit Louis XIV de l'aider dans son dessein, d'abord par des voies douces & gracieuses, ensuite en faisant craindre que le manque d'égards pour les conseils de sa majesté ne la fît changer de sentimens & de conduite. Il représentoit combien le mal étoit urgent, combien il lui étoit impossible d'y remédier, ne pouvant rien savoir de ce qui regardoit la guerre, & ne pouvant même avoir les états des troupes, des fonds, des approvisionnemens, &c. On les lui promettoit toujours, & tou-

Il prie Louis XIV de remédier au mal.

jours il les attendoit en vain. Peut-être auroit-il dû accepter l'offre de Philippe de faire rapporter au *despacho*, par Canalez, les affaires de cette nature ; mais il crut que les ordres pour le rétablissement de Rivas n'admettoient point un pareil tempérament. 1704.

Il le détrompe sur un point capital.

Enfin rappelant ce que le monarque lui avoit dit à son départ, que la princesse des Ursins n'y étant plus, il trouveroit la cour d'Espagne *sans factions*, il assuroit de nouveau que l'ancienne cabale subsistoit encore. Tant on se méprenoit dans l'éloignement, sur des choses qui pouvoient échapper de près à l'œil le plus attentif !

Effet qu'on auroit dû prevoir.

Tout le mal venoit du traitement fait à la princesse. La reine en étoit blessée jusqu'au fond du cœur : elle y voyoit sa gloire intéressée, ainsi que l'honneur de sa favorite : elle ne pouvoit supporter une si cruelle séparation. Voilà ce qu'il eût été facile de prévoir, si les derniers ambassadeurs & Louville n'avoient fait accroire, d'après leurs préjugés de despotisme, qu'il n'y avoit qu'à vouloir pour dompter une ame forte, telle que la reine d'Espagne, ou pour lui faire perdre l'empire qu'elle avoit sur l'esprit & sur le cœur de son époux.

1704.

Tentative des Anglois sur la Catalogne.

Sans les malheurs de la guerre, Gramont n'auroit peut-être éprouvé qu'une résistance invincible. La flotte angloise, fort redoutable par le nombre des vaisseaux, mais trop peu par celui des troupes de débarquement, avoit tenté de soumettre la Catalogne à l'archiduc. Quoiqu'il y eût beaucoup de séditieux, & que le prince de Darmstadt comptât sur un soulèvement; le viceroi Vélasco rompit toutes ses mesures; les peuples ne remuèrent point; les ennemis se rembarquèrent. On pouvoit s'en réjouir; on ne devoit pas se rassurer.

Lettre du 7 juin.

Vélasco écrivit que, sans un secours visible du ciel, tout auroit été perdu, parce que la Catalogne étoit dégarnie, & qu'il n'avoit vu aucun effet des promesses d'Orri pour les secours nécessaires.

Ils prennent Gibraltar.

Après cette expédition manquée, les Anglois en firent une qui n'eut que trop de succès. Depuis trois semaines, le duc de Gramont ayant su par une lettre du gouverneur de Gibraltar, que la place étoit réduite à cinquante hommes de garnison *, sans munitions

Le duc de Gramont au roi. 10 août.

* Il dit dans un autre endroit qu'il y avoit 87 soldats.

de guerre, sans canons en état de tirer, avoit pressé Philippe de faire expédier les ordres pour sa défense. Canalez soutenoit néanmoins que rien ne manquoit & qu'il n'y avoit rien à craindre, lorsqu'on apprit que Gibraltar venoit d'être pris en deux jours. Cette place réputée imprenable, n'avoit guère coûté aux Anglois que la peine d'y monter par un endroit presque inaccessible. Ceuta paroissoit menacé du même sort. 1704.

Gramont l'attribue au gouvernement.

L'ambassadeur désolé marque à Louis XIV : » Voilà l'effet de la belle administration de M. de Canalez & du sieur Orri, qui mériteroient tous deux, en bonne justice, qu'on leur fit couper le cou. . . . . . » Dieu veuille que le peuple ne s'émeuve pas, & ne s'en prenne à la reine & à son mauvais gouvernement « ! Ce n'étoit pas un jugement formé de sang froid.

Ibid.

Philippe & la reine s'abandonnent à Louis XIV.

A cette nouvelle foudroyante, Philippe veut assembler une junte ; il demande l'avis de l'ambassadeur sur les personnes qu'il convient d'y apeller. Gramont indique le cardinal Portocarréro, le comte de Montellano & les membres du *despacho* ordinaire. La

reine fait rejeter le cardinal & Rivas ; mais le lendemain, le roi & la reine s'empressent à témoigner au duc une ferme résolution de se soumettre en tout & par tout aux volontés de Louis XIV, de suivre aveuglément ses conseils, de remettre entre ses mains le soin de la monarchie, qui ne peut être soutenue que par lui ; ils consentent au rétablissement de Rivas, quoique mécontens de sa conduite envers eux. La reine dit ensuite à cet Espagnol que, connoissant les dispositions du roi de France en sa faveur, elle oublioit le passé, lui rendoit ses bonnes graces, & vouloit même être sa caution auprès de Philippe.

1704.

Id. 11 & 12 oût.

Retablissement de Rivas.

Cependant Orri étoit rapelé sans que Louis s'expliquât sur les motifs de son rappel : nouveau chagrin pour Philippe & pour sa femme. Tous deux écrivirent que leurs affaires en souffriroient beaucoup ; que tout ce qu'on lui imputoit, étoit pure fausseté ; que ses services méritoient de grandes récompenses ; que son désintéressement lui faisoit refuser celles qu'ils lui offroient. Tous deux conjurèrent Louis de le renvoyer bientôt, comme leur étant nécessaire. Orri amassa trop de

Orri rappelé d'Espagne.

richesses, pour mériter la réputation d'un homme désintéressé; mais il n'en étoit pas moins nécessaire dans les circonstances.

1704.

Louis fort affecté des malheurs.

Vivement affligé de la perte de Gibraltar, & encore plus de l'affreux désastre arrivé à Hochstet, où le prince Eugêne & Marlborough avoient taillé en piéces l'armée françoise & bavaroise, le roi de France écrit à son petit-fils cette lettre, capable de produire de fortes impressions:

Il fait des reproches paternels à son petit-fils.

Louis XIV à Philippe V. 20 août.

» ... Vous me demandez mes con-
» seils; je vous écris ce que je pense;
» mais les meilleurs deviennent inuti-
» les, lorsqu'on attend à les deman-
» der & à les suivre, que le mal soit
» arrivé: il est souvent plus facile de
» le prévoir que d'y remédier; & je
» prévois avec douleur d'étranges em-
» barras, si vous n'établissez un or-
» dre dans l'administration de vos af-
» faires. Vous avez donné jusqu'à pré-
» sent votre confiance à des gens in-
» capables ou intéressés. Je vous de-
» mande de vous défaire de Canalez,
» je rapelle Orri; j'y trouve de la ré-
» sistance & de l'opposition de votre
» part. Vous voyez la fin de leur tra-
» vail par le sort de vos armées & ce

1704. » lui de vos places. Il ſemble cependant que l'intérêt de ces particuliers » vous occupe tout entier; & dans le » tems que vous ne le devriez être » que de grandes vues, vous les rabaiſſez aux cabales de la princeſſe » des Urſins, dont on ne ceſſe de » me fatiguer. Je ſuis perſuadé de votre ſincérité; & ſi malheureuſement vous perdiez cette vertu qui » vous eſt ſi naturelle, je crois que » vous aimez aſſez votre état pour ne » point tromper à ſon préjudice. Je » crois donc, puiſque vous m'en aſſurez, que vous voulez effectivement ſuivre mes avis. Profitez, je » vous prie, de ceux que je vais vous » donner encore avec la même amitié » & la même tendreſſe pour vous, » dont je ne me laſſerai point de vous » faire reſſentir les effets.

Il lui propoſe de former un conſeil.

Ibid.

» Il eſt impoſſible que vous puiſſiez réuſſir, tant que le déſordre régnera dans vos affaires au point où » il eſt préſentement. Etabliſſez un » conſeil ſage & éclairé: le duc de » Gramont vous nommera ceux que » je crois capable de le compoſer. Ne » différez point à les aſſembler; conſultez-les ſur toutes les matières de

» guerre, de finance & de politique :
» servez-vous de leurs lumières & de 1704.
» leur expérience, & ne donnez point
» d'ordres dont il ne soient instruits.
» Quand je verrai cette forme de con-
» seil établie, je vous enverrai plus
» hardiment les secours dont vous a-
» vez besoin. Avant qu'elle le soit,
» je n'ai que trop sujet de regarder
» comme perdues les troupes que je
» fais passer en Espagne. Faites voir
» qu'il y a un roi & un conseil en Es-
» pagne, que vous y commandez, &
» que des particuliers qui ont abusé
» de votre confiance, ne sont pas les
» maîtres de la monarchie. Je n'ai ja-
» mais recommandé à V. M. que sa
» véritable gloire & l'intérêt de ses é-
» tats. Travaillez pour l'un & pour
» l'autre. C'est le seul prix que je vous
» demande de tout ce que je fais &
» de toute la tendresse que j'ai pour
» vous «.

Raisons pour établir ce conseil.

La proposition faite par Mancéra, de supprimer le *despacho*, paroissoit à Louis XIV, comme au duc de Gramont, l'effet d'une cabale pour lui dérober la connoissance des affaires d'Espagne, & l'influence nécessaire qu'il devoit avoir sur le gouvernement.

Le roi au duc de Gramont. 30 juillet.

1704. Il jugea dès-lors qu'il falloit donner à ce conſeil une meilleure forme, une conſiſtance plus ſolide. Son ambaſſadeur eut ordre de repréſenter à Philippe, qu'en ſuivant l'avis de Mancéra, au lieu de gouverner par lui-même, il ſe verroit bientôt dépendant des tribunaux de ſon royaume, & enfin d'un premier miniſtre; qu'un roi ſage doit choiſir des miniſtres fidèles & intelligens autant qu'il eſt poſſible, pour les charger de l'exécution de ſes ordres; que ceux qu'il appelle ainſi au gouvernement, loin d'affoiblir l'idée de ſon autorité, la font paroître bien plus abſolue que lorſqu'un premier miniſtre l'a entre ſes mains; que ſi les affaires étoient portées aux différens conſeils, & partagées entre tant de perſonnes, le ſecret ne pourroit être gardé, ni les délibérations exécutées avec la diligence néceſſaire. A ces raiſons s'en joignoit une plus forte, dans les vues de la cour de France: c'eſt qu'il falloit abſolument que l'ambaſſadeur sût & dirigeât tout.

Comment un roi doit employer ſes miniſtres.

Louis vouloit donc que le *deſpacho* ſubſiſtât, mais qu'on le rendit plus nombreux, parce que les membres ayant chacun leurs amis & leurs partiſans,

Rendre le *deſpacho* plus nombreux.

plus de personnes se trouveroient inté-
ressées à sa conservation, & à lui faire 1704.
attribuer la connoissance des affaires les
plus importantes.

Après la prise de Gibraltar, craignant Membres qu'on y fait entrer.
les lenteurs & les obstacles qu'il avoit
tant de fois rencontrés, il écrivit à Phi-
lippe, comme nous venons de le voir,
en termes qui ne permettoient pas
d'hésiter sur le parti qu'il proposoit.
Gramont devoit agir en conséquence. *Id.* 20 août.
Louis, de peur d'aigrir la reine d'Espa-
gne, consentoit qu'on ne parlât point
du cardinal Portocarréro. L'archevê-
que de Séville & le marquis de Man-
céra, le comte de Montellano, le duc
de Montalto, le comte de Monterei
& le marquis del-Fresno étoient ceux
qui devoient former le conseil, avec
l'ambassadeur de France & Rivas. Phi-
lippe ne montra de répugnance que par Le duc de Gramont au roi.
rapport à del-Fresno, homme impé-
rieux, d'ailleurs fort âgé & infirme. 8 septemb.
On le retrancha du nombre. Cette nou-
velle forme de gouvernement fit éclor-
re de vives jalousies. Médina-Céli,
Aguilar, Véraguas & plusieurs autres, Jalousies & cabales.
dont les murmures éclatoient déja au-
paravant, frondèrent tout avec moins
de retenue.

1704. Pensions trop fortes.

En renvoyant Canalez, non-seulement on lui donna une place de conseiller d'état, ce que Louis XIV approuvoit; mais on le fit gentilhomme de la chambre avec douze mille ducats de pension. Une pension de deux mille ducats, donnée à d'Aubigni, étoit aussi un sujet de plaintes. De pareilles libéralités, en des tems si désastreux, ne pouvoient plaire en Espagne & déplurent beaucoup en France.

Bataille de Malaga glorieuse pour la France, mais funeste.

La fameuse bataille navale de Malaga (le 24 août, qui dura douze heures, & où le comte de Toulouse, avec des forces très-inférieures à celles des ennemis, eut sur eux de l'avantage,) auroit été l'événement le plus heureux, si ce prince, comme Gramont le crut d'abord & l'écrivit, avoit remporté une victoire décisive. Mais la victoire fut réellement indécise; & une journée si glorieuse devint funeste, parce que la puissance maritime du roi ne put jamais se relever. C'est ce que l'on étoit bien éloigné de prévoir. On ne douta point que Gibraltar ne fût bientôt enlevé aux Anglois; on résolut d'en faire le siége, on s'y prépara.

Les gardes-du-corps, toujours vus de mauvais œil.

Gramont ayant obtenu la confiance de Philippe, & lui inspirant de la fer-

meté, sembloit pouvoir en peu de tems finir les plus importantes affaires. Cependant les préjugés espagnols étoient trop tenaces, pour ne pas lui opposer souvent de la résistance. Il trouva le *despacho* même prévenu contre l'établissement des gardes-du-corps. L'ancienne garde des archers, qu'on appeloit la *conchilla*, & qu'on n'avoit pas encore osé abolir, étoit chérie & soutenue, soit parce qu'elle étoit ancienne, soit parce qu'elle ne faisoit point une force militaire. Quelques insolens de cette troupe eurent, à la porte de l'anti-chambre du roi, une dispute très-vive avec les nouveaux gardes. Louis XIV écrivit qu'il falloit saisir l'occasion de casser la *conchilla*. Philippe, quoiqu'il eût parlé en maître pour cimenter le nouvel établissement, répondit qu'il seroit trop dangereux de révolter les esprits dans des conjonctures si délicates ; en quoi il n'avoit pas tort.

1704.

La *conchilla*.

Un des grands objets de la cour de France, étoit de faire passer aux François le commerce de l'Amérique, dont les Anglois & les Hollandois avoient profité auparavant. L'ambassadeur assura que cette proposition seroit mal

Jalousie des Espagnols pour le commerce des Indes.

1704. reçue, qu'il falloit la renvoyer à d'autres tems. En effet les Espagnols étoient si jaloux à cet égard, que la chambre de Séville fit même des représentations, pour que les gallions ne fussent point escortés par des vaisseaux françois : on aimoit mieux les voir sans défense; car la marine d'Espagne étoit absolument anéantie.

Inquiétudes sur la conduite de la reine.

Id 18 septembre.

Quand le *despacho* eût pris sa forme, Gramont apperçut dans Philippe plus de qualités royales qu'on ne lui en avoit cru jusqu'alors. Il en parle avec éloge dans plusieurs dépêches; il loue dans une le *cœur excellent* de la reine. Mais quelques grands cherchoient à lui enlever la confiance de cette princesse. Sensible, fière, aigrie par les mortifications qu'on lui avoit fait essuyer, elle pouvoit causer de grands embarras si elle prenoit un travers. Louis XIV le craignit, persuadé que la princesse des Ursins entretenoit auprès d'elle des intrigues dangereuses : c'est le sujet d'une lettre extrêmement forte qu'il écrivit à la reine, & où l'on verra de quel œil il envisageoit les objets.

Lettre de Louis XIV à la reine d'Espagne. 1704.

» Les suites que je prévois devien- » nent trop sérieuses, pour ne pas m'ex- » pliquer avec V. M. avec la sincérité » qui m'est naturelle, & avec la liber- » té d'un grand père qui parle à sa » petite-fille. Je vous donnai la prin- » cesse des Ursins par l'estime que j'a- » vois pour elle, qui me fit croire qu'elle » seroit capable de former l'esprit d'une » jeune princesse, & de lui inspirer » tous les sentimens propres à remplir » un aussi grand personnage que le » vôtre. Je jetai les yeux par la suite sur » un ambassadeur qui avoit toujours » paru de ses amis, afin qu'ils concer- » tassent avec plus de facilité sur tous les » moyens de nous servir. Vous savez » combien j'ai desiré que vous donnas- » siez votre confiance à la princesse des » Ursins, & que je n'oubliai rien pour » vous y porter. Cependant oubliant » nos intérêts communs, elle s'est livrée » toute entière à une inimitié que j'igno- » rois, & n'a songé qu'à contredire » ceux qui ont été chargés de nos affai- » res. Si elle avoit eu un fidèle atta-

Louis XIV lui écrit avec force & amitié.

Lettre du 20 septembre.

Il blâme la princesse des Ursins.

1704. „ chement pour vous, elle auroit ſacri-
„ fié tous ſes reſſentimens, bien ou mal
„ fondés, contre le cardinal d'Eſtrées,
„ au lieu de vous y faire entrer. Les
„ gens comme nous doivent s'élever
„ au-deſſus des démêlés particuliers,
„ & ſe conduire par rapport à leurs
„ propres intérêts & à ceux de leurs
„ ſujets, qui ſont toujours les mêmes.
„ Il falloit donc rappeler mon ambaſſa-
„ deur, vous abandonner à la prin-
„ ceſſe des Urſins, & la laiſſer ſeule
„ gouverner vos royaumes, ou la rap-
„ peler elle-même. C'eſt ce que j'ai
„ cru devoir faire, dans l'eſpérance
„ que vous déféreriez à mes ſentimens,
„ & que la princeſſe des Urſins s'é-
„ loignant, vous perdriez une partie
„ des impreſſions qu'elle vous a don-
„ nées. Il n'eſt pas vrai qu'on l'ait ja-
„ mais ſoupçonnée d'aucune intelli-
„ gence avec nos ennemis communs.
„ Elle veut, par ces ſuppoſitions, ſe faire
„ un mérite auprès de vous. On l'ac-
„ cuſe d'avoir voulu gouverner l'Eſ-
„ pagne, & de ne vous avoir pas inſ-
„ piré tous les ſentimens qu'il ſem-
„ ble que vous devez avoir pour moi;
„ d'avoir eu des amis & des ennemis
„ dans une place où elle ne devoit avoir
d'intérêts

Raiſons pour ne pas prendre ſon parti.

Accuſations contre elle.

„ d'intérêts que les vôtres. On l'accuse
„ de continuer dans l'absence même, 1704
„ avec plus d'aigreur & moins de mé-
„ nagemens, ce qu'elle faisoit auprès
„ de vous.

„ Je juge des conseils qu'elle vous
„ donne par l'événement. Vous vous
„ êtes souvent opposée à ce que j'ai
„ proposé ; vous n'avez pris nulle con-
„ fiance dans mes ambassadeurs ; vous
„ aimez & vous haïssez ce que la
„ princesse des Ursins vous inspire ;
„ vous voulez à quinze ans gouver-
„ ner une grande monarchie, peu af-
„ fermie, sans conseil. Pouvez vous en
„ prendre de meilleurs & de plus dé-
„ sintéressés que les miens ? Et si la
„ princesse des Ursins agissoit droite-
„ ment, pourroit elle vous en donner
„ d'autres ? Si elle se conduisoit ainsi,
„ vous verriez si j'ai des ressentimens
„ contre elle, si je suis capable de
„ me laisser prévenir, & si j'agis par
„ d'autres vues que celles de nos
„ avantages qui ne peuvent être dif-
„ férens.

On croit qu'elle donne de mauvais conseils à la reine.

„ Je sais que votre esprit est fort au-
„ dessus de votre âge : je suis ravi que
„ vous entriez dans les affaires : j'ap-
„ prouve que le roi votre mari vous

Conseil que donne Louis pour le bien des affaires.

1704. „ confie tout; mais vous aurez encore „ long-tems besoin l'un & l'autre d'ê- „ tre aidés, puisque vous ne pouvez „ avoir ce que l'expérience seule peut „ donner. Je ne saurois vous servir „ autant que je le voudrois, si nous „ n'agissons de concert, si vous ne vous „ confiez à mes ambassadeurs, qui „ n'ont nul intérêt en Espagne. Quand „ vous aurez des raisons ou des incli- „ nations particulières, marquez-le „ moi directement. Je m'y rendrai cer- „ tainement si elles ne sont dange- „ reuses : car je ne desire rien tant „ que de vous faire plaisir, & de vous „ marquer ma tendresse dans les plus „ petites choses, comme je crois le faire „ dans les grandes.

Il se trompoit en quelques points à son sujet.

Louis pouvoit bien se tromper, en supposant que la reine n'avoit agi que par les inspirations de la princesse. Après ce que les derniers ambassadeurs avoient fait contre elle-même, comment, du caractère dont elle étoit, leur auroit-elle donné sa confiance? Il se trompoit aussi en soupçonnant qu'on lui faisoit ses lettres : il avoit écrit au duc de Gramont de tâcher d'en découvrir l'auteur. Gramont ne doutoit point qu'elle seule ne les composât, ayant

Lettre du 7 août.

plus d'esprit que tous ceux qui l'approchoient ; & le P. Daubenton, à portée de le savoir, pensoit comme l'ambassadeur. En un mot, puisqu'on connoissoit les talens & le caractère de la reine, sa force d'ame, son ascendant invincible sur le roi, on avoit pris à son égard un mauvais plan qu'il fallut bientôt abandonner. 1704.

On jugeoit déjà, & c'étoit le sentiment du duc de Gramont, que les conseils de la princesse des Ursins seroient nécessaires, pour ramener la reine au point que desiroit la cour de France. Aussi commença-t-on à témoigner des égards à la princesse, qui devoit attendre à Toulouse que la saison & sa santé lui permissent de passer à Rome. Louis XIV promit de s'intéresser auprès du pape en faveur de son frère, l'abbé de la Trémouille, afin de lui procurer un chapeau de cardinal. On eut grand soin de lui faire savoir que le moyen de regagner pour elle-même la bienveillance du roi, étoit d'inspirer à la reine d'Espagne, par ses lettres, une confiance entière pour l'ambassadeur. Elle ne manqna pas d'écrire en conséquence. Gramont s'aperçut que la reine recevoit mieux ses conseils. Plus il en

On commence à sentir que madame des Ursins est nécessaire.

On la ménage.

M. de Torci au duc de Gramont. 15 septembre.

1704. avoit de satisfaction, plus elle se procuroit de moyens de satisfaire la princesse des Ursins.

La reine demande qu'elle puisse aller se justifier.

Dès qu'elle put espérer d'y réussir, elle écrivit à Louis XIV une lettre pressante, pour lui obtenir la permission d'aller à Versailles. „ Je me flatte, dit-„ elle, que vous lui rendrez toute la „ justice qu'elle mérite, en connoissant „ son innocence & la noirceur de ses „ ennemis. Car, permettez-moi de vous „ dire que les uns ni les autres n'ont „ point eu le traitement que chacun „ méritoit. Mais vous êtes si juste, „ que je n'ai jamais douté que, quand „ vous seriez éclairci de la vérité, vous „ rendriez justice aux innocens & châ-„ tieriez les coupables. Non-seulement „ elle vous informera de tout sans pas-„ sion, mais aussi elle pourra, si vous „ le voulez, vous dire beaucoup de „ choses que vous ne serez pas fâché „ de savoir “.

Lettre du 2 novembre.

Louis XIV y consent.

Ce ton ferme & décidé que la reine avoit toujours soutenu, ne déplut point au monarque ; &, malgré la résolution contraire dont il sembloit ne vouloir jamais s'écarter, il accorda gracieusement la demande. Il répondit : „ Aussi,

„ tôt que j'ai reçu par la duchesse de „ Bourgogne la lettre que vous m'avez „ écrite, je n'ai pas hésité à permettre „ à la princesse des Ursins de se rendre „ auprès de moi. Je lui écris d'y venir, „ & je suis bien aise que tout le mon- „ de connoisse la considération par- „ ticulière que j'aurai toujours pour „ les demandes de V. M." Le triomphe de la jeune reine devoit s'étendre plus loin.

1704. Louis XIV à la reine d'Espagne. 16 novem.

Elle avoit une telle influence que Gramont, dont Louis XIV & Torci étoient fort contens, & qui méritoit réellement des éloges par son zèle, n'espéroit de se tirer que par elle des difficultés infinies de l'ambassade. Avant la formation du *despacho*, il peignoit le comte de Montellano, président de Castille, comme un des *plus dignes sujets* qu'il y eût, *ennemi des cabales*, ayant tout l'esprit qu'on peut avoir, ayant de plus l'estime & la confiance entière de la reine; enfin il pensoit alors qu'on ne pouvoit faire un meilleur choix pour le conseil. Deux mois après, Montellano, qui *passoit pour un saint*, ne lui paroît qu'un homme dévoré d'ambition, un cabaleur, appliqué a le perdre dans l'esprit de la reine : il a

L'ambassadeur varie sur le compte de Montellano.

Le duc de Gramont au roi. 9 août.

Id. 14 octobre.

1704. si bien fait par ses manœuvres secrètes, que l'archevêque de Séville, la meilleure tête du conseil, & le seul véritablement attaché au roi de France, se retire dans son diocèse faute de permission du pape, qui l'autorise à demeurer plus long-tems à la cour. Comme la princesse des Ursins l'avoit recommandé, l'ambassadeur ne voit qu'elle en état de changer l'esprit de la reine à cet égard.

Il se flatte de surmonter les difficultés par le moyen de la reine. Sans que la princesse voulût écrire contre aucun Espagnol en particulier, la reine, sentant la nécessité de plaire à Louis XIV, changea d'elle-même, ou parut changer de sentimens. Montellano l'importunoit pour avoir la grandesse; elle lui répondit qu'il falloit s'adresser au roi. Bientôt elle se montra résolue de donner toute sa confiance à Gramont. Il n'en douta point; il crut avoir *coupé la tête de l'hydre*; il annonça que les cabales alloient finir; il compta sur les protestations que fit Montellano de vouloir se régler sur ses conseils, & tenir de la France les graces qu'il espéroit; il écrivit alors en sa faveur, parce qu'on pouvoit profiter de ses services.

Trop de Etonné lui-même de ces variations

dans ses propres jugemens, il observe qu'il étoit nécessaire *de se gouverner selon les occurences, & de changer de conduite à mesure que les autres en changent.* Maxime vraie dans la politique, pourvu qu'on ne se laisse point éblouir par des apparences trompeuses, & c'est à quoi les manèges de cour exposent le plus habile homme. D'ailleurs varie-t-on si fort dans ses jugemens, quand on ne les précipite pas? La précipitation égaroit presque tous les ministres.

1704. précipitation dans les jugemens.

Lettre du 2 décembre.

Quoique la retraite forcée de l'archevêque de Séville pût avoir des suites fâcheuses, le roi de France s'explique sur ce point avec une délicatesse de conscience très-remarquable. „Je ne „vois pas le moyen d'y remédier, ne „ne croyant pas que le pape ait le pou„voir de dispenser un évêque de rési„der dans son diocèse. J'aurois peine „par conséquent de conseiller au roi, „mon petit-fils, de presser sa sainteté „de lui en accorder la permission. Il „semble que le besoin de l'état seront „une forte raison pour autoriser son „séjour auprès du roi son maître; mais „je ne puis décider sur une pareille „matière.“ Ce qui étonnera le plus en

Sentimens de Louis XIV sur la résidence des évêques.

Le roi au duc de Gramont. 13 novembre.

France, ſuppoſé le beſoin de l'état, c'eſt que les Eſpagnols cruſſent ne pouvoir ſe paſſer de cette diſpenſe du pape.

1704.

On cherche des fonds pour la guerre.

Gardes-du-corps maintenus.

Au milieu des agitations de la cour, il falloit penſer continuellement à la guerre. On s'épuiſoit en *conſultes* ſtériles pour avoir des fonds. Le *deſpacho* propoſa encore de ſupprimer les gardes-du-corps, cet épouvantail des Eſpagnols; inſiſtant ſur les dépenſes qu'entraînoit un pareil établiſſement, Gramont tint ferme; & l'on chercha des expédiens, qu'il auroit toujours fallu chercher après avoir ſupprimé un corps, trop diſpendieux ſans doute, mais jugé néceſſaire par la cour de France.

Maures auxiliaires des ennemis: c'eût été un avantage pour l'Eſpagne.

Lettre du 8 décemb.

Les ennemis avoit traité, diſoit-on, avec le roi de Maroc pour ſecours de cavalerie. » Le plus grand bonheur » qui pût arriver, ſelon l'ambaſſadeur, » ſeroit qu'il vînt des Maures au ſe» cours des Portugais: les prêtres & » les moines, qui refuſoient tout, de» viendroient prodigues alors, pour » éviter le pillage de leurs égliſes; & » à l'inſtant on auroit plus de ſoixante » mille hommes ſur pied « C'étoit déjà quelque choſe que la haine des peuples contre les hérétiques: elle

mit plus d'un obſtacle aux progrès des alliés de l'archiduc. L'Angleterre & la Hollande auroient eu ſans cela trop de ſupériorité.

1704.

Teſſé remplace Berwick.

Philippe n'étoit pas content de Berwick, ou plutôt il témoigna ne le pas être, & il demanda un autre général à Louis XIV. On lui envoya le maréchal de Teſſé, pour qui il avoit montré du penchant. La jalouſie du commandement, entre Berwick & Sterclaes, avoit préjudicié au ſervice. Afin d'écarter un pareil inconvénient, Louis demandoit que le nouveau général fût d'abord créé grand d'Eſpagne. Mais, dit Philippe au duc de Gramont *, ne feroit-il pas plus ſage, avant de faire une grace de cette nature, d'attendre la fin de la campagne, pour voir comment il m'auroit ſervi, que de la lui faire à ſon arrivée ? L'ambaſſadeur trouva la queſtion fort raiſonnable ; il répondit néanmoins qu'il falloit ſouſcrire ſans balancer aux volontés de Louis XIV ; & ce ne fut pas ſans peine qu'il le perſuada.

Grandeſſe demandée trop tôt pour lui.

* Le duc rapporte ce fait dans une note ſur la lettre du 5 octobre.

1704. Je ne dois pas dissimuler que Gramont fut le véritable auteur du rappel de Berwick. Philippe V l'avoua depuis à son grand-père, en lui redemandant ce général, dont il assura qu'il étoit alors très-content, ainsi que les Espagnols. Il avoit cédé aux instances de l'ambassadeur. Celui-ci desiroit le maréchal de Boufflers, & vit bientôt de mauvais œil le maréchal de Tessé.

Siége de Gibraltar par les Espagnols.

On étoit tranquille du côté du Portugal, où les ennemis avoient échoué dans leurs entreprises. Le marquis de Villadarias forma le siége de Gibraltar au commencement d'octobre. On se flatta d'un prompt succès. Malheureusement une escadre angloise jeta du secours dans la place. Après deux mois de tranchée ouverte, on se trouvoit encore peu avancé ; & tandis que les espérances s'affoiblissoient de jour en jour, les affaires alloient aussi plus mal à Madrid.

Rivas déjà suspect à Gramont, qui le jugeoit si nécessaire.

Ce marquis de Rivas, que Gramont avoit jugé si nécessaire, & que Louis XIV avoit fait rétablir dans toutes ses fonctions, contre le gré du roi & de la reine d'Espagne, comme si le salut de la monarchie en avoit absolument dépendu, fut à son tour

l'objet des plaintes les plus graves de l'ambaſſadeur. Il l'accuſe de fauſſeté, de mauvaiſes intentions, de ne travailler qu'à ſe maintenir dans ſon poſte, *ſans ſe ſoucier de riſquer le ſervice & la couronne de ſon maître.* Il aſſure qu'on ne peut trop tôt mettre à ſa place un autre miniſtre; il propoſe, conformément aux vues de Philippe, le marquis de Méjorada; il s'excuſe enfin d'un tel changement d'opinion, ſur des *apparences qu'il a cru certaines*: & il compare les gens du pays aux vent, qui changent d'un jour à l'autre: comparaiſon bien démentie par le caractère Eſpagnol.

1704. Le duc de Gramont au roi. 21 ſeptembre.

21 décembre.

Quoi qu'il en ſoit, tant de variations dans le gouvernement produiſent toujours des effets pernicieux. Le duc de Gramont y réfléchit trop peu. Avec beaucoup d'eſprit, il laiſſe apercevoir une légéreté de jugement dont on doit craindre les ſuites. En voici un autre exemple très-remarquable.

Cette légéreté de jugement étoit funeſte.

Il écrit de ſa main à Louis XIV que Philippe, n'approuvant point la conduite de la reine, rougit de s'être laiſſé mener par un enfant de quinze ans; qu'il veut enfin régner par lui-même, & ſuivre exactement ce que

L'ambaſſadeur aſſure que Philippe veut gouverner ſans la reine. Lettre du 25 décembre.

1704. son grand-père trouvera bon de lui prescrire par des lettres secrettes. L'ambassadeur exhorte ce monarque à communiquer ses lumières au jeune prince, pour détruire toutes les cabales. Depuis sa réconciliation avec Montellano, il s'étoit plaint que la reine se livrât aux conseils de Véraguas : il en étoit blessé; il espéroit gouverner le roi sans elle; en lui inspirant cette résolution, il le croyoit capable de la soutenir; & certainement il ne considéra point assez les risques d'une démarche si hardie, qui pouvoit exciter tant de troubles dans le palais. On en jugea beaucoup mieux à la cour de France.

Démarche trop hasardeuse.

Secret sur cette affaire.

Louis XIV, le marquis de Torci, & madame de Maintenon, eurent seuls connoissance de sa lettre. Le ministre écrivit de sa propre main la dépêche en réponse, afin que le secret ne pût être pénétré. Cette dépêche est un chef-d'œuvre de prudence.

Louis XIV en prévoit les suites fâcheuses.

On y marque combien il est à craindre que Philippe, dont la sincérité est d'ailleurs connue, ne change de résolution, & ne révèle un jour à la reine la confidence qu'il vient de faire à l'ambassadeur. „ Vous connois-

„ ſez ſa foibleſſe, dit le roi; s'il chan-
„ geoit de ſentiment, il ne ſeroit pas 1704.
„ impoſſible qu'il dît à la reine que
„ vous n'avez rien oublié pour l'enga-
„ ger à décider en maître, & à ré-
„ gner indépendamment d'elle; que
„ vous l'avez fait par mes ordres; &
„ que je regarde comme une honte
„ pour lui, comme un opprobre pour
„ ſon règne, qu'elle ſe mêle des
„ affaires du gouvernement. Elle
„ regarderoit comme l'injure la plus
„ ſanglante celle que vous lui auriez
„ voulu faire en diminuant ſon pou-
„ voir, dont elle n'en peut-être pas
„ moins touchée que de l'amitié du
„ roi ſon mari ".

Le roi au duc de Gramont. 6 janv.

„ Vous avez peut-être ignoré que
„ dans le tems qu'il paroît déſapprou-
„ ver la conduite de la reine, il lui
„ donne une nouvelle marque de ſa
„ déférence entière à ſes volontés; qu'il
„ écrit à mon fils pour le prier d'in-
„ ſiſter auprès de moi ſur le retour
„ de la princeſſe des Urſins à Madrid;
„ qu'il le repréſente comme abſolu-
„ ment néceſſaire pour le bien des
„ affaires. Ces contradictions ne font
„ que trop voir qu'il ne ſeroit pas
„ ſûr de ſe laiſſer conduire par les
„ premières apparences d'une fer-

Philippe agiſſoit toujours en faveur de madame des Urſins.

Ibid.

1704. „ fermeté, dont on n'a pas encore „ vu d'effet. La reine ſera toujours „ maîtreſſe de ſon eſprit. Il faut plu- „ tôt ſonger à ſe ſervir du pou- „ voir qu'elle conſervera, que de tâ- „ cher inutilement de le détrui- „ re ".

Louis ne veut point qu'on le décourage. *Ibid.*

„ Il ne convient pas que le roi „ d'Eſpagne ſoit informé de ce que je „ penſe ſur ſon ſujet. Bien loin d'en „ profiter, la connoiſſance qu'il en au- „ roit contribueroit encore à le décou- „ rager ; & les reproches trop fré- „ quens d'une timidité qu'on ne peut „ vaincre, abattent le cœur au lieu de „ l'élever. Vous lui diriez donc que j'ai „ appris avec plaiſir la diſpoſition où „ il étoit, de ſe conformer en toutes „ choſes à mes conſeils ; vous l'aſſu- „ rerez de ma part que je lui donne- „ rai toujours ceux que je croirai les „ plus convenables à ſa gloire & au „ bien de ſes affaires ; que je ſuis per- „ ſuadé qu'il les recevra & qu'il les „ ſuivra, comme venant d'un père qui „ l'aime tendrement, & plus touché „ de ſes intérêts que je ne le ſuis des „ miens propres ".

Sentimens qu'il lui inſpire pour la rein-. *Ibid.*

„ Vous ajouterez que je ſuis très-aiſe „ de voir la continuation de ſon ami-

„ tié pour la reine ; que je ne doute „ pas qu'elle ne soit à son égard dans „ les mêmes dispositions que lui ; que „ si elle étoit capable de s'en éloigner, „ je compte qu'il aura assez de force „ pour faire céder la tendresse qu'il „ a pour elle aux intérêts solides de „ sa couronne ; mais que jespère que „ l'un & l'autre n'auront jamais sur „ ce sujet des sentimens opposés ". 1704.

„ Au reste, il est à propos de continuer, comme vous avez commencé, à gagner, s'il est possible, la „ confiance de la reine, & de ne pas „ lui laisser lieu de croire que vous songiez à l'éloigner du gouvernement. „ Il y a trop peu de fondement à „ faire sur la fermeté du roi d'Espagne, pour se livrer entièrement „ à lui ".

Conduite que doit tenir l'ambassadeur.

Ainsi le duc de Gramont se rapprochoit du mauvais systême, qui avoit si mal réussi au cardinal d'Estrées. Quelle que fût son adresse, pouvoit-il échaper à la pénétration de la reine ? Et s'il perdoit sa confiance, le succès de l'ambassade n'étoit-il pas en quelque sorte perdu ? Gouverner malgré elle Philippe & l'Espagne, les soumettre aux volontés de roi de France :

Il s'étoit engagé dans un faux systême.

1704. c'étoit la chimère des François, c'étoit l'éceuil où ils devoient échouer.

La princesse des Ursins redemandée.

Louis XIV avoit bien prévu que la reine demandreoit le retour de la princesse des Ursins, & engageroit le roi à faire la même demande. Il s'étoit expliqué de façon à leur en ôter l'envie. Il avoit écrit à la reine: *la peine que j'aurois à vous refuser, m'oblige à prendre des précautions pour la prévenir*. Cependant on sollicita bientôt ce retour. Torci, persuadé d'abord qu'il ne conviendroit ni à la gloire ni aux intérêts de Louis, y opposa toutes les raisons que lui suggéroit son zèle. Voyant néanmoins beaucoup de batteries dressées, il consulta l'ambassadeur. » Si je me suis trompé, dit-il, » je serai ravi d'être désabusé, & de » pouvoir parler d'une manière diffé- » rente: car je vous jure que je n'ai » aucune rancune contre madame des » Ursins, & que je serois très-aise de » pouvoir lui faire plaisir; mais il n'est » pas juste que ce soit aux dépens de la » gloire & du service du roi «. Ce ministre rapportoit tout au bien de l'état. On le trompa quelquefois, & il fit des fautes; malheur inévitable dans sa place & dans les circonstances:

Torci consulte Gramont avec franchise.

M. de Torci au duc de Gramonrt 27 décembre.

il mérita néanmoins toujours la réputation d'un ſage politique & d'un excellent citoyen. 1705.

Gramont venoit d'apprendre que le maréchal de Teſſé avoit donné à la reine des eſpérances poſitives du retour de la princeſſe, & que la choſe paroiſſoit preſque décidée. C'étoit encore une mortification pour ſon amour-propre. Il répondit que la princeſſe pourroit être fort utile, ſi elle ne faiſoit qu'un avec l'ambaſſadeur, mais qu'il ſeroit téméraire de l'eſpérer; que ſon retour mettroit au déſeſpoir les trois quarts des Eſpagnols; que le roi d'Eſpagne le craignoit extrêmement, quoiqu'il témoignât le contraire à la reine; que la nation regardoit le *grand-père comme un dieu qui ne peut errer*, & ne ſouhaitoit rien tant que d'être gouvernée par ſes conſeils. Il rapporte *mot pour mot* un diſcours que Montellano avoit adreſſé à la reine en préſence du roi, & qu'il ſemble confirmer tout ce qu'il avance. „ Je ſais, „ avoit dit ce ſeigneur que je me perds „ peut-être & que je hazarde tout, „ madame, en oſant vous parler „ comme je vais faire. Mais ce que „ je dois au roi, à l'état & à V. „ M. m'oblige de rompre le ſilence.

Gramont oppoſé à ſon retour.

Le duc de Gramont à M. de Torci.

10 janv.

Diſcours hardi de Montellano à la reine

1705. „ Vous avez perdu l'amitié de toute „ l'Espagne par la conduite que vous „ tenez. Tout le palais est scandalisé de ce que vous faites, & Madrid est à la veille de se révolter „ contre vous. Ainsi, madame, il n'y „ a point de tems à perdre, il faut que „ vous changiez de conduite „. Qui vous a dit cela ? repartit la reine — *Tout le monde, & il n'y a pas deux voix là-dessus ; songez à vous.*

Doute sur la vérité de ce fait.

Montellano, devenu duc & grand d'Espagne, en étoit bien plus libre & plus décidé. Le despotisme de la reine (on se servoit de ce terme) & sa confiance pour Véraguas, donnoient lieu à des remontrances si hardies. Je doute néanmoins que le président de Castille ait eu l'audace de s'exprimer en ces termes. L'ambassadeur paroît exagérer. Tout homme ardent, dont l'imagination s'échauffe dans les affaires, se grossit les objets à lui-même, & ses récits inspirent toujours quelque défiance.

Ressources d'argent & de troupes.

Il ajoutoit dans sa lettre, qu'on venoit de conclure une affaire de quatorze millions ; qu'il y auroit des fonds fixés pour la guerre ; qu'on auroit la plus belle cavalerie, & qu'on s'occupoit

fort des moyens de relever l'infanterie; qu'il espéroit venir à bout du commerce des Indes, qu'après cela il s'estimeroit heureux de se retirer, si le roi jugeoit qu'un autre fît mieux à sa place. L'affaire de quatorze millions étoit un *donativo* général, espèce de capitation, qui avoit passé aux conseils d'état & de Castille: ce que nul homme, depuis Charles-Quint, dit Gramont, n'avoit eu la hardiesse de proposer. L'essentiel étoit de recueillir cet argent. Une preuve qu'on ne le fit point, c'est que l'argent manqua plus que jamais. 1705.

La princesse des Ursins paroît ne point desirer son retour.

Le roi au duc de Gramont. 15 janv.

Contre l'attente de Torci, avant qu'on reçût réponse de l'ambassadeur, Louis XIV résolut de renvoyer la princesse des Ursins à Madrid, dans la vue de satisfaire également, le roi & la reine. Il le déclara lui-même à la princesse. Loin de paroître le desirer, elle allégua plusieurs raisons pour être dispensée de ce voyage; elle dit que sa santé ne lui permettoit pas d'exercer les fonctions de *camaréra-mayor*; qu'elle souhaitoit de demeurer sans charge, s'il vouloit absolument la faire partir; qu'elle se soumettoit entiérement à sa volonté, mais qu'il lui étoit impossible de se mettre en route pendant les ri-

1705. gueurs de l'hiver. Selon l'ambassadeur, elle mouroit d'envie de revenir jouer son *rôle pestiféré* en Espagne, & tout le manège étoit concerté avec la reine.

Comment le roi & la reine reçoivent la nouvelle.

La reine fut transportée de joie, lorsque Gramont lui annonça cette nouvelle; Philippe, au contraire, que la présence de l'ambassadeur embarrassoit, ne put déguiser sa peine & sa surprise. Cependant peu de jours après, il offrit la toison d'or au duc, par un billet de sa main, comme une marque de sa reconnoissance & de celle de la reine, pour l'agréable nouvelle qu'il leur avoit apporté, ainsi que pour les services qu'il ne cessoit de leur rendre. Mais il ne laissa pas d'écrire, encore en secret, à Louis XIV, contre le retour de la princesse. « Je sais, dit-il, que les Espa-

Philippe V à Louis XIV. 3 février.

» gnols ne l'ont guère regrettée, & » souhaitent aussi peu de la revoir : ainsi » quand je vous l'ai demandée, ce n'a » pas été pour ma propre satisfaction, » mais seulement pour ne me pas » brouiller avec la reine ».

L'ambassadeur suivoit une fausse politique.

Quelque louables que pussent être les intentions de l'ambassadeur, il s'égaroit évidemment par une fausse & dangereuse politique. Ces lettres détournées, qu'il faisoit écrire à Philippe, en

contradiction avec d'autres lettres ; ces résolutions qu'il lui inspiroit, contraires à celles que la reine lui faisoit suivre ; ce double personnage, peu digne d'un prince, impossible à soutenir long-tems, & propre à exciter des querelles si le masque venoit à tomber ; tout cela étoit pire que les maux dont on cherchoit le remède. Louis XIV le sentit ; & la leçon qu'il fit là-dessus, au jeune monarque, prouve la noblesse de ses sentimens : 1705.

Sages conseils à son petit-fils.

Louis XIV à Philippe V. 1er. février.

« Les marques de la confiance que » vous prenez en moi me font toujours » un sensible plaisir. J'userai aussi de » cette même confiance pour vous » avertir, comme un fils que j'aime » tendrement, qu'étant maître & roi, » il convient moins au rang où vous » êtes qu'à quelque état que ce soit, » de chercher des détours pour expli- » quer vos véritables sentimens. La » crainte de quelque embarras domes- » tique est une raison trop foible, pour » vous obliger à déguiser la vérité, que » V. M. a toujours aimée. Il vaut » mieux essuyer quelque contradiction » & parler en maître, que de vous » contraindre à écrire de deux manières » entièrement opposées. Vous en voyez

1705. » les inconvéniens. J'avois cru vous » faire plaisir, en accordant le retour » de la princesse des Ursins à vos instances réitérées. Je ne renverrai point Orri : cependant vous me l'aviez demandé, & je croyois que vous le souhaitiez, avant que d'avoir reçu votre derniere lettre ».

Gramont se flatte d'un succès chimérique.

D'un autre côté, l'ambassadeur s'applaudissoit d'avoir engagé Philippe dans un commerce secret avec Louis. Le P. Daubenton en étoit ravi d'admiration, disant que c'étoit l'ouvrage de Dieu seul, qui avoit voulu tirer ce prince de l'abîme où son aveuglement l'avoit plongé. Tous deux trouvoient en lui un autre homme, capable du dernier secret pour tout ce qui regardoit le roi de France, & fortement résolu de ne suivre que ses préceptes. Il falloit, selon le duc, profiter de ces heureuses dispositions; il falloit affranchir Philippe de l'esclavage de la reine, dont le gouvernement devenoit odieux aux Espagnols; il falloit un ministre *fort* & une parfaite union : car, ajoute-t-il, tant que vous aurez dans cette cour un général qui voudra être l'homme de confiance de la reine, & qui le sera en effet, vous aurez ici des ca-

Le duc de Gramont au roi. 5 février.

bales continuelles qui vous culbuteront tout, & dont vous ne sortirez jamais. (Ce trait tombe sur le maréchal de Tessé; c'étoit une fatalité que la discorde suivît les François en Espagne). Gramont insiste sur les inconvéniens que produira le retour de la princesse des Ursins, & souhaite qu'on ait égard aux sentimens de Philippe sur cet objet.

1705.

Louis XIV décidé sur la princesse des Ursins.

Le roi au duc de Gramont. 15 février.

Mais Louis XIV pouvoit-il changer encore de résolution? Pouvoit-il ne pas voir combien ces variarions éclatantes, perpétuelles, avilissoient un gouvernement? Il fut fâché d'avoir pris si-tôt son parti, sans connoître les véritables sentimens du roi d'Espagne, supposant toujours la vérité des lettres secrètes; mais il jugea qu'on ne devoit plus penser qu'à tirer avantage du retour de la princesse des Ursins; il espéra qu'instruite par lui même, elle se conduiroit sagement; enfin il crut ses conseils, d'autant plus nécessaires à Madrid, qu'on assuroit que la reine avoit perdu la confiance & l'amitié des Espagnols: *Il n'est pas étonnant qu'à son âge elle fasse des fautes, étant sans conseil.* Cette raison le décida.

Il sent

D'ailleurs il sentoit l'impossibilité de

diriger ſon petits-fils en toutes choſes.

1705.

L'impoſſibilité de diriger en tout le roi d'Eſpagne.

Ibid.

" Quand je connoîtrois parfaitement
„ l'Eſpagne, dit-il, quand je ſerois
„ inſtruit des détails du gouvernement
„ de cette monarchie, autant que de
„ ceux de mon royaume; que les
„ Eſpagnols me ſeront auſſi connus
„ que mes propres ſujets, je ne pour-
„ rois encore aſſurer qu'il fallût ſuivre
„ mes avis de point en point, en toute
„ occaſion. Il y en auroit pluſieurs
„ où les affaires auroient entièrement
„ changé de face, lorſque mes lettres
„ arriveroient; & la même déciſion
„ qui auroit été bonne quelques jours
„ auparavant, nuiroit peut-être aux
„ affaires ſi elle étoit ſuivie lorſqu'on la
„ recevroit à Madrid „. Ainſi il ſe réſervoit uniquement de conſeiller ſon petit-fils ſur les affaires générales, où le tems permettroit de délibérer. Quant à ſa conduite perſonnelle, Philippe devoit tirer de l'expérience acquiſe pendant quatre ans, les lumières néceſſaires pour la régler.

Tout autre ſyſtême étoit impraticable.

Voilà ce que le bon-ſens dictoit à Louis XIV, après tant de tentatives infructueuſes. On s'étoit mépris en imaginant un autre ſyſtême. A moins qu'un ambaſſadeur de France ne fût premier

miniſtre

ministre d'Espagne, comment se pouvoit-il que l'Espagne fût gouvernée par la cour de France? Auroit-elle même pu l'être dans cette supposition? 1705.

Chagrin du duc de Gramont.

Gramont qui s'étoit trop avancé, & dont les espérances s'évanouissoient du moment que le retour de la princesse des Ursins étoit résolu, prévit que son ambassade ne seroit plus qu'une source de chagrins insupportables. Il se plaignit vivement au ministre, comme à son *ami intime*, de cette résolution précipitée qu'on avoit fait prendre au roi. „ A la forme du gouvernement „ qui se projette ici, dit-il, & qui va „ s'effectuer, il y faut des hommes „ comme il y en a quatre mille en „ France, qui ne se soucient que d'eux, „ & point du tout le duc de Gramont, „ qui n'a jamais aimé que le roi & son „ service. Après cela je suis tellement „ soumis à ses ordres & à ses volontés, „ que je passerai aveuglément par-dessus toutes les considérations qui me „ regardent, pour lui marquer mon „ respect & mon obéissance, m'en „ dût-il coûter mon honneur & ma „ vie. Ce n'est pas là, au moins, du „ verbiage & du galimatias, mais de „ la sincérité, bien pure & bien peu

Le duc de Gramont à M. de Torci. 10 février.

Sa soumission au roi.

„ ordinaire à la plupart des hommes „.
1705. Peu de courtisans étoient réellement plus idolâtres du roi.

On lui fait entendre qu'il doit demander son congé.

Son rang, son zèle, son application, sa franchise, le rendoient trop digne d'égards pour que l'on voulût le compromettre : il étoit à craindre d'ailleurs que sa vivacité n'occasionnât de nouvelles scènes en Espagne. Aussi le roi promit de lui donner son congé dès qu'il le demanderoit ; & Torci ne lui dissimula point qu'il feroit bien de ne pas s'exposer à des tempêtes plus violentes. La reine lui causoit déjà mille dégoûts. Il en accuse la princesse des Ursins & Orri ; mais pourquoi ne les pas attribuer au ressentiment de la reine, dont la pénétration démêloit sans doute ses manœuvres ?

L'affaire du grand inquisiteur terminée.

Ardent & ferme, comme il l'étoit, s'il avoit su obtenir ou conserver sa confiance, il auroit pu gouverner l'Espagne, de concert avec Montellano. Il vint encore à bout de l'affaire du grand-inquisiteur, si inquiétante depuis le commencement du règne. On proposa de le poursuivre comme désobéissant : un pareil procès eût occasionné des éclats terribles. Alors le pape se prêta aux tempéramens que l'on desiroit. Le

grand-inquisiteur donna sa démission ; & l'évêque de Ceuta fut mis à sa place. 1705.

Le siége de Gibraltar intéressoit bien plus les deux couronnes ; on s'y épuisoit en vains efforts. Au bout de trois mois de tranchée ouverte, on n'étoit qu'à cent-cinquante toises de la contrescarpe. La lenteur espagnole, les rigueurs de la saison, toutes sortes de difficultés concouroient à empêcher le succès de cette entreprise. Les Anglois avoient jetté dans la place un nouveau secours. Gramont prévoyoit qu'ils en jetteroient un troisième. « Les plus „ courtes folies sont les meilleures, „ écrivoit il au roi. Certainement vous „ y perdrez vos 3500 hommes d'augmentation, qui est l'élite de votre „ infanterie, & les tristes restes de „ l'armée du roi d'Espagne „. Le maréchal de Tessé eut ordre de se rendre au siége, pour juger si on pouvoit y réussir. Aussitôt le marquis de Villadarias qui commandoit, demanda la permission de se retirer, voyant avec douleur qu'un autre allât recueillir le le fruit de ses peines. Philippe lui ordonna de servir sous le maréchal, & promit de récompenser son zèle: il obéit.

Le siége de Gibraltar n'avance point.

Le duc de Gramont au roi. 15 janvier.

Tessé y est envoyé.

1705.

Il donne des espérances.

Tessé fut d'avis que si l'on ne reprenoit pas Gibraltar, Cadix & toute l'Andalousie tomberoient entre les mains des Anglois; qu'un blocus étoit impossible; qu'il falloit continuer le siége; & qu'on y réussiroit avec l'escardre françoise, pourvu qu'on envoyât du canon & de la poudre. Philippe croyoit de son côté qu'il falloit vaincre ou périr dans cette entreprise. Gramont changea de sentiment, dès qu'il vît renaître l'espérance du succès.

L'escadre Françoise est battue par les Anglois.

Cette escadre, dont le secours étoit absolument nécessaire, ne parut devant Gibraltar qu'après qu'un nouveau convoi y fut entré. On accusa de négligence Pointis qui la commandoit. On se flatta néanmoins encore de prendre la place. Mais tout-à-coup arrive une escadre angloise; celle de France, beaucoup plus foible, est surprise, attaquée, vaincue; elle perd cinq vaisseaux: terrible coup pour la marine françoise déjà expirante. Philippe avoit bien raison d'écrire à Louis XIV: „ Comment pourrai-je vous payer de „ toutes les pertes que vous avez fai- „ tes pour moi? je voudrois pouvoir „ vous aider de tout ce que j'ai; mais „ vous savez que j'ai peu, & que je

„ ne ſuis pas en état de faire tout ce „ que la tendreſſe & la reconnoiſſance „ infinie que j'ai pour vous m'inſpi- „ rent ". 1705.

Philippe s'obſtine à la continuation du ſiége.

Depuis long-temps Louis deſiroit la levée d'un ſiége, où périſſoit un reſte de forces dont on avoit ſi grand beſoin. Mais Philippe s'y opiniâtroit avec une conſtance inébranlable. Le duc de Gramont, malade, accablé de chagrins, prévoyant un avenir affreux, lui écrivit, lui parla dans les termes les plus forts, ſans pouvoir le perſuader. Il le preſſa de même inutilement, de nommer un ſecrétaire d'état de la guerre, rien n'étant prêt, les ordres ne s'expédiant point, & Ronquillo deſtiné à cette place ne voulant pas l'accepter.

L'ambaſſadeur voit tout en noir.

Enfin l'ambaſſadeur ne fait plus que des lamentations. Il voit la cabale triompher; il voit Philippe touché juſqu'aux larmes de ſes remontrances, & retenu néanmoins par un charme qui l'empêche d'agir; il voit qu'on veut laiſſer à la princeſſe des Urſins & à Orri, (car le retour de ce dernier étoit auſſi décidé) l'honneur de mettre ordre à toutes choſes.

Lettre du 23 mars.

„ Retirez-moi promptement d'ici, mar- „ que-t-il au roi; je ne vous y ſuis plus

„ propre, & j'y ruinerois dorénavant
1703. „ vos affaires au lieu de les accommo-
„ der, quelque zèle que je puisse
„ avoir, & quelques droites que soient
„ mes intentions.

Il desire Orri, dont il ne vouloit point auparavant.

Du 3 avril.

Dans une autre lettre, où il peint vivement l'inutilité de ses travaux, il dit avec chaleur : „ V. M. a résolu de renvoyer ici le sieur Orri ; le roi & la reine d'Espagne attendent son retour : pour l'amour de dieu, envoyez-le en poste & en toute diligence. Je vous promets de lui servir de commis, s'il le faut, & que je lui donnerai tout l'honneur de ce que j'aurois certainement fait sans son secours, si l'on eût bien voulu ne me pas être contraire, jusqu'au point d'oublier ses propres intérêts, pour satisfaire à une haine & à un mépris que je n'avois certainement pas mérité".

Le retour du financier étoit nécessaire.

Orri n'avoit rien négligé pour se justifier en France. Il rejettoit sur les Espagnols la perte de Gibraltar & tous les embarras du gouvernement. Il prétendoit que sans leur injuste haine, ses projets auroient été pleinement exécutés, & auroient fourni à tous les besoins. Il soutenoit que Rivas, en les renversant & ne mettant rien à la pla-

ce, avoit fait un tort infini aux affaires. On avoit effectivement besoin, dans des conjonctures si critiques & des maux si pressans, d'un homme de finance, fécond en ressources, rompu à ce genre de travail, expéditif & appliqué. Le rappel d'Orri avoit eu des suites funestes, parce que tout étoit retombé dans l'ancien chaos. Son retour parut nécessaire, & on le renvoyat. 1705.

C'étoit Philippe lui-même qui le demandoit instamment, & qui desiroit avec encore plus d'impatience l'arrivée de la princesse des Ursins. Revenu à ses véritables sentimens, à sa franchise naturelle, honteux du double personnage qu'il avoit joué, il fait ingénument sa confession à Louis XIV, dans une longue lettre où ses contradictions se trouvent expliquées par son caractère. Quoique toujours plein d'amitié pour la princesse des Ursins, la croyant utile à son service, une raison qu'il taxe de *ridicule*, lui avoit réellement fait desirer qu'elle ne revînt point: il aimoit la reine avec tant de passion, qu'il avoit craint de voir sa tendresse & son tems partagés entre lui & la princesse. Gramont s'étant

Philippe avoue sa feinte à Louis XIV

Philippe V à Louis XIV. 10 mars.

Ce qui l'avoit engagé à écrire contre madame des Ursins.

1705. aperçu de ce refroidissement, avoit engagé le jeune monarque dans le commerce secret de lettres, où il se contredisoit lui même. Philippe prie Louis XIV de compatir à sa foiblesse; il se reproche *l'aveuglement* qui l'a porté à écrire contre la princesse des Ursins, contre Orri & Véraguas; il se plaint du P. Daubenton dont les intrigues continuent pour l'éloigner de la reine; il desire un autre confesseur jésuite, *qui ne se mèle absolument de rien que de lui donner l'absolution*. C'est que Daubenton étoit entré dans les vues de l'ambassadeur, dont il recevoit autant d'éloges, qu'il avoit essuyé de reproches auparavant. Pour peu que le confesseur d'un roi dévot se prête à l'intrigue, on le regarde toujours comme l'instrument qu'il importe le plus de mettre en œuvre.

Il se plaint des intrigues de Daubenton.

La bonté parternelle de Louis XIV paroît tout-entière dans sa réponse. „ Vous n'avez a craindre aucun re„ proche de ma part: je vous loue au „ contraire de me découvrir vos pen„ sées les plus secrètes; & je ne puis „ assez vous dire combien je suis tou„ ché de voir que vous me regardiez „ comme le meilleur de vos amis.

Lettre paternelle de Louis XIV.

23 mars.

„ Vous y êtes obligé par les sentimens
„ que j'ai pour vous. Il me semble 1705.
„ que vous devez croire, en me con-
„ fiant ce que vous pensez, que c'est
„ à vous-même que vous le communi-
„ quez, & que nous devons être plus
„ étroitement, & plus tendrement unis,
„ que jamais père ne l'a été avec ses
„ enfans. Je suis donc persuadé qu'ai-
„ mant naturellement la vérité, vous
„ me la direz toujours, & je vous la
„ demande pour votre propre intérêt:
„ car il est très difficile de réparer les
„ fausses démarches qu'on fait en ne la
„ suivant pas. Je vous renvoie Orri &
„ je rappelle le P. Doubenton.... La
„ mauvaise santé de la princesse des Ur-
„ sins retarda peut-être son départ; mais
„ je le presse autant que je puis. Je suis
„ persuadé que si vous aviez encore la
„ moindre inquiétude sur son sujet,
„ elle la dissiperoit bientôt par sa con-
„ duite".

Gramont obtient son congé.

Ainsi le monarque rendoit sa confiance à la princesse. Elle s'étoit justifiée sans doute à ses yeux. Quelques torts qu'elle pût avoir, l'expérience prouvoit assez que les ambassadeurs, en satisfaisant leur haine par sa disgrace, n'avoient pas fait le bien des deux cou-

1705. ronnes. Le duc de Gramont ne pouvoit plus être utile dans son ministère. Sa conduite le rendoit désagréable au roi, comme à la reine d'Espagne ; & il ne devoit pas s'étonner que les affaires languissent, en attendant ceux dont on vouloit suivre les conseils.

Le roi au duc de Gramont. 29 mars.

Le congé qu'il demandoit lui fut accordé de la manière la plus honorable, sous prétexte que sa santé s'opposoit à la continuation de ses services.

Amelot nommé à l'ambassade.

Louis nomma pour son successeur Amelot, marquis de Gournai, conseiller d'état, (titre si respecté en Espagne) qui s'étoit distingué dans trois ambassades, à Venise, à Lisbonne, en Suisse, & dont les talens auroient prévenu de grands maux, s'il avoit passé en Espagne avant les dissensions.

Le duc de Gramont à M. de Torci. 3. mai.

Au reste, il y avoit tant de difficultés à vaincre, que le duc de Gramont paroît sincère en écrivant au ministre de France : » Si toutes vos ambassades ressemblent à celle-ci, je vous déclare que je ne veux en entendre » parler de ma vie ; qu'un galant homme, véritablement attaché au roi par » son cœur, doit préférer d'être hermite plutôt qu'ambassadeur «.

Philippe lui faiſoit faire une toiſon de deux mille piſtoles : il la refuſa, ainſi que le préſent ordinaire ; & dit que, dans la diſette d'argent où l'on étoit, il falloit en appliquer la valeur aux beſoins des troupes. Ce déſintéreſſement fut admiré par les Eſpagnols. Son zèle auroit eu plus de ſuccès, s'il y avoit joint la prévoyance & la ſageſſe. Mais il gâta tout, en s'imaginant pouvoir gouverner le roi malgré la reine ; il mérita même des reproches, en parlant de cette princeſſe avec peu de ménagement, & en affectant de jeter du ridicule ſur Amelot, qui venoit le remplacer. La reine ſe plaint vivement de ces torts dans une lettre à madame de Maintenon. Voilà le troiſième ambaſſadeur françois, qui échoue par une confiance préſomptueuſe.

1705.

Comment Gramont finit la ſienne.

On étoit encore devant Gibraltar vers la fin d'avril, & les frontières étoient menacées vers le Portugal. Teſſé leva enfin le ſiége, comme Louis XIV le vouloit. Il alla, en qualité de généraliſſime des troupes de France & d'Eſpagne, s'oppoſer aux entrepriſes des ennemis avec une armée foible, en mauvais état, qu'il falloit diviſer

Campagne du maréchal de Teſſé.

1704. pour se tenir sur la défensive. Il ne put les empêcher de prendre Salvatierra, Albuquerque, Valencia; mais il les empêcha de s'emparer d'Alcantara, & de Badajoz; & l'intérieur de l'Espagne fut garanti d'une invasion.

Début d'Amelot.

Cette campagne commençoit, lorsqu'Amelot & Orri arrivèrent en Espagne. Le nouvel ambassadeur reçut l'accueil dont il étoit digne, & n'en fut pas moins embarrassé en débutant.

M. Amelot au roi. 27 mai.

Après avoir annoncé à Louis XIV la prise d'Albuquerque, & les premières étincelles d'une rébellion en Catalogne: „ chaque jour augmente „ le mal, ajoutoit-il. Le peu de soldats „ qui restent sont forcés de déserter „ faute de pain. Les officiers qui ont „ quelque commandement, demandent à quitter, voyant que tout manque. Avec cela, les ministres du *despacho* sont tranquilles, voyant & entendant tous les jours les preuves redoublées de toutes ces misères avec „ indifférence; ce qui feroit croire „ qu'il s'agit des affaires de leurs voisins. On répète à tous momens que „ c'est faute d'argent; & personne ne „ se met en peine d'en trouver, ni

Il approuve les projets d'Orri, comme une ressource nécessaire.

„ s'imagine que cela ſoit poſſible “.
Orri propoſoit de reprendre ſes anciennes opérations. Amelot ſuſpendit ſon jugement juſqu'à ce qu'il eût examiné ; mais il reconnut bientôt qu'il n'y avoit que ce remède pour les beſoins preſſans de l'état. 1705.

Louis demande qu'on mette des troupes françoiſes à Fontarabie.

Id. 2 juin.

Malheureuſement il devoit s'attendre à mille oppoſitions. Le roi & la reine l'avertirent que les miniſtres avoient tout gâté ; qu'il n'approuveroient rien de ce que l'on propoſeroit de plus raiſonnable. Il les vit en effet s'elever d'abord contre une choſe que demandoit Louis XIV, comme néceſſaire à la ſureté de l'Eſpagne : c'étoit d'introduire des troupes françoiſes dans Fontarabie, & Saint-Sébaſtien, places importantes, dépourvues de garniſon. Montellano repréſenta avec véhémence que l'animoſité devenoit tous les jours plus forte entre les deux nations ; qu'elle s'enflammeroit davantage, quand on verroit la France occuper les places du royaume ; que l'armée françoiſe qui étoit ſur les frontières du Portugal, n'inſpiroit déjà que trop de défiance. L'ambaſſadeur réfuta fortement ces difficultés chimériques, ſoutenues par les autres miniſtres.

Oppoſition des miniſtres eſpagnols.

Philippe décide avec fermeté.

1705. Philippe, dont le caractère étoit la modération même, eut un mouvement de colère contre eux, mais se contenta de dire avec fermeté qu'on ne devoit point distinguer les troupes françoises & les espagoles, les deux rois étant si étroitement unis; qu'il entendoit que les ordres fussent expédiés sur le champ pour l'objet en question, & qu'il vouloit être obéi sans réplique. Dans une autre séance, on proposa de mettre les fonds pour la guerre sur le pied où ils étoit en 1703, c'est-à-dire, de rétablir le plan d'Orri. Les oppositions ne furent pas moins vives que sur le reste, ni plus efficaces.

Ce qu'Amelot pense du roi & de la reine.

Jusqu'à présent l'ambassadeur ne peut que louer le roi & la reine. Il trouve dans le premier beaucoup d'esprit & de sens, joint à une timidité naturelle qui donne lieu de croire qu'il pense peu, parce qu'il ne dit rien; dans l'autre des manières gracieuses, un discernement bien supérieur à son âge, une justesse étonnante en tout ce qu'elle dit; enfin une déférence égale à celle du roi pour les conseils de Louis XIV. Il n'a point la présomption de croire qu'il connoisse

parfaitement cette princeſſe, ni de faire ſi-tôt ſon portrait ; il dit ſimplement ce qu'il voit depuis quinze jours, *autant par les effets, que par les paroles.* 1705.

Gramont, déjà parti pour la France, voyoit les choſes tout différemment. Une lettre qu'il écrivit de Vittoria au marquis de Torci, eſt d'un homme chagrin, qui n'a que des plaintes à la bouche. Il ramenoit, avec le P. Daubenton, le P. Martin de l'oratoire, adminiſtrateur de l'hôpital des François à Madrid, qu'on venoit de chaſſer comme un agent du cardinal d'Eſtrées contre la princeſſe des Urſins. Il gémiſſoit ſur le diſcrédit du cardinal Portocaréro, du duc de Mêdina-Sidonia, des ſujets les plus zélés & les plus fidèles, qu'il diſoit *proſcrits & écraſés*, tandis que les partiſans de l'Autriche étoient les *elus*, & avoient les récompenſes. Ses jugemens, il faut l'avouer, perdoient beaucoup de leurs poids, depuis qu'il s'y mêloit de la paſſion.

Jugemens paſſionnés de Gramont.

Lettre du 4 juin.

On attendoit les ordres de France, & l'arrivée de la princeſſe des Urſins, pour changer encore le *deſpacho* : car il falloit nommer un ſecrétaire d'état de la guerre, & il paroiſſoit impoſſible

On ſe diſpoſe à changer le miniſtère.

1704. de conserver des ministres opposés à toutes les résolutions du roi. Montalto & Monterei demandoient déjà leur retraite sous prétexte d'infirmités. Philippe leur ordonna de continuer jusqu'à ce qu'il eût examiné leurs raisons. Deux millions que Louis vouloit bien avancer pour les dépenses de la guerre, furent une grande ressource en ce tems de crise & d'incertitude.

Soupçons de complot.

Un nouvel incident répandit l'alarme dans le palais. L'ambassadeur de France reçut différens avis d'un complot formé contre la personne du roi. Il eut lieu de soupçonner que l'archiduc & l'amirante étoient attendus à Madrid; qu'on pensoit à enlever ou à tuer Philippe, & que le marquis de Léganez projettoit cette trahison. Sans avoir de preuves suffisantes, il trouva les indices assez forts pour qu'on ne dût pas les négliger. Il communiqua ses découvertes au roi & à la reine. Léganez avoit toujours été suspect : il n'avoit point prêté le serment de fidélité, quoique averti des mauvaises impressions que produisoit son refus. On résolut de s'assurer de sa personne; on chargea de la commission le prince de Sterclaes, capitaine des gardes du-corps, qui l'exécuta parfai-

Léganez arrêté & conduit en France.

ment; & le prisonnier fut conduit à Pampelune où il y avoit des troupes françoises. Tout autre moyen auroit été propablement inutile; car le comte de Cifuentès, arrêté quelques mois auparavant par ordre du président de Castille, s'étoit évadé, rodoit impunément dans les provinces, & y trouvoit des asyles. Dans la crainte que Léganez ne se sauvât, on le transféra bientôt en France. 1705.

Louis XIV approuva fort qu'on l'eût arrêté si promptement: il en loua Philippe, & lui marqua: » N'attendez » point, je vous prie, mes conseils en » pareilles occasions, où le moindre » délai est pernicieux. Vous savez com» bien je souhaite que vous agissiez par » vous-même, & je serai ravi de n'a» voir qu'à approuver ce que V. M. » aura décidé «. Louis approuve ce coup de vigueur.

Ce coup de vigueur étoit propre à contenir les grands. Louis conseilla de faire un autre exemple, en donnant à Monterei, & à Montalto, le congé qu'ils avoient demandé, & auquel ils ne s'attendoient point: ils n'entrèrent plus au *despacho*. L'ambassadeur auroit bien voulu que la justice s'exerçât promptement sur un minime séditieux, Il conseille d'autres exemples. *Id.* 3 juil.

auteur d'une conjuration récente de

1705. Grenade; mais il fut décidé d'après les consultes, que les juges séculiers ne pouvoient lui faire son procès sans un bref du pape. Le roi envoya exprès un courier demander ce bref. Telle étoit sa délicatesse de conscience : Amelot ne crut pas devoir la contrarier.

Moine séditieux, qu'on n'ose arrêter sans bref du pape.

Preuves insuffisantes contre Léganez.

On cherchoit des preuves contre Léganez. Les plus fortes qu'on put trouver furent qu'il avoit tâché de corrompre en chemin ses gardes, en leur promettant des récompenses de l'empereur; & qu'il leur avoit dit plusieurs fois que véritablement, s'il avoit à tirer l'épée pour un parti, ce seroit pour celui de ce prince. De pareils discours justifioient sa détention; mais on jugea qu'il n'y avoit pas encore matière pour instruire son procès.

Canalez reprend faveur.

Sa place de capitaine-général de l'artillerie fut donnée au marquis de Canalez, que Louis XIV avoit fait sortir du *despacho* comme incapable. C'étoit un homme sûr, docile, dont le nom paroissoit nécessaire pour l'exécution des projets d'Orri. La cour de France ne pensoit plus de même sur son compte, & l'ambassadeur approuva

le choix. Ainsi tous les changemens qu'on avoit fait d'une main, on les renversoit de l'autre. D. Joseph Grimaldo eut le département de la guerre : il le méritoit. 1705.

L'ambassadeur change d'opinion sur les grands.

M. Amelot au roi. 26 juillet.

Amelot étoit venu persuadé qu'on ne pouvoit rien faire sans les grands, qu'il falloit leur faire agréer à force de raison les choses que l'on vouloit établir, & les engager à y concourir pour le bien de la monarchie & du monarque. Il se persuada bientôt le contraire : il crût voir que leur politique invariable étoit de tenir le roi dans un état de foiblesse, quoi qu'il en pût arriver ; il pensa que, sans une conduite ferme & indépendante, on essuieroit des contradictions perpétuelles, on ne parviendroit jamais à rétablir les affaires presque désespérées ; & que même avec cette conduite, on auroit assez de peine à faire quelque chose de bon : il prit pour maxime, qu'en montrant toutes sortes d'égards pour les grands, l'envie de maintenir leur dignité dans tout ce qui est purément extérieur, il falloit se passer d'eux le plus qu'on pourroit en matière de gouvernement, & se metre au-dessus de ce qu'ils en voudroient dire ou penser.

Il pense qu'on doit les ménager & se passer d'eux.

1705.

Circonstances favorables à son systême.

La retraite de Montalto & de Monterei lui parut d'autant plus avantageuse, que Montellano & Mancéra, restant seuls au *despacho*, ne s'opposoient presque plus à rien ; le premier, parce qu'il étoit fort vieux & un peu sourd : le second, parce qu'il craignoit de perdre sa place. Il conseilloit de n'en point admettre d'autres, le choix ne pouvant tomber que sur Médina-Céli, Véraguas & Aguilar, dont on connoissoit l'ambition. Les appeler tous trois, seroit trop, dit-il ; n'en appeler qu'un, seroit donner aux autres un chagrin mortel : il vaut mieux leur laisser à tous l'espérance.

Arrivée triomphante de la princesse des Ursins.

Comme l'ambassadeur avoit ordre de tout concerter avec la princesse des Ursins, il l'attendoit aussi impatiemment que le roi & la reine d'Espagne. Retardée par une maladie, quoique pressée de partir par Louis XIV, elle goûta en France la satisfaction de remporter à son tour une sorte de triomphe sur ses ennemis. Son arrivée en Espagne fut encore un autre triomphe. Le roi & la reine étoient résolus d'aller au-devant d'elle. L'ambassadeur leur représentant que peut-être cette distinction feroit de la peine aux Espagnols, ils répliquerent qu'ils croiroient ne pas

répondre à tout ce que Louis XIV avoit fait pour l'amour d'eux, en faveur de la princesse, s'ils ne faisoient aussi pour elle en cette occasion quelque chose d'extraordinaire. 1705.

Après une entrevue fort tendre, à deux lieues de Madrid, ils voulurent l'obliger de monter dans leur carosse. L'étiquette ne le permettoit point, quand ils se trouvoient l'un & l'autre ensemble. Aussi la princesse refusa-t-elle cet honneur, en les suppliant de trouver bon qu'elle leur désobéit pour cette seule fois de sa vie. Elle reprit, comme on le vouloit, la charge de *camaréra-mayor*, dont la duchesse de Béjar, femme d'une vertu exemplaire, avoit donné sans peine sa démission.

Elle refuse un honneur contraire à l'étiquette.

La joie de la reine éclatte dans ses remercimens au roi de France : elle n'avoit cessé de lui écrire avec des marques d'attachement & de tendresse, fort contraires aux sentimens qu'on lui avoit imputés. La prise de Vérue sur son père, la victoire de Cassano sur le prince Eugène, lui avoient fourni matière à de sincères félicitations. Elle ne méritoit que des éloges, quand on ne la forçoit pas en quelque manière à s'écarter du droit chemin. Voici une

Conduite sage de la reine.

réponse de Louis XIV à ses complimens :

1705.

Louis parle avec éloge de madame des Ursins.

Lettre du 20 septembre.

„ L'union de nos intérêts doit me „ persuader de la vivacité de vos sentimens sur le succès de mes armes ; „ mais je suis plus touché de pouvoir „ l'attribuer à votre amitié qu'aux raisons d'état. La princesse des Ursins ne „ vous aura pas laissé douter de mes sentimens. Je vois avec un sensible plaisir que la joie que vous avez eue de „ son retour soit toujours nouvelle ; „ & je suis persuadé que son *bon esprit*, „ & la confiance que vous avez en elle, „ peuvent beaucoup contribuer au bon „ état des affaires. Croyez-la, je vous „ prie, quand elle vous dira qu'on ne „ peut vous aimer plus tendrement que „ je vous aime ". Ce témoignage vengeoit la *camaréra* de tous les anciens reproches.

Bruits répandus à la cour de France contre le gouvernement d'Espagne.

Si les affaires de la cour d'Espagne prenoient une meilleure tournure, depuis que Louis avoit changé de systême, c'étoit un motif en France pour quelques personnes, de répandre des bruits contraires aux espérances qu'on pouvoit avoir. Les relations les plus suspectes y prenoient faveur. On alla jusqu'à débiter que la reine ne voyoit

plus la princeſſe du même œil, & qu'elle lui préféroit une religieuſe. L'empriſonnement de Léganez devint ſur-tout un ſujet de blâme. On publia que Léganez étoit innocent, ſans doute pour décrier le miniſtère d'Amelot. Philippe écrivit à ſon grand-père, que ces propos, tout au moins indiſcrets, faiſoient grand tort en Eſpagne, & le prie d'y mettre ordre. La réponſe de Louis eſt bien remarquable : c'eſt une eſpèce d'hommage rendu par le monarnarque le plus puiſſant, à la liberté des jugemens publics.

1705.

Liberté des diſcours du public.

Louis XIV à Philippe V. 6 ſeptembre.

„ Nous devions nous attendre aux „ bruits qu'on répand, de l'innocence „ du marquis de Léganez, les preu- „ ves de ſon crime n'ayant point paru. „ Je ſouhaiterois qu'on pût faire ceſſer „ les diſcours dont V. M. ſe plaint ; „ mais il eſt impoſſible d'ôter au pu- „ blic la liberté de parler. Il ſe l'eſt „ attribuée dans tous les tems, en tout „ pays, & en France plus qu'ailleurs. „ Il faut tâcher de ne lui donner que „ des ſujets d'approuver & de louer. „ J'eſpère qu'il en trouvera de fréquen- „ tes occaſions dans la ſuite de votre „ règne ; & quelque intérêt que j'y „ aie par rapport au bien de mes af-

1705. „ faires, je le souhaite encore moins „ par cette considération, que par l'a- „ mitié tendre & véritable que j'ai „ pour vous ".

Mutinerie des grands pour une affaire de cérémonial.

Les grands, si jaloux de leur dignité, se croyoient offensés par la détention d'un des leurs, quelque reproche qu'on eût à lui faire. Ils trouvèrent l'occasion de faire éclater leur ressentiment. La grandesse avoit été accordée au prince de Sterclaes, vraiment digne de cet honneur. Comme il ne laissoit pas, en qualité de capitaine des gardes, d'assister debout à la chapelle, tandis que les grands étoient assis derrière le roi, Philippe ordonna qu'il eût un siége entre leur banc & son fauteuil. Ils en furent avertis avant la messe, le jour de la Saint-Louis; & aussitôt ils députèrent à la princesse des Ursins, pour représenter qu'il n'y avoit jamais eu personne que les infans, entre le roi & eux; que d'y mettre le capitaine des gardes, c'étoit avilir leur dignité; qu'ils n'iroient point à la chapelle, si l'on ne changeoit cet arrangement.

M. Amelot au roi. 28 août.

Philippe tient ferme.

Amelot fut appelé & consulté par Philippe. Il n'étoit plus tems de prendre des mesures pour prévenir cet embarras.

embarras. Le siége étant placé par ordre du roi, & tout le monde le sachant, l'ambassadeur jugea qu'il ne convenoit nullement de le retirer d'abord. Philippe se décida sur son avis. La princesse des Ursins répondit aux grands de sa part, qu'il vouloit qu'on exécutât ses ordres; qu'il écouteroit cependant leurs représentations, en cas qu'ils en eussent à faire. De tous ceux qui étoient venus au palais, trois seulement prirent leurs places ordinaires à la chapelle. 1705.

Ménagemens qu'il observe. *Il.* 2 *septemb.*

Cette querelle de cérémonial paroît d'autant moins fondée, que le grand-maître de la maison du roi s'asseyoit derrière lui à la comédie, tandis que tous les grands s'y tenoient debout. Enfin il s'agissoit d'une simple prérogative de charge; mais le moment n'étoit point favorable pour l'établir. On devoit chanter un *te deum* quelques jours après, à l'occasion de la bataille de Cassano. Le roi fit déclarer aux grands par un billet, que son intention, en donnant un siége au capitaine des gardes, étoit de ne préjudicier en aucune manière à leurs anciennes prérogatives. On sut que le plus grand nombre persistoit néanmoins à désobéir. L'am-

1705. baſſadeur conſeilla d'entendre le *te deum* dans une tribune ſans cérémonie, afin d'être moins engagé à des châtimens d'éclat pour une déſobéiſſance publique. Huit grands qui avoient montré de la bonne volonté, prirent leurs places ordinaires, quoique le monarque ne parût point en public.

Id. 2 ſeptembre.

Deux capitaines des gardes-du-corps deſtitués.

L'averſion pour l'établiſſement des gardes-du-corps étant un des principaux motifs de cette fâcheuſe brouillerie, on ſaiſit l'occaſion de deſtituer le comte de Lémos & le duc de Seſſa, capitaines des compagnies eſpagnoles: ils s'acquittoient mal de leur emploi, & avoient montré beaucoup plus de zèle pour le corps des grands que pour l'honneur de leurs charges. On mit à leur place le comte d'Aguilar le fils & le duc d'Oſſuna, qui convenoient beaucoup mieux.

Soutenir une démarche, quoique faite imprudemment.

Lettre du 20 ſeptembre.

Il auroit fallu ſans doute ne pas s'expoſer à un pareil incident. Mais la première démarche étant faite, comment reculer? Louis XIV en jugea de même que l'ambaſſadeur. „ Il eſt déſagréable, „ écrivit-il au roi d'Eſpagne, de donner lieu de croire au public, qu'il y „ ait une diviſion déclarée entre V. M. „ & les grands de ſon royaume, &

„ qu'ils forment ensemble un corps de „ rebelles à vos ordres ; vous ne pouvez „ cependant abandonner ce que vous „ avez fait ". 1705.

Raisons de Philippe.

Philippe V à Louis XIV. 4 octobre.

Philippe assuroit de son côté, que les grands ne s'étoient plaints que pour avoir le plaisir de paroître mécontens ; que ce qu'il avoit fait auroit dû leur plaire, puisqu'en accordant un siége à son capitaine des gardes, qui devoit être derrière lui, il avoit prétendu lui conserver sa prérogative d'être assis en qualité de grand, qu'il n'y avoit en tout cela aucune légéreté de sa part ; & qu'un roi sans autorité n'étant rien, on ne pouvoit désapprouver qu'il tâchât d'établir la sienne en mettant ses gardes sur un bon pied.

Changement pour mortifier les grands.

M. Amelot au roi.

Afin de mortifier davantage les grands, on destina la présidence de Castille à Ronquillo, dont la justice & le courage étoient à l'épreuve, ainsi que son zèle pour le service du roi. Le duc de Montellano qui avoit perdu son crédit, se démit de cette grande place, en demandant de quoi vivre ; car il étoit pauvre. On le fit conseiller d'état, & on le retint au *despacho* où il se montroit souple & complaisant. La présidence d'Aragon fut ôtée

au duc de Montalto, & donnée au
1705. comte d'Aguilar le père, si décrié auparavant par les François. Le connétable de Castille devint grand-maître de la maison du roi, après avoir approuvé un réglement par lequel on transféroit aux capitaines des gardes quelques-unes des prérogatives de cette charge, sur-tout la garde des clefs du palais pendant la nuit.

Ardeur martiale du roi.

Les mouvemens & les révolutions de la cour occupoient moins Philippe que les dangers de la guerre. Exposé aux conquêtes de ses ennemis, aux révoltes de ses sujets, il respiroit une ardeur martiale digne de son sang & de sa couronne. Il vouloit combattre dès que la prudence le permettroit. Il montroit cette confiance de jeune homme, qui se flatte plus aisément qu'elle ne s'alarme. Comme le fameux Malborough n'avoit pas encore de grands succès dans les Pays-bas, il écrivit à Louis XIV : *Milord Marlborough n'est qu'un fanfaron : il faut espérer que les fanfaronnades finiront bientôt.* Ce jugement ressemble à celui qu'on avoit porté en France sur le prince Eugène, lorsqu'il se retira mécontent : on le traita d'esprit dérangé & incapable de

Philippe V à Louis XIV. 5 août.

Faux jugement sur Malborough.

tout. Deux exemples qui devroient apprendre à ne pas juger les hommes sans les bien connoître. 1705.

Cependant on étoit menacé d'une terrible catastrophe. La flotte ennemie composée de deux cents voiles, portant l'archiduc, avec huit mille hommes d'infanterie & huit cents chevaux, avoit passé le détroit. Elle s'arrêta sur les côtes de Valence. L'esprit de révolte fermentoit dans cette province, comme en Catalogne. Une troupe de rebelles, séduits par une promesse d'exemption d'impôts, se saisit de Dénia qui ne pouvoit guère se défendre. Barcelone est bientôt assiégée. Vélasco se croyoit en état d'y soutenir un long siége. Tandis qu'on attendoit l'événement, les rebelles de Catalogne se rendent maître sans peine de Lérida & de Tortose; ils pénètrent dans l'Aragon; ils forcent rapidement vingt-deux bourgs ou petites villes à reconnoître l'archiduc, sous le nom de Charles III. Amelot, comptant peu sur la fidélité des Espagnols, représentoit déjà au roi de France la nécessité de prendre des mesures, en cas de révolution.

L'archiduc amené par les Anglois. Révoltes.

M. Amelot au roi. 5 & 9 octobre.

Une partie de la Catalogne & de l'Aragon soumise à ce prince.

Une chose des plus effrayantes, c'étoit la facilité avec laquelle on se sou-

La révolution se fait presque sans effort.

1705. mettoit à l'archiduc. Il n'avoit fallu que cent-cinquante miquelets, commandés par un moine, pour gagner tant de terrain en Arragon. Ils se faisoient suivre par des paysans : avec ce renfort ils prirent Alcagnizas, ville assez considérable. La rebellion, générale en Catalogne, se communiquoit comme un feu violent. Les moines y contribuoient plus que personne : le roi n'avoit pas de plus grands ennemis: ils étoient impliqués dans tous les complots ; on les croyoit auteurs des écrits séditieux, des pasquinades qui se renouvelloient sans cesse ; & l'empire que leur donnoit la superstition, leur procuroit mille moyens de troubler l'état. Amelot représente les médecins comme un autre corps très-dangereux, par l'entrée qu'ils avoient dans les maisons. Philippe ayant un François pour confesseur, des François pour médecins & chirurgiens, paroissoit odieux & aux médecins & aux moines du pays, indépendamment des autres motifs de révolte.

Id. 13 octobre.

Les moines y contribuent beaucoup.

Les médecins aussi.

Prise de Barcelone.

En sauvant Barcelone, on auroit bientôt réparé les autres pertes. La garnison étoit suffisante, mais la ville pleine de séditieux qui desiroient d'ouvrir

les portes. Le prince de Darmstadt fut tué à l'attaque du château de Montjoui. Il restoit beaucoup d'espérance, lorsqu'une bombe fit sauter le magasin à poudre. Vélasco se vit contraint de capituler le 9 octobre. Sa dureté & sa hauteur lui avoient attiré la haine des soldats, ainsi que celle des bourgeois. Une grande partie de la garnison se rangea sous les étendarts de l'archiduc. On sait que le comte de Peterborough, général anglois, eut la gloire de cette conquête, dont les circonstances singulières sont rapportées, un peu différemment, par le marquis de Saint-Philippe & par l'auteur du Siècle de Louis XIV. Les ennemis ne l'entreprirent que parce qu'ils comptoient sur la révolte des Catalans; & ils y auroient échoué faute de troupes assez nombreuses, si le hasard ne les avoit secondés. Girone s'étoit rendue aux rebelles quelques jours auparavant.

1705.

Peterborough.

Les Portugais assiégeoient en même-tems Badajoz, la seule place qui défendit l'Estramadoure. Heureusement le maréchal de Tessé, par une marche hardie, les obligea de lever le siége. Vingt heures plus tard, dit-il dans une

Badajoz sauvé.

Lettre à M. Amelot. 4 novem.

1705. lettre, la ville étoit priſe, & la garniſon en eût été bien aiſe, parce que les troupes eſpagnoles n'étoient point payées, & que les officiers étoient mécontens juſqu'à la rage. » Le pauvre „ Orri a fait & fait au-delà du poſſi„ble. (Ce ſont ſes termes.) Mais ou „ ce qu'il projette & ordonne n'eſt „ point exécuté, ou bien il y a un „ eſprit de révolte & de plainte répandu „ dans toutes les troupes ".

Philippe député d'Aguilar en France.

Enfin on étoit réduit à de cruelles extrémités. Philippe crut devoir envoyer un ſeigneur à Louis XIV, pour lui expoſer l'état du royaume & ſolliciter de prompts ſecours : il chargea de cette commiſſion le fils du comte d'Aguilar. Le jeune roi étoit réſolu de raſſembler ſes forces avec les troupes françoiſes, de marcher à leur tête en Aragon, de paſſer de-là en Catalogne, de combattre l'archiduc s'il pouvoit, ou de l'aſſiéger dans Barcelone avant qu'il y arrivât des renforts. Il eſpéroit que la France lui fourniroit les choſes néceſſaires pour une expédition ſi importante, qui intéreſſoit également les deux couronnes. Teſſé & Amelot entroient dans ſes vues. Louis les approuva, & lui écrivit ſur cet objet avec ſa grandeur d'ame naturelle :

Ses réſolutions courageuſes.

„ Je n'ai qu'à louer un projet di-
„ gne de votre naiſſance. Je ſais qu'il 1705.
„ n'eſt pas exempt de beaucoup d'in- Louis
„ convéniens, & j'aurois héſité s'il eût approuve
„ été queſtion de vous donner conſeil. qu'il s'expoſe à tout
„ Mais puiſque vous êtes déterminé, pour défendre ſa
„ vous ne devez plus ſonger qu'aux couronne.
„ moyens d'exécuter heureuſement
„ une réſolution conforme à ce que Lettre du 16 novembre.
„ vous devez penſer, & au rang où
„ vous êtes élevé. Lorſqu'il s'agit de
„ défendre une couronne, il faut, plu-
„ tôt que de l'abandonner, perdre la
„ vie; & je reconnois avec plaiſir ces
„ ſentimens dans tout ce qui m'a été
„ dit de votre majeſté. Elle doit s'aſ- Il lui promet des ſecours.
„ ſurer que je n'oublie rien pour la
„ ſecourir. Je ſouhaiterois que ce pût
„ être avec plus de diligence; mais
„ l'éloignement des troupes ne me per-
„ met pas de faire ce que je deſire-
„ rois. Les ſecours que l'archiduc peut
„ eſpérer ſont encore plus éloignés.
„ Ainſi je compte vous mettre en état
„ de profiter avantageuſement de l'en-
„ gagement où il s'eſt mis, en ſe con-
„ fiant abſolument à des troupes étran-
„ gères, & à des ſujets rebelles à leur
„ ſouverain légitime. J'attendrai avec
„ plus d'impatience de vos nouvelles,

1705. „ & l'inquiétude où je ferai vous af„ fureroit de ma tendre amitié, fi vous „ pouviez en douter ".

Les Efpagnols demandent qu'on leur donne part dans les affaires.

M. Amelot au roi. 10 novembre.

Depuis les premiers éclats de révolte, plufieurs confeillers d'état preffoient Amelot & la princeffe des Urfins d'infpirer au roi plus de confiance pour les Efpagnols, & de l'engager à leur donner plus de part dans les affaires. L'ambaffadeur avoit toujours répondu qu'il ne demandoit pas mieux; que la néceffité feule empêchoit de s'affujettir à toutes les formalités des confeils; que leur lenteur feroit trop nuifible, dans un tems où il s'agiffoit de fauver l'état par de prompts remèdes. Mais après la perte fatale de Barcelone, que l'on n'avoit pu prévoir n'ayant pas fujet de la craindre, lui & la princeffe crurent qu'il falloit céder au tems, & montrer de la déférence aux repréfentations des feigneurs.

Conférence où ils expofent leurs griefs.

Ibid.

Ils eurent dont une conférence avec Médina-Céli & Aguilar, qui leur expofèrent librement les griefs des Efpagnols. Amelot répondit fans peine fur tous les points. La raifon étoit de fon côté, puifqu'on infiftoit principalement fur l'article du commerce, en

attribuant aux François le dessein d'enlever à l'Espagne les richesses du nouveau monde, tandis qu'ils ne vouloient que rétablir le commerce d'Espagne ; & dépouiller l'Angleterre & la Hollande des profits qu'elles en retiroient. L'ambassadeur ayant ajouté que, si on avoit fait des fautes de part & d'autre, il s'agissoit présentement de s'en corriger pour l'avenir ; ils proposèrent d'établir un *despacho* plus nombreux, ou une junte de gouvernement, & de changer quelques ministres en particulier de départemens séparés dont ils rendroient compte. Médina-Céli, vif & hautain, alla jusqu'à dire que pour contenter la nation, l'ambassadeur de France ne devoit point entrer dans le conseil de Philippe V, à moins que celui d'Espagne en France n'entrât dans celui de Louis XIV. C'est à quoi ne pouvoit consentir Amelot sans ordre formel. On en vint au choix des sujets. Les deux Espagnols ne jugeoient capables du ministère qu'eux & Véraguas, Médina-Céli dit néanmoins que ses incommodités ne lui permettroient de servir, ni dans le despacho ni dans une junte, parce qu'il lui étoit impos-

1705.

Proposition hardie de Médina-Céli.

sible de se passer d'un siége à dos.
1705. Cette exclusion qu'il se donnoit fut saisie avec plaisir, mais avec les démonstrations honnêtes que demandoient les circonstances.

Projet de gouvernement en l'absence du roi.

Amelot & la princesse des Ursins, parfaitement d'accord entre eux, réfléchirent ensuite sur les inconvéniens d'un nouveau conseil. La campagne prochaine du roi pouvoit délivrer de cet embarras. L'ambassadeur jugea qu'il falloit que la reine fût chargée du gouvernement, selon l'usage d'Espagne, les affaires les plus pressantes devant s'expédier à Madrid. La reine paroissoit fort éloignée d'y consentir, & la princesse confirmoit sa répugnance; l'une & l'autre encore piquées, sans doute, du reproche qu'on leur avoit fait d'aspirer à la domination.

M. Amelot au roi. 7 décemb.

Plan que propose la princesse des Ursins.

Cependant, comme il le croyoit indispensable; la princesse des Ursins proposa un expédient propre à prévenir beaucoup de difficultés: c'étoit que l'ambassadeur restât à Madrid pour suivre les affaires au *despacho*; qu'on rendit compte de tout au roi, & qu'on attendît sa décision sur ce qu'il y auroit d'important: par-là Philippe n'auroit pas besoin d'un *despacho* partie-

culier, où il auroit fallu faire entrer Médina-Sidonia son grand-écuyer, 1705. obligé de le suivre, & dont les intentions étoient devenues suspectes.

Selon les régles ordinaires, comme Amelot ne manqua pas de l'observer, l'ambassadeur de France devoit être auprès du roi d'Espagne. Le plan de la princesse lui parut cependant offrir des avantages. En le suivant, Philippe pourroit à toute heure prendre les avis du maréchal de Tessé, auquel on joindroit le comte d'Aguilar qui, par son mérite & par sa qualité de président du conseil d'Aragon, étoit capable de le servir très-utilement; ainsi les Espagnols n'auroient pas lieu de dire que les François seuls étoient consultés. D'ailleurs la reine se chargeroit avec moins de peine du gouvernement, ayant moins à craindre de porter le poids des affaires & de s'en voir attribuer les suites. L'ambassadeur remit tout à la décision de Louis XIV.

L'ambassadeur l'adopte.

En même-tems, le maréchal de Tessé, dans une lettre à Chamillart, ministre de la guerre, paroît convaincu que le séjour de l'ambassadeur à Madrid est absolument nécessaire. » La » reine & la princesse des Ursins, dit

Tessé paroît être du même avis.

Lettre du 8 décemb.

1705. » il, sont comme en France nos généraux courtisans, qui pétris de bonnes intentions ; préfèrent la vie tranquille au travail ; & ravis de ne se mêler de rien, ont les agrémens de la fortune sans en essuyer les événemens & les bourasques ». Il importe, selon lui, que Louis XIV écrive à la reine pour la déterminer ; & qu'Amelot reste dans le conseil, parce qu'il est l'ame de tout, & qu'il a plu aux Espagnols.

Eloge qu'il fait du docteur Goisson.

Rendant compte ensuite de l'état des troupes, il fait l'éloge de quelques François, entre autres du docteur Goisson, *auquel on devroit dresser une statue ; le plus grand médecin, le plus homme de bien, je ne dis pas qui soit à la cour, mais excepté la cour, qui soit en France.*

Il se défie du zèle des officiers espagnols.

Il desire d'avoir des officiers François à distribuer dans les places ; assurant qu'il ne voudroit confier à aucun Espagnol, quelque brave qu'il fût, la défense d'un clocher. En voici la raison : *Ils veulent tous se battre en duel ou en particulier ; mais en corps pour la patrie, ils n'ont point cela dans la tête & ne l'auront jamais.* Du moins ne leur dispute-t-il pas la bravoure, comme Louville l'avoit fait indignement.

En général on comptoit peu sur les troupes espagnoles, ou mal disciplinées ou mécontentes. Un régiment de cavalerie catalane, qui tenoit bloquée la ville de Dénia, se laissa corrompre par les rebelles de Valence, & se rangea de leur côté. Alors le feu de la rebellion se répandit jusques dans la capitale de cette province. L'archiduc y fut proclamé. On craignoit que la Murcie, que la Castile même ne chancelassent. Une sédition populaire & sanglante, excitée à Saragosse contre les troupes françoises, à leur passage, sous prétexte que les priviléges des Aragonois étoient violés, augmenta les inquiétudes pour l'Aragon. Comment espérer de reprendre Barcelone, s'il naissoit de nouveaux périls de toutes parts? C'étoit pourtant le but qu'on se proposoit; & l'on n'avoit pas de tems à perdre, puisqu'il falloit prévenir pendant l'hiver les secours que l'ennemi devoit envoyer.

1705.

L'archiduc est proclamé à Valence.

M. Amelot au roi. 14 décem.

Inquiétudes pour l'Aragon, &c.

Les préjugés nationaux sembloient livrer l'Espagne aux malheurs dont elle étoit menacée. On ne pouvoit faire des exemples absolument nécessaires. Le minime qui avoit voulu soulever Grenade, vivoit encore, ainsi que d'autres

Moines séditieux, impunis.

moines ses complices. Un bref obtenu du pape pour les juger étoit conçu de manière, que les tribunaux ecclésiastiques s'opposoient encore au jugement.

1705.

On s'indignoit avec raison, comme la princesse des Ursins le remarque, qu'il ne fût pas possible, par les chicanes de la cour de Rome, (elle pouvoit ajouter, par la superstition espagnole) de faire mourir un moine chargé de neuf ou dix assassinats, & convaincu d'être l'auteur d'une conspiration.» Ce » fait trop criant donne aux autres » moines la hardiesse d'être les chefs de » toutes les révoltes, ou de refuser l'ab- » solution à ceux qui ne se déclarent » pas pour l'archiduc «.

La princesse des Ursins à M. de Torci. 23 décem.

Il y eut cependant parmi les ecclésiastiques des modèles de fidélité, capables de faire rougir les traîtres, corrompus par l'intérêt & le fanatisme. Trois évêques de Catalogne refusèrent le serment à l'archiduc, aimant mieux perdre leurs siéges que de violer leurs devoirs. Les évêques de Murcie & d'Orihuéla marchèrent à la tête des milices, & sauvèrent Alicante dont les rebelles alloient s'emparer. Si de tels exemples avoient été plus communs, si le clergé & les moines avoient eu par tout la même soumission au roi légiti-

Fidélité admirable de quelques évêques.

me, la haine seule de la nation pour les hérétiques, protecteurs du prince d'Autriche, auroient été un appui inébranlable du trône de Philippe V. 1705.

On régle le gouvernement.

Pendant que ce monarque brûloit d'impatience de joindre l'armée, il fut réglé que la reine auroit la régence, & qu'Amelot demeureroit auprès d'elle, selon l'avis de la princesse des Ursins. La reine, toujours plus digne de louanges, écrivit à Louis XIV:

La reine régente malgré elle.

La reine d'Espagne à Louis XIV. 18 février 1706.

„ Je n'ai jamais aimé le gouvernement, je n'en ai que trop connu les „ peines, & rien ne m'y a paru agréable. Le tems malheureux où nous „ sommes, me rendra cet emploi encore bien plus fâcheux; & je vous „ avoue que je l'aurois trouvé insupportable, si votre ministre, dans lequel je mets une entière confiance, „ ne m'aidoit & ne m'étoit témoin auprès de vous de ma conduite. Il „ vous dira sans doute que j'ai été bien „ mal connue, quand on me représentoit comme une princesse qui aimoit „ à se mêler d'affaires. Plût à dieu n'avoir que celles dont la plupart des „ femmes sont chargées, c'est-à-dire, „ n'avoir qu'à penser à des bagatelles „ qui m'amuseroient & qui me feroient,

1706. „ passer une vie moins agitée que celle „ que je passe "!

Si la reine avoit manqué de courage, la réponse de Louis étoit bien propre à lui en inspirer :

Son courage excité par le roi de France.

Louis XIV à la reine d'Espagne. 14 mars.

„ Je ne suis point en peine des affaires „ que le roi d'Espagne laisse à Madrid, „ depuis que je sais qu'il vous en a con„ fié le gouvernement pendant son „ absence. J'étois bien persuadé qu'en „ l'acceptant, vous préféreriez la satis„ faction de lui plaire, à celle que vous „ auriez trouvée dans une vie paisible, „ & occupée seulement du soin de sa„ voir de ses nouvelles. Il y a des tems „ où il n'est pas permis de consulter sa „ propre inclination. V. M. pourra sui„ vre celle qu'elle a pour le repos, lors„ que les affaires seront plus tranquil„ les ; mais il faut présentement em„ ployer, pour les intérêts du roi vo„ tre mari, les heureux talens que vous „ avez, & vous en servir pour con„ tenir les peuples dans le devoir, & „ pour animer leur zèle en faveur du roi „ leur maître. L'expérience du passé „ m'assure que vos soins & votre appli„ cation aux affaires ne réussiront pas „ moins dans les conjonctures présentes ; „ & si les succès du roi mon petit-fils sont

„ tels que je l'eſpère des bénédictions
„ de Dieu ſur les meſures que j'ai priſes, 1706.
„ cette campagne doit terminer les agi-
„ tations que vous avez juſqu'à préſent
„ ſouffertes. Je n'ai rien oublié pour
„ faire enſorte que les événemens ſoient
„ heureux ; & je puis vous aſſurer
„ que ma tendreſſe étant égale pour
„ vous & pour le roi mon petit-fils, je
„ ſouhaite autant pour vous que pour
„ lui-même, que vous le revoyez bien-
„ tôt plein de gloire & triomphant de
„ ſes ennemis ".

Cependant Louis, Philippe & la reine étoient à la veille d'eſſuyer d'affreux déſaſtres. Mais ſous le poids de l'infortune, ſi utile quelquefois aux ſouverains, leur grandeur d'ame devoit paroître dans tout ſon éclat.

LIVRE SEPTIEME.

Le comte d'Ayen.

LE comte d'Ayen, fils du maréchal de Noailles, encore très-jeune & déjà distingué par son mérite, commence à entrer dans la carrière du commandement, qui devoit le conduire à celle des affaires politiques. Comme ses travaux fourniront à nos mémoires des objets intéressans, avant même qu'il agisse en chef, je dois placer ici quelques détails sur sa personne.

Ses belles qualités.

Une belle ame, un esprit supérieur, une gaieté charmante, beaucoup d'amabilité & beaucoup de culture, l'amour du roi & de la patrie, le zèle du bien public, une ardeur prodigieuse pour le travail, une émulation vive pour tout ce qui est digne d'éloges, formoient le fond de son caractère. Ses défauts même tenoient à de grandes qualités. Une conception rapide lui faisoit voir d'un coup-d'œil trop d'objets, pour ne pas le rendre quelquefois indécis, ou trop lent à se décider. La passion de bien faire, le desir de mériter les suffra-

Ses défauts.

ges, lui inſpiroient une ſorte d'inquiétude ſur les jugemens d'autrui, capable d'altérer ſon ame quand il ſe croyoit en butte à des injuſtices. Ardent pour tous les devoirs, il étoit ſujet à s'emporter ſi on ne les rempliſſoit pas; mais ſa colère étoit celle d'un homme vertueux, qui ſe calme aiſément & qui pardonne ſans peine.

Sa liaiſon avec madame de Maintenon.

Uni à madame de Maintenon par ſon mariage avec mademoiſelle d'Aubigné, & encore plus par une eſtime & une amitié mutuelles, il étoit plus que perſonne à portée de tout obtenir, & il ambitionnoit ſur-tout de le mériter.

Il eſt conſulté ſur les lectures de la ducheſſe de Bourgogne.

Cette femme célèbre, qui travailloit à faire de la ducheſſe de Bourgogne une princeſſe accomplie, comme Fénélon avoit fait du duc de Bourgogne un prince éclairé & ſage, deſiroit fort de lui inſpirer le goût de la lecture, ſans lequel les ſouverains connoiſſent rarement la vérité, qui ne parvient guère juſqu'à eux que par les bons livres. Elle demanda au comte d'Ayen en 1699, de lui communiquer ſes vues ſur cet objet. Il le fit avec modeſtie, par une lettre où l'on reconnoît aiſément un eſprit judicieux, ami du vrai, & ſachant le rendre aimable.

Moyens de faire goûter la lecture. Lettre du 27 mars 1699.

La jeune princesse ayant de l'aversion pour les livres, il propose de ne lui en présenter d'abord que d'amusans. Il indique en particulier Don Quichotte, comme propre à lui persuader que toute lecture n'est pas ennuyeuse, & à la prévenir tout-à-la fois contre le ridicule & le danger des romans. Il voudroit ensuite qu'on lui fit des extraits de Plutarque & des meilleurs historiens. Elle y prendroit une idée générale des personnages devenus célèbres par leurs actions. C'est le moyen d'amener des réflexions sur la vertu; de lui faire sentir » que dans quelque état „ où l'on soit, il faut toujours l'avoir „ gravée au fond du cœur; que les „ grands, comme les petits, les rois „ comme leurs sujets, sont obligés de la „ regarder avec les mêmes yeux; que „ ce n'a été que les actions des grands „ hommes qui les ont mis au-dessus des „ autres; & que le plus grand monarque de l'univers, étant sans vertu, „ n'est pas comparable au dernier de „ ses sujets qui en a. C'est le moyen de „ lui faire connoître combien la vérité „ a d'attraits, & de lui insinuer indirectement, sans qu'elle s'en aperçoive, „ tout ce que vous pourriez lui dire

Extraits d'histoire.

„ en lui parlant “. Il ajoute qu'on pourroit lui donner une teinture de tous les arts, de leur origine, de leur perfection, ensuite des différentes espèces de poésies : qu'elle doit connoître la fable, pouvant en faire usage tous les jours ; enfin qu'il attend les ordres de madame de Maintenon pour mettre quelque chose en état relativement à son projet.

Malgré la sagesse prématurée dont il donnoit l'exemple, il se trouva chargé en 1702 de dettes considérables. Il sentit ce que l'homme juste se doit en pareil cas à soi même, & ce qu'il doit à ses créanciers : il résolut de faire les sacrifices nécessaires pour s'acquitter. En s'adressant à madame de Maintenon, il demanda, non de nouvelles graces du roi, mais un homme du choix de Chamillart, qui prît soin de ses affaires, & à qui il abandonneroit tous les ans environ trente-deux mille livres destinées au payement de ses dettes. „ Je suis bien honteux, lui écrit il, „ d'avoir à vous parler de dettes, ayant „ un si gros revenu ; mais je vous sup„ plie de vouloir bien songer au voyage „ d'Espagne, qui m'a plus coûté que „ que je ne puis vous dire ; au camp de

Le comte d'Ayen acquittant ses dettes.

Lettre à madame de Maintenon.

Comment il les avoit contractées.

„ Compiegne, & à ce qu'il m'a fallu „ faire la première année de mon mariage, dans laquelle je n'ai touché „ que la moitié de mon revenu. Peut-„ être ai je même fait quelque dépense „ inutile & frivole; le goût m'a peut-„ être entraîné trop loin; mais dans ce „ commencement j'ai cru qu'il falloit „ faire honneur aux bontés du roi".

Ses principes de morale.

Cet amour de l'ordre venoit des principes de morale dont il nourrissoit son ame : il en faisoit un objet essentiel de ses études, à l'âge où les passions effacent souvent l'idée même de la vertu. Quel philosophe désavoueroit ce qu'il „ écrivoit la même année, du camp de Schweighausen? „ L'homme aime la „ liberté, & n'en peut jamais arracher „ de son cœur le desir, quoiqu'il fasse „ chaque jour tous ses efforts pour la „ perdre. La différence qu'il y a parmi „ les hommes, est que les uns sont en-„ chaînés avec des chaînes d'or, & les „ autres avec des chaînes de fer; & „ ceux qui sont dans les plus éminen-„ tes dignités, sont obligés de recon-„ noître que, s'ils ont des biens & des „ honneurs qui les flattent & les distin-„ guent du commun, ils ont des peines „ plus cuisantes que les autres. Une

Chaînes des grands. Lettre du 12 juillet 1702.

contrainte

„ contrainte qui ne les abandonne ja-
„ mais, venge aſſez les autres hommes
„ des préférences de la fortune. Mais
„ ne ſavez vous pas mieux que moi
„ tout ce que j'ai l'honneur de vous
„ écrire ? "

En même-tems que le comte d'Ayen cultivoit ainſi le germe de toutes les vertus, & entretenoit même des correſpondances de littérature avec les ſavans & les beaux-eſprits, avec l'abbé Renaudot, Baſnage, Baile, Valincourt, Boileau, &c. il approfondiſſoit & pratiquoit par devoir l'art des héros. Peu d'anciens officiers le ſurpaſſoient en capacité; & le feu de la jeuneſſe excitoit en lui cette ardeur guerrière qui, jointe au talent, annonce preſque toujours les grands ſuccès. L'armée d'Allemagne où il ſervoit étant trop foible pour des entrepriſes glorieuſes, il en témoigna ainſi ſes regrets à madame de Maintenon : (Etude & émulation militaire.)

„ Quelle joie pour la cour, madame,
„ ſur-tout pour celle qui vous approche
„ de plus près ! Voilà Mgr. le duc de
„ Bourgogne dans le chemin de la
„ gloire : il commence à marcher par
„ le même ſentier que notre maître lui
„ a montré. Que n'eſpère pas préſen-

(Deſir d'être où l'on acquiert de la gloire. Lettre du 22 juin 1702.)

„ tement la France, & avec juste rai-
„ son? Mais, parmi tant de joie à
„ laquelle je suis peut-être plus sensi-
„ ble que personne, oserois-je vous
„ dire que j'y mêle un peu de tristesse
„ & de chagrin pour moi? Car lors-
„ que d'un côté je vois le roi d'Espa-
„ gne, auquel je suis plus attaché du
„ fond du cœur que par cette toi-
„ son qui est enfin arrivée, quand je le
„ vois en Italie faire tant de merveil-
„ les, être à la veille de faire encore
„ de plus grandes choses; je suis très-
„ fâché de ne pouvoir pas être auprès
„ de lui pour en être témoin. Mgr.
„ le duc de Bourgogne d'un autre côté
„ charge, bat les ennemis en Flandre;
„ je ne suis point dans son armée, &
„ je suis en Allemagne pour être té-
„ moin des avantages des ennemis.
„ Je vous avoue, madame, que lors-
„ que je pense à cela, je me crois
„ exilé dans ce pays. Tout ce qui peut
„ me consoler, c'est l'espérance, déesse,
„ comme vous savez, à qui les mor-
„ tels sacrifient volontiers; & dont ils
„ n'abandonnent les autels que le plus
„ tard qu'ils peuvent. Pour finir ma
„ figure, je vous dirai que j'espère
„ qu'avant la fin de la campagne, il

„ nous viendra des troupes en ce pays,
„ que nous en chasserons les ennemis,
„ qu'au moins nous les combattrons &
„ les battrons; car c'est la même chose
„ pour nous". (Cette vanité françoise céda bientôt à l'expérience.) „ Dieu
„ veuille exaucer mes vœux! Vous
„ auriez bientôt une paix stable, ferme
„ & glorieuse. Mais ce ne sera que la
„ force à la main que nous pourrons
„ l'obtenir, &c.".

Je croirois faire tort au public en lui dérobant ces morceaux, puisqu'ils intéressent par eux-mêmes, & qu'ils caractérisent, dès sa jeunesse, un homme plein de vertus & de talens, dont la vie entière fut consacrée au service de l'état. Madame de Maintenon qu'il regardoit comme une autre mère, pouvoit l'aimer comme un digne fils.

Le duc de Noailles destiné pour l'armée d'Espagne.

Déjà brigadier en 1702, il servit au siége du Vieux-Brisac en 1703, sous le duc de Bourgogne, qui l'honora toujours d'une véritable amitié. Il fut fait maréchal-de-camp l'année suivante. On le destina pour l'armée d'Espagne, à la fin de l'année 1705; il arriva en Roussillon où les troupes s'assembloient. C'est-là qu'il commence une longue correspondance avec le ministre de la

guerre, & qu'il lui communique ses vues, déjà profondes & dignes d'un grand capitaine. Je le nommerai désormais duc de Noailles : il l'étoit par la démission de son père.

1706.

Il pourvoit à la sûreté de Roses.

Roses, la seule place que l'on conservât en Catalogne, grace à la fidélité du gouverneur, avoit grand besoin de secours. Peu de vivres, une foible garnison, beaucoup de traitres, tout inspiroit de justes alarmes. Le duc de Noailles, connoissant l'importance de cette place, prenoit toutes les mesures possibles pour sa conservation. Il résolut dès les premiers jours de février de s'en approcher par le Lampourdan, sur la nouvelle que les ennemis se préparoient à l'attaquer. Il fit ses dispositions comme le maréchal son père les auroit faites lui-même. Il feignit de vouloir pénétrer dans la Cerdagne ; & après avoir dissipé tout ce qui s'opposoit à sa marche, il arriva en vainqueur à Figuières. Il alla visiter Roses & concerter avec le gouverneur ; il établit un poste à Bascara. Il répondoit de prendre Girone, où il avoit des intelligences, si on vouloit lui confier la conduite de cette expédition, offrant néanmoins, d'y servir en second, en troi-

Le duc de Noailles à M. Chamillart. 14 février.

Ses vues sur Girone.

sième & en dernier, avec le même zèle que s'il avoit le commandement. Les paysans de Catalogne s'ennuyoient d'être sous les armes; une partie de la province étoit disposée à rentrer dans le devoir, pourvu qu'on prît de la supériorité. Il faut, disoit-il, profiter du tems & des circonstances. 1706.

Bascara fut bientôt investie par les rebelles, au nombre d'environ quatre mille. Le duc de Noailles y accourut, se posta d'une manière avantageuse, mit ses troupes en bataille; & voyant que les ennemis vouloient occuper des maisons & des bois entre-coupés de ravines, il les fit charger sur le champ. On les culbuta, on les poursuivit plus de deux lieues. Le gouverneur de Girone, qui s'avançoit avec du canon, se retira bien vîte avec les fuyards. On leur tua quatre à cinq cents hommes. Parmi les prisonniers étoit un chef des rebelles, chanoine, qui avoit coutume de marcher à leur tête, armé d'une carabine & de quatre pistolets à sa ceinture.

Action où il bat les ennemis. *Id.* 10 fév.

Tous les peuples des environs se soumirent. Noailles savoit qu'une discipline exacte & une prudente modération pouvoient davantage sur eux

Il se montre digne du commandement en chef.

1706.

que la force des armes. Il employoit utilement ces moyens, & se montroit digne d'un commandement en chef. Ses avis ainsi que ses opérations, lui attirèrent beaucoup d'éloges de la cour : il n'en mérita pas moins quand il eut un supérieur. Le marquis de Légall, lieutenant-général, étant arrivé au mois de mars, il ne montra plus que l'envie de bien servir sous ses ordres. On voit dans ses lettres au ministre que, s'il continue à lui rendre compte de tout, c'est par pure obéissance. La modestie, la subordination, l'esprit d'ordre, & la passion du devoir, paroissent régler toutes ses démarches : & il n'avoit que vingt-huit ans.

Sa subordination quand il a un supérieur.

Quoiqu'il importât de porter un coup décisif pendant l'hiver, on perdit beaucoup de tems en incertitudes & en alarmes. Le maréchal de Tessé étoit depuis le commencement de novembre en Aragon. Mais la révolte de Valence, la sédition de Sarragosse, le manque d'argent, de gros canon, de poudre, de voitures, &c. le jetoient dans une cruelle perplexité. Il regardoit les projets de Madrid, fondés sur des apparences trompeuses, comme des visions de gens qui se noient, *& qui*

Perplexités & craintes du maréchal de Tessé.

Le maréchal de Tessé à M. Chamillart. 30 janvier & 4 fév.

croyant ſe reprendre où ils peuvent, ne font que ſe noyer. Il ſuppoſoit toute l'Eſpagne *diſpoſée à changer de maître*, & ne voulant point faire d'efforts. Il penſoit qu'on devoit ſe rendre maître de Girone & de Valence, avant de tenter le ſiége de Barcelone : ſans quoi Philippe V, en cas de malheur, ſeroit expoſé à ſortir d'Eſpagne, & ne pourroit y rentrer que par le Rouſſillon & Pampelune. Il ne prévoyoit que des révoltes & des malheurs. *Regardez l'Eſpagne*, écrivoit-il à Chamillart, *comme un pays où il faut quaſi une armée dans chaque province ; & vous ne vous tromperez pas.* Enfin il ſe bornoit au plus sûr ; il attendoit les ſecours & les réſolutions de France ; il n'agiſſoit point, il ne croyoit pas pouvoir agir ; il traitoit de chimères tout ce qu'on lui écrivoit de Madrid pour l'éguillonner.

1706.

Il regarde l'Eſpagne comme perdue.

Cependant Philippe, retenu par les conſeils du maréchal, s'impatientoit d'autant plus de ne pas ſe mettre à la tête de l'armée, que Louis XIV l'excitoit à le faire inceſſamment. Les délais & les irréſolutions de Teſſé le fatiguoient. Le voyant perſuadé qu'il falloit d'abord ſoumettre la Valence, où Péterborough avoit mené des trou-

Il décide Philippe au ſiége de Valence.

1706. Philippe V au maréchal de Tessé. Louis XIV ordonne celui de Barcelone.

pes de Barcelone, il se détermina tout-à-coup à y marcher, & lui envoya ordre de venir le joindre dans quelques jours.

D'un autre côté, Louis XIV écrivoit le même jour au maréchal, pour lui ordonner de faire le siége de Barcelone. » Je suis persuadé, lui disoit-il » en substance, que le parti le plus » sage & le plus sûr est celui que vous » proposez, & que dans une guerre » ordinaire, il faudroit s'assurer de » l'Aragon & de Valence, tandis que » par la prise de Girone on assureroit » une communication libre avec le » Roussillon. Mais dans la conjoncture » présente, tout cela ne décide rien. » L'archiduc resteroit à Barcelone. » L'angleterre & la Hollande lui prépa- » rent un puissant secours; avec lequel, » si vous lui en donnez le tems, il » pourra se remettre en campagne & » occuper toutes mes troupes, pen- » dant que les Portugais pénétreront » dans l'Estramadoure & la Castille, » sans trouver de résistance. Légall a » ordre de disposer toutes choses pour » entrer en Catalogne les premiers » jours de mars. Je vous ordonne de le » joindre, en quelque état que soient

» les affaires de Valence & d'Aragon. 1706.
» Les vivres & les munitions arrive-
» ront bientôt par mer. Quand même
» la flotte commandée par le comte de
» Toulouse seroit obligée de se retirer,
» s'il en arrive une des ennemis beau-
» coup plus nombreuse, sa retraite,
» ni les troupes que les ennemis jette-
» ront dans Barcelone, ne vous empê-
» cheroient pas de prendre cette place,
» dont la garnison doit être fort affoiblie
» par celle de Girone, Lérida, Tor-
» tose, &c. «

Sentiment de Tessé sur cette entreprise.

Philippe étoit déjà en marche pour Valence, & Tessé pour le joindre, quand ces ordres précis du roi arrivèrent. On avoit fait peu de chemin, on changea aussitôt de route. *Je regarde le parti qu'on prend comme l'émétique des affaires d'Espagne*, dit le maréchal dans une lettre à Chamillart. Le remède auroit produit certainement un bon effet, si l'on avoit pu saisir les momens les plus favorables. Mais Légall attendoit encore le canon & plusieurs choses nécessaires : on ne fit rien tout le mois de mars.

Lettre du 25 février.

Flatterie de ce général à l'égard du roi.

Enfin les deux corps d'armée arrivent devant Barcelone, au commencement d'avril. Le maréchal se félicite

des difficultés vaincues dans la marche, & loue infiniment les officiers généraux. Ce qu'il dit ensuite de Louis XIV, est d'un courtisan plutôt que d'un guerrier : » Si l'on tenoit un consistoire pour » décider de l'infaillibilité du roi, comme l'on en a tenu pour celle du pape, » je déciderois pour celle de sa majesté. » Ses ordres ont confondu toute la science humaine ; & tout homme qui auroit prévu tout ce qui nous dévoit arriver vraisemblablement, n'auroit certainement pas entrepris ce que ses » commandemens nous ont fait exécuter «. Peut-être avoit-il trop exagéré les difficultés de la marche & de la jonction ; peut-être flattoit-il le roi pour excuser ses propres inquiétudes ; mais enfin l'espérance renaissoit, & sembloit présager le succès de l'entreprise.

1706. *Id.* à M. Chamillart. 5 avril.

Forces des deux partis.

L'archiduc étoit dans Barcelone avec quatre cents hommes de troupes réglées, deux régimens de dragons, & huit à dix mille tant miquelets que bourgeois armés, à la tête desquels on vit souvent combattre des prêtres & des moines. Quarante bataillons & trente-six escadrons composoient l'armée. Le comte de Toulouse, avec une flotte de trente vaisseaux de guerre, arriva le jour

même de la jonction des troupes, portant des vivres & des munitions en abondance. La place étoit en mauvais état, on pouvoit se flatter de la reprendre en moins de tems que les Anglois ne l'avoient prise. Cependant Tessé se plaignoit encore le 8 avril de n'avoir pas tout ce qu'il falloit, sur-tout de l'argent; & il parloit en homme qui craignoit toujours quelque événement malheureux.

1706.

Attaque du Montjoui.

On commença par attaquer le fort de Montjoui. Selon le marquis de Saint-Philippe, ce fut une grande faute, puisqu'on n'avoit pas besoin de ce fort, & qu'on y perdit un tems précieux. Avant qu'on ouvrît la tranchée, le duc de Noailles commanda un détachement pour soutenir les travaux. Il fit des merveilles, au rapport du général. Attaqué de la petite vérole peu de jours après, il continua de s'occuper du siége, autant qu'une pareille situation pouvoit le permettre.

Noailles avec la petite vérole.

Prise du fort infructueuse.

Un assaut donné le 21 fit éclater la valeur des troupes, que le roi d'Espagne animoit par sa présence. Les ennemis perdirent plus de huit cents hommes dans cette action. Il ne laissèrent pas le lendemain de faire une sortie ex-

trêmement vive, ils furent repoussés.

1706. Le 25 on fut maître de Montjoui; mais il avoit coûté dix-neuf jours de tranchée ouverte; le tems pressoit, on n'avoit rien gagné, si l'on ne prenoit la ville.

Ruse pour animer les fanatiques de Barcelone.

L'archiduc avoit voulu en sortir. Le peuple s'assembla en tumulte pour l'en empêcher. Ce prince, soit de lui même, soit par le conseil de quelque homme habile, employa une ruse tout-à-fait propre à enflammer l'enthousiasme de ses fanatiques défenseurs. Il dit (suivant la relation du maréchal de Tessé) qu'il alloit se mettre en prières, & consulter la sainte vierge: il prit un chapelet, fit son oraison, après avoir exhorté le peuple à en faire autant. Ensuite sortant d'un air gai, & prenant le ton d'un inspiré, il annonça que la sainte vierge, accompagnée de deux anges, lui avoit apparu, lui avoit promis que ses fidèles Catalans ne l'abandonneroient pas, & lui avoit ordonné de rester dans Barcelone, où il ne devoit rien craindre. On cria au miracle; les prêtres, les moines, les confrèries s'armèrent avec plus d'ardeur que jamais; & le fanatisme soutint les courages jusqu'à la dernière extrémité. *Ce n'est point une fable*,

Le maréchal de Tessé à M. Chamillart. 11 avril.

Les femmes soldats.

dit Tessé d'après les récits uniformes des déserteurs ; *on croit cela à Barcelone, comme je crois mon credo.* Les femmes n'étoient pas les moins courageuses, non plus que les moins crédules : il y en avoit des compagnies armées, qui gardoient les postes & qui travailloient comme les soldats. On vouloit se sacrifier pour l'archiduc, mais en exigeant qu'il partageât le sort commun. 1706. *Id.* 25 avril.

Il s'en falloit bien que Philippe, avec ses bonnes qualités, inspirât la même ardeur. Son naturel froid, timide, l'empêchoit de se communiquer. » Il ne parlera jamais, écrivoit le maréchal ; » faites bien, faites mal, c'est la même » chose ; il pense, mais c'est comme » s'il ne pensoit pas ; & passé cette » campagne, fiez vous à moi qu'à la » tête de ses armées, sa présence est » plus préjudiciable à son service, que » s'il restoit à Madrid « On sent assez combien ce défaut du roi devoit déplaire aux François. Du reste, il donnoit l'exemple du courage. Sur un faux avis que Peterborough venoit attaquer le camp, il monta aussitôt à cheval avec tous les officiers généraux pour se disposer au combat. Le duc de Noailles, oubliant la petite vérole dont il rele-

Courage du roi d'Espagne ; mais on lui reproche sa froideur.

Ibid.

voit à peine, courut partager les fatigues & le péril.

1706.

Teſſé lève précipitamment le ſiége.

La tranchée étoit ouverte devant la ville; mais le camp étoit aſſiégé par les miquelets & par quelques troupes réglées, ſous les ordres du comte de Cifuentès. L'artillerie du maréchal ne valoit rien, les pièces crevoient, les canonniers en général montroient peu d'habileté. Cependant il y avoit trois brèches ſuffiſantes au corps de la place, lorſque le comte de Toulouſe, averti que la flotte ennemie approchoit, beaucoup plus forte que la ſienne, reprit la route de Toulon le 10 mai. Teſſé leva le ſiége pendant la nuit du 11 au 12, laiſſant près de cent pièces de canon crevées ou enclouées, les munitions de guerre & de bouche, & environ ſix cents malades, dont le généreux Peterborough fit prendre un ſoin particulier. L'opinion commune fut qu'un aſſaut eût mis la place entre les mains des François: & il paroît que le maréchal, par trop de circonſpection, convenoit peu à cette entrepriſe, où il falloit beaucoup de vigueur.

Douleur de Philippe V.

Après cinq jours de marche pénible & périlleuſe, l'armée campa le 17 à Toroella-de-Mongris ſur le Ter. Là

Philippe, qui avoit toujours cru s'emparer de Barcelone, écrivit au roi de France la nouvelle de son désastre. Résolu de périr plutôt que de lever le siége, il n'avoit cédé qu'au sentiment de Tessé & de tous les officiers généraux, excepté Legall; il n'avoit pas voulu sacrifier les troupes de France, dont ils jugoient la ruine infaillible.

1706. Philippe V. à Louis XIV. 29 mai.

Ses résolutions courageuses.

» Je suis, dit-il, dans une douleur » que je ne puis vous exprimer, d'avoir » été obligé de laisser l'archiduc dans » Barcelone, & je n'aurai aucun repos, » que je ne le combatte par-tout où il » sera. Donnez-m'en, je vous prie, » les moyens, & laissez faire après un » prince qui se souvient qu'il est votre » petit-fils, qui sait fort bien ce qu'il » doit à son rang & à lui-même : qui ré» pandra jusqu'à la dernière goutte de » son sang, avant que d'abandonner » un trône où, après dieu, vous m'avez » placé & si généreusement soutenu, & » qui fera toujours ses efforts pour mériter votre estime & votre amitié «.

Il choisit Noailles pour l'accompagner.

Tel fut l'abattement du général, que Philippe se voyoit réduit à sortir de son royaume, à passer en Roussillon, à faire le tour des Pyrénées, & à prendre la route de Pampelune. » Comme je n'ai

„ personne de confiance pour mener
1706. „ avec moi, ajoute-t-il, j'ai ordonné „ au duc de Noailles de me suivre; „ & quand je serai en Espagne, je le „ renverrai où vous jugerez le plus à „ propos". Tessé, accablé de chagrin, avec une santé languissante, ne pouvoit accompagner le roi. Noailles étoit digne de cette commission.

Prudence du duc.

Le duc de Noailles a M. Chamillart. 12 & 25 mai.

Il eut la sagesse d'en craindre les suites, si on l'obligeoit de demeurer en Espagne auprès de Philippe. " Dans „ la situation où sont les affaires, écrivoit-il au ministre de la guerre, il „ faut quelqu'un d'un poids, d'une „ considération & d'une expérience „ fort au dessus de la mienne, pour „ pouvoir y servir utilement". Il desiroit le commandement des troupes qu'on laisseroit en Roussillon, parce qu'il connoissoit ce pays, où les rebelles de Catalogne avoient des intelligences; & qu'il se sentoit capable d'y travailler avec fruit. En attendant les ordres de la cour, il continua de signaler son zèle. Arrivé à Perpignan, il trouva moyen de procurer d'abord cinquante-sept mille livres au roi d'Espagne, qui n'avoit pas même d'argent pour son voyage, & à qui le maré-

chal de Tessé ne put envoyer que dix mille écus.

1706.

On lui donne un corps d'armée.

La capacité & le courage du jeune duc, la conduite qu'il avoit tenue dans cette campagne, décidèrent Louis XIV en sa faveur. On lui donna le commandement de neuf bataillons & dix escadrons, qui devoient rester dans la province : on le fit lieutenant-général, pour qu'il pût commander à des maréchaux-de-camp plus anciens que lui. S'il eut des jaloux, il confondit l'envie par ses services.

Prise d'Alcantara par les ennemis.

Tout étoit à craindre pour l'Espagne & même pour la France. Le duc de Berwick, redemandé par Philippe V, arrivé à Madrid le 11 mars avec le titre de maréchal de France, pour défendre l'Estramadoure & la Castille, ayant rassemblé ce qu'il put de troupes espagnoles, empêcha les ennemis d'entreprendre le siége de Badajoz. Mais ils se portèrent sur Alcantara, dont le gouverneur Don Miguel Gasco, officier-général des plus estimés, se rendit au bout de cinq jours prisonnier de guerre, sans même que la brèche fût faite, avec une garnison de plus de dix bataillons. Ce ne pou-

Le maréchal de Berwick à M. Amelot. 18 avril.

voit être que lâcheté ou perfidie ; & Berwick le jugea digne de perdre la tête, s'il revenoit jamais en Eſpagne.

1706.

Défaite des François à Ramillies.

L'affreux déſaſtre de Ramillies en Flandre, où le maréchal de Villeroi donna ſans néceſſité, & perdit par ſa faute une bataille déciſive, ſuivie de la perte du Brabant, pouvoit entraîner d'autres malheurs encore plus funeſtes.

Louis encore ferme dans les revers.

LouisXIV à Philippe V. 29 mai.

Dans une ſituation ſi critique, on doit admirer la fermeté de Louis XIV. « Votre douleur eſt très-juſte, écrit-il au roi d'Eſpagne ; mais je ſuis „ bien-aiſe de voir qu'elle n'abat point „ votre courage : il paroît autant dans „ les adverſités que dans les conquê- „ tes ; & le malheur que vous avez „ eu de lever le ſiége de Barcelone, „ n'eſt pas irréparable, puiſque je „ vois que vous penſez comme vous „ le devez, étant du ſang dont vous „ êtes, & dans le rang où dieu vous „ a placé. J'eſpère qu'il voudra bien „ maintenir ſon ouvrage, & je n'oublierai aucun des moyens qu'il m'a „ donnés pour vous ſoutenir. Le duc „ de Noailles vous informera de ce „ que j'ai deſſein de faire pour vous. „ Je vous dirai ſeulement en général

„ que j'envoie mes ordres, pour faire
„ avancer jusqu'à Bayonne trente ba- 1706.
„ taillons & vingt escadrons, qui se
„ rendront à Pampelune avec toute
„ la diligence possible. Vous ne de-
„ vez point hasarder de passer à Ma-
„ drid seul & peu accompagné. Vous
„ êtes dans une conjoncture où tout
„ dépend de la conservation de votre
„ personne : ainsi vous devez seule-
„ ment marcher jusqu'à Pampelune
„ avec quelques régimens de cava-
„ lerie & de dragons, & vous y at-
„ tendrez le reste des troupes. J'es-
„ père que leur valeur & leur zèle
„ pour V. M. rendront les efforts de
„ vos ennemis inutiles. Nous n'avons
„ pas été heureux en Flandre. Il faut
„ se soumettre aux jugemens de dieu,
„ & croire que si nous profitons des
„ disgraces qu'il nous envoie, elles
„ nous procureront des biens solides
„ & éternels. Soyez bien assuré de
„ mon amitié tendre & constante
„ pour vous, & croyez qu'en quel-
„ que occasion que ce soit, je vous
„ en donnerai toujours des marques
„ essentielles ".

Il conseille à Philippe d'attendre des troupes pour rentrer dans son royaume.

Avant de savoir les intentions de Louis XIV, Philippe avoit pris son

Philippe retourne

parti avec beaucoup de courage. Sa retraite par la France devoit faire de fâcheuses impressions : elle confirmoit le bruit répandu avec malignité, qu'il n'avoit passé en Catalogne que pour abandonner l'Espagne : son retour pouvoit seul dissiper la défiance & la crainte de ses sujets. Ayant éprouvé la fidélité des Castillans, il crut devoir se jeter dans leurs bras, pour affermir & augmenter leur zèle. Ces raisons qu'il expose lui-même à son grand-père, le déterminèrent à prendre la poste. Il courut droit à Pampelune, où il arriva le 2 juin. Comme l'Aragon ne remuoit point encore, il continua heureusement sa route jusqu'à Madrid. On l'y reçut avec les démonstrations de joie les plus éclatantes. Le voyage depuis Perpignan n'avoit été que de onze jours. Philippe en eut l'obligation aux soins du duc de Noailles, qui l'ayant conduit jusqu'au terme, repartit aussitôt pour le Roussillon.

1706. courageusement à Madrid.

Services que Noailles lui rendit.

M. Amelot à M. Chamillart. 7 Juin.

La reine d'Espagne s'étoit montrée, en l'absence du roi, aussi digne de la vénération des peuples, que de son amour. Après la perte d'Alcantara, elle avoit été en personne à l'hôtel de-ville de Madrid, avoit harangué les

Démarches de la reine.

magiſtrats de manière à émouvoir les plus inſenſibles, avoit obtenu d'eux un ſecours de ſix mille piſtoles. Quelques grands, à l'exemple du marquis de Caſtelrodrigo, donnèrent auſſi de l'argent & de la vaiſſelle; mais avec tant de réſerve, qu'une dame eſpagnole dit qu'ils imitoient cette pauvre femme, qui offrit un cierge à ſaint Michel, & en offrit un autre au diable, pour le beſoin qu'elle pourroit en avoir. On ſoupçonnoit que les grands & les tribunaux, en général, étoient diſpoſés à changer de maître au gré des événemens. Le peuple avoit plus de zèle; mais foible, ignorant, ſuſceptible de toutes ſortes d'impreſſions, que pouvoit-on attendre de lui, ſi l'on manquoit d'argent & de troupes?

1706.

Elle obtient de l'argent.

Le chevalier du Bourk à M. Chamillart. 7 mai.

Berwick, hors d'état de rien tenter jusqu'à l'arrivée des troupes françoiſes, diſputoit ſeulement le terrein, & tâchoit de retarder la marche des ennemis. Ils avoient pour général Ruvigni, François réfugié, devenu milord Galwai & pair d'Angleterre. Singularité remarquable parmi tant de jeux bizarres de la fortune: Ils prirent Salamanque; ils marchèrent à Madrid.

Les ennemis marchent à Madrid.

1706. La reine se retire à Burgos.

Philippe envoya la reine à Burgos, capitale de la vieille Castille. Pampelune eût été une retraite plus sure; mais il importoit de ne pas décourager les Castillans. C'est-là que fut transféré le siége du gouvernement, avec les tribunaux de la monarchie. Le roi alla joindre la petite armée du maréchal de Berwick.

Son courage inébranlable comme celui du roi.

On sait que Galwai fit proclamer l'archiduc dans la capitale, le 25 juin; & que le peuple, en se soumettant à la force, ne dissimula point son attachement pour le souverain légitime. Une chose moins connue & non-moins intéressante, c'est que Philippe & la reine conservoient tout leur courage dans ces terribles extrémités. Ils avoient envoyé leurs pierreries en France, pour se procurer de l'argent. Ils souffroient des maux incroyables; ils étoient environnés de périls, & rien ne les abattoit. La reine se rendit à Burgos avec peu de suite, n'ayant d'autre dame avec elle que la princesse des Ursins. Elle écrivit de cette ville à madame de Maintenon une lettre, qui peint son état & la force de son ame.

Peinture

“ Après dix-huit jours de voyage,

„ je suis arrivée ici hier au soir, fort 1706.
„ fatiguée de m'être toujours levée qu'elle fait
„ devant le jour, d'avoir eu une de ses
„ chaleur & une poussière horribles, maux.
„ & de trouver des gîtes on ne peut La reine
„ pas plus mauvais, & tant, qu'une d'Espagne
„ muraille tomba dans ma maison, à Madame
„ en un endroit où tout le monde de Mainte-
„ passoit. Vous pouvez juger par-là non.
„ du reste. Nous espérions, en arri- 6 juillet.
„ vant ici, d'être un peu plus com-
„ modément & proprement; mais
„ nous n'avons trouvé ni l'un ni l'au-
„ tre. Malgré cela, si le roi peut
„ vaincre ses ennemis, nous ne lais-
„ serons pas que d'être gaiement.
„ Le pis de tout est que nous ne pas-
„ sons presque point de jours sans
„ avoir quelque mauvaise nouvelle.
„ Sarragosse s'est révoltée sans avoir
„ vu des troupes ennemies; Car-
„ thagène est perdue; & les Portu-
„ gais s'établissent autant qu'ils peu-
„ vent à Madrid. J'en ai pourtant eu
„ deux qui m'ont fait plaisir: c'est la
„ levée du siége d'Ostende, * & la
„ retraite de mon père. La seconde

* Cette ville fut pourtant prise par les alliés.

„ m'a d'abord donné une joie infinie,
1706. „ en songeant que puisque mon père
„ a abandonné Turin & d'autres pos-
„ tes importans, il falloit qu'il eût
„ quelque chose de bon dans la tête:
„ mais depuis elle est diminuée, par
„ la pensée qu'il ne pouvoit ni ne
„ devoit pas s'enfermer dans une pla-
„ ce, dont toutes les sorties alloient
„ être bientôt fermées, & par d'au-
„ tres à-peu-près de même. J'ai bien
„ envie d'être éclaircie & de savoir
„ quel parti il prendra. Quel bon-
„ heur & quelle joie, s'il prenoit ce-
„ lui qu'il devroit prendre par toutes
„ sortes de raisons! J'aurois mille
„ choses à vous dire; mais excusez-
„ moi, je ne ferai pas ma lettre plus
„ longue pour aujourd'hui: il fait
„ fort chaud, & ma tête est en assez
„ mauvais état".

Zèle des Espagnols prouvé par de grands efforts.

Si Philippe s'étoit retiré en France, comme les ennemis le publièrent; si lui & la reine avoient montré moins de résolution & de fermeté, les peuples n'ayant plus ce motif d'encouragement, tous auroient peut-être subi le joug autrichien. Mais on vit des prodiges de zèle, d'autant plus glorieux pour la nation espagnole, qu'on l'accusoit

l'accusoit d'ingratitude & d'indifférence. Les Castillans animés par le sentiment du devoir, ainsi que par la haine contre les Portugais, ne pensèrent plus qu'à rétablir leur monarque. L'Andalousie se signala de même. Séville, Cordoue, Grenade & Jaën levèrent à leurs dépens quatre mille chevaux & quatorze mille hommes de milice pour défendre la patrie. Les évêques de Murcie & d'Orihuéla redoublèrent leurs efforts. Les troupes françoises arrivèrent par la Navarre, sous les ordres du marquis de Légall; & dès le moment de sa jonction avec Philippe & Berwick, la supériorité fut constante de leur côté. Le roi desiroit impatiemment de livrer bataille; les ennemis l'évitèrent avec prudence.

1706.

On reprend la supériorité.

On envoya cinq cents chevaux prendre possession de Madrid. Les habitans témoignèrent une joie extrême de rentrer sous l'obéissance du souverain légitime. Trois cent-cinquante rebelles qui s'étoient retirés dans le palais, parmi lesquels étoient plus de quatre-vingts officiers, se rendirent à discrétion le 5 août. Quelques maisons de gens passionnés pour l'archiduc furent pillées : le peuple en brûla

On rentre dans la capitale.

M. Amelot au duc de Noailles.

Désintéressement du peuple.

1705. dans la rue les meilleurs meubles, pour montrer qu'il vouloit punir les traitres, & non profiter de leurs dépouilles. On brûla l'étendard & le portrait de ce prince, & les actes faits en son nom. On avoit pris la veille le comte de Lémos, le patriarche des Indes, l'évêque de Barcelone, qui alloient lui rendre hommage, & qui s'étoient déclarés ses partisans. Philippe ne rentra dans sa capitale que le 4 octobre, lorsque sa présence devint inutile à l'armée. Les transports inexprimables avec lesquels on l'y reçut, étoient une preuve non équivoque de la fidélité castillane.

Arrivée du roi.

Louis XIV rend justice aux Espagnols.

Lettre du 5 août.

“ Vos ennemis ne doivent plus espérer de réussir ; (ce sont les termes de Louis XIV dans une lettre au roi d'Espagne) puisque leurs progrès n'ont servi qu'à faire paroître le courage & la fidélité d'une nation, toujours également brave & constamment attachée à ses maîtres. Vos peuples ne se distinguent point des troupes réglées ; & je comprends aisément que tant de preuves de leur amour pour vous, augmentent la tendresse particulière que vous avez toujours eue pour

„ eux. Elle leur eſt due, & je vous „ exhorterois à leur en donner de „ fréquens témoignages, ſi je ne ſa- „ vois que vos ſentimens ſur ce ſujet „ ſont entiérement conformes aux „ miens". C'étoit rendre juſtice aux Eſpagnols: la plupart des François ne les avoient décriés que par antipathie, ou faute de les bien connoître; mais les Eſpagnols ne jugeoient pas mieux des François. 1706.

Déroute de Turin, ſuivie de la perte de l'Italie.

Les malheurs communs de la France & de l'Eſpagne pouvoient encore ſe réparer par la priſe de Turin. On avoit fait des préparatifs immenſes pour cette entrepriſe. On y perdit tout: le duc de la Feuillade conduiſit mal le ſiége; le duc d'Orléans envoyé à la place de Vendôme, qu'on retira imprudemment d'Italie, vit ſes lignes forcées par le prince Eugène, qu'il auroit battu, ſi des ordres de la cour, dont le maréchal de Marſin étoit chargé, ne l'euſſent empêché de livrer bataille. Le ſiége, commencé le 13 mai, fut levé le 7 ſeptembre; & la déroute entière de l'armée françoiſe annonça la perte prochaine de ce que l'Eſpagne poſſedoit en Italie. C'étoit le ſeul pays où l'on avoit conſervé juſqu'alors la ſupériorité des

armes : l'espérance s'évanouit tout-à-coup.

1706.

Louis demande la paix.

Dès-lors Louis XIV demanda la paix, & prévit qu'il faudroit l'acheter au prix d'un démembrement considérable de la monarchie espagnole. Philippe lui témoigne, dans une lettre du 11 novembre, la plus vive sensibilité au sujet d'un pareil démembrement.

Philippe craint un démembrement.

» Je connois trop votre gloire & votre » tendresse pour moi, dit-il, pour n'être » pas persuadé que vous aurez égard à » l'une & à l'autre, en soutenant mes » intérêts, qui sont aussi les vôtres, » puisque ceux des deux monarchies » sont à présent si unis, qu'en affoiblissant l'une on affoiblira l'autre. Ainsi » j'ai toute confiance en vous, & j'espère que vous ne me tromperez » pas «. Mais Louis avoit raison de penser *qu'il devoit à ses peuples & au soin de leur conservation*, les démarches qu'il venoit de faire pour terminer une guerre si accablante.

Louis XIV à Philippe V. 28 novem.

La guerre continue.

Les ennemis, enflés de leurs succès, ayant rejetté toute négociation, il ne pensa plus qu'à ce que demandoient sa gloire & les intérêts de son petit-fils : il se prépara courageusement à de nouveaux efforts, dont la France

étoit seule capable après tant de pertes.

Si le duc de Noailles avoit eu les neuf bataillons & les dix escadrons qui lui étoient destinés, il auroit fait une diversion très-utile en Catalogne. Il se trouva sans cavalerie & presque sans infanterie dans le Roussillon, province exposée aux entreprises de l'ennemi. Il n'en murmura point; il représenta seulement quel avantage on pourroit tirer d'un corps de troupes capable d'agir. Reconnoissant d'ailleurs qu'il falloit aller où le besoin pressoit davantage, & content de ne pouvoir briller dans son poste pourvu qu'il y servît bien, il s'appliqua sans relâche à tous les moyens de se rendre utile. Soin particulier des soldats, visite des places, précautions pour la sûreté, attention aux détails ennuyeux, mais importans; avis donnés à propos, sages mesures prises sur le champ lorsque les conjonctures l'exigeoient; c'est de quoi sa correspondance avec le ministre de la guerre, depuis son retour en Roussillon à la fin de juin, fournit des exemples continuels.

1705.

Noailles presque sans troupes en Roussillon.

Ses travaux pour être utile.

Madame de Maintenon ne le flattoit point en lui écrivant : » Comment » pourroit-on n'être pas content de

Sa conduite justement louée.

1706. » vous ? Vous donnez votre ſanté, » votre vie, vos ſoins, votre bien pour » le ſervice des deux rois. Mais vous » ſerez encore plus récompenſé par le » plaiſir d'agir en homme de bien, qui » aime la choſe publique, & qui ſaura » s'envelopper dans ſa vertu, ſi la recon- » noiſſance des hommes lui manque ». Cet éloge, déjà mérité quand le duc quitta Madrid après y avoir reconduit Philippe, fut confirmé par tous les traits de ſa conduite.

Lettre du 15 juin.

Il met Roſes en ſûreté.

Il n'attendoit que le moment de pouvoir porter du ſecours à Roſes : c'étoit un point eſſentiel, la garniſon manquant de vivres, & ſe trouvant preſque réduite à rien. Des galères de France qu'il attendoit parurent enfin : il s'y embarqua ; il arriva avec le convoi le 17 août ; il releva la garniſon ; il alla même enlever les proviſions des ennemis dans une petite ville voiſine : Roſes fut miſe en ſûreté.

L'Eſpagne perd Majorque & Minorque.

Attentif à tout ce qui ſe paſſoit, il avertit le miniſtre du danger des îles de Majorque & de Minorque. Mais comment remédier à tant de maux ? Le feu de la révolte, ſoufflé par les prêtres & par les moines, fit encore les mêmes ravages qu'en Catalogne.

Une escadre angloise n'eut qu'à se montrer; la fidélité du gouverneur & de la noblesse de Majorque ne put rien contre le soulèvement du peuple: cette île tomba au pouvoir des ennemis, le 25 septembre. Minorque eut le même sort: il y restoit seulement Port-mahon, qu'ils devoient forcer en 1708. Ce fut beaucoup pour Philippe V de recouvrer Carthagène & Alcantara à la fin de cette campagne.

1706.

Le duc de Noailles, déjà fort estimé de Torci, lui communiquoit ses idées sur les affaires d'Espagne. Il pensoit qu'on devoit s'attacher sur-tout à conserver le centre de la monarchie, d'où dépend presque toujours le sort des états; qu'il falloit se concilier plus que jamais les Espagnols, en payant du moins d'honnêtetés ceux qui se conduisoient bien; qu'il importoit de faire paroître des troupes du côté de la Catalogne, parce que l'espérance d'assujettir bientôt l'Espagne, soutenoit l'opiniâtreté des ennemis dans cette guerre ruineuse. Il fut averti d'une conspiration tramée contre le royaume de Naples, & en donna le premier avis en France & en Italie.

Idées politiques de Noailles sur l'Espagne.

Torci admiroit la *justesse & la solidité*

Torci pour la paix.

de ses raisonnemens ; mais il croyoit que la situation de Philippe V deviendroit toujours plus fâcheuse. Rien n'est » meilleur pour toutes sortes de raisons » qu'une prompte paix, disoit-il ; le » roi en connoît si bien l'importance, » que S. M. n'oublie rien pour y par- » venir. Il seroit à souhaiter que sa con- » clusion prévint les projets des enne- » mis sur le royaume de Naples ; & je » crains bien que le sort du Milanès ne » décide de celui de ce royaume & de » la Sicile «. Telles devoient être effectivement, & telles furent les suites de la déroute de Turin.

1706. M. de Torci au duc de Noailles. 12 & 24 octobre.

Du moins la cour d'Espagne montroit du courage au milieu de ses infortunes. Amelot y soutenoit un travail immense, étant à la tête des affaires, & joignant presque les fonctions de premier ministre à celles d'ambassadeur. Philippe, animé par la reine & par les périls, devenoit supérieur à lui-même. » Il est, (dit la princesse des Ursins dans » une lettre à madame de Maintenon), » d'une vivacité & d'une application » à ses affaires merveilleuse. Ce n'est plus ce prince qu'il falloit exciter à en » prendre soin & à agir en maître : il » sent qu'il l'est présentement, & il le

Le roi d'Espagne formé par ses malheurs.

Lettre du 6 décembre.

„ sent avec plaisir ; il veut tout savoir,
» raisonne sur toutes sortes de matières 1706.
» avec tout le sens possible ; explique
» à ses ministres des difficultés qui les
» embarrassent ; & après leur avoir
» demandé leur sentiment, s'il ne'n
» est pas content, & qu'il croye
» mieux penser qu'eux, il décide har-
» diment, & si bien que ces messieurs
» en restent surpris & charmés : ce qui
» est encore plus estimable dans ses
» résolutions, c'est qu'on y remarque
» de la justice, de la générosité & de
» la fermeté. Enfin, madame, S. M.
» est changée à un point que M. l'am-
» bassadeur ne sauroit s'en taire.

» Vous me demandez, ajoute la
» princesse, si je conserve de la tran-
» quillité au milieu de tant de sujets
» d'inquiétudes ? Je vous répondrai
» naïvement que je sens mon sang sou-
» vent agité ; mais qu'après les pre-
» miers momens où j'ai su les fâcheux
» événemens qui m'ont frappée, &
» dont quelquefois j'ai été prête à m'é-
» vanouir, ce que je cache le mieux
» qu'il m'est possible, je reviens à moi
» comme auparavant. Les réflexions
» que je fais me consolent. Je pense
» que la fortune peut nous redevenir

La princesse des Ursins conserve sa tranquillité.

Elle espère des retours de fortune.

1706. » favorable ; qu'il eſt de ſes faveurs
» comme du trop de ſanté : c'eſt-à-dire,
» qu'on n'eſt jamais ſi près d'être mala-
» de que lorſqu'on ſe porte trop bien,
» ni ſi proche d'être malheureux que
» quand on eſt comblé de bonheur. Je
» retourne la médaille ; & j'attends
» des conſolations qui adouciſſent fort
» mes peines. Je voudrois, madame,
» que vous en puſſiez faire autant, &
» que votre tempérament fût votre
» meilleur ami, comme le mien eſt
» celui ſur lequel je dois le plus comp-
» ter. Car je crois, à vous parler fran-
» chement, que je lui ai plus d'obliga-
» tion qu'à la raiſon, & que je n'ai pas
» un grand mérite à avoir cette tranquil-
» lité, dont vous voulez par une bonté
» extrême m'en faire un qui m'attire
» vos louanges.

Le tempérament plus fort que la raiſon.

» Leurs majeſtés catholiques ont été
» très-aiſes que le roi ait approuvé le
» retranchement qu'elles ont fait des
» dames (du palais), & qu'il l'ait dit
» publiquement au duc d'Albe. Cela
» a fait un très-bon effet à Madrid.
» Les gens raiſonnables connoiſſent
» qu'on doit retrancher toutes les dé-
» penſes qui ne ſont pas abſolument né-
» ceſſaires. Il n'eſt queſtion préſente-

Retranchement des dames du palais.

» ment que d'avoir des fonds pour em- » pêcher les ennemis de nous accabler : » tout le reste en comparaison n'est que » bagatelle «. 1706.

Ce n'étoit pas seulement par économie qu'on renvoyoit les dames du palais. On avoit des sujets de plaintes contre la plupart, & sur-tout contre leurs proches, dont la conduite, à l'égard de l'archiduc, avoit été plus que suspecte. Le cardinal Portocarréro s'étoit montré lui-même son partisan. L'expérience prouvoit que le peuple, & non les grands, soutenoit Philippe sur le trône. On crut devoir ménager ceux-ci moins que jamais. Rien ne pouvant les contenter, on craignit peu de leur déplaire. Aussi les cabales se déchaînoient-elles contre Amelot & la princesse des Ursins : l'un chargé de presque tout le poids du gouvernement, des finances même, car Orri étoit retourné en France ; l'autre, influant dans toutes les affaires par son crédit & par ses conseils ; l'un & l'autre en butte à l'envie, à la haine, & à des imputations calomnieuses.

Motifs de leur renvoi.

On se défie des grands & on les ménage moins.

Cabales contre madame des Ursins & Amelot.

Madame de Maintenon étant exposée elle-même à tout ce que la méchanceté invente d'absurde & d'atro-

1706.

Calomnies sur madame de Maintenon. Lettre du 20 décembre.

ce, la princesse des Ursins profite adroitement des circonstances, pour la mettre en garde contre ses propres accusateurs. „ Je suis bien fâchée, lui „ dit-elle, de ne vous avoir point „ fait part de deux lettres que j'ai re- „ çues depuis un an. La première „ étoit pour m'avertir que vous tra- „ hissiez l'état par le commerce réglé „ que vous aviez avec la reine Anne, „ qui savoit que vous étiez la meil- „ leure amie qu'eût le prince d'O- „ range. Dans une autre, on m'assu- „ roit que vous aviez envoyé de grof- „ ses sommes d'argent à l'empereur, „ qui en payoit ses troupes. C'est ap- „ paremment ce même argent que „ l'on vous reproche si souvent que „ vous amassez, sans qu'on puisse sa- „ voir ce que vous en voulez faire. „ Au nom de dieu, madame, cor- „ rigez-vous donc de ce vilain dé- „ faut d'intérêt, qui vous fait si fort „ manquer à vos devoirs. Vous me „ répondrez peut-être que je devrois „ prendre ce conseil pour moi-même, „ & ne plus vendre toutes les charges „ & les viceroyautés du roi d'Espagne „ à son insçu. Je crois qu'il faudra „ que je me résolve à la fin à ne le

La princesse des Ursins en butte à de pareilles imputations.

„ plus voler : il a trop beſoin d'ar-
„ gent pour payer ſes troupes. Ce- 1706.
„ pendant, par les ſoins de M. l'am-
„ baſſadeur, & ſi j'oſe dire, par tout
„ ce que je fis à Burgos, (elle y pro-
cura des dons conſidérables à la reine,)
„ nous les avons maintenues, quoi-
„ que cela parût preſque impoſſible.
„ Aujourd'hui les François manquent
„ abſolument de tout. M. le maré-
„ chal de Berwick ne ſait plus com-
„ ment faire".

Elle ſe plaint des hommes.

„ Vous me faites un portrait de la
„ plupart des hommes, qui n'eſt pas
„ trop à leur avantage. Ce que j'y
„ trouve de pis, c'eſt qu'il me paroît
„ aſſez naturel. Ils nous rendent bien
„ la pareille; car ſi on veut les en
„ croire, nous avons la plupart de
„ leurs imperfections & peu de leurs
„ bonnes qualités. Cependant il eſt
„ certain qu'ils ont des petiteſſes mé-
„ priſables, & qu'ils ſe déchirent les
„ uns les autres plus encore que ne
„ font les femmes. La connoiſſance
„ que j'ai du monde m'attache encore
„ davantage à vous : j'y trouve toutes
„ les vertus & la bonté qui manquent
„ dans les autres".

Les paſ-ſions en-

" Gardez-vous bien, s'il vous plaît,

„ marque-t-elle ailleurs, de dire la
1706. „ préférence que je donne aux Ita-
„ liens sur les musiciens françois &
„ espagnols; car mes ennemis ne man-
„ queroient pas d'engager tous ces
„ gens-là à me vouloir du mal. Vous
„ ne m'en voulez pas sans doute assez
„ pour cela; & je pourrois avoir l'es-
„ prit en repos sur la bonté dont vous
„ m'honorez, quand il s'agiroit de
„ choses de plus grande consé-
„ quence".

Poisonnent tout. Lettre du 25 décembre.

Esprit de cabale & de méchanceté.

Tel est effectivement l'esprit de cabale, de forger ou d'adopter des suppositions chimériques, pour en faire des instrumens de haine; & de changer en crime les choses les plus innocentes, lorsqu'elles blessent de frivoles préjugés. La France & l'Espagne étoient pleines de ces hommes inquiets, dont les discours semoient le mécontentement & la discorde. Par malheur les événemens de la guerre, les calamités publiques, les fautes inévitables du gouvernement n'accréditoient que trop leurs satires. On

La reine douairière transférée à Bayonne.

transféra de Tolède à Bayonne, sous des prétextes honnêtes, la reine douairière dont la cour paroissoit un foyer d'intrigues; mais il restoit toujours en

Espagne de grands sujets de défiance.

1706.

Louis XIV crut devoir abandonner l'Italie, où il ne pouvoit plus se soutenir, pour porter de ce côté-là une partie de ses forces. Le marquis de Brancas, qui avoit servi avec distinction sous les ordres de Tessé & de Berwick, fut chargé de lui aller rendre compte de l'état actuel des affaires. Sur son rapport & sur les lettres du général, on régla le plan des opérations. Il s'agissoit de chasser les ennemis de l'Aragon & de la Valence.

La France tourne ses efforts vers l'Espagne.

Le duc d'Orléans, impatient d'effacer la honte du désastre de Turin, quoiqu'on ne pût le lui imputer sans injustice, avoit demandé à servir en Espagne : il l'avoit obtenu, non sans quelque difficulté de la part de Louis XIV, qui sembloit prévoir les brouilleries entre Philippe V & ce prince * : Il devoit commander les troupes qu'on envoyoit, & se joindre à Berwick ou agir séparément selon les occurrences.

Le duc d'Orléans y vient commander.

Philippe vouloit faire la campagne ; mais la reine se trouvant grosse pour la première fois, son absence & les

Philippe demeure à Madrid.

* Voyez les *piéces détachées*.

1707. risques de la guerre auroient pu produire sur elle des impressions trop dangereuses : Louis le détermina pour cette raison à ne point quitter Madrid.

Bataille d'Almanza, gagnée par Berwick.

Comme la Castille étoit ouverte, & ne pouvoit avoir d'autre barrière qu'une armée du côté de Valence où étoient les forces de l'ennemi, Berwick avoit annoncé qu'il falloit s'attendre à une bataille. Il auroit voulu ne combattre qu'après sa jonction avec le duc d'Orléans. Les ennemis la prévinrent. On les vit paroître en bataille dans la plaine d'Almanza, le 25 avril. A peine le canon commençoit-il à tirer, que les troupes se mêlèrent. En moins d'une heure, l'armée françoise & espagnole remporta une victoire complette. Galwai & Las-Minas, généraux des Anglois & des Portugais, laissèrent cinq à six mille hommes sur la place : on leur fit près de dix mille prisonniers. Leur canon, leurs bagages, cent-vingt drapeaux ou étendards furent les trophées du vainqueur.

Le duc d'Orléans sans jalousie pour ce général.

Le duc d'Orléans avoit devancé le renfort qu'on envoyoit en Espagne. Il accouroit au camp avec l'espérance de

combattre : il n'arriva que le lende-
main de la bataille. S'il dut ressentir 1707.
quelque chagrin, ce ne fut pas du moins au désavantage du général victorieux. „ Je ne puis m'empêcher de „ dire à V. M., marqua-t-il à Louis „ XIV, que si la gloire de M. de „ Berwick est grande, sa modestie „ ne l'est pas moins ni sa politesse, „ qui l'engageoient quasi à vouloir „ s'excuser sur ce que les ennemis „ l'ont attaqué, d'avoir remporté une „ victoire aussi complette que celle- „ ci “.

Lettre du 27 avril.

Réduction de la Valence.

On se hâta d'en profiter pour la réduction de la Valence, & l'on désarma ce peuple rebelle. *Nos ennemis les plus redoutables sont la faim & la misère*, disoit le duc d'Orléans. Il se plaignoit que rien n'arrivât de France, ni troupes ni argent. Il entroit dans les détails : “ Vous direz „ que je fais ici le métier d'intendant „ de l'armée ; mais en ce pays-ci il „ faut que le général soit tout ; il „ faut qu'il soit munitionnaire, artil- „ leur & fort souvent trésorier, tous „ métiers auxquels je n'entends pas „ grand'chose : cependant je m'y „ mets jusqu'au cou, pour profiter de

Lettre à M. Chamillart. 8 mai.

1707. „ la conjoncture présente, qui doit „ assurer la couronne sur la tête du „ roi d'Espagne“. C'est ce que le prince écrivoit au ministre de la guerre.

On reprend Saragosse & l'Arragon.

Id. au roi. 25 mai.

De retour à Madrid, il y trouva les choses plus en état qu'il ne l'espéroit; il alla joindre les troupes françoises du côté de l'Aragon; & quoique le canon ne fut pas près d'arriver, il s'avança vers Sarragosse avec sa cavalerie, soit pour reconnoître la place, soit pour tenter d'y répandre la terreur. Cette tentative eut un plein succès. Un corps de troupes ennemies se retira; Sarragosse envoya proposer une capitulation; au lieu d'entendre les députés, ce prince fit avancer son infanterie, qui n'avoit ni poudre ni balles; alors les magistrats vinrent se soumettre au nom de la ville & de l'Aragon. Les troupes entrèrent; le duc d'Orléans empêcha le désordre, & fit publier une amnistie à condition que toutes les armes lui seroient livrées. Il s'occupa, sans perdre de tems, des préparatifs du siége de Lérida, après lequel il projetoit d'attaquer le Portugal.

Xativa

Quelques places restoient à forcer

dans la province de Valence, sur-tout Xativa, qui avoit garnison angloise, & dont les habitans portoient l'esprit de révolte jusqu'à la fureur. Le chevalier d'Asfeld prit cette ville d'assaut. On la détruisit jusqu'aux fondemens; on y fit un massacre affreux; les cruautés & les concussions s'étendirent dans le pays, un des plus beaux de la nature, & en firent un théâtre de désolation. Il paroît par les mémoires de Saint-Philippe, qu'on y passa toutes les bornes du droit de la guerre: ce n'étoit pas le moyen d'étouffer la haine des peuples.

1707. Prise d'assaut. Violences commises.

Les troupes commirent beaucoup moins d'excès en Aragon. Le duc d'Orléans desiroit sur-tout de les faire subsister aux dépens de cette province. Il y trouvoit des vivres en abondance, & fort peu d'argent; parce que l'archiduc avoit enlevé presque toutes les espèces. Il exigea une imposition de cent quarante-cinq mille louis d'or, que l'on ne pouvoit payer sans convertir la vaisselle en monnoie. Les privilèges d'Aragon furent annullés, par la suppression du tribunal qui en étoit comme le dépositaire. Mais il ne falloit compter sur rien qu'autant qu'on

Contributions en Arragon, & suppression de privilège. *Id.* 25 juin.

se maintiendroit por la force. Philippe
1707. rendit cependant un décret pour soumettre l'Aragon & la Valence aux lois de Castille.

Noailles médite une diversion importante.

Dès le commencement d'avril, le duc de Noailles s'étoit préparé en Roussillon à une entreprise sur la Catalogne. Avec dix bataillons & dix escadrons seulement, qu'il devoit avoir sous ses ordres, il espéroit faire une diversion avantageuse, quoique peu de généraux eussent osé paroître devant l'ennemi avec si peu de troupes. Le

Il manque de moyens.

besoin d'argent l'inquiétoit plus que le reste. Il trouva dans la province les officiers réduits à vendre leurs équipages pour subsister, une misère extrême & nul secours. Les tems étoient infiniment plus malheureux, que lorsque son père commandoit, & manquoit de tant de choses nécessaires. Il s'agissoit de vivre aux dépens de la Catalogne, ou de gémir de l'impuissance de rien exécuter. Chamillart, accablé du double fardeau de la guerre & des finances, sentoit que sa bonne volonté pour le duc fourniroit des ressources médiocres ; il l'exhortoit à s'en ménager par la rigueur militaire.

Dureté

„ Si vous êtes assez heureux pour

„ pénétrer dans le pays ennemi, lui „ écrivoit-il, corrigez-vous des maniè- „ res douces & bénignes, pratiquées „ jusqu'à présent par nos généraux, „ qui ont trouvé le secret, en payant „ tout plus cher qu'au marché, de se „ rendre insupportables. Je vous de- „ mande par l'amitié que je crois que „ vous avez pour le contrôleur-géné- „ ral des finances, d'étendre la con- „ tribution au plus loin qu'elle pourra „ aller, & de la faire payer avec un „ peu de dureté. Les secours que „ vous en tirerez, deviendront très- „ nécessaires au secrétaire d'état de la „ guerre. Il est bien juste de récom- „ penser ceux qui viendront à vous: „ il ne l'est pas moins de punir ceux „ que vous ne réduirez que par la „ force ".

1707.

que le ministre lui recommande.

M. Chamillart au duc de Noailles. 21 avril.

Noailles entretenoit des correspondances dans les montagnes de Catalogne, où les peuples étoient beaucoup mieux disposés que dans la plaine: quelques-uns des principaux chefs avoient passé en Roussillon, & il les employoit utilement. Il apprit qu'une partie de la Cerdagne offroit de se soulever, si l'on envoioit quelques troupes. Sept escadrons de sa ca-

Tentative sur Puicerda.

Le duc de Noailles à M. Chamillart 27 avril.

valerie lui manquoient encore : la prudence ne lui permettoit pas de se mettre en campagne sans les avoir; mais il confia un détachement à Gandolfe, catalan distingué, brigadier, qui ayant été gouverneur dans ces montagnes, & y ayant ses biens, lui parut l'homme le plus propre à conduire une pareille entreprise.

1707.

Elle manque par l'imprudence de l'officier qui en est chargé.

Le succès étoit infaillible, si Gandolfe n'avoit commis une faute inexcusable. Il arriva le 21 avril, sur le soir, devant Puicerda, avec la moitié du détachement. La ville étoit presque ouverte par-tout; mais un nombre d'habitans & quelques miquelets se retirèrent dans un couvent, dont les murailles étoient assez bonnes : on voulut faire une capitulation pour se sauver du pillage; on demanda des otages pour signer les conditions : Gandolfe eut l'imprudence de les refuser; il ordonna aux troupes d'entrer d'assaut, quoique la nuit commençât, & qu'il n'y eût aucun préparatif d'attaque : il fut repoussé avec perte de 80 hommes.

Courses en Catalogne.

Cette affaire manquée ne laissa pas d'être utile, par l'inquiétude qu'elle donna aux ennemis. Noailles résolut

de pénétrer dans le Lampourdan, même sans attendre la cavalerie. Il vouloit ravitailler Roses que les ennemis tenoient bloquée, & procurer aux troupes une subsistance qui épargnât les coffres du roi. La victoire d'Almanza redoubloit sa confiance. Il passa les montagnes, & alla camper jusqu'à Figuières, le 19 mai, n'ayant encore que sept escadrons. Il fit des courses jusqu'au de là du Ter, soit pour imposer aux ennemis, soit pour empêcher les peuples de prendre les armes, soit pour tirer du pays ce qu'il pourroit; il alla prendre & raser le château de Calabouch, près de Bascara, dont la garnison se rendit prisonnière. Enfin la prudence & le courage suppléant aux forces, il réussit dans toutes ses entreprises, & prouva qu'il ne lui manquoit que les moyens pour en exécuter de considérables.

1707.

Madame de Maintenon lui écrivit: „ Votre *denier de la veuve* a été très-„ bien reçu (il s'étoit servi de ce ter-„ me en parlant de sa campagne); „ vous faites ce que vous pouvez, & „ on est bien persuadé que ce n'est „ ni le zèle, ni le courage qui vous

Louanges données au duc de Noailles.

Lettre du 25 juillet.

1708. „ manquent... Madame la duchesse „ de Bourgogne prétend que vous „ êtes le plus honnête homme de „ France : elle vous aime & vous „ estime par des réflexions au-dessus „ de son âge".

Bruits ridicules répandus à la cour contre lui.

Il avoit besoin de succès contre la malignité & l'envie : car le petit échec de Puicerda avoit fait grand bruit en France ; on avoit publié d'abord que la perte étoit de douze cents hommes, ensuite de huit cents ; que le duc de Noailles s'y étoit trouvé en personne ; qu'une affaire si mal conduite déshonoroit les armes du roi, & que les suites en feroient funestes. Le maréchal son père, en lui apprenant ces mauvais discours, revenoit à sa maxime, *il faut laisser dire & bien faire.* Mais à force de dire, les envieux ôtent quelquefois le courage de faire. Avant de sortir du Lampourdan, où les subsistances manquoient, il jeta encore du secours dans Roses. Cette place étoit inutile à l'Espagne ; on auroit dû la raser : ne l'ayant pas fait, il importoit extrêmement de ne la pas abandonner aux ennemis.

Lettre du 13 & 16 mai.

Contre-tems qui

On se proposoit d'ouvrir par la Cerdagne une communication avec le duc d'Orléans

d'Orléans, & d'agir de concert avec ce prince, après avoir reçu quelques renforts. On l'espéra en vain. Le prince & Noailles reçurent ordre d'envoyer une partie de leur infanterie en Provence, où le duc de Savoie & le prince Eugène étoient entrés pour faire le siége de Toulon. Heureusement Toulon fut sauvé le 22 août. Les mêmes troupes revinrent sur leurs pas. Mais la diminution de l'armée, le manque de munitions & de vivres, divers contre-tems auxquels on étoit fort sujet, suspendirent les opérations.

1707.

Siége de Lérida par le duc d'Orléans.

Le duc d'Orléans, qui traitoit Noailles en ami, lui avoit offert par une lettre du 16 juin, de le charger du siége de Lérida; proposition très-agréable, si la chose eût été possible. Il ne put lui-même s'approcher de Lérida qu'à la mi-septembre. Assiéger avec peu de forces une place où tant de fameux généraux avoient échoué, etoit une entreprise des plus hasardeuses. Berwick témoigne dans ses lettres beaucoup d'inquiétude sur le succès: il contribua beaucoup à le rendre heureux par son habileté & son courage.

Prise de la ville &

Après dix jours de tranchée ouver-

te, la ville fut prise d'assaut le 13 octobre, & livrée au pillage. Le plus difficile restoit à faire : c'étoit le siége du château. On l'attaqua vivement jusqu'au 11 novembre. Le prince de Darmstadt qui le défendoit, demanda enfin à capituler, lorsqu'on alloit faire sauter la mine : il en sortit à la tête de sa garnison avec les honneurs de la guerre.

1707. Siége du château.

Impossibilité de prendre Tortose.

Cette conquête couvrit de gloire le duc d'Orléans. Il s'étoit flatté, contre le sentiment de Berwick, de prendre ensuite Tortose, place nécessaire pour la sureté de la Valence & de l'Aragon. Mais il reconnut l'impossibilité de l'entreprise, le canon ne pouvant plus servir, & les troupes extrêmement affoiblies manquant de tout. On prit des quartiers, on fit des lignes, on commença les préparatifs pour la campagne prochaine, où l'on vouloit tourner ses efforts contre le Portugal.

Travaux utiles de Noailles.

Le duc de Noailles, sans pouvoir rien faire d'éclatant, fit au-delà de ce qui paroissoit possible dans sa situation. Après avoir pris les meilleures mesures pour garnir les frontières de sa province, il passa en Cerdagne

avec six bataillons & deux régimens de dragons ; il s'y établit sans obstacle au mois de septembre. Si les circonstances avoient permis de seconder les vues que son zèle lui suggéroit, il auroit ouvert la communication libre avec le duc d'Orléans, pour exécuter ensuite des entreprises glorieuses. Il fut du moins, quoique les troupes ne touchassent pas même leur paye, fortifier les postes de Puicerda & de Belver, de manière à rester maître du pays : ces travaux importans, très-difficiles par les rigueurs de la saison & par le défaut d'ingénieurs, ne coutèrent rien au roi.

1707.

Satisfaction du roi.

Le roi au duc de Noailles. 14 novem.

« Je ne saurois assez vous dire, lui » marqua Louis XIV, combien je » suis content de vos soins, & de » l'attention que vous avez eue à mé» nager mes intétêts ». Combien d'autres ne pensoient qu'à leurs intérêts particuliers !

Succès des Espagnols.

Presque tous les événemens furent heureux cette année dans le continent de l'Espagne. Les Espagnols comme les François y signalèrent leur courage, excepté à l'attaque de Dénia, où une terreur panique des troupes empêcha le chevalier d'Asfeld de réussir.

1707. Le marquis de Bai emporta d'assaut Ciutad-Rodrigo, défendu par cinq régimens Portugais. On reprit encore quelques places moins importantes. La naissance d'un prince des Asturies combla de joie & le monarque & la nation. Mais Philippe fut extrêmement affligé de la perte du royaume de Naples, dont les impériaux n'eurent pas de peine à s'emparer, ainsi que du Milanès. Il ne cessoit de solliciter pour l'Italie les secours de Louis XIV. La guerre accabloit trop la France. A mesure que les ressources s'épuisoient, les dangers devenoient plus prochains : un parti hollandois s'étoit avancé pendant l'hiver jusqu'à Versailles.

L'Italie perdue pour l'Espagne.

1708. Peu s'en fallut que la cour d'Espagne, dans ces fatales conjonctures, ne rompît avec le pape; ce qui l'eût jetée dans de nouveaux embarras. Clément XI, timide, indécis, plus favorable à la maison de France qu'à celle d'Autriche, mais flottant au gré de la fortune, avoit donné passage aux Allemands pour la conquête de Naples: il n'auroit pu le refuser impunément. Le duc d Uzéda, ambassadeur de Philippe se plaignoit

Mécontentemens que donne le pape.

plusieurs griefs particuliers ; ses hauteurs l'exposoient aux mécontentemens de cette cour pointilleuse : il demandoit à se retirer : Philippe y consentoit, lorsque les immunités ecclésiastiques occasionnèrent en Espagne une querelle avec Rome propre à faire un grand éclat, si la prudence de Louis XIV ne l'eût assoupie. 1708.

Il étoit impossible, sans des secours extraordinaires d'argent, de subvenir aux besoins de l'état. Le revenu fixe du roi ne montoit qu'à dix millions, & la dernière campagne en avoit absorbé trente. L'opulence de l'église devoit évidemment fournir des secours à la patrie. Un emprunt de quatre millions, fait sur le clergé l'année précédente 1707, avoit cependant fort déplu au pape ou à ses ministres. On crut prévenir toute difficulté, en demandant un don volontaire aux Espagnols, & en laissant aux gens d'église la liberté de donner ou non, tandis qu'on ne laissoit aux laïques, sans exception, que celle de donner plus ou moins selon leur zèle & leurs moyens.

Emprunt sur le clergé d'Espagne.

M. Amelot au roi. 26 mars. & 2 avril.

Le pape jugea qu'on portoit encore une atteinte aux droits de l'église :

Défense de rien

1708. donner au roi sans la permission du pape.

il envoya des ordres à son nonce, par la congrégation de l'Immunité, pour empêcher les ecclésiastiques d'Espagne de donner au roi aucun secours pécuniaire, avant d'en avoir eu la permission de Rome. Le nonce écrivit aux évêques une lettre circulaire contenant cette défense. Le cardinal Portocarréro s'y soumit avec d'autres prélats, & manda au roi qu'il ne doutoit point que sa piété ne lui fît approuver une pareille soumission à l'égard du souverain pontife.

Amelot parle fortement au nonce.

C'étoit renouveler le fameux différend de Boniface VIII avec Philippe-le-Bel. Amelot se chargea de témoigner au nonce combien on avoit lieu de s'en plaindre. Celui-ci protesta que le pape avoit les meilleures intentions du monde, qu'il suivoit en cette affaire les mouvemens de sa conscience: il offrit de dépêcher un courrier pour lui demander, sur le clergé d'Espagne, telle contribution que le monarque souhaiteroit, se faisant fort de l'obtenir dans six semaines. L'ambassadeur répondit avec politesse, mais avec fermeté; & ne dissimula point qu'il croyoit voir que la cour de Rome, tendant toujours à ses fins,

vouloit profiter des besoins du roi, pour le dépouiller du droit le plus légitime de la couronne, pour l'assujettir à un nouveau joug moyennant quelque somme d'argent.

1708.

Tous les ministres espagnols étoient scandalisés d'une entreprise, qui enlevoit aux ecclésiastiques la liberté de faire pour leur prince, dans des conjonctures où la religion & l'état se trouvoient également intéressés, ce qu'ils pouvoient faire sans contredit pour soulager de simples particuliers dans le besoin. On s'adressa au conseil de Castille. Il prouva par sa *consulte* que le pape avoit tort de se plaindre, & sur l'emprunt & sur le don volontaire; il conseilla au roi de lui demander l'approbation pure & simple de l'emprunt; quant à l'autre article, son avis fut que le fiscal suppliât contre les lettres circulaires de la congrégation & du nonce. *Supplier* empêchoit l'exécution des bulles & des rescrits de Rome, contraires aux droits de la monarchie, & tenoit lieu à certains égards de notre appel comme d'abus. Philippe ne voulut rien décider sans savoir le sentiment de son confesseur : c'étoit assez l'usage d'Es-

Le conseil de Castille est consulté.

Id. 3 avril

Son avis favorable aux droits de la couronne.

pagne dans les matières eccléſiaſtiques; uſage bien dangereux, lorſqu'elles devenoient affaires d'état.

1708.

On permet à l'ambaſſadeur de quitter Rome.

Cependant on avoit permis au duc d'Uzéda de quitter Rome : on vouloit qu'il fît entendre que ſa retraite venoit des mécontentemens perpétuels de ſa cour ; mais il devoit prendre congé ou non, ſuivant la diſpoſition des eſprits, & après avoir conſulté le cardinal de la Trémoille miniſtre de France.

Sentimens modérés de Louis XIV ſur cette affaire.

Louis XIV, devenu dévot, n'en étoit pas moins attaché aux droits impreſcriptibles de la ſouveraineté. Il regardoit les prétentions romaines ſur le temporel comme des chimères, auxquelles une ſuperſtition aveugle avoit pu ſeule donner quelque force; il voyoit en même-tems ce que pouvoit encore la cour de Rome par l'influence de l'opinion : & il conſeilla d'éviter une rupture, ſujette à beaucoup d'inconvéniens, ſans utilité réelle. « Il faut examiner, diſoit-il » dans une dépêche, l'uſage du royau» me d'Eſpagne : chaque pays a le » ſiens ; & ſi les prétentions du pape » ſemblent bleſſer la raiſon, on ne » doit peut-être pas en conclure que » ce ſoit une entrepriſe nouvelle pas

Le roi à M. Amelot. 9 avril.

» rapport à l'Espagne «. En conséquence, il s'en rapportoit à la réponse que feroit le conseil de Castille, & qu'il ignoroit encore. 1708.

Il conseille d'éviter tout éclat.

Quand elle lui fut connue, il persista dans ses sentimens de modération, persuadé que l'usage étoit en faveur du pape, comme le pensoient les ministres qui étoient à Rome. La conjoncture ne lui paroissoit point favorable pour le changer. D'ailleurs Clément XI avoit fait écrire à son nonce, qu'il permettoit le don des ecclésiastiques : ainsi on pouvoit avoir le subside sans se jeter dans une affaire épineuse ; expédient que Louis jugeoit préférable à un éclat, dont les suites seroient à craindre.

Il ne veut point introduire en Espagne les maximes gallicanes.

Id. 4 juin.

“ Je ne puis regarder en cette occasion, observe-t-il, que l'intérêt
„ du roi mon petit-fils : car il n'est
„ d'aucun avantage pour moi ni pour
„ mon royaume, que les rois d'Espagne reçoivent indépendamment
„ du pape les dons du clergé de leurs
„ états ; & quoique la cour de Rome
„ soit persuadée que je prétends introduire en Espagne les maximes
„ de France, il est de toutes façons
„ plus avantageux à mes intérêts, que

„ mon royaume continue à jouir ſeul
1708. „ des prérogatives que les autres na-
„ tions n'ont point conſervées “.

Le manque de forces; raiſon de ménager la cour de Rome.

Id. 25 juin.

Une raiſon déciſive étoit l'impuiſſance de ſe faire craindre. Louis dit ailleurs : “ Je n'héſiterois pas à la „ place du roi d'Eſpagne à marquer „ un juſte reſſentimenr, s'il étoit en „ état de le faire connoître par les „ effets. Mais la ſimple démonſtration „ de ſe tenir offenſé eſt inutile : elle „ diminue même, quand les menaces „ ſont vaines, la conſidération & le „ reſpect dus aux rois “. La politique ne pouvoit ſuivre de meilleures maximes à l'égard du pape : elle prendra plus de vigueur ſelon les circonſtances, ſurtout ſi les préjugés qu'on lui oppoſe perdent leur empire.

Lenteurs du conſeil de Caſtille, ſans motif raiſonnable.

Id. 9 juillet.

On ſe conforma aux idées de Louis XIV. Mais le conſeil de Caſtille fut quelques mois à préparer une conſulte, ſur la lettre du pape au nonce, pour la permiſſion du don volontaire ; & cela, parce qu'on cherchoit des exemples à citer contre la prétendue poſſeſſion que la cour de Rome s'attribuoit. Amelot repréſenta que cette lettre étoit un ordre particulier au miniſtre du pape, & ne pouvoit tirer à conſéquence ; qu'elle ne

touchoit point au fond de l'affaire, puisqu'elle parloit seulement d'un secours que le pontife permettoit de donner au roi; qu'ainsi, sans perdre de tems à chercher des exemples, il convenoit de finir promptement, afin de profiter du secours. 1708.

„ Si V. M., écrit-il à Louis XIV, „ ne savoit pas déjà ce que c'est que la „ lenteur des conseils d'Espagne, elle „ en verroit ici un échantillon, & elle „ connoîtroit à quoi l'on s'expose quand „ on veut se gouverner par la voie des „ tribunaux ". Les tribunaux avoient sans doute leur avantage; mais il est évident que de semblables lenteurs ne pouvoient que nuire aux affaires. D'un autre côté, la cour de Rome, si adroite à profiter des conjonctures, avoit glissé dans la lettre au nonce une foule de restrictions embarrassantes, sur lesquelles il disoit ne pouvoir prononcer lui-même. Il fallut encore écrire, solliciter, attendre, & se passer du subside en attendant.

Amelot blâme les conseils.

Nouvel embarras du côté de Rome.

Le pape néanmoins étoit irrité de la conduite des impériaux, qui, maîtres de Naples, ne menageoient rien, s'emparoient des biens ecclésiastiques, étendoient leurs entreprises jusques sur ses

On ménage pourtant le pape par de fausses espérances. *Id.* 23 juillet, &c.

1708. propres états. Il se montroit résolu de prendre les armes; il protesta qu'il se feroit moine plutôt que de reconnoître l'archiduc. Ces démonstrations, jointes au mécontentement des Napolitains, donnèrent de fausses espérances : on eut plus d'égards que jamais pour le pontife : on le flatta, on s'efforça de l'animer; mais on éprouva bientôt que le seul moyen de prévaloir auprès de lui, étoit de se rendre le plus fort en Italie; & l'on ne pouvoit pas même y paroître.

Difficultés pour le commerce, entre les Espagnols & les François.

Toutes les démarches de Louis XIV tendoient à la paix. Ce fut le principal motif d'un réglement de commerce, dont Amelot s'occupoit à Madrid avec autant de soin que d'ardeur. L'Angleterre & la Hollande, passionnées pour leurs propres intérêts, s'acharnoient contre Philippe V, dans la persuasion que s'il restoit sur le trône, le riche commerce des Indes tomberoit exclusivement entre les mains des François. Ceux-ci, de leur côté, par une avide & audacieuse industrie, ruinoient le commerce des Espagnols, en portant aux Indes une infinité de marchandises : l'Espagne s'en plaignoit hautement, & l'ambassadeur assuroit que ses plaintes

étoient également justes & dangereuses.
Il falloit donc, pour obtenir la paix, 1708.
que les ennemis pussent espérer d'avoir Nécessité
part aux richesses des Indes; il falloit d'un rè-
aussi, pour maintenir les avantages de glement à
l'Espagne, faire un tarif des droits qui cet égard.
devoient se payer, obvier aux fraudes, empêcher les négocians françois de frustrer la nation de ses profits. C'est le grand ouvrage auquel on travailla fort long-tems, & qui parut avoir une heureuse fin.

A la manière dont en parle Louis Modéra-
XIV, on voit que l'équité & la saine tion de
politique dirigeoient les jugemens de Louis sur
son conseil. „ Il suffit de considérer les inté-
„ l'état présent du commerce & de la rêts de la
„ navigation d'Espagne aux Indes, France.
„ pour décider qu'il y faut apporter du Le roi à
„ changement; & chacun conviendra M. Ame-
„ que ce changement doit se faire d'une lot.
„ manière utile à toutes les nations, si 23 juillet.
„ le roi Catholique veut les convaincre „ que son règne leur sera plus avantageux encore que celui d'un prince de „ la maison d'Autriche. Je ne demande „ en cette occasion aucun avantage „ particulier pour mes sujets; les Espagnols doivent m'en savoir gré; & ce „ désintéressement de ma part détruit

„ les fausses suppositions de mes en-
1705. » nemis, & les bruits qu'ils répandent » tous les jours, que je prétends enrichir la France, en dépouillant l'Espagne des richesses qu'elle a tirées » jusqu'à présent des Indes ». Il faut avouer que les malheurs de la guerre n'étoient pas le moindre principe de modération.

On ne pouvoit rien régler avant les événemens de la campagne.

Les principaux négocians espagnols avoient approuvé le nouveau plan; le comte d'Aguilar seul y avoit été contraire dans le conseil. On se proposoit d'en faire la base du traité de paix avec les puissances maritimes; on espéroit les désarmer, en leur assurant les avantages qu'elles embitionnoient le plus. Mais les événemens de la campagne pouvoient détruire ces espérances. Si les ennemis étoient heureux comme auparavant, jusqu'où leur ambition & leur haine pour Louis XIV ne devoient-elles pas les pousser ?

Justice de Philippe V.

Pour revenir au roi d'Espagne, il se rendoit de plus en plus digne du trône qu'on lui disputoit avec fureur. Il aimoit la justice : il vouloit y soumettre les grands comme les petits, & remplir, dans toute son étendue, le premier devoir de la royauté. Le comte

de Pinto, frère du duc d'Offuna, se voyant éclaboussé par un cocher, mit l'épée à la main & le blessa de plusieurs coups. Le roi en fut averti trop tard. Il manda le président de Castille, lui reprocha d'avoir laissé une telle violence impunie, lui ordonna de faire emprisonner le comte & d'instruire son procès. Le cocher guérit bientôt de ses blessures. Le prisonnier fut remis en liberté, & les deux frères remercièrent Philippe : mais ils remirent au secrétaire du *despacho* la démission de leurs charges. Offuna étoit un des grands qui avoit toujours montré le plus de fidélité & de zèle. Philippe, quoique fort piqué de sa démarche, sut accorder la bonté avec la justice; le fit venir au palais; lui dit que sans doute il n'avoit pas bien réfléchi à ce qu'il faisoit; ajouta qu'en considération de ses services, il ne vouloit point accepter sa démission ni celle de son frère; & par cette conduite sage, épargna de bons sujets sans tolérer la licence. L'impunité des grands avoit toujours été un des fléaux de l'Espagne.

1708.

Il fait punir un grand d'avoir blessé un cocher.

Philippe V à Louis XIV. 27 février.

Il se radoucit avec sagesse.

Le monarque ne méritoit pas moins d'éloges, par les sentimens qui l'excitoient à commander lui-même ses trou-

Son desir de combattre à la tête de l'armée. 11. 6 février.

pes. „ Il me ſemble, écrivit-il à ſon
1708. „ grand-père, que ma gloire ne me
„ permet pas de demeurer plus long-
„ tems ici, dans le tems que mes enne-
„ mis veulent m'arracher la couronne;
„ & que puiſque Dieu me l'a donnée,
„ c'eſt à moi de la défendre moi même.
„ J'ai ſacrifié l'année dernière, à vos
„ conſeils, l'envie que j'avois de le fai-
„ re : j'eſpère que vous ne voudrez pas
„ arrêter encore celle-ci mon ardeur...
„ On vous objectera peut-être la dé-
„ penſe que je ſerai obligé de faire à
„ l'armée. Je puis vous dire ſur cela que,
„ comme je n'y veux aller que pour la
„ gloire, & non pour la magnificence,
„ je n'en ferai que le moins que je pour-
„ rai". Le duc d'Orléans & Amelot ne furent pas de l'avis du jeune roi, dont la préſence leur parut plus néceſſaire à Madrid, qu'elle ne pouvoit être utile à l'armée. Louis XIV lui conſeilla donc de reſter dans ſa capitale, perſuadé que la gloire ſolide conſiſte à préférer le bien des affaires au bruit d'une renommée incertaine.

Sa préſence à Madrid jugée plus néceſſaire.

PIECES DETACHÉES

LETTRES

Sur les brouilleries de la cour d'Espagne.

Lettre de la princesse des Ursins, à la maréchale de Noailles.

A Madrid, le 22 mars 1703.

..... J'ai été très-fâchée que vous vous soyez sentie obligée de m'écrire des choses très-dures ; mais je vous sais en même tems le meilleur gré du monde de l'avoir fait. Vous ne pouviez me donner une marque d'amitié plus convaincante, qu'en me parlant comme vous croyez devoir me parler. Vous ne saviez rien par moi-même : toute la cour étoit prévenue en faveur de M. le cardinal d'Estrées, qui malicieusement avoit avancé que je l'avois fait exclure du despacho pour lui ôter la connoissance

des affaires. Vous n'entendiez que des gens qui me condamnoient avec raison, quoique sur un faux principe : pouviez vous, madame, dans le tems que je compte si solidement sur l'honneur de votre amitié, me laisser ignorer ce qu'on disoit de moi, ou me flatter mal-à-propos ? Mais dites moi, je vous prie, comment avez-vous pu imaginer qu'un tel travers me soit entré dans la tête..., puisque je vous ai marqué que je n'attendois point de vous que vous prissiez mes intérêts contre messieurs d'Estrées ? Je n'ai écrit de cette affaire à qui que ce soit de mes amis ; suivant la maxime que j'ai de ne mettre jamais personne, autant que je puis, dans mes embarras. D'ailleurs, je ne l'aurois pu faire quand je l'aurois voulu, ayant à peine trouvé du tems pour écrire au roi & à M. le Marquis de Torci.

Quant à ce que je dois faire, madame, rien ne m'obligera à rester ici qu'un ordre très-positif du roi. Encore prendrai-je la liberté de faire mes très-humbles remontrances à sa majesté ; & tout ce qu'on pourra me faire appréhender, ne servira qu'à me faire craindre encore davantage l'avenir, &

m'obliger à partir plus tôt. Quand une femme comme moi a la conscience aussi nette que je l'ai, elle est bien forte... Comptez, je vous prie, que je ne me mêle de rien absolument, & que, depuis que je suis en Espagne, je ne me suis permis de parler en faveur de qui que ce soit, que pour un Napolitain parent de madame la princesse d'Harcourt, que je recommandai à M. le comte de Marsin, lorsque nous étions à Barcelone. C'est principalement en tenant cette conduite que je me suis acquis l'estime d'une nation, qui ne devoit pas me souffrir dans la place que j'occupe. Vous savez, madame, les dégoûts qu'on prévoyoit en France que j'aurois à souffrir à Madrid. Cependant je n'en ai reçu aucun; & bien loin que l'on profite de l'occasion qu'on a aujourd'hui de m'en donner, on fait dans toute cette ville des prières pour que je reste; les villes les plus éloignées regardent comme un malheur que je me retire, & le peuple présente des suppliques au roi pour qu'il me retienne. Il ne me sied peut-être pas de redonner des choses qui sont si fort à ma gloire; mais en vérité on m'avilit assez d'ail-

leurs pour que je me permette une vanité qui me justifie, &c.

LETTRE de l'abbé d'ESTRÉES à la même.

A Madrid, le 19 avril 1703.

Si madame des Ursins me rend justice, elle vous mandera, madame, sans doute, que je ne suis pas si dur & si haut qu'on l'a voulu persuader, & que j'ai quelque souplesse dans l'humeur. Elle me paroît contente de mon procédé; elle le sera encore davantage dans la suite; & j'espère même réduire toutes les personnes qui m'ont voulu faire tant de mal à mander du bien de moi. C'est la seule vengeance que je prétende tirer des injustices qu'on m'a faites... Jusqu'à présent, j'ai mené une vie bien triste & bien fatiguante. Si le racommodement est aussi véritable du côté de madame des Ursins qu'il l'est de mon côté, & qu'il le sera dans quelque-tems entiérement de M. le cardinal d'Estrées, je pourrai espérer de trouver quelque consolation des peines & des tracas inséparables de l'emploi dans lequel je suis obligé de rester.

LETTRE de la princesse des URSINS à la même.

A Madrid, le 28 juillet 1703.

VOUS avez bien de la peine à croire, madame, ce que j'ai l'honneur de vous dire... Est-il possible que vous me connoissiez si peu, quand vous avez tant de bonté pour moi? Puisque vous voulez une nouvelle explication sur mes sentimens pour M. l'abbé d'Estrées, je vous dirai avec toute la sincérité possible que, s'il étoit en France, je ne le demanderois pas pour ambassadeur, & que j'en souhaiterois un, pour mon repos, plus expérimenté. Après cela, madame, je vous proteste que je n'ai d'autre envie que de lui rendre service; que tout le mal qu'il m'a fait ne me portera jamais au moindre ressentiment, s'il ne me donne pas de nouveaux sujets de me plaindre de lui; & qu'enfin vivant au jour la journée, je n'ai aucune des vues que vous imaginez. En vérité il est bien étonnant qu'on me croie si affamee d'affaires.

Je perds tous les jours en ce pays ci quelqu'un de mes amis, parce que je ne me permets pas même de parler en faveur de ceux qui me marquent le plus d'attachement. Cependant mes amis & mes ennemis, d'accord ensemble, s'imaginent en France que je gouverne & que je veux gouverner. Pour me venger, je voudrois bien que ceux qui sont dans cette opinion, eussent le gouvernement d'Espagne sur leur tête : ils avoueroient bientôt qu'il n'y a que des fous qui puissent se charger de gaieté de cœur d'un tel poids. M. le cardinal d'Estrées continue à me faire toutes les pièces qu'il peut; ma patience, je crois, l'irrite encore davantage, & vous ne pouvez comprendre, madame, jusqu'où va sa noirceur. Quand il saura le projet qu'Orri a apporté, je crois qu'il mettra l'enfer en campagne pour bouleverser le royaume, & perdre sans distinction tous ceux qui resteront ici; mais dieu nous assistera, & il se perdra lui seul.

LETTRE de la princesse des URSINS, à la même.

A Madrid, le 29 Octobre 1703.

JE vous suis très-obligée, madame, de l'attention que vous voulez avoir à prévenir M. le cardinal d'Estrées avant qu'il aille à Versailles. Je dois croire qu'il aura beaucoup plus d'égard pour vous qu'il n'en a eu pour moi, parce qu'il vous craindra. Cependant je suis bien assurée que vous ne modérerez pas sa malignité, & qu'il ne vous tiendra rien de tout ce qu'il vous promettra. Il n'est pas maître de sa passion, & encore moins de sa langue. Laissez-le dire, madame, & ne vous brouillez point avec lui pour l'amour de moi. Il faudra peu de tems à toute la cour pour reconnoître que c'est un homme emporté, qui sacrifie tout à sa fureur. Il s'en faut beaucoup que j'aie sujet d'être contente de M. l'abbé d'Estrées : mon frère pourra vous en dire les raisons. Il m'a néanmoins déjà assez d'obligation pour cesser d'écrire con-

tre moi. Quoiqu'il me le promette, je ne ſais ce que j'en dois eſpérer après avoir été trompée plusieurs fois & très-vilainement. Vous ne le connoiſſez que par ſon beau côté ; & juſqu'à préſent il ne me paroît point du tout tel que vous me le repréſentez, ſans que ce ſoit ma faute. Un homme qui eſt obligé de rejeter ſur ſon imprudence les choſes que j'attribue avec plus de raiſon à ſa mauvaiſe foi, n'eſt point d'un bon commerce, & ne mérite pas votre eſtime au point que vous la lui donnez. Il ſait que j'ai beaucoup contribué à ſon ambaſſade : il ſait auſſi que c'eſt moi qui l'ai fait entrer au deſpacho, puiſque pour l'en exclure, je n'avois qu'à laiſſer exécuter les ordres du roi. Cependant faites-moi le plaiſir de demander à M. de Noirmoutier ce qu'il a fait depuis. Je ſuis bien aſſurée que vous ne lui pardonnerez pas. Malgré tout cela, je vivrai fort bien avec lui ; & comme apparemment il ne me traitera pas du haut en bas, il y aura toujours entre nous une confiance apparente qui ſuffira pour le ſervice du roi. Je me confeſſe à vous, madame, perſuadée que je n'ai pas une meilleure

amie au monde, & ne pouvant me résoudre à rien cacher à la personne que j'aime & que j'honore davantage.

Lettre de l'abbé d'Estrées à la même.

A Madrid, le 10 janvier 1704.

Je suis fâché que la lettre que j'ai écrite soit tombée entre les mains de madame des Ursins; mais je ne me repentirai jamais d'avoir écrit à un ministre aussi sage & autant de mes amis que M. de Torci, avec confiance. Ma lettre même ne devoit pas courir ce risque. Je l'avois confiée à Orri, qui faisoit partir un de ses gens, & il m'en avoit répondu. Je ne pouvois pas m'imaginer qu'Orri & madame la princesse des Ursins se portassent à l'extrêmité où ils se sont portés. J'ai été la dupe d'Orri. C'est ma faute, je l'avoue, madame; car il ne faut jamais se fier à un fripon, quelque protestation qu'il vous fasse. Je ne suis jamais convenu avec madame des Ursins d'avoir eu tort; j'ai même, depuis l'ouverture de ma let-

tre, fait des avances auxquelles on avoit répondu. Madame des Urſins & ſon conſeil ont jugé, depuis la bonne réception de ſon éminence (le cardinal d'Eſtrées), dont ils ont été extrêmement piqués, qu'il convenoit de renouveller leurs plaintes contre moi. Je ſouffre tout avec une patience qui doit me faire un mérite auprès du roi.

Madame la princeſſe des Urſins eſt perſuadée qu'on la juge néceſſaire, & qu'elle n'a qu'à tenir bon, qu'on me rappellera. Perſonne n'eſt plus ſoumis que moi aux volontés du roi & à ce qu'il jugera du bien de ſon ſervice. Je vais cependant éprouver ſi, avec de la patience, de la fermeté, & beaucoup d'exactitude à remplir ſes devoirs, on peut ſe tirer d'un auſſi mauvais pas que celui où je me trouve.

LETTRE

LETTRE

De madame de MAINTENON à la reine d'Espagne.

5 octobre 1704.

Je suis touchée des peines de votre majesté; mais je le serois encore davantage, si je la croyois insensible aux discours qu'on fait contre elle, & qu'elle me fait l'honneur de m'écrire. On ne peut rien dire de plus désavantageux pour votre majesté; & puisqu'elle veut que je lui parle avec liberté, c'est l'accuser de toutes sortes de défauts, de vouloir persuader qu'elle n'aime pas le roi son grand-père. Il mérite certainement l'estime & l'amitié de votre majesté; & je crois que le roi d'Espagne ne lui a pas laissé ignorer les qualités du nôtre. Mais, madame, quelque puissans que vous soyez tous sur la terre, vous ne pouvez empêcher qu'il n'y ait des méchans qui veulent semer la discorde par tout, comme votre majesté le dit. Il paroît, par tout ce

qui revient de votre cour, qu'elle est remplie de cabales; chacun en écrit selon sa passion, & il est difficile de démêler de si loin la vérité. Pour moi, je n'ai jamais cru que votre majesté n'aimât pas le roi, & qu'elle eût une grande aversion pour les François. Elle est à moitié françoise; elle a un mari françois, qu'elle aime passionnément; ses intérêts sont joints à ceux de la France; elle a eu auprès d'elle une personne qui ne peut haïr sa nation, & qui n'en a point éloigné votre majesté. J'ai toujours regardé ces discours comme venant des Espagnols mal-intentionnés, ou de François injustes qui voudroient que vos majestés les préférassent aux Espagnols: ce qui ne doit jamais être. Votre majesté voit, par la conduite du roi, combien il desire que vous vous fassiez aimer en Espagne, & avec quelle facilité il rappelle les François qui vous font le moindre embarras. Quel remède pour empêcher l'effet des mauvais discours, & les chagrins qu'ils donnent à vos majestés? Je n'en vois point d'autre que leur confiance dans l'ambassadeur du roi. Et comment les affaires peuvent-elles se conduire au-

trement? Cet ambassadeur est choisi par le roi; il n'a nul intérêt en Espagne: il ne peut desirer que de satisfaire son maître & réussir dans son emploi; & il ne peut réussir qu'en unissant vos majestés de plus en plus avec le roi: ce qui ne doit pas être bien difficile, étant déjà unis par le sang & par la conformité d'intérêt. Je n'ai donc point d'autre conseil à donner à votre majesté, puisqu'elle me fait l'honneur de me l'ordonner, que de se confier dans les personnages principaux que le roi son grand père lui envoie, & d'agir avec eux d'un si grand concert, qu'aucune cabale ni aucun discours ne le puisse troubler. Je suis assurée que le roi ne compte que sur ce que lui mande son ambassadeur. Voudra-t il lui mander des choses fausses, qui ne peuvent qu'affliger & embarrasser? La mauvaise intelligence qui étoit entre messieurs d'Estrées & madame des Ursins a fait bien du mal, qu'il faut réparer. Mais je supplie V. M. de ne point croire qu'on veuille perdre madame des Ursins, ni qu'on l'accuse d'autre chose que d'avoir voulu gouverner toute seule & rendre les ambassadeurs

du roi inutiles. On n'a nulle aigreur contre elle : chaque jour le fera voir à votre majesté. Il est vrai qu'on ne veut pas entrer dans ses justifications à l'égard de messieurs d'Estrées, ni voir toute la cour se partager entre eux. On ne compte que ce qui regarde les intérêts des deux rois : le reste est leur affaire, & les suites de démêlés anciens, qu'on dit qu'ils ont eus dès qu'ils étoient à Rome. Au reste, rien n'est plus louable que l'amitié que votre majesté conserve pour cette princesse, & la justice qu'elle rend à sa conduite auprès d'elle ; mais cette amitié doit avoir ses bornes, & ne pas troubler ni son repos, ni son intelligence avec le roi. Il est très-vrai, madame, que je ne me mêle de rien & que je ne puis rien ; mais il est très-vrai aussi que je m'intéresse vivement à tout, que je desire ardemment votre union, votre bonheur, votre affermissement en Espagne, votre réputation ; que je suis prévenue d'une grande admiration pour vous ; que je souhaite que votre majesté ne démente jamais l'idée que nous avons d'elle, bien différente assurément des discours dont elle se plaint, & qu'on n'écoute point ici. Le duc de

Gramont est honnête homme : le maréchal de Tessé l'est aussi ; ils ne desirent que le bien. J'espère que Dieu soutiendra vos majestés & que tout se tournera à leur satisfaction. Voilà bien abuser de la patience de votre majesté ; mais il m'a paru qu'elle vouloit que je m'expliquasse librement avec elle. Il n'y a rien qu'elle ne me pardonnât, si elle connoissoit la sincérité de mon respectueux attachement pour vos majestés.

LETTRES

Du duc de BOURGOGNE *au duc de* NOAILLES.

Versailles, 13 septembre 1707.

JE n'ai pas été surpris d'être quelque tems sans recevoir de vos lettres : votre maladie, le malheur arrivé devant Barcelone, & votre voyage en Espagne, en ont été de bonnes excuses. J'ai été bien aise que vous vous soyez tiré heureusement de la première ; fort fâché, comme vous pouvez bien croire, du succès de la seconde ;

& fort aise que pour la troisième, vous ayez été utile au roi d'Espagne, ne doutant pas que vous ne vous soyez bien acquitté de ce dont vous étiez chargé. Je crois que le début de ma lettre, partagé en trois points rebattus & étendus, vous paroîtra comme l'exorde d'un sermon; ce n'est point cependant mon dessein; mais me souvenant que j'écris à un savant, j'ai cru qu'il falloit écrire méthodiquement, & n'oublier point la rhétorique, que vous possédez sans doute jusqu'à un point relevé. Il me semble qu'insensiblement je tombe dans le galimatias, qui voudroit être pompeux, mais qui ne l'est point pourtant. Ainsi de peur de m'embarrasser dans des périodes d'où je ne pourrois peut-être pas sortir comme je voudrois, je finirai en me réjouissant avec vous de ce que vous avez fait à Roses, en vous assurant que je crois que vous ferez toujours tout du mieux qu'il vous sera possible, vu les troupes que vous avez, & en vous témoignant la sincère amitié que j'ai pour vous.

Lettre du même.

A Fontainebleau, 11 octobre 1707.

Vous trouverez peut-être, & avec raiſon, mon cher duc, que ma réponſe ſuit de loin la lettre que vous m'avez écrite; & il faudroit vous en faire des excuſes, ſi l'amitié que j'ai pour vous ne m'exemptoit de ces ſortes de complimens. Il faut cependant que je vous remercie des vôtres. Je les ai reçus avec grand plaiſir. Il eſt vrai que j'en aurois eu beaucoup de reconduire M. de Savoie juſques chez lui, mais il valoit mieux encore qu'il s'en allât au plus vîte, comme il a fait. Je ne ſais que penſer de ce qui ſe paſſe à Lérida; il me paroît qu'on y va bien lentement, qu'on n'a guère d'artillerie ni de munitions, que la ſaiſon s'avance, que les ennemis ſont aſſez forts pour inquiéter & traverſer ce ſiége de bien des manières. Enfin, je crains qu'on ne faſſe un quatrième tome de ce qui s'eſt déjà paſſé trois fois devant cette place. Cependant tous ces raiſonnemens ne peuvent être

que défectueux, sur-tout faits d'aussi loin qu'ils le sont, & il est à croire que les gens qui sont sur les lieux voient les choses telles qu'elles sont. Je souhaiterois que Lérida pris, & Turin, si on le pouvoit ensuite, on se mît en quartier en Catalogne, & que vous pussiez vous rendre bientôt à la cour, où j'aurois la satisfaction de vous voir, & de vous entretenir sur tout ce qui regarde cette guerre, qui je crois, est assez difficile.

LETTRE

Du duc d'ORLÉANS, à madame de MAINTENON.

(Sans date.)

JE croirois, madame, manquer à la reconnoissance que j'ai de vos bontés, & à la confiance que je dois avoir à l'amitié que vous m'avez promise, si je ne vous rendois pas compte de la démarche que j'ai faite auprès du roi, dont je ne doute pas qu'il ne vous parle, & sur laquelle

j'avois résolu de vous demander vos bons offices. Je lui ai demandé d'aller servir en Espagne. Je vous prie d'être bien persuadée, madame, qu'en cette occasion je n'ai consulté ni mon goût ni mon amour-propre. Je ne me crois point capable de mieux faire que ceux qui y ont été ; mais je crois que, pouvant être regardé comme un nouvel otage de la protection du roi envers les Espagnols, je contribuerois peut-être à ranimer leur zèle & leur fidélité pour leur roi. Je me flatte du moins que je n'aurois pas donné de mauvais exemples aux troupes du roi, ni à celles du roi d'Espagne. Je crois, madame, qu'en vous disant la façon dont je pense sur cela, il n'est pas nécessaire d'y ajouter la facilité que j'aurois eue à me conformer aux sentimens de ceux qui en ce pays-là ont la confiance du roi. Je lui en ai donc parlé ; & il m'a répondu une chose qui m'a surpris d'autant plus, que je ne me crois ni assez d'acquit ni en place à pouvoir inspirer de pareille jalousie. Le roi m'a dit avec une bonté & une confiance dont je suis pénétré, qu'il me

croyoit aſſez propre à l'emploi pour lequel je m'offrois, mais que le roi d'Eſpagne en pourroit prendre quelque ombrage. Seroit-il poſſible que quelques années de plus puſſent inſpirer de pareils ſentimens au roi d'Eſpagne, qui doit être convaincu que mon reſpect & mon attachement pour le roi & pour lui, outre les liens du ſang, me rendront toujours ſa gloire plus chère que la mienne? C'eſt à vous, madame, à faire l'uſage que vous jugerez à propos de ce que je vous mande dans la conjoncture préſente, pour le bien de la choſe & pour la ſatisfaction du roi. C'eſt uniquement par ſa volonté que je prétens régler la mienne. S'il ſe détermine jamais à m'envoyer en ce pays-là, accoutumé comme je ſuis à recevoir des marques de votre amitié, je croirois vous en avoir, madame, toute l'obligation, & je la ſentirois comme la plus eſſentielle que j'aie reçue de ma vie, puiſque c'eſt peut-être la ſeule occaſion que j'aurai de me pouvoir ſacrifier pour marquer au roi le reſpect, la reconnoiſſance, & ſi j'oſe dire, la tendreſſe que j'ai pour ſa perſonne.

Je vous ſupplie, madame, d'y faire attention, & d'être perſuadée qu'on ne peut rien ajouter aux ſentimens que je vous dois, & que je conſerverai toute ma vie.

PHILIPPE D'ORLÉANS.

FIN du tome III.

TABLE

TABLE

DES SOMMAIRES.

IDée générale des brouilleries de la cour d'Espagne, *pag.* 1re. — MM. d'Estrées arrivent prévenus contre la princesse des Ursins, 2. — Ils se plaignent d'abord de plusieurs choses, 3 — Portocarréro ne veut plus entrer au *despacho*. — Le roi veut le tenir seul, & en dit les raisons à l'ambassadeur, 4. — Ce ministre se plaint avec vivacité. — Il ne ménage point le président de Castille. — Il accuse la princesse des Ursins dans ses lettres, 5 — Grande imprudence de l'abbé d'Estrées, 6. — Délations de Louville, 7. — Il tâche d'aigrir la cour de France. Il n'est guère croyable, étant trop passionné, 8. — Relation de la princesse des Ursins. — Raisons qu'avoit le roi de tenir seul le *despacho*, 9. — Il avoit commencé d'une manière très-louable. — La princesse demande son rappel, 10. — Elle se dit aimée des Espagnols. Elle avoit raison sur l'article de l'étiquette, 11. — Reproche calomnieux

contre elle. — Manière dont Philippe V expose cette affaire, 12. — Il s'élève contre l'obstination de l'ambassadeur. — Il se plaint de ses excès, 13. — Il défend la princesse des Ursins. — Lettre de la reine, 14. — Confiance de la princesse des Ursins. — Elle est offensée, & ne ménage plus ses accusateurs, 15. — Embarras de Louis XIV, 16. — Il desire que Portocarréro rentre au conseil. — Avis à l'ambassadeur sur le président de Castille, 17. — Article sur la princesse des Ursins, 18. — Observation de Torci sur la *golille*. — Les François avoient grand tort sur ce point, 19. — Louis blâme Philippe de trop de confiance en lui-même, 20. — Il suppose qu'il a exclu l'ambassadeur du *despacho*. — Il le prend par les sentimens de reconnoissance, 21. — Il insiste sur la nécessité de concerter avec le cardinal, 22. — A quoi s'exposeroient Philippe en persistant. — Exhortations pressantes, mêlées de reproches, 24. — Louis prend un ton plus doux, 25. — Sa lettre à Portocarréro pour l'engager à reprendre ses fonctions, 26. — Motifs que Torci emploie, 27. — Philippe témoigne son chagrin à Louis XIV.

Ses plaintes contre l'ambassadeur, 28. — Ses raisons fondées sur des faits, 29. — Trait de fausseté. — La reine blessée au vif, 30. — Elle crie à l'imposture, 31. — Elle réfute vivement les imputations. — Elle accuse le cardinal d'Estrées, 32. — Elle fait sa propre apologie. — Eloge de la princesse des Ursins, 33. — Conduite du roi opposée aux reproches qu'on lui fait. — Fautes inexcusables de l'ambassadeur, 34. — Il étoit au moins coupable de grande imprudence. — Louis consent à la retraite de la princesse des Ursins, 35. — Invectives de Louville contre elle. — On auroit dû se défier de ce François, 37. — Sa confiance présomptueuse, 38. — Le duc d'Harcourt inculpé mal-à-propos, — Cabales de la princesse des Ursins & de quelques grands, selon l'abbé d'Estrées, 39. — Ne point ménager les Espagnols ; très-fausse maxime. — Mauvais systême d'ôter à la reine la confiance du roi, 40. — Il faudroit plutôt instruire ce prince, 41. — On le peint incapable, parce qu'on voudroit que les François gouvernassent. — La princesse des Ursins profite de ses avantages, 42. — Ses représenta-

tions, 43. — La cour de France souhaite de la faire demeurer en Espagne. — On tâche de l'adoucir, 44. — Louis traite ces brouilleries de querelles particulières. — Il veut que l'ambassadeur & la princesse vivent bien ensemble, 45. — Inconvénient à changer sans cesse de ministres, 46. — Philippe & la reine fermes dans leur sensibilité. — Le roi se plaint avec raison de n'être pas consulté; 47. — & la reine, de ce qu'on veut lui nuire; 48. — Intentions modérées de Louis, 49. MM. d'Estrées obstinés contre la princesse des Ursins. — Mais ses récriminations sont très-fortes, 50. — Combien cette querelle étoit honteuse & préjudiciable, 51. — Tout servoit à l'envenimer. — Fausse réconciliation, 52. — Aigreur que montre encore le cardinal, 53. — Plaisanterie insultante. — La princesse demande satisfaction. — Torci lui en ôte l'espérance, 54. — Louis XIV y supplée par une lettre honorable, 55. — Les Espagnols veulent qu'on ne retienne aucun effet des galions. — On consulte les théologiens, 56. — Leur décision favorable aux vues de Louis, 57. — Elle paroissoit nécessaire. —

Décret rendu en conséquence, 58. — Démission de Médina-Céli. Philippe retranche des dépenses superflues, 59. — Louis approuve cette conduite, 60. — Procès de l'amirante, traine en longueur. — Jugement qu'on trouve trop peu sévère, 61. — Plaintes à ce sujet. — L'amirante se prétend innocent, 62. — Il est condamné à mort par un nouveau jugement. — Libelle séditieux. — Besoins de l'état plus inquiétans, 63. — Difficulté d'avoir des soldats. — Projets d'Orri pour le rétablissement des finances, 64. — L'ambassadeur propose une junte. — Comment il falloit éviter les reproches des Espagnols, 65. — Démarche imprudente qu'on fait faire au roi. — Embarras qui en résulte, 66. — Philippe degoûté des ministres actuels. — L'ambassadeur n'écrivoit pas tout exactement, 67. — Il en vouloit à Orri. — Qu'un financier s'enrichisse, pourvu qu'il fasse son devoir, 68. — Finesse de l'abbé d'Estrées pour satisfaire son ambition, 69. — Il ambitionnoit l'ambassade de son oncle. — La princesse des Ursins se plaint encore, 70. — Philippe voulant décider lui-même. — Louis l'y exhorte, 71.

— Motifs de cette résolution. — Louis XIV demande la cession des Pays-bas, 73. — Raisons qu'il apporte, 74. — Cela devoit tenir lieu de dédommagement. — L'affaire conclue sans le cardinal d'Estrées, 75. Lettre de Philippe à l'électeur de Bavière. — Jalousie des Espagnols sur l'Amérique, 76. — Difficultés par rapport au pape. — Sentiment de Louis XIV sur la cour de Rome, 77. — Particularités fort inquiétantes en Espagne, 78. — On veut envoyer quelqu'un en France, contre l'avis de l'ambassadeur, 79. — Il décrie Orri, chargé de la commission. — Trop de passion dans sa conduite, 80. — Philippe accuse les deux cardinaux. — Il demande un plan de conduite à Louis XIV, 81. — Mission de Louville en France. — La princesse des Ursins est sa dupe, 82. — Ce qu'elle écrit sur les deux envoyés. — Et sur l'abbé d'Estrées, 83. — Traité du Portugal dont on ne se doute point. — Philippe se loue beaucoup d'Orri, 84. — L'ambassadeur l'injurie, 85. — D'Aubigni attaqué de même —. Résolutions de Louis contraires aux vues, de l'ambassadeur. — Il juge

qu'Orri est nécessaire pour trouver des fonds, 86. — Erreur sur le Portugal, 87. — On promet le rappel du cardinal d'Estrées. — Ménagemens à son égard, 88. — Cette ambassade exigeoit des talens particuliers, 89. — Dangers de l'Espagne. On sent le besoin qu'on a des François. — On demande au roi un général qui soit ambassadeur, 90. — Il y trouve trop d'inconvéniens, 91. — Confiance due aux Espagnols, 92. — On prépare l'ambassadeur à son rappel. — Il étoit dangereux d'attendre, 93. — Les invectives continuent, 94. — Lettre de l'abbé d'Estrées contre la princesse des Ursins. — Sa conduite & celle de Louville, pleine de duplicité. — Trait mortifiant pour l'ambassadeur, 95. — Accusations contre la princesse des Ursins & Orri, 96. — Louville ne ménage point le cardinal d'Estrées. Nouvelle batterie contre la princesse, 97. — Haines de cour irréconciliables & fardées. — Combien le cardinal d'Estrées se faisoit haïr, 98. — L'abbé se propose de brouiller Orri & la princesse, 99. — Il veut agir de concert avec Louville, 100. — On se réfroidit en France à l'égard du roi

d'Eſpagne. — Ce prince rend compte des affaires à Louis, 101. — Le cardinal d'Eſtrées demande enfin ſon rappel; 102. — Mais il ne veut pas s'en aller auſſi-tôt qu'il faudroit. — Le roi lui inſinue que ſon départ eſt néceſſaire, 103. — Trop de foibleſſe dans le miniſtère de France. — Fauſſe idée de Torci, 104. — Ses vues ſur la manière de faire les réformes en Eſpagne; — & ſur les perſonnes qu'il faut employer, 105. — Camp formé par Orri, & dont le peuple eſt charmé. — Reſſources qu'il compte avoir, 106. — Philippe ſe plaint des excès du cardinal ambaſſadeur, 107. — Rapport de Louville plus ſuſpect que jamais, 108. — Il ſe déchaîne contre le père Daubenton, 109. — Il injurie la reine & la princeſſe des Urſins, 110. — Il parle du roi avec mépris, 111. — Ses conſeils au miniſtre de France, 112. — Louville agiſſoit par ambition. — La cour de France faiſoit des fautes dangereuſes, 113. — Elle loue le cardinal d'Eſtrées. — Pouvoit-on croire Louville? 114 — L'abbé d'Eſtrées voit auſſi mal les choſes, 115. — Défection du duc de Savoie, non prévue. 116. — Les diviſions des Fran-

çois, ſource de malheurs. — Le cardinal d'Eſtrées ne ſe calme point. — Louis XIV preſſe ſon départ, 117. — L'abbé d'Eſtrées, nouvel ambaſſadeur. Le roi ne veut pas qu'il entre au *deſpacho*, — Motifs de cet ordre imprévu, 119. — Retraite bruſque de Portocarréro. — Soupçons de Philippe V contre le P. Daubenton, 120. — La reine les confirme, 121. — La princeſſe encore plus. — Louis promet de changer le confeſſeur, 122. — Eclairciſſement de Philippe avec Daubenton. — Noirceurs dans les intrigues. — Louville rappelé, 123. — Son animoſité contre le confeſſeur. — Son caractère l'avoit rendu fort dangereux, — Daubenton l'étoit auſſi, 124. — L'abbé d'Eſtrées paroît content de ne pas entrer au *deſpacho*. — Il combat pourtant cette réſolution de la cour, 125. — Il fait l'éloge d'Orri. — Conſeil dangereux & violent. — Imputation odieuſe, 126. — L'abbé ne convenoit point à l'ambaſſade. — Le cardinal prend congé avec hauteur, 127. — Mot piquant qu'il dit à la reine. — Il eſt inſulté par le peuple, 128. — Sentimens du nouvel ambaſſadeur. — Junte propoſée par madame des Urſins, 129.

— Elle blâme la distinction de *bien* ou de *mal-intentionnés*. — Importance de connoître les rapports contradictoires, 130. — Louis XIV change d'avis sur le *despacho*. Il annonce des *résolutions extrêmes*, si les François se divisent encore, 131. Evénemens du dehors. — Les Piémontois désarmés par Vendôme. — La guerre va commencer en Portugal, 132. — Quand Philippe doit se mettre à la tête de l'armée. — Raisons d'attaquer le Portugal, 133. Mais on manque de forces en Espagne, 134. — Droits de la maison d'Orléans reconnus. — Etablissement des gardes du corps, 135. — Autres gardes. — Montellano futur président de Castille, 136. — Opérations d'Orri. --- L'ambassadeur fait signer une dépêche à la princesse des Ursins, 137. --- Elle se doute que c'est un piége. --- Brouillerie sourde qui va éclater, 138. Philippe V découvre le mystère à Louis XIV. --- Il ne peut se dispenser de confier ces secrets, 139. --- Manéges pour perdre Daubenton, &c. 140. --- Comment les faussetés s'étoient découvertes, 141. --- Grief contre le nouvel ambassadeur. --- Demande modérée du roi, 142. --- Démarche im-

prudente de la princesse des Ursins, 143. — Torci en est offensé. — On lui témoigne cependant la plus grande confiance. — Inconséquences du ministère, 144. — Louis se détermine à envoyer des troupes en Espagne. — Il nomme Berwick pour les commander, 145. — Il recommande à Philippe de se mettre à la tête des Espagnols. — Formalités qui empêchent de donner audience à l'ambassadeur de Venise, 146. — Sentimens de Louis XIV sur cet objet.

1704.

Relations suspectes de l'abbé d'Estrées; Surtout contre Orri, 147. — Eloges qu'Orri reçoit d'ailleurs. — Contradiction singulière, 148. — On suppose toujours que la France doit gouverner l'Espagne. — Cette fausse idée prévaloit, 149. — Résolutions violentes contre la princesse des Ursins. — Pourquoi Louis XIV a choisi ces circonstances pour l'exécution, 150. — Précautions singulières qu'il prescrit. — Ses dispositions, en cas que le roi d'Espagne refuse, 152. — Il rappelle aussi l'abbé d'Estrées. — Mais il lui témoigne de la satisfaction,

— Remercimens de cet ambassadeur. — Demande du roi à Philippe V, 153. — Paroles qui devoient l'effrayer, 154. — Exhortation à la reine. — Châteauneuf chargé de l'exécution des ordres, 155. — Soupçons de l'ambassadeur. — Départ & craintes de la princesse des Ursins, 156. — Ses plaintes à la maréchale de Noailles, 157. — Elle la soupçonne d'avoir eu part à sa disgrace, 158. — Elle se rétracte sur ce point. — Elle lui écrit de la manière la plus adroite, 159. — Douleur & courage de la reine. — Campagne de Philippe V en Portugal, 160. — Ses lettres à Louis XIV. — Le duc de Gramont nommé à l'ambassade d'Espagne, 161. — Précis de ses instructions. — Sur la reine. — Canalez & Orri, 162. — Sur les tribunaux, 163. — Affaire du grand inquisiteur à terminer. — Eviter les querelles avec Rome, 164. — Sur Daubenton. — Louis XIV veut un jésuite à sa place. — Gramont juge trop légèrement, 165. — Son entrevue avec la princesse des Ursins. — Il trouve la reine dans des dispositions bien différentes que celles qu'annonçoit l'abbé d'Estrées, 166. — Conversation très-vive, au sujet de la

princesse, 167. — La reine constante dans ses sentimens. — Fin de la campagne de Philippe, 168. — Erreur de la cour de France. — Il étoit impossible que l'affaire de madame des Ursins n'eût des suites, 170. — Louis XIV se montre infléxible à son égard, 171. — Il comptoit trop sur sa fermeté & ses lumières. — Il desire un changement dans le *despacho*, 172. — Démarche imprévue d'un des ministres. — Soupçons & incertitudes de Gramont, 173. — On presse la reine de se mêler des affaires, 174. — Elle témoigne de la répugnance. — Elle consent néanmoins avec réserve, 175. — Louis XIV la loue & l'excite, 176. — Il demande le rétablissement de Rivas. — La reine s'y oppose, 177. — Embarras de l'ambassadeur. — Il prie Louis XIV de remédier au mal, 178. — Il le détrompe sur un point capital. — Effet qu'on auroit dû prévoir, 179. — Tentative des Anglois sur la Catalogne. — Ils prennent Gibraltar, 180. — Gramont l'attribue au gouvernement. — Philippe & la reine s'abandonnent à Louis XIV, 181. — Rétablissement de Rivas. — Orri rappelé d'Espagne, 182. — Louis

fort affecté des malheurs. — Il fait des reproches paternels à son petit-fils, 183. — Il lui propose de former un conseil, 184. — Raisons pour établir ce conseil, 185. — Comment un roi doit employer ses ministres. — Rendre le *despacho* plus nombreux, 186. — Membres qu'on y fait entrer. — Jalousies & cabales, 187. — Pensions trop fortes. — Bataille de Malaga glorieuse pour la France, mais funeste. — Les gardes-du-corps toujours vus de mauvais œil, 188. — La *conchilla*. — Jalousie des Espagnols pour le commerce des Indes, 189. — Inquiétudes sur la conduite de la reine, 190. — Louis XIV lui écrit avec force & amitié. — Il blâme la princesse des Ursins, 191. — Raisons pour ne pas prendre son parti. — Accusations contre elle, 192. — On croit qu'elle donne de mauvais conseils à la reine. — Confiance due à Louis pour le bien des affaires, 193. — Il se trompoit en quelques points à son sujet, 194. — On commence à sentir que madame des Ursins est nécessaire. — On la ménage, 195. — La reine demande qu'elle puisse aller se justifier. — Louis XIV y consent, 196. — L'ambassadeur va-

rie sur le compte de Montellano, 197. — Il se flatte de surmonter les difficultés par le moyen de la reine, 198. — Trop de précipitation dans les jugemens. — Sentiment de Louis XIV sur la résidence des évêques, 199. — On cherche des fonds pour la guerre. — Gardes-du-corps maintenus. — Maures auxiliaires des ennemis : c'eût été un avantage pour l'Espagne, 200. — Tessé remplace Berwick. — Grandesse demandée trop tôt pour lui, 201. — Cause du rappel de Berwick, — Siége de Gibraltar par les Espagnols. — Rivas déjà suspect à Gramont, qui le jugeoit si nécessaire; 202. — Cette légéreté de jugement étoit funeste. — L'ambassadeur assure que Philippe veut gouverner sans la reine, 203. — Démarche trop hasardée. — Secret sur cette affaire. — Lous XIV en prévoit les suites fâcheuses, 204. — Philippe agissoit toujours en faveur de madame des Ursins, 205. — Louis ne veut point qu'on le décourage. — Sentimens qu'il lui inspire pour la reine, 206. — Conduite que doit tenir l'ambassadeur. — Il s'étoit engagé dans un faux systême, 207. — La princesse des Ursins redemandée. — Torci

consulte Gramont avec franchise, 208.

1705.

Gramont opposé à son retour. — Discours hardi de Montellano à la reine, 209. — Doute sur la vérité de ce fait. — Ressources d'argent & de troupes, 210. — La princesse des Ursins paroît ne point desirer son retour, 211. — Comment le roi & la reine reçoivent la nouvelle. — L'ambassadeur suivoit une fausse politique, 212. — Sages conseils de Louis à Philippe, 213. — Gramont se flatte d'un succès chimérique, 214. — Il inculpe Tessé. — Louis XIV décidé sur la princesse des Ursins, 215. — Il sent l'impossibilité de diriger en tout le roi d'Espagne. — Tout autre systême étoit impraticable, 216. — Chagrin du duc de Gramont. — Sa soumission au roi, 217. — On lui fait entendre qu'il doit demander son congé. — L'affaire du grand inquisiteur terminée, 218. — Le siége de Gibraltar n'avance point. — Tessé y est envoyé, 219. — Il donne des espérances. — L'escadre françoise est battue par les Anglois, 220. — Philippe s'obstine à la conti-

nuation du siége. — L'ambassadeur voit tout en noir, 221. — Il desire Orri, dont il ne vouloit point auparavant. — Le retour du financier étoit nécessaire, 222. — Philippe avoue sa feinte à Louis XIV. — Ce qui l'avoit engagé à écrire contre madame des Ursins, 223. — Il se plaint des intrigues de Daubenton, 224. — Lettre paternelle de Louis XIV. — Gramont obtient son congé, 225. — Amelot nommé à l'ambassade, 226. — Comment Gramont finit la sienne. — Campagne du maréchal de Tessé, 227. — Début d'Amelot. — Il approuve les projets d'Orri, comme une ressource nécessaire, 228. — Louis demande qu'on mette des troupes françoises à Fontarabie. — Opposition des ministres espagnols. — Philippe décide avec fermeté, 229. — Ce qu'Amelot pense du roi & de la reine, 230. — Jugemens passionnés de Gramont, 231. — On se dispose à changer le ministère. — Soupçons du complot. — Léganez arrêté & conduit en France, 232. — Louis approuve ce coup de vigueur. — Il conseille d'autres exemples, 233. — Moine séditieux, qu'on n'ose arrêter sans bref du pape. — Preuves in-

ſuffiſantes contre Léganez. — Canalez reprend faveur, 234. — L'ambaſſadeur change d'opinion ſur les grands. — Il penſe qu'on doit les ménager & ſe paſſer d'eux, 235. — Circonſtances favorables à ſon ſyſtême. — Arrivée triomphante de la princeſſe des Urſins, 236. — Elle refuſe un honneur contraire à l'étiquette. — Conduite ſage de la reine, 237. — Louis parle avec éloge de madame des Urſins. — Bruits répandus à la cour de France contre le gouvernement d'Eſpagne, 238. — Liberté des diſcours du public, 239. — Mutinerie des grands pour une affaire de cérémonial. — Philippe tient ferme, 240. — Ménagemens qu'il obſerve, 241. — Deux capitaines des gardes-du-corps deſtitués. — Soutient une démarche, quoique faite imprudemment, 242. — Raiſons de Philippe. — Changement pour mortifier les grands, 243. — Ardeur martiale du roi. — Faux jugement ſur Marlborough, 244. — L'archiduc amené par les Anglois. Révoltes. — Une partie de la Catalogne & de l'Aragon ſoumiſe à ce prince. — La révolution ſe fait preſque ſans effort. 245. — Les moines y contribuent

beaucoup. — Les médecins aussi. — Prise de Barcelone, 246. Péterborough. — Badajoz sauvé, 247. — Philippe députe Aguilar en France. — Ses résolutions courageuses, 248. — Louis approuve qu'il s'expose à tout pour défendre sa couronne. — Il lui promet des secours, 249. — Les Espagnols demandent qu'on leur donne part dans les affaires. — Conférence où ils exposent leurs griefs, 250. — Proposition hardie de Médina-Céli, 251. — Projet de gouvernement en l'absence du roi. — Plan que propose la princesse des Ursins, 252. — L'ambassadeur l'adopte. — Tessé paroît être du même avis, 253. — Éloge qu'il fait du docteur Goiffon. — Il se défie du zèle des officiers espagnols, 254. — L'archiduc est proclamé à Valence. — Inquiétudes pour l'Aragon, &c. — Moines séditieux impunis, 255. — Fidélité admirable de quelques évêques, 256. — On régle le gouvernement.

1706.

La reine régente malgré elle, 257. — Son courage excité par le roi de France, 258. — Le comte d'Ayen.

— Ses belles qualités. — Ses défauts, 260. — Sa liaison avec madame de Maintenon. — Il est consulté sur les lectures de la duchesse de Bourgogne, 261. — Moyens de faire goûter la lecture. — Extraits d'histoire, 262. — Le comte d'Ayen acquittant ses dettes. Comment il les avoit contractées, 263. — Ses principes de morale. — Chaînes des grands, 264. — Etude & émulation militaire. Desir d'être où l'on acquiert de la gloire, 265. — Le duc de Noailles destiné pour l'armée d'Espagne, 267. — Il pourvoit à la sûreté de Roses. — Ses vues sur Girone. — Action où il bat les ennemis, 268. — Il se montre digne du commandement en chef, 269. — Sa subordination quand il a un supérieur. — Perplexités & craintes du maréchal de Tessé, 270. — Il regarde l'Espagne comme perdue. — Il décide Philippe au siége de Valence, 271. — Louis XIV ordonne celui de Barcelone, 272. — Sentiment de Tessé sur cette entreprise. — Flatterie de ce général à l'égard du roi, 273. Forces des deux partis, 274. — Attaque du Montjoui. — Noailles avec la petite vérole. — Prise du fort infruc-

tueuse, 175. — Ruse pour animer les fanatiques de Barcelone. — Les femmes soldats, 276. — Courage du roi d'Espagne; mais on lui reproche sa froideur, 277. Tessé lève précipitamment le siége. — Douleur de Philippe V, 278. — Ses résolutions courageuses. — Il choisit Noailles pour l'accompagner, 279. — Prudence du duc, 280. — On lui donne un corps d'armée. — Prise d'Alcantara par les ennemis, 281. — Défaite des François à Ramillies, 282. — Louis encore ferme dans les revers. — Il conseille à Philippe d'attendre des troupes pour rentrer dans son royaume. — Philippe retourne courageusement à Madrid, 283. — Services que Noailles lui rendit. — Démarches de la reine, 284. — Elle obtient de l'argent. — Les ennemis marchent à Madrid, 285. — La reine se retire à Burgos. — Son courage inébranlable, comme celui du roi, 286. — Peinture qu'elle fait de ses maux, 287. — Zèle des Espagnols prouvé par de grands efforts, 288. — On reprend la supériorité. — On rentre dans la capitale. — Désintéressement du peuple, 289. — Arrivée du roi. — Louis XIV rend justice

aux Espagnols, 290. — Déroute de Turin, suivie de la perte de l'Italie, 291. — Louis demande la paix. — Philippe craint un démembrement. — La guerre continue, 292. — Noailles presque sans troupes en Roussillon. — Ses travaux pour être utile. — Sa conduite justement louée, 293. — Il met Roses en sûreté. — L'Espagne perd Majorque & Minorque, 294. — Idées politiques de Noailles sur l'Espagne. — Torci pour la paix, 295. — Le roi d'Espagne formé par les malheurs, 296. — La princesse des Ursins conserve sa tranquillité. — Elle espère des retours de fortune, 297. — Le tempérament plus fort que la raison. — Retranchemens des dames du palais, 298. — Motifs de leur renvoi. — On se défie des grands, & on les ménage moins. — Cabales contre madame des Ursins & Amelot, 299. — Calomnies sur madame de Maintenon. — La princesse des Ursins en butte à de pareilles imputations, 300. Elle se plaint des hommes. — Les passions empoisonnent tout, 301. — Esprit de cabale & de méchanceté. — La reine douairière transférée à Bayonne, 302.

1707.

La France tourne ſes efforts vers l'Eſpagne. — Le duc d'Orléans y vient commander. — Philippe demeure à Madrid, 303. — Bataille d'Almanza, gagnée par Berwick. — Le duc d'Orléans, ſans jalouſie pour ce général, 304. — Réduction de Valence, 305. — On reprend Sarragoſſe & l'Aragon. — Xativa priſe d'aſſaut, 306. — Violences commiſes, — Contributions en Aragon, & ſuppreſſion de priviléges, 307. — Noailles médite une diverſion importante. — Il manque de moyens. — Dureté que le miniſtre lui recommande, 308. — Tentative ſur Puicerda, 309. Elle manque par l'imprudence de l'officier qui en eſt chargé. — Courſes en Catalogne, 310. — Louanges données au duc de Noailles, 311. — Bruits ridicules répandus à la cour contre lui. — Contretems qui arrêtent les opérations, 312. — Siége de Lérida par le duc d'Orléans. — Priſe de la ville & du château, 313. — Impoſſibilité de prendre Tortoſe. — Travaux utiles de Noailles, 314. — Satisfaction du roi. — Succès

des Espagnols, 315. — L'Italie perdue pour l'Espagne, 316.

1708.

Mécontentemens que donne le pape, 316. — Emprunt sur le clergé d'Espagne. — Défense de rien donner au roi sans permission du pape, 317. — Amelot parle fortement au nonce, 318. — Le conseil de Castille est consulté. — Son avis favorable aux droits de la couronne, 319. — On permet à l'ambassadeur de quitter Rome. — Sentimens modérés de Louis XIV sur cette affaire, 320. — Il conseille d'éviter tout éclat. — Il ne veut point introduire en Espagne les maximes gallicanes, 321. — Le manque de forces, raisons de ménager la cour de Rome. — Lenteurs du conseil de Castille, sans motif raisonnable, 322. — Amelot blâme les conseils. — Nouvel embarras du côté de Rome. — On ménage pourtant le pape par de fausses espérances, 323. — Difficultés pour le commerce entre les Espagnols & les François, 324. — Nécessité d'un réglement à cet égard. — Modération de Louis sur les intérêts de la France,

325. — On ne pouvoit rien régler avant les événemens de la campagne. — Justice de Philippe V. 326, — Il fait punir un grand d'avoir blessé un cocher. — Il se radoucit avec sagesse. — Son desir de combattre à la tête de l'armée, 327. — Sa présence à Madrid jugée plus utile, 328.

TABLE

DES PIECES DETACHÉES.

LEttre de la princesse des Ursins à la maréchale de Noailles, 329. — Lettre de l'abbé d'Estrées à la même, 332. — Lettre de la princesse des Ursins à la même, 333. — Lettre de la princesse des Ursins à la même, 335. — Lettre de l'abbé d'Estrées à la même, 337. — Lettre de madame de Maintenon à la reine d'Espagne, 339. — Lettre du duc de Bourgogne au duc de Noailles, 343. — Lettre du même, 345. — Lettre du duc d'Orléans à madame de Maintenon, 346.

Fin des Tables du tome III.